Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16330 – 7,50 F

MERCREDI 30 JUILLET 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'Eglise de scientologie jugée moins sévèrement en appel

LA COUR D'APPEL de Lyon a réduit, dans un arrêt rendu lundi 28 juillet, les peines infligées en première instance aux responsables de la branche lyonnaise de l'Eglise de scientologie après le suicide d'un adepte en 1988. Jean-Jacques Mazier, fondateur de l'organisation à Lyon, a été condamné à trois ans de prison avec sursis et 500 000 francs d'amende. Plusieurs autres responsables ont vu leurs peines allégées. La cour a reconnu des *« manœuvres frauduleuses »* mais, suivant la jurisprudence, elle a estimé, *« la liberté de croyance étant absolue »*, que *« l'Eglise de scientologie peut revendiquer le titre de religion »* et *« développer en toute liberté, dans le cadre des lois, ses activités, y compris missionnaires, voire de prosélytisme »*.

Lire page 7 et notre éditorial page 10

La hausse du dollar offre au gouvernement une conjoncture économique favorable

Une forte demande étrangère soutient les ventes d'automobiles françaises

LA CONSOMMATION des ménages reste faible ; selon les statistiques publiées mardi 29 juillet par l'Insee, les achats de produits manufacturés ont baissé de 2,9 % en juin. Malgré la faiblesse de la demande intérieure, le gouvernement de Lionel Jospin profite d'un environnement économique exceptionnellement favorable.

Avec une appréciation du dollar de plus de 20 % vis-à-vis du franc depuis la mi-novembre 1996, la demande étrangère adressée à la France s'accélère, gonflant encore davantage les excédents commerciaux, qui ont atteint le niveau record de 16,4 milliards de francs en mai. Selon l'Insee, une hausse de 10 % de la monnaie américaine contribue à stimuler la croissance, en France, à hauteur de 0,4 point de la richesse nationale.

Ainsi, dans l'industrie automobile, le pessimisme n'est plus de rigueur. Renault et PSA constatent, l'un et l'autre, une augmentation de la demande sur leurs principaux marchés étrangers. Les marques françaises sont portées par les produits récemment lancés, comme la Scénic, et à venir, comme la 206. Enfin, l'évolution des devises, surtout de la livre, est très favorable aux constructeurs français : elle leur permettrait d'engranger chacun jusqu'à 2 milliards de francs de bénéfices supplémentaires.

Dans ce contexte positif, les analystes financiers accordent désormais plus de crédit à Renault qu'à PSA, de nombreuses incertitudes entourant les intentions du successeur de Jacques Calvet.

Lire pages 6 et 16

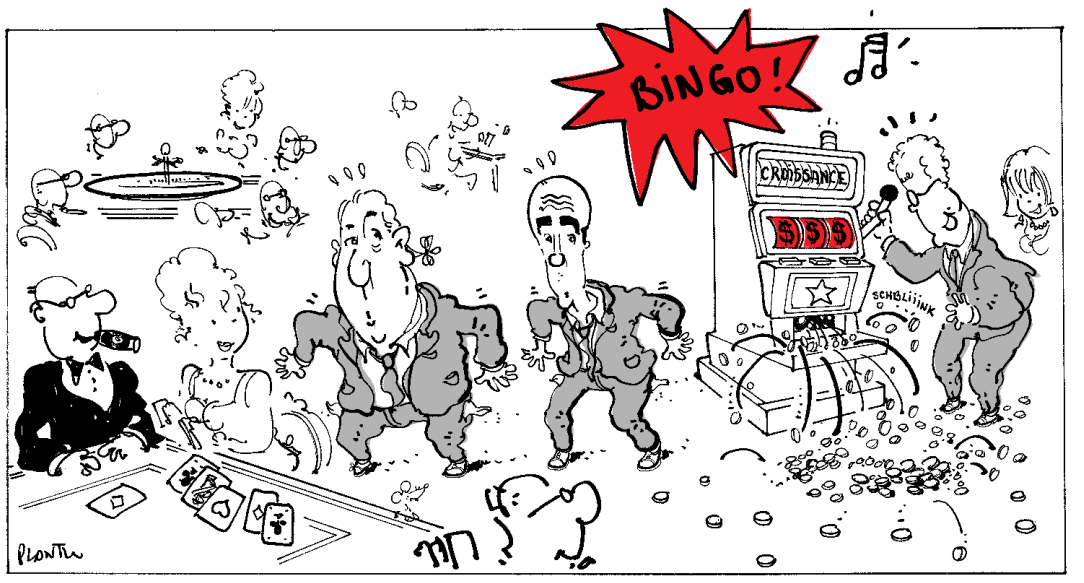

Le tribunal de commerce de Nanterre aux prises avec la justice

L'INFORMATION OUVERTE à Nanterre sur les conditions de la reprise par l'industriel Michel Coencas d'une de ses propres sociétés met en lumière les pratiques contestables autour des tribunaux de commerce.

Outre Michel Coencas, PDG du groupe Valois (équipement automobile), un administrateur judiciaire, l'ancienne secrétaire générale du tribunal de commerce de Nanterre et son mari, ainsi que l'homme d'affaires Didier Calmels, ont été mis en examen dans ce dossier. Le bras droit de Michel Coencas a confirmé l'existence d'un contrat liant le groupe Valois à l'écrivain Paul-Loup Sulitzer, aux termes duquel ce dernier aurait perçu quelque 5 millions de francs, en contrepartie de certaines *« interventions »*.

Lire page 28

■ Le FMI au secours de la Thaïlande

L'appel de la Thaïlande à un prêt du Fonds monétaire international devrait mettre fin aux spéculations contre les monnaies asiatiques. p. 4

■ Le temps en photo

L'Observatoire photographique du territoire étudie l'évolution des paysages français ruraux et urbains. p. 15

■ « Comptes juifs » : la liste n'est pas close

La publication par les banques suisses de 1 872 noms de titulaires de comptes dormant depuis la guerre n'a pas mis fin à la polémique. p. 2

■ Annonces classées

4 pages d'offres d'emplois. p. 11 à 14

■ La mort d'André Giraud

L'ancien ministre de l'industrie et de la défense est décédé dimanche 27 juillet, à soixante-douze ans. p. 8 et 28

■ Musiques à New York

Le *serious fun* qui régit la programmation du Lincoln Center Festival peut décevoir – *Palestrina*, de Pfitzner – ou ravir – *Candide*, de Bernstein. p. 23

■ Blueberry

La nouvelle de l'attaque du convoi parvient à Tombstone.

14e épisode de notre BD p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 730 - 7,50 F

L'irrépressible colère de Djamila, fille de harki

AU DÉBUT, cela n'était qu'une « histoire drôle », une de ces plaisanteries glauques tout juste calibrées pour déclencher les rires gras de ceux qui ne sont *« pas racistes, mais.... »*. Le plaisantin est administrateur à la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de l'Aude. Ce 21 février 1995, on inaugure le nouveau hall d'accueil à Carcassonne, et les anecdotes vont bon train à l'heure de l'apéritif. Notre humoriste rapporte un cas déjà ancien de familles maghrébines que l'aide sociale ne suffisait pas à tirer de l'ornière. *« Que faire ? »*, lui avait alors demandé un collègue. *« Une seule solution : mettre ces gens sur un bateau et tirer une torpille ! »*, raconte-t-il avoir rétorqué. Puis, son interlocuteur se montrant choqué, il ajoute : *« Vous avez raison : ce n'est pas une torpille mais deux que l'on utilisera ! »*

A cet instant, Djamila Bouraï, fille de harki, tressaille. *« Je n'ai rien répondu : j'étais tétanisée »*, se souvient la jeune femme. Pour elle, c'était un jour de fête : en même temps que ses vingt-six ans, elle goûtait le plaisir d'être intégrée dans un travail pour lequel elle avait bataillé : assistante de direction à la « Sécu », son premier contrat à durée indéterminée ! Selon elle, l'administrateur aurait ajouté en la regardant : *« Et pourtant, je ne suis pas raciste. »* Puis, après un temps d'arrêt : *« Quoique... »* L'intéressé n'a pas reconnu avoir tenu ces ultimes propos. Mais, fait rarissime dans les dossiers judiciaires ouverts pour racisme, il a revendiqué l'histoire des torpilles, précisant même qu'il l'avait déjà racontée souvent et qu'elle n'avait jamais choqué personne.

La « vanne » de la CPAM de l'Aude a donné lieu à une plainte pour provocation à la haine raciale et diffamation. Depuis lors, Djamila Bouraï a perdu son travail, et il n'est pas impossible que son manque d'humour en soit la cause. Plus sa hiérarchie tentait de minimiser l'incident et de l'enterrer, plus sa rage grossissait. *« On m'a demandé de me taire, de ne pas en parler aux syndicats. Je n'ai pas supporté l'humiliation. »* Se déclenche alors l'engrenage de la hargne et de la colère. Un mois après le cocktail amer, la direction signifie à l'employée que sa période d'essai est prolongée. La dépression et le congé-maladie succèdent à la révolte. On la traite de *« parano »*. En mai, Djamila Bouraï reçoit sa lettre de licenciement. On lui reproche de *« profondes lacunes »* dans le travail et un *« caractère ombrageux envers certains collaborateurs »*. La commission de discipline a beau unanimement rejeter la cause *« réelle et sérieuse »* du licenciement, la décision est maintenue.

Chômeuse, elle porte plainte. Deux ans plus tard, l'information judiciaire est terminée, mais l'affaire n'a toujours pas été renvoyée devant le tribunal. Dans l'esprit de la jeune femme, la blague vaseuse a dégénéré en drame identitaire. Ses parents ont pleuré en apprenant ce qui la tourmente : *« C'est notre faute, nous avons choisi la France et nos enfants sont rejetés. »* Djamila plonge alors dans l'Histoire. Elle découvre l'itinéraire de son père, chassé d'Algérie pour cause de fidélité à la France. Elle se jette sur tous les livres racontant le drame des harkis qu'elle surligne rageusement au feutre fluorescent. Elle en est convaincue : *« L'histoire de mes parents éclaire la mienne : ils n'ont pas su se défendre, alors, on s'attaque à moi. Voilà pourquoi je ne lâcherai pas. »*

Philippe Bernard

Trafics d'art au Niger

C'EST EN LABOURANT son champ, à 150 kilomètres de Niamey, sur la rive droite du fleuve Niger, qu'un jeune agriculteur a déterré d'étonnantes statuettes et des jarres de diverses formes. Une course au trésor s'est alors engagée dans toute la région, attirant des archéologues mais aussi des antiquaires. Les prix ont monté. Mais les vraies transactions se font à Lomé, la capitale du Togo voisin, comme l'ont constaté Roland-Pierre Paringaux et Emmanuel de Roux dans leur enquête sur le trafic des objets d'art à travers le monde. Les marchands se fournissent aussi au Nigeria, où le travail de prospection est l'œuvre de mineurs professionnels.

Lire page 9

ICD INSTITUT INTERNATIONAL DE COMMERCE ET DISTRIBUTION

Titre homologué par l'État (niveau maîtrise)

MARKETING • VENTE • DISTRIBUTION • INTERNATIONAL

BTS

Action commerciale, Commerce international, Communication des entreprises
*Diplôme d'État - 70 % de réussite**

Admission : niveau Bac

*Taux de réussite au BTS Action Commerciale en moyenne depuis 7 ans.

SECOND CYCLE

2 ans d'études, 6 mois de stage, choix entre 5 spécialisations
Marketing produit, Affaires internationales, Distribution, Vente, Communication

Admission : Bac + 2

ÉCOLE EN 4 ANS

4 ans d'études, 6 mois en université étrangère, 12 mois de stages

Admission : Bac, Bac + 1, Bac + 2

Sessions d'admission en septembre
01 40 03 15 30

Paris : *12, rue Alexandre Parodi 75010 Paris*
Toulouse : *186, route de Grenade 31700 Blagnac*
Nantes : *11, rue des Saumonières 44000 Nantes*

Institut International de Commerce et Distribution
Établissement privé d'enseignement technique supérieur

GROUPE IGS
UNIVERSITÉ PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE

Compagnons et camarades à la portion congrue

OÙ EST LE TEMPS où Malraux pouvait dire, avec son assurance coutumière : *« Aujourd'hui en France, il y a les communistes, nous* [les gaullistes] *et rien »* ? Chaque jour, on mesure un peu mieux le déclin des deux grandes familles politiques dont la rivalité a paralysé la IVe République et assuré pendant un quart de siècle, sous la Ve, la domination de la droite. Le paradoxe veut certes que, pour la première fois depuis 1946, « compagnons » et « camarades » se trouvent en même temps associés au pouvoir. D'une part, Jacques Chirac est toujours à l'Elysée, d'où il s'est permis le 14 juillet non seulement de critiquer le gouvernement, mais d'assurer qu'il gardait le dernier mot. D'autre part, la gauche n'aurait pu l'emporter sans le concours du PCF, dont trois membres sont aujourd'hui ministres. Reste que, de ce pouvoir, communistes et gaullistes ne détiennent pour le moment que la portion congrue.

Le Parti communiste a beau conserver quelques solides forteresses, il n'a pas atteint son modeste objectif de 10 % des suffrages, alors que le pays est touché de plein fouet par le chômage, et que s'est lourdement creusée la « fracture sociale » : aux élections de novembre 1946, il y a donc cinquante ans, il en avait obtenu 28,6 %, ce qui, la proportionnelle aidant, lui avait valu 180 députés ! Le débonnaire Robert Hue est tout fier d'en avoir aujourd'hui 36. Et il lui a fallu batailler dur pour faire approuver la participation au cabinet Jospin par la majorité des militants, désormais divisés en courants comme de vulgaires sociaux-démocrates. Sans doute nombre d'entre eux se souviennent-ils de la manière dont François Mitterrand les avait bernés, en juin 1981, en leur confiant quatre portefeuilles ministériels.

Ronald Reagan, apprenant la nouvelle, avait avalé de travers et envoyé à Paris son vice-président et futur successeur George Bush. Le nouvel hôte de l'Elysée s'était fait un plaisir de lui expliquer ses raisons : *« Avec la présence de quatre communistes au gouvernement, à des ministères sans importance, ils seront de force associés à ma politique économique et seront donc dans l'impossibilité de susciter des remous sur le plan social... »*

André Fontaine

Lire la suite page 10

Nourritures marines

PAUL MINCHELLI

LA NOUVELLE ÉCOLE des chefs cuisiniers sait qu'il ne convient pas de prendre de force les hôtes des mers. Maintenant installé boulevard Latour-Maubourg, à Paris, Paul Minchelli offre aux *« suceurs d'arêtes »*, selon l'expression de notre chroniqueur gastronomique Jean-Pierre Quélin, le plaisir de déguster la panoplie des poissons de la marée.

Lire page 21

International	2	Finances/marchés	17
France	6	Aujourd'hui	19
Société	7	Jeux	21
Carnet	8	Météorologie	22
Horizons	9	Culture	23
Annonces classées	11	Guide culturel	25
Régions	15	Radio-Télévision	26
Entreprises	16	Abonnements	28

COMPTES DORMANTS La publication, mercredi 23 juillet, par les banquiers suisses, d'une liste de 1 872 titulaires de comptes, en majorité juifs, dormant depuis 1945, a reçu un accueil mitigé. Plus de 7 000 personnes se sont déjà renseignées auprès des cinq bureaux d'information, mais une polémique s'est engagée sur l'aspect confus de la liste. ● EN ISRAËL, où l'opinion publique a réagi avec une certaine indifférence, l'Agence juive a annoncé qu'elle publierait une autre liste de 15 000 à 20 000 noms de juifs ayant ouvert des comptes en Suisse par l'intermédiaire de citoyens helvétiques. ● LE DOSSIER a relancé le débat, en Suisse même, sur le secret bancaire, qui, selon plusieurs associations juives, a entravé la recherche des ayants droit de victimes de la Shoah. Deux partis de la coalition gouvernementale plaident en faveur d'une plus grande ouverture.

L'affaire des avoirs juifs en Suisse suscite de nouvelles polémiques

Une lecture attentive de la liste de titulaires de comptes en déshérence illustre le caractère confus du travail des banquiers helvétiques. Si un certain nombre de victimes de la Shoah y figurent, on y trouve également les noms d'anciens nazis

BERNE
de notre envoyé spécial

Moins d'une semaine après la publication d'une première liste de 1 872 titulaires de comptes dormant dans leurs coffres depuis 1945, les banquiers suisses peuvent se targuer d'avoir été entendus, à en juger par le nombre impressionnnant d'appels qu'ils ont reçus.

Lundi soir 28 juillet, plus de 7 500 personnes s'étaient déjà adressées par téléphone ou par télécopie à l'un ou l'autre des cinq bureaux d'information mis en place à travers le monde pour répondre aux demandes de renseignements d'éventuels ayants droit. 100 000 usagers, au moins, ont consulté le site ouvert sur Internet, qui a enregistré près de 2 millions de connexions. *« Un intérêt qui dépasse tout attente et qui continue »*, a indiqué Silvia Matile, porte-parole de l'Association suisse des banquiers (ASB) à Bâle.

En cinq jours à peine, l'ASB comptabilisait plus de 8 000 demandes de questionnaires auprès des centres de contact ouverts à New York, Bâle, Tel-Aviv, Budapest et Sydney. Sur 3 900 requêtes arrivées à Bâle, la plupart viennent de France et d'Allemagne, puis des Pays-Bas, d'Italie et de Suisse. A New York, environ 3 500 dossiers d'information ont été sollicités, dont un tiers par des personnes domiciliées au Canada. Par ailleurs, quelque 200 demandes ont été présentées à Sydney et 170 à Budapest. L'ASB s'est également déclarée prête à répondre à ceux qui auront vainement cherché des noms de parents sur la liste publiée le 23 juillet.

Ces velléités de transparence, qui ont permis de mettre au jour 60,2 millions de francs suisses (247 millions de francs français), ne sauraient cependant faire illusion. Quelques jours seulement après la diffusion des noms de 1 872 étrangers qui avaient ouvert des comptes en Suisse et dont on était sans nouvelles depuis 1945, le président de l'ASB, Georg Krayer, vient de déclarer qu'il ne faut pas s'attendre à des résultats spectaculaires. Selon ses estimations, on ne retrouvera à court terme qu'environ 10 % des ayants droit. Les dossiers les plus simples devraient être rapidement réglés, alors que les autres pourront, le cas échéant, être soumis à une commission d'arbitrage qui tranchera en dernier ressort dans un délai maximum d'une année s'il y a contestation. Comme doit l'admettre la porte-parole de l'ASB, les réactions sont pour le moins mitigées, voire contradictoires, entre les uns, qui saluent un premier effort, et les autres, qui estiment qu'on est encore loin du compte.

PRÉCIPITATION OU DÉSINVOLTURE

Après les *« excuses »* présentées en 1995 par le président de la Confédération de l'époque, Kaspar Villiger, pour le tampon « J » que la Suisse avait demandé au Reich hitlérien d'apposer sur les passeports des juifs allemands afin de pouvoir les refouler plus commodément, le patron des banquiers suisses, Georg Krayer, a, à son tour, battu sa coulpe : *« J'ai honte,* a-t-il lâché lors de la conférence de presse du 23 juillet à Zurich. *En lisant la liste des 1 872 noms que nous publions dans le monde entier, je me suis aperçu qu'il n'était pas très difficile de retrouver les héritiers »*, et d'ajouter dans un bref élan de contrition : *« Nous ne trouverons jamais de feuille de vigne assez grande pour cacher les négligences de mes collègues d'après-guerre. »*

A peine le président de l'ASB venait-il de prononcer ces fortes paroles qu'une lecture attentive de la liste a jeté une ombre sur la volonté réelle d'apaisement des banquiers suisses. Sans doute présente-t-elle un certain nombre de noms de victimes de la Shoah disparues à jamais, mais elle affiche aussi des noms d'anciens nazis ou du gotha européen. Comme l'a reconnu Georg Krayer, *« une partie d'entre eux auraient pu être retrouvés par les banques elles-mêmes à peu de frais avant la publication de cette liste »*.

Pour certains, il aurait suffi de consulter un annuaire téléphonique. A Florence, un diplomate joint par *La Repubblica* ne comprend pas pourquoi personne n'avait auparavant cherché à prendre contact avec lui, alors qu'il ignorait l'existence de ce compte qu'il suppose avoir été ouvert par sa mère en 1936. A Madrid, la presse a pu localiser l'ancien ministre des affaires étrangères et beau-frère du général Franco, Ramon Serrano Suner. Agé aujourd'hui de quatre-vingt-seize ans, il a reconnu l'existence en Suisse de *« vieux comptes inactifs »* : de l'argent de poche pour ses enfants qui étudiaient à l'époque sur les bords du Léman.

Outre la présence de noms *« paraissant suspects »*, le Centre Simon-Wiesenthal a constaté que seuls 20 % des patronymes publiés seraient d'origine juive. Par nationalité, les Français (30 %) sont les plus nombreux, suivis par les Allemands (16 %), les Autrichiens (7 %), les Italiens (5 %) et les Américains (3,5 %), tandis qu'un détenteur sur six est de nationalité inconnue. Parmi d'autres sujets d'étonnement, en Suède, des proches de Ragna Nilsson, qui figure au nombre des titulaires, ont indiqué qu'elle disposait bien de fonds en Suisse mais que son compte n'avait rien à voir avec des capitaux dormants.

Longtemps les banques helvétiques avaient traîné les pieds pour ouvrir le dossier des fonds non réclamés des victimes de la Shoah. Aujourd'hui, même dans leurs rangs, elles se voient reprocher leur précipitation, sinon une certaine désinvolture dans l'établissement de cette liste de comptes en déshérence. Ainsi y trouve-t-on pêle-mêle des noms de responsables nazis et de leurs victimes, de personnes ayant vécu aux Etats-Unis pendant la guerre, d'entreprises qui existent encore ou de familles qui auraient préféré ne pas être citées publiquement. Même des Suisses ont été mentionnés alors qu'il s'agissait, en principe, d'une première liste d'étrangers avant la publication, en octobre, d'une seconde liste de comptes ouverts avant 1945 par des citoyens helvétiques qui ne se sont pas manifestés depuis.

DÉPÔT D'UNE PLAINTE COLLECTIVE

La polémique s'est encore amplifiée depuis que l'Agence juive a annoncé qu'elle présenterait en septembre une liste de 15 000 à 20 000 juifs ayant placé de l'argent en Suisse par l'intermédiaire de ressortissants du pays pour échapper aux persécutions nazies. Un chiffre analogue vient d'être avancé par l'ASB, qui précise cependant que nombre de ces comptes sont des livrets d'épargne avec des montants peu élevés. En tout cas, même révisés à la hausse, les fonds retrouvés par les banques suisses restent largement en deçà des milliards évoqués par certaines organisations juives. De part et d'autre, on attend avec intérêt la décision d'un juge de New York appelé à examiner, mercredi 30 juillet, une plainte collective déposée par un avocat au nom des survivants de l'Holocauste et réclamant aux banques suisses une somme de 20 milliards de dollars de dédommagement.

Jean-Claude Buhrer

Un assistant d'Eichmann parmi les 1 872 noms

Sur la fameuse liste, le quotidien suisse *Neue Zürcher Zeitung* a retrouvé à Zurich la veuve du comte Paul Esterhazy, l'un des plus grands propriétaires fonciers de Hongrie, qui avait immigré en Suisse en 1956. A Vienne, le « chasseur de nazis » Simon Wiesenthal a lui-même découvert le nom de Vojtech Tuka, le premier ministre de l'Etat slovaque allié des nazis et responsable de la déportation de milliers de juifs. Parmi d'autres nazis identifiés figurent les noms du photographe personnel de Hitler, d'un assistant d'Eichmann, d'un ancien vice-président du Parlement allemand, d'un des dirigeant du groupe IG-Farben, fabriquant le zyklon B utilisé dans les chambres à gaz, ou encore d'un responsable de la mort de juifs lituaniens. Immédiatement alertée, l'Association suisse des banquiers a fait savoir que les avoirs en compte d'éventuels dignitaires nazis ne seront, en aucune façon, remboursés.

Une entorse sans précédent au secret bancaire

BERNE
de notre envoyé spécial

L'affaire de l'or nazi et des fonds en déshérence ne secoue pas seulement la Suisse. Elle représente aussi un test pour sa place financière et surtout son fameux secret bancaire. Sans doute n'a-t-il jamais été tout à fait absolu et a-t-il déjà subi des aménagements ces dernières années. Mais jamais il n'a été aussi ouvertement remis en cause que depuis que la Confédération se voit soudainement rattrapée par les ambiguïtés de son passé.

La controverse a rebondi de plus belle au lendemain de la publication, mercredi 23 juillet, de la première liste de comptes en déshérence, quand le président du Congrès juif mondial, Edgar Bronfman, a osé prédire ni plus ni moins que la fin imminente et irréversible de ce principe sacro-saint du système bancaire helvétique.

Peut-être est-il allé un peu vite en besogne mais il n'en a pas fallu davantage pour pousser aussitôt les banques à s'évertuer à rassurer leurs clients. *« Je ne vois pas comment M. Bronfman a pu tenir de tels propos*, nous a déclaré la porte-parole de l'Association suisse de banquiers, Silvia Matile. *Il est absurde de penser que le secret bancaire va disparaître alors qu'il peut déjà être levé en cas d'enquête pénale. En l'occurrence, il s'agit d'une mesure exceptionnelle prise en raison de circonstances historiques extraordinaires, en conformité avec le secret bancaire. D'ailleurs, s'il n'y a plus personne, il ne saurait y avoir violation du secret bancaire puisque, dès qu'un ayant droit se présente, il est immédiatement entièrement préservé. »*

Il n'empêche que la publication des premiers noms de titulaires de comptes en déshérence représente une entorse sans précédent au secret bancaire. Bon gré, mal gré, les banquiers ont dû accepter de se plier à la volonté du pouvoir politique, lui-même soumis à une pression internationale croissante.

En vertu d'un arrêté d'urgence de décembre 1996, la commission d'experts chargée de faire la lumière sur le comportement de la Suisse pendant la guerre, et la commission Volcker créée pour rechercher les comptes dormants ont toutes deux obtenu le libre accès aux archives des banques pour mener à bien leurs investigations.

Certains sont allés jusqu'à parler d'un « complot » de Wall Street et de la City de Londres contre la place financière helvétique

Sans pouvoir avancer des preuves, d'aucuns sont allés jusqu'à parler d'un *« complot »* de Wall Street et de la City de Londres contre la place financière helvétique. Il est vrai que certains concurrents étrangers n'auraient guère à se plaindre d'un affaiblissement du secret bancaire suisse et, partant, du rôle crucial joué par leurs rivaux dans la gestion de fortunes.

Selon une récente étude de l'université de Bâle, la Suisse détient 35 % des avoirs privés mondiaux, soit une fortune évaluée à près de 2,5 milliards de francs suisses (10,25 milliards de francs français) gérés par des banques helvétiques. Ces actifs ont progressé en moyenne de 9,7 % par an et la gestion de fortune représente 3,5 % du PIB.

Depuis son institution dans la loi en 1934, toute violation du secret bancaire est passible de sanctions pénales. Officiellement, cerenforcement de la législation était destiné à protéger les personnes et les biens menacés par le régime nazi pour des motifs politiques ou raciaux. Mais aujourd'hui, cette version est contestée par certains historiens qui invoquent la protection de capitaux en fuite.

J.-C. B.

En Israël : « Nous avons été tués en tant que riches et on tente de nous dédommager en tant que misérables »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Aujourd'hui, nous avons reçu une réponse à la question que nous avons posée il y a deux ans. Ils disaient alors que c'était « absurde », *et aujourd'hui, il est prouvé que des milliers de secrets de ce genre ne peuvent pas rester cachés éternellement »*, a déclaré, mercredi 23 juillet, Avraham Burg, directeur de l'Agence juive, en commentant la publication de la première liste des comptes dormants des banques suisses. M. Burg est l'un des représentants juifs au sein de la Commission internationale d'enquête sur les comptes juifs en Suisse. En même temps, M. Burg a souligné qu'en tant que directeur de l'Agence le geste des banques helvétiques est loin de le satisfaire. *« Nous avons été accusés de contrôler l'économie mondiale*, a-t-il déclaré, *nous avons été tués en tant que riches, et on tente de nous dédommager en tant que misérables. »*

Très en retrait par rapport à ces déclarations combatives, l'accueil public réservé en Israël à la publication de la liste a été une remarquable indifférence. Les quotidiens en ont rendu compte deux jours après les principaux journaux occidentaux, un retard qui s'explique par la volonté d'inclure cette liste dans les éditions du week-end, lesquels connaissent une diffusion supérieure. Les 1 872 noms de citoyens non suisses ont été publiés en lettres latines, le texte d'accompagnement signé de l'Association suisse des banquiers (ASB) en hébreu.

UN CENTRE DE RENSEIGNEMENTS

Hormis un éditorial particulièrement vénéneux, les journaux se sont généralement contentés d'une modeste couverture factuelle, nettement inférieure à celle que lui a consacrée la presse européenne et américaine, en mentionnant le fait que la liste contient également des noms de dirigeants nazis et de collaborateurs des nazis dans des pays conquis par le Troisième Reich. *« Beaucoup de gens pensent que cela peut banaliser la Shoah »*, a commenté Tom Segev, auteur du livre *Le Septième Million*, qui met en lumière l'utilisation par l'Etat d'Israël naissant de la Shoah, de façon pas toujours très claire, pour forger l'identité israélienne.

L'éditorial acerbe a été publié par le quotidien populaire *Maariv,* qui a raillé, dimanche 27 juillet, le fait que certains milieux zurichois aient réagi à la publication de la liste en mettant en garde contre l'atteinte *« au sacro-saint secret* [bancaire]*, bien inaliénable du monde bancaire suisse »*. *« Les* « gnomes de Zurich », *comme on appelle les dirigeants des banques en Suisse,* a assuré *Maariv, ont gagné des milliards grâce aux comptes secrets de dictateurs à la Mobutu, au blanchiment de la fortune de la mafia et des narcotrafiquants, de ceux qui pratiquent l'évasion fiscale dans le monde entier et à des affaires douteuses d'escrocs en tous genres. Tous ces gens-là risquent de faire passer leurs comptes en lieu sûr, s'il apparaît que le secret n'est plus assuré. »*

A l'affirmation des banques suisses que la somme des comptes secrets de l'époque nazie n'atteint pas les 50 millions de dollars, *Maariv* répond qu'*« en réalité, il y a quantité d'autres comptes qui contiennent des milliards de dollars »* et que *« les Suisses paieront, au propre et au figuré, avec intérêts et intérêts composés »*.

Contrairement aux médias et au grand public, il ne peut évidemment être question d'indifférence pour les descendants directs de victimes de la Shoah vivant en Israël qui savent ou se doutent que les comptes des établissements suisses renferment de l'argent ayant appartenu à des êtres chers disparus. Parallèlement à ceux de Bâle, New York, Sydney et Budapest, un centre de renseignements a été mis en place à Tel-Aviv, auprès du cabinet d'experts-comptables Kost, Levari et Forer, qui représente en Israël la société fiduciaire internationale Ernst & Young.

Ce centre compte douze postes de travail qui fonctionnent onze heures par jour. Dès le premier jour de fonctionnement, dimanche, il a reçu sept cent cinquante demandes téléphoniques de renseignements, tandis que cinq personnes s'y sont présentées personnellement. Le lendemain soir, quelque sept cents demandes supplémentaires avaient été enregistrées.

Une partie des demandes proviennent de gens dont les noms, ou les noms de leurs parents ou de proches, figurent sur la liste, explique Yaël Burla, la directrice du centre ; mais la majorité proviennent de ceux qui ont été déçus de ne pas découvrir leur nom sur la liste. Inversement, il y a aussi des cas où des gens ont été surpris d'y découvrir, par exemple, le nom d'une tante, et qui n'ont jamais entrepris aucune démarche auprès des banques suisses. *« Il y a des moments d'émotion. Pour certains, c'est un espoir renouvelé »*, explique Yaël Burla.

EFFET INATTENDU

Pressentant que certains de leurs interlocuteurs allaient laisser libre cours aux frustrations accumulées au fil de décennies de vaines démarches, le cabinet a préparé une série de règles à l'intention des étudiants engagés pour l'occasion : *« Toujours répondre avec tact et respect ; éviter de s'exprimer de manière juridique ou bureaucratique ; ne jamais répondre de manière grossière ou polémique, toujours faire preuve d'écoute et d'attention »*.

La publication de la liste suisse a eu en Israël un effet inattendu : celui d'attirer l'attention sur l'existence, dans le pays même, de comptes dormants et de biens abandonnés depuis la deuxième guerre mondiale, dont certains détenteurs ont pu périr dans la Shoah. De ce fait, le « tuteur général », qui gère ce patrimoine au nom de l'Etat, va publier une liste des noms de propriétaires de biens abandonnés, a indiqué son porte-parole. Ce « tuteur ténéral », héritier du « custodian general » de l'époque du mandat britannique, avait repris des mains de ce dernier, à la fondation d'Israël, les biens et terrains dont on ignorait le destin des propriétaires. Il gère notamment des biens immobiliers et des comptes, et la liste des propriétaires absents comprend onze mille noms, dont, peut-être, ceux d'Arabes ayant quitté la Palestine en 1948. – *(Intérim.)*

Le nouveau premier ministre haïtien, Eric Pierre, est un partisan de la libéralisation économique

Le choix du président René Préval doit être ratifié par le Parlement

Le président René Préval a officiellement désigné, lundi 28 juillet, un haut fonctionnaire de la Banque interaméricaine de développement (BID), Eric Pierre, comme nouveau premier ministre d'Haïti. Le chef du gouvernement sortant, Rosny Smarth, avait démissionné le 9 juin, en raison d'un conflit ouvert avec le conseil électoral provisoire (CEP). Le Parlement doit ratifier ce choix.

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant régional

Principale formation représentée au Parlement haïtien, l'organisation politique Lavalas (OPL) n'est pas disposée à ratifier sans conditions le choix d'Eric Pierre, un fonctionnaire international, nommé premier ministre par le président René Préval. *« Son éventuelle acceptation devrait faire l'objet de négociations qui n'ont pas commencé, tant sur le conflit électoral, en suspens, que sur la composition du gouvernement »*, a déclaré au *Monde* Gérard Pierre-Charles, le coordonnateur de l'OPL.

Affirmant contrôler la majorité au Sénat et trente-trois des quatre-vingt-un députés, Gérard Pierre-Charles s'attend à *« un processus de ratification long »* et n'exclut pas que l'OPL *« présente une alternative »* pour le remplacement du premier ministre démissionnaire Rony Smarth, qui appartient à sa direction.

Le nom d'Eric Pierre, un haut fonctionnaire de la Banque interaméricaine de développement (BID), âgé de cinquante-trois ans, sans appartenance politique, avait déjà circulé au printemps 1996, lors de la formation du premier gouvernement de René Préval. Selon la Constitution haïtienne de 1987, le choix du premier ministre, une prérogative présidentielle, doit être ratifié par un vote de confiance des Chambres.

Victime d'une opération de déstabilisation menée par des « organisations populaires » proches de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, Rosny Smarth avait démissionné le 9 juin dernier en dénonçant la fraude dont avaient été selon lui victimes les candidats de l'OPL lors du premier tour des élections législatives partielles du mois d'avril. Le processus électoral est interrompu depuis lors.

Paradoxalement, des parlementaires « indépendants » proches de l'ex-président Aristide, qui accusaient Rony Smarth de vouloir appliquer *« un plan néo-libéral dicté par les puissances étrangères et les organismes financiers internationaux »*, seraient prêts à voter en faveur d'Eric Pierre, un représentant de ces organismes, qui passe pour un ferme partisan de la politique de privatisations. Le déblocage de plusieurs centaines de millions de dollars d'aide internationale est lié à l'application d'un plan de modernisation économique qui prévoit la privatisation de neuf entreprises publiques.

Préoccupé par la durée de cette nouvelle crise, Washington a récemment dépêché des émissaires de haut niveau à Port-au-Prince. L'ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, Bill Richardson, et l'ancien membre du Conseil national de sécurité, Anthony Lake, ont plaidé en faveur de la nomination rapide d'un nouveau premier ministre et de la prolongation du mandat des « casques bleus », qui expire le 31 juillet. Tous deux ont rendu visite à Jean-Bertrand Aristide en sa résidence privée de Tabarre, reconnaissant l'influence que l'ex-président continue d'exercer sur les affaires de la République caraïbe.

« OCCUPATION ÉTRANGÈRE »

Mardi dernier, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a recommandé au Conseil de sécurité de prolonger pour une période de quatre mois le mandat d'une « mission de transition » aux effectifs réduits. Critiquée pour son usage parfois excessif de la force, la jeune police haïtienne n'est toujours pas en mesure de garantir la sécurité. Nouvelle victime de la montée de la délinquance, un ancien ministre de la justice, Me Jean-Joseph Exumé, a été grièvement blessé par balles vendredi par une bande de malfaiteurs qui tentaient de lui voler sa voiture.

Alors que les organisations populaires proches d'Aristide multiplient les manifestations hostiles à l'*« occupation étrangère »* et exigent le retrait des quelque 1 300 soldats canadiens et pakistanais du contingent onusien, Bill Richardson a publiquement affirmé que l'ancien président s'était prononcé en faveur du maintien des « casques bleus ». Ce que l'ex-prêtre salésien n'a ni confirmé ni démenti.

Un mot d'ordre de grève générale, lancé lundi par plusieurs organisations populaires regroupées au sein d'une Association patriotique du 31 octobre, pour exiger le retrait des troupes étrangères n'a été que partiellement suivi à Port-au-Prince et à Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays. Craignant des incidents, la plupart des commerçants n'ont pas ouvert leurs établissements.

Très peu nombreux dans la matinée, les tap-tap, ces camionnettes assurant les transports en commun, circulaient en plus grand nombre dans l'après-midi. La force d'intervention rapide de la police est intervenue pour disperser des manifestants qui bloquaient la circulation à l'aide de barrages de pneus enflammés et arrêter René Civil, un dirigeant de l'organisation Jan 1 Pase 1 Pase (advienne que pourra).

Jean-Michel Caroit

Accord entre la Maison Blanche et le Congrès sur l'équilibre budgétaire

TROIS MOIS après avoir tracé les grandes lignes d'un programme de retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 2 002, la MaisonBlanche et le Congrès américain, dominé par les républicains, se sont entendus, lundi 28 juillet, sur plusieurs des modalités essentielles d'application du projet. *« Nous ne pouvons pas être plus satisfaits de cette issue »,* a déclaré Erskine Bowles, le secrétaire général de la Maison Blanche. Après l'annonce de l'accord par le président Clinton, mardi 29 juillet, sénateurs et représentants devraient procéder au débat budgétaire formel d'ici à la fin de la semaine, bouclant le texte définitif d'ici au 1er août, début des congés parlementaires estivaux.

Les finances publiques devraient ainsi, théoriquement, redevenir excédentaires au tout début du siècle prochain, pour la premère fois depuis la présidence de Lyndon B. Johnson (1963-1969), non pas au prix d'augmentations d'impôts, mais au contraire d'un allègement considérable de la pression fiscale, le plus important jamais engagé depuis 1981, début de la présidence de Ronald Reagan. Les allègements fiscaux nets porteront sur 85 milliards de dollars (510 milliards de francs), au profit des investisseurs, des familles, et des étudiants.

RÉDUCTIONS D'IMPÔT

Parmi les mesures les plus spectaculaires de l'accord, figurent une possibilité de crédit d'impôt de 500 dollars (3 000 francs) par enfant à charge, une ligne de crédit de 24 milliards de dollars destinée à apporter une couverture sociale aux 10 millions d'enfants américains non assurés, un relèvement des impôts fédéraux sur les ventes de cigarettes. Le taux d'imposition des plus-values du capital sera ramené, lui, de 28 % à 20 %. L'impôt sur les successions, notamment pour les agriculteurs, devrait également être réduit. Les réductions d'impôt atteignent, au total, 140 milliards de dollars ; les relèvements, une cinquantaine de milliards.

Interrogé sur les perspectives de vote du texte par la Chambre des représentants, son président, le républicain Newt Gingrich, a déclaré : *« Cela va se vendre tout seul. C'est un accord fabuleux. » « La classe moyenne s'en sort bien avec cet accord, et elle le mérite »*, déclarait pour sa part, lundi, le président de la commission du budget au Sénat, Pete Domenici.

Les républicains, majoritaires au Congrès, avaient au départ lancé la *« révolution fiscale »* de 1994, jusqu'à ce que, dynamisme de l'activité économique aidant, le président Clinton se rallie lui aussi au dogme de l'équilibre budgétaire. – *(AFP, AP.)*

Les dirigeants russes sont des hommes au revenu modeste

MOSCOU
de notre correspondant

Lancée par le président Boris Eltsine au mois de mai, la croisade anticorruption tourne à la farce. L'opération « Mains propres » à la mode russe se retourne même contre ses auteurs, les hauts dirigeants russes, qui voulaient montrer que le gouvernement n'est pas rongé par la corruption. Même Boris Eltsine, dont l'honnêteté, en ce domaine, n'a jamais été mise en cause, est la cible des critiques. Il a déclaré un revenu, crédible, de 42 000 dollars pour 1996 (environ 252 000 francs), une datcha sur un terrain de 4 hectares dans la région de Moscou, ainsi qu'une voiture BMW de 1995 estimée à 12 000 dollars (72 000 francs). Las ! Le quotidien *Komsomolskaïa Pravda* a évalué la BMW de M. Eltsine à quelque 39 000 dollars (234 000 francs)...

La déclaration au fisc du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a franchement fait rire. L'ex-patron de Gazprom, l'une des plus riches entreprises de Russie, a déclaré des revenus d'à peine plus de 8 000 dollars par an (48 000 francs) et des biens pour un montant de 47 000 dollars (282 000 francs). *« Pauvre Viktor ! »*, a ironisé un éditorialiste moscovite. Dans un article publié en 1995 par l'hebdomadaire *Obschaïa Gazetta*, la journaliste Elena Dikoun écrivait : *« Iouri Skokov, l'ancien secrétaire du Conseil de sécurité russe, a qualifié le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, de "mafioso numéro un" lors d'une rencontre informelle avec des hautes personnalités des médias à Moscou.* (...). *M. Skokov a rappelé que les experts occidentaux estiment que Gazprom, la plus grande entreprise de gaz russe, un temps dirigée par M. Tchernomyrdine, vaudrait entre 250 et 1 000 milliards de dollars. Le premier ministre posséderait 5 % de cette somme fantastique. »*

NOMBREUX RÉCALCITRANTS

L'actuel vice-secrétaire du Conseil de sécurité, Boris Berezovski, a, lui aussi, amusé la galerie. Premier Russe sur la liste des personnalités les plus riches du monde établie par l'hebdomadaire américain *Forbes,* qui a évalué sa fortune à quelque 3 milliards de dollars, l'homme d'affaires devenu responsable politique a déclaré des biens pour une valeur de 223 millions de roubles (230 000 francs). *« Berezovski, le plus pauvre millionnaire du monde ! »*, a titré le quotidien d'affaires *Kommersant Daily. « Je concède que ce qui a été déclaré au nom de Boris Berezovski est très faible. Cela sera sujet à des vérifications »*, a répondu Evgueni Savostianov, un conseiller du Kremlin. Le premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïs, a, lui, affirmé avoir gagné 300 000 dollars en 1996, grâce à des interventions publiques. Cependant, le quotidien *Izvestia* a récemment révélé que M. Tchoubaïs avait bénéficié, en janvier 1996, d'un prêt sans intérêt de 3 millions de dollars de la banque privée Stolichny, qu'il a investis en bons du Trésor russe, dont les taux d'intérêt à l'époque ont atteint les 250 % par an.

Près d'un tiers des gouverneurs et la plupart des députés ont préféré ignorer le décret présidentiel leur enjoignant de déclarer leur patrimoine avant le 20 juillet. Furieux, le président a menacé de publier la liste des récalcitrants. Il ne peut pas faire plus, son oukaze ne prévoyant aucune sanction ni vérification. Les Russes (salaire moyen : 850 francs par mois) semblent avoir retenu deux belles perles : une fameuse phrase de Boris Eltsine qui a affirmé que lui et son jeune premier vice-premier ministre, Boris Nemtsov, étaient *« les deux seuls à ne pas accepter de pots-de-vin »* ; et, tout récemment, la remarque de M. Nemtsov, qui a déclaré que la récente vente de la société de téléphone Sviazinvest était *« la première privatisation honnête de Russie »*.

Jean-Baptiste Naudet

Confronté à la corruption de son gouvernement, le premier ministre de Lettonie a démissionné

STOCKHOLM
correspondance

Le premier ministre letton, Andris Shkele, un riche homme d'affaires affilié à aucun parti politique, a démissionné lundi 28 juillet, après avoir perdu le soutien de trois des principaux membres de la coalition qu'il dirigeait depuis décembre 1995. Il devrait être remplacé par son ministre de l'économie, Guntars Krasts, trente-neuf ans, membre de Liberté et Patrie (nationaliste radical), troisième plus grand parti de cet Etat balte indépendant depuis 1991.

Contesté pour son autoritarisme, M. Shkele était entré en conflit avec les partis de la coalition gouvernementale après avoir obtenu la démission de quatre ministres ces derniers mois. Ces derniers étaient accusés d'avoir conservé des fonctions dirigeantes au sein d'entreprises privées, violant ainsi une loi contre la corruption adoptée il y a un an. M. Shkele siégeait lui-même, avant sa nomination à la tête du gouvernement, aux conseils d'administration de cinq des plus grandes entreprises du pays. Pressenti pour devenir le nouveau premier ministre, M. Krasts a également été cité par la presse lettonne parmi la longue liste des ministres soupçonnés d'avoir violé la loi anticorruption. Son accession à la tête du gouvernement devrait toutefois être soutenue par six des neuf partis représentés au Parlement (Seimas).

Cette nouvelle crise gouvernementale tombe mal pour la jeune République balte, qui vient d'essuyer deux revers dans ses tentatives d'adhésion à l'OTAN et à l'Union européenne (UE). Le président letton, Guntis Ulmanis, avait d'ailleurs souhaité, la semaine dernière, que M. Shkele reste à son poste pour éviter de présenter à l'étranger l'image d'un pays souffrant d'une instabilité politique chronique. Le chef du cabinet sortant s'est félicité lundi de laisser son pays dans une situation meilleure qu'à son arrivée. M. Shkele avait notamment poussé à la privatisation des dernières grandes entreprises lettonnes, développé une vaste réforme agraire et rétabli l'équilibre budgétaire.

Benoît Peltier

Une quarantaine de personnes auraient été tuées près d'Alger

ALGER. Selon des témoignages cités par l'AFP à Alger, une quarantaine de personnes ont été assassinées dans la nuit de dimanche 27 à lundi 28 juillet lorsqu'un groupe armé a lancé une attaque massive contre un quartier de Larbâa, à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale. Les assaillants ont placé des explosifs contre les maisons ou y ont mis le feu. Certains habitants ont été égorgés, assurent les mêmes sources, d'autres ont été tués par balles ou ont péri sous les décombres de leurs habitations soufflées par les explosions. Cette attaque porte à plus de cinq cents le nombre de civils tués dans des raids ou des attentats à l'explosif menés par des groupes armés depuis le 5 juin, date des élections législatives. – *(AFP)*

Probable reprise de l'aide américaine à l'Azerbaïdjan

WASHINGTON. Alors que le président de l'Azerbaïdjan, Gueidar Aliev, a entamé, lundi 28 juillet, une visite de dix jours aux Etats-Unis, le département d'Etat s'est prononcé en faveur de l'abrogation d'une loi intitulée *« soutien à la liberté »*, votée en 1992, qui interdit l'octroi de toute aide américaine à cette république ex-soviétique du Caucase. *« Les chances d'une abrogation seront accrues »* si des progrès sont constatés dans les négociations de paix au Nagorny-Karabakh (région indépendantiste peuplée d'Arméniens mais rattachée à l'Azerbaïdjan), a déclaré un porte-parole du département d'Etat. Plusieurs compagnies américaines participent aux projets de développement des ressources pétrolières de l'Azerbaïdjan, sur les rives de la mer Caspienne.– *(AFP.)*

La Malaisie conteste la Déclaration des droits de l'homme

KUALA LUMPUR. Le débat sur les « valeurs asiatiques » a brutalement fait irruption lundi 28 juillet, à Kuala Lumpur (Malaisie), où se tient une réunion entre les neuf membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) et ses principaux partenaires asiatiques, européens et américains. La controverse a éclaté à la suite de la publication dans le quotidien malaisien *New Straits Times* de propos de Mahathir Mohamad, premier ministre de la Malaisie, contestant la validité de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948 par les Nations Unies. Ce texte *« a été élaboré par des grandes puissances qui ne comprenaient pas les besoins des pays pauvres »*, a déclaré M. Mahathir. L'Indonésie et les Philippines semblent également soutenir ce projet de révision des termes de la Déclaration tandis que les Américains et les Européens ont exprimé leur ferme hostilité. – (*AFP.)*

Air France suspend sa liaison hebdomadaire vers Téhéran

PARIS. Air France va suspendre sa desserte hebdomadaire de Téhéran et se retire**r** d'Iran à partir du 14 septembre, a-t-on appris, lundi 28 juillet, auprès de la compagnie aérienne française.
La liaison *« terriblement déficitaire »* est suspendue pour des raisons essentiellement économiques, a indiqué la compagnie française, qui avait déjà supprimé un vol au printemps dernier. De plus, elle estime être soumise à trop de contraintes de la part des autorités iraniennes en ce qui concerne notamment les tarifs au départ de Téhéran ou l'interdiction faite aux équipages occidentaux de sortir de l'avion à Téhéran. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CUBA : l'organisation Reporters sans frontières (RSF) dénonce** dans un communiqué, publié mardi 28 juillet, l'emprisonnement à Cuba du journaliste Hector Peraza Linares, directeur adjoint de l'agence de presse non officielle Havana Press. L'organisation de défense de la liberté de la presse, qui lance une pétition - déjà signée par plusieurs intellectuels français - pour exiger sa libération, précise que le journaliste cubain a été arrêté le 23 juin *« pour ses écrits ». – (AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : le chef d'état-major de l'armée de l'air** américaine, le général Ronald Fogleman, a décidé de prendre une retraite anticipée, a annoncé lundi 28 juillet, un responsable militaire. L'annonce du départ du général intervient peu avant une décision du secrétaire à la Défense, William Cohen, visant à déterminer l'éventuelle part de responsibilité d'un officier de l'armée de l'air dans l'attentat de Dahran en 1996 où 19 soldats américains avaient été tués. – *(AFP.)*

■ **MOSCOU : le président tchétchène Aslan Maskhadov** a ordonné, mardi 29 juillet, la suspension des négociations avec la Russie jusqu'à ce que Moscou accepte un plan de remise à niveau de l'économie de la Tchétchénie, a indiqué l'agence Interfax. M. Maskhadov a interdit aux ministres de son gouvernement tout contact avec des responsables russes. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement de Londres** va cesser de vendre des armes aux pays *« clairement susceptibles de les utiliser à des fins de répression interne ou d'agression internationale »*, a annoncé, lundi 28 juillet, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook. Mais ces restrictions ne s'appliquent pas aux contrats déjà conclus. Un rapport annuel sur les exportations d'armes sera désormais publié, prenant en compte ces nouveaux critères, a ajouté M. Cook. Il a appelé à la création d'un code de conduite européen en la matière.– *(AFP.)*

■ **Le mystère entoure la mort de Gordon McMaster (37 ans),** député du Parti travalliste britannique dont le corps a été trouvé dans le garage de sa maison lundi 28 juillet. Ses amis ont indiqué que le député de Paisley Sud, à Glasgow, souffrait du syndrome de fatigue chronique (SFC). McMaster, passionné de jardinage, s'était plaint à ses amis que sa maladie pourrait avoir été causée par les phosphates organiques qu'il utilisait comme pesticides. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le ministre allemand des finances**, Théo Waigel, envisage un report pur et simple du projet gouvernemental de grande réforme fiscale en cas d'échec des discussions avec l'opposition sociale-démocrate qui s'oppose à la baisse des charges sociales (retraite et chômage), réclamée par le pouvoir. Une nouvelle réunion devait intervenir mardi 29 Juillet. – *(AFP.)*

■ Près de 19 000 habitants de l'est de l'Allemagne se préparaient, lundi 28 juillet, à être évacués en raison de la crue de l'Oder. De nouvelles digues menaçaient de rompre au nord de Francfort-sur-l'Oder, le long de la frontière germano-polonaise. En Pologne, une décrue est signalée sur la plupart des cours d'eau dans le sud et le sud-ouest du pays, touchés par des inondations depuis trois semaines. – *(AFP.)*

■ **IRAN : quatre hauts fonctionnaires de la mairie de Téhéran** ont été arrêtés et écroués pour *« corruption »* dans le cadre de leur fonction, a rapporté, lundi 28 juillet, le quotidien iranien *Kayhan.* Le journal avait déjà annoncé l'arrestation, dimanche 27 juillet, de plusieurs autres responsables municipaux de la capitale.– *(AFP.)*

Sous la pression des marchés financiers la Thaïlande a fini par appeler le FMI à l'aide

Le baht regagnait mardi 29 juillet plus de 4 % face au dollar

La crise monétaire qui, depuis un mois, frappe toute l'Asie du Sud-Est pourrait arriver à son terme. La Thaïlande, l'épicentre des turbulences financières, a fini par demander l'aide du Fonds monétaire international (FMI), qui devrait lui garantir un prêt de 20 milliards de dollars sur un ou deux ans pour lui permettre de se refinancer. La spéculation contre les devises des « nouveaux dragons » d'Asie du Sud-Est a cessé mardi 29 juillet.

AFIN de sortir d'une crise monétaire devenue régionale depuis l'annonce, le 2 juillet, par le gouvernement thaïlandais de la dévaluation de sa devise, le baht, Bangkok a décidé lundi 28 juillet de faire appel à l'aide du FMI (Fonds monétaire international). En contrepartie d'un plan de rigueur, le FMI pourrait garantir un prêt d'environ 20 milliards de dollars pour un ou deux ans à la Thaïlande, dont moins de 5 milliards seraient directement apportés par l'institution financière internationale. Hiroshi Mitsuzuka, le ministre japonais des finances, a indiqué, mardi 29 juillet, que le Japon pourrait accorder une aide financière à la Thaïlande si celle-ci parvenait à un accord avec le FMI.

« La ligne de crédit du FMI permettra de lancer des mesures pour stabiliser le baht et faire revenir des capitaux. Elle permettra aussi de renflouer les réserves de changes », a affirmé lundi, lors d'une conférence de presse, Thanong Bidaya, le ministre thaïlandais des finances. Les négociations avec le FMI devraient aboutir d'ici une semaine, et un plan de redressement économique sera présenté le 5 août.

Le gouvernement thaïlandais, issu d'une coalition parlementaire multipartite, a tenté jusqu'au bout de se passer du FMI afin d'éviter l'application d'un plan de rigueur budgétaire. Mais la pression des marchés financiers est devenue trop forte. Le gouverneur de la Banque centrale de Thailande, Rerngchai Marakanond, a d'ailleurs annoncé sa démission lundi. *« Seule une initiative du FMI ou des Etats-Unis peut avoir le poids suffisant pour rétablir la confiance »*, explique Carlos d'Aurignac, du Crédit agricole Indosuez à Londres.

Reprise de la Bourse de Bangkok

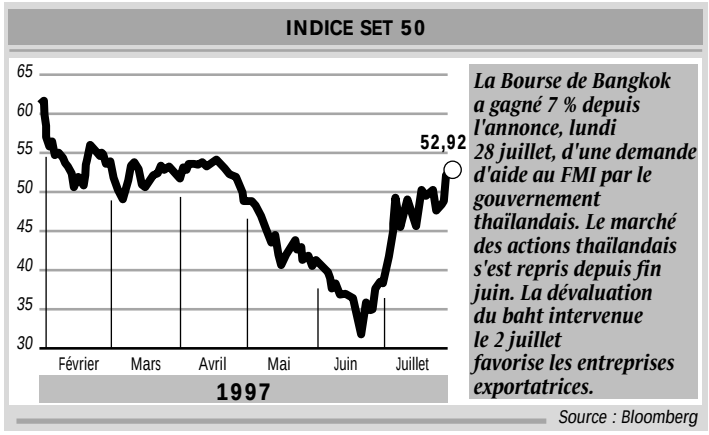

Source : Bloomberg

Selon le quotidien *Bangkok Post* du 29 juillet, la Banque centrale thaïlandaise avait engagé depuis juin plus de la moitié de ses réserves en devises – tombées de 33 à 16 milliards de dollars – pour défendre sa monnaie. Cela n'avait pas empêché le baht de perdre jusqu'à 25 % de sa valeur face au dollar depuis le début du mois. Après l'annonce des négociations entre le gouvernement thaïlandais et les responsables du FMI, l'ensemble des devises des pays de la région remontait face au dollar. Le baht a repris mardi jusqu'à 4,6 % (à 30,55) pour un billet vert.

La crise thaïlandaise s'était transformée depuis plusieurs semaines en une vague de défiance généralisée des investisseurs internationaux à l'encontre des « nouveaux dragons » comme les Philippines, la Malaisie et l'Indonésie. Les Philippines ont cédé le 11 juillet, face à la pression des marchés, et laissé flotter leur monnaie liée auparavant, comme le baht thaïlandais, à un ensemble de devises dans lequel le dollar était prédominant. Sans l'annoncer officiellement, la Malaisie et l'Indonésie avaient laissé également filer leurs monnaies. La contagion a même gagné Singapour et Hongkong, les économies les plus fortes de la région, dont les autorités monétaires ont dû prendre des mesures pour défendre leurs devises.

Cette crise reflète des doutes grandissants sur la pérennité du développement économique ultrarapide de l'Asie du Sud-Est. Le ralentissement de la croissance depuis plusieurs mois, lié à la fois à la hausse du dollar et à la mise en place de politiques monétaires et budgétaires restrictives pour éviter la surchauffe, révèle des déséquilibres structurels dans bon nombre de pays de la région. La Thaïlande en est l'exemple le plus frappant : victime à la fois d'un déficit croissant de sa balance des paiements courants, d'une baisse sensible de ses exportations et d'une grave crise immobilière et bancaire. En laissant filer sa devise, Bangkok cherchait à se redonner un peu d'oxygène pour favoriser ses exportations et abaisser des taux d'intérêt trop élevés.

Mais la Thaïlande a pris le risque de faire fuir encore plus vite les capitaux. Les établissements financiers internationaux refusent, depuis plusieurs jours, d'accorder des prêts en raison des problèmes de changes et de solvabilité des institutions financières thaïlandaises, qui, selon des estimations, cumulent 1 000 milliards de bahts de créances douteuses. *« Si le gouvernement conclut rapidement un accord avec le FMI, la pression diminuera et la confiance reviendra »,* a déclaré à l'AFP un analyste de Poonpipat Finance, Nonthawat Choysong.

Le plan de sauvetage devrait être assez différent de celui de 50 milliards de dollars mis en place, il y a un peu plus de deux ans, pour sauver le Mexique de la banqueroute. Si la Thaïlande doit environ 40 milliards de dollars au monde extérieur – un montant du même ordre que le Mexique en 1995 – cette dette vient essentiellement du secteur privé et surtout financier. Le FMI devrait donc donner avant tout à Bangkok les moyens de gérer sans trop de casse la fermeture de nombreux établissements bancaires. *« La Thaïlande connaît une croissance plus forte que le Mexique et n'aura sans doute pas besoin d'un plan d'ajustement, douloureux socialement, comme cela a été le cas au Mexique »,* avait indiqué le 21 juillet Stanley Fischer, directeur général adjoint du FMI.

Eric Leser
(avec l'agence Bloomberg)

La France devrait fermer ses bases en Centrafrique

Le ministre de la défense, Alain Richard, entreprend une tournée d'explications sur l'allègement du dispositif militaire français

AU RYTHME d'une journée par pays, le ministre français de la défense, Alain Richard, devait se rendre mardi 29 juillet au Gabon, le jour suivant au Tchad, et jeudi en Centrafrique, pour étudier sur place les conditions dans lesquelles la France va procéder à un réaménagement de son dispositif militaire en Afrique (*Le Monde* daté 20-21 juillet). A ce jour, aucune décision définitive n'a été arrêtée dans l'attente d'une concertation entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, mais il semble bien que la France fermera ses bases enCentrafrique.

Préparé par les états-majors, le projet d'allègement du dispositif militaire français en Afrique consiste à réduire de 40 % environ sur trois ans les effectifs présents en permanence dans six Etats. Cette baisse sera obtenue par la diminution des soutiens et de l'environnement logistiques des forces, afin de laisser sur le terrain un maximum de détachements interarmées opérationnels chargés de sécuriser les installations qui pourraient accueillir des renforts.

Sur place, les équipements seront stockés et protégés. Des unités dites « tournantes » viendront de France. Elle seront vouées à se relayer tous les quatre mois pour s'entraîner, le cas échéant, avec les armées locales et pour se familiariser aux conditions de vie. Afin de tenir compte de cette nouvelle situation, Paris a prévu de réviser ultérieurement les accords de défense conclus dans les années 60 à 80 avec huit Etats africains, ainsi que les accords de coopération ou d'assistance militaire technique signés avec vingt-trois autres pays.

Les options présentées par les états-majors à l'approbation du gouvernement ne remettent pas en cause les situations établies avec la Côte-d'Ivoire, le Sénégal et la République de Djibouti. En revanche, le Gabon, le Tchad et le Centrafrique font l'objet d'un examen particulier.

DES RAPPORTS ORAGEUX

Il paraît acquis que la base de Libreville, au Gabon, sera maintenue, avec les avantages que représente pour les besoins d'un renforcement conjoncturel l'accès à un aéroport et un port. La France n'entend pas, par ailleurs, compliquer ses relations – déjà passablement difficiles, voire tendues – avec le président gabonais Omar Bongo, à cause des « affaires » liées à l'exploitation de son pétrole par la société Elf-Gabon. De même, la base de N'Djamena, au Tchad, sera conservée. Elle pourrait devenir la plaque tournante du dispositif militaire français en Afrique centrale – Paris considère que le président tchadien, Idriss Déby, a réussi à stabiliser la situation politique dans son pays.

En revanche, les armées françaises devraient abandonner le Centrafrique, où elles déploient aujourd'hui quelque 1 850 hommes. Dans un premier temps, probablement avant la fin de l'année, la base de Bouar sera fermée. Ensuite, la France renoncera progressivement à ses installations de Bangui, qui ont l'inconvénient d'être situées dans le centre-ville, pour s'en tenir provisoirement à une annexe près de l'aéroport international, avant un retrait total et définitif dont la date n'est pas encore fixée.

Sous tous ses gouvernements, la France a entretenu avec le président centrafricain, Ange-Félix Patassé, des rapports orageux où l'incompréhension mutuelle le dispute à la méfiance réciproque. De surcroît, le pays est soumis à d'incessantes mutineries de sa propre armée. C'est ce qui a motivé la mise sur pied d'une mission inter-africaine de stabilisation à Bangui (Misab) à base de troupes du Sénégal, du Tchad, du Burkina Faso, du Gabon, du Mali et du Togo, appuyées par une logistique militaire française.

Prototype d'une force interafricaine de paix, que les Français, les Américains et les Britanniques envisagent de soutenir à chaque fois qu'une interposition sera nécessaire en Afrique, la Misab constitue, du seul fait de son déploiement à Bangui, l'élément politique qui retient aujourd'hui la France de se retirer sans délai du Centrafrique.

Jacques Isnard

Pierre Mauroy : « Ne pas soutenir des politiques exécrables »

Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, a estimé lundi 28 juillet à Libreville que la France n'avait pas à *« soutenir des politiques exécrables qui ne respectent pas la démocratie »* en Afrique. Interrogé sur les accords de défense, M. Mauroy, invité par le Parti gabonais du progrès (PGP, opposition) pour un séminaire d'élus locaux, a estimé que *« la gauche qui est arrivée au pouvoir en France aura à revoir un certain nombre de choses et dans un certain nombre de domaines elle aura une politique différente de celle de la droite. Je vous donne,* a-t-il précisé, *la position idéale du dirigeant socialiste français que je suis ».* Sur la coopération, M. Mauroy a ajouté que la France *« est liée par une histoire partagée avec un certain nombre de pays. Lorsque l'on demande sa protection, il est normal qu'elle apporte sa contribution. Le gouvernement de gauche est soumis à la nécessité de revoir et d'adapter la politique ancienne et traditionnelle de la France ». – (AFP.)*

Des images de Pol Pot, au nord du Cambodge, ont été diffusées aux Etats-Unis

LA CHAÎNE de télévision américaine ABC a diffusé, lundi 28 juillet, en exclusivité mondiale, les premières images depuis dix-huit ans d'un vieil homme présenté comme le chef historique des Khmers rouges, Pol Pot, prises vendredi 25 juillet lors de son procès dans le nord du Cambodge par le journaliste américain Nate Thayer. Les cheveux blancs, les traits tirés, vêtu d'une chemisette gris clair, d'un pantalon de coton noir et de simples sandales, Pol Pot, l'écharpe khmère au cou, comparaît seul sous un vaste préau, dans le fief khmer rouge d'Anlong Veng, en pleine jungle.

Devant lui, plusieurs centaines de personnes, villageois et militaires mêlés, assistent au procès conduit par ses anciens partisans qui haranguent la foule devant un micro et dénoncent la *« torture »* et la *« corruption »* pratiquées par le chef khmer rouge. De temps en temps, les spectateurs, hommes d'un côté, femmes et enfants de l'autre, scandent *« Ecrasez, écrasez Pol Pot et sa clique ! »* et applaudissent selon une mise en scène qui évoque les procès publics de la « révolution culturelle » chinoise. Un éventail à la main, Pol Pot est assis sur une simple chaise en bois contre un poteau. *« L'angoisse se lisait sur son visage, il était au bord des larmes »*, raconte Nate Thayer.

Le chef historique du mouvement d'obédience maoïste a été condamné à la prison à vie, avait annoncé samedi la radio clandestine de la guérilla. Il a été reconnu coupable du meurtre de l'ancien « ministre de la défense » khmer rouge, Son Sen, d'avoir détruit *« la réconciliation nationale »* et d'avoir volé de l'argent du parti. Trois de ses commandants comparaissaient à ses côtés. Selon Nate Thayer, *« il y a eu un débat avant le procès au sein des dirigeants khmers rouges pour savoir s'il fallait le tuer, lui supprimer tous les soins médicaux ou lui donner des soins et lui permettre de vivre ses derniers jours assigné à résidence ».*

Journaliste de la *Far Eastern Economic Review* – hebdomadaire basé à Hongkong –, Nate Thayer entretient des rapports professionnels privilégiés avec les Khmers rouges datant de l'époque où il couvrait pour l'agence Associated Press la résistance antivietnamienne à la frontière khméro-thaïlandaise. La semaine dernière, il a été *« invité »* à assister au procès en compagnie du cameraman David McCage, qui travaille pour la télévision Asiaworks, de Bangkok. Outre les scènes du procès, le reportage des deux journalistes – d'une bonne qualité technique – montre des images d'un Pol Pot très affaibli, se déplaçant courbé sur une canne et soutenu par des hommes en uniforme. – *(AFP, Reuter.)*

Sihanouk refuse d'avaliser la nomination d'Ung Huot

La situation politique demeure confuse au Cambodge trois semaines après le coup de force de Hun Sen, qui a écarté du pouvoir le « premier » premier ministre Ranariddh. Le roi Sihanouk aurait refusé d'avaliser la nomination du chef de la diplomatie cambodgienne Ung Huot au poste de « premier » premier ministre en remplacement de son fils évincé, selon un groupe de royalistes qui a rencontré le monarque, lundi 28 juillet, à Pékin. Le titre de « premier » premier ministre revient au prince Ranariddh tant que celui-ci n'a pas été formellement condamné *« par un tribunal khmer indépendant »,* a déclaré le monarque, selon le compte-rendu de la rencontre publié en français.

Le processus de paix est toujours bloqué par Israël

CINQ MOIS APRÈS le blocage du processus de paix israélo-palestinien consécutif au lancement de la colonie juive de Har Homa, dans la partie orientale de Jérusalem, les deux parties ont tenté, lundi 28 juillet, de relancer leurs négociations. A la veille d'une visite en Jordanie, mardi 29 juillet, où il devait s'entretenir avec le roi Hussein, le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, a rencontré le ministre palestinien de la coopération, Nabil Chaath. M. Lévy a assuré que des commissions de négociation allaient se réunir prochainement.

Neuf commissions mixtes ont été mises en place au début de l'année pour étudier les dispositions en suspens prévues par les accords d'autonomie, et dont les travaux sont actuellement au point mort. Elles doivent débattre notamment de la mise en service d'un aéroport palestinien dans la bande de Gaza, de la construction d'un port à Gaza, de la libération de prisonniers palestiniens détenus par Israël et de la possibilité, pour les Palestiniens, de se déplacer entre la Cisjordanie et Gaza. Ces projets sont bloqués par Israël.

« Nous devons restaurer le processus de paix entre nous, sur la base de la nécessaire confiance mutuelle », a assuré M. Lévy. Son interlocuteur palestinien a cependant fait remarquer que *« les raisons qui sont à l'origine du blocage sont toujours là ».*

M. Chaath s'est cependant déclaré satisfait de la promesse du gouvernement israélien d'empêcher *« pour le moment »* la mise en chantier d'une autre colonie, que la mairie de Jérusalem a autorisée au beau milieu du quartier palestinien de Ras el-Amoud. Auparavant, M. Chaath s'était entretenu avec l'émissaire européen pour le Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos, qui a préparé la réunion. Compte tenu des positions, jugées inamicales, adoptées par les membres de l'Union européenne, qui ont notamment voté en faveur de la dernière résolution des Nations unies contestant leur politique de colonisation, les Israéliens ont tenu à ce que M. Moratinos ne participe pas à la réunion elle-même, alors que les Palestiniens le souhaitaient.

Les Palestiniens conditionnent la reprise du processus de paix à l'arrêt de la colonisation, car ils estiment qu'elle préjuge des résultats des négociations, qui devront définir le statut final des territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967.

Le blocage du dialogue isaélo-arabe est, pour l'instant, total. L'adoption récente, à la Knesset, d'un projet de loi qui rendrait pratiquement impossible toute concession territoriale sur le Golan, conquis par Israël, rend encore plus illusoire la relance prochaine des discussions avec la Syrie. Parallèlement, l'économie israélienne pâtit de ces impasses diplomatiques et des tensions quotidiennes dans les territoires. Le chômage a ainsi amorcé depuis le début de l'année une hausse, portée à 7,7 % (contre 7,1 % en janvier) par les dernières statistiques. – *(AFP, Reuter.)*

L'austère patron des « humanitaires » en Somalie

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Familier de l'Afrique depuis une vingtaine d'années, Sigurd Illing, un austère Bavarois de cinquante-six ans, est depuis 1993 l'envoyé spécial de l'Union européenne pour la Somalie. Après la coûteuse intervention des Nations unies de 1993-1995, il été l'artisan de la coordination des organisations humanitaires réunies au sein de Somalia aid coordination body (SACB), un organisme d'aide à la Somalie. Dès sa création, la SACB a adopté un code de bonne conduite dans le but de parler d'une seule voix face à des chefs somaliens toujours prompts à jouer des divergences, voire des rivalités, entre « humanitaires ».

Pour impliquer davantage les Somaliens dans le redressement de leur pays, la SACB, qu'il préside, a aussi défini une liste des conditions à remplir par les autorités locales somaliennes – notamment, assurer la sécurité du territoire et mettre en place une administration – pour bénéficier du soutien à la réhabilitation (l'aide d'urgence n'étant pas concernée).

Peu enclin aux compromissions, Sigurd Illing – aujourd'hui sur le départ – a déjà été déclaré *persona non grata* par des chefs de guerre furieux de ne pouvoir le faire entrer dans leur jeu. Feu le général Aïdid l'avait banni pour avoir refusé de reconnaître sa qualité de président (auto-proclamé) de Somalie. Par ailleurs, il y a souvent des périodes de froid entre le représentant européen et le gouvernement du Somaliland, irrité de n'être toujours pas reconnu par les Nations unies.

A ceux qui le disent trop rigide, il répond qu'il veut éviter que ses interlocuteurs *« n'interprètent une attitude flexible comme de la faiblesse ».* Attaché à la ligne de conduite qu'il s'est fixée, il est toutefois respecté de ceux qui *« apprécient la valeur de sa parole ». « Nous avons prouvé que la Somalie n'était pas une cause perdue, comme beaucoup l'ont pensé à la fin de l'opération des Nations unies,* affirme le représentant de Bruxelles. *Mais, paradoxalement, du fait même que nous avons su éviter une autre crise majeure en Somalie, nous n'intéressons plus beaucoup les donateurs. »*

Ces critiques à l'encontre des bailleurs de fonds ne l'empêchent pas d'avoir à l'égard des Somaliens une approche réaliste. *« Il fallait montrer à nos interlocuteurs, habitués pendant des décennies à recevoir l'aide comme un dû, que nous n'étions pas prêts à intervenir à n'importe quel prix »,* dit encore M. Illing pour expliquer les conditions posées par la SACB. Par l'intermédiaire des projets qu'elle finance, l'Union européenne intervient aujourd'hui dans les deux tiers des régions de Somalie jugées suffisamment stables. Ce qui représente un progrès, certes lent, mais remarquable par rapport à l'anarchie des années passées.

Jean Hélène

EUREKO

EUREKO est le 7ème groupe d'assurances européen.

Fondé en 1992 avec l'objectif de constituer un groupe d'assurances fortement implanté dans tous les pays européens, EUREKO regroupe aujourd'hui six compagnies parmi les leaders sur leurs marchés respectifs : Allemagne, Benelux, Danemark, Grande Bretagne, Portugal, Suède.

EUREKO a l'ambition de poursuivre sa stratégie en s'alliant à un partenaire français auquel sera offert l'opportunité de :

- maintenir sa marque, sa culture et son autonomie au sein d'un puissant groupe européen ;
- renforcer sa présence internationale pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle ;
- se développer et accroître sa compétitivité grâce aux synergies financières et commerciales rendues possibles par l'Union Économique et Monétaire dans les domaines de la gestion d'actifs, des risques industriels et de la réassurance ;
- préserver l'intégrité et les intérêts de son personnel et de ses réseaux.

FRANCOM PARIS

Eureko B.V. - Entrada 111 - 1096 EA Amsterdam - Pays Bas
Telephone : 00 31 20 6607654 - Fax : 00 31 20 6001381

CONJONCTURE **L'appréciation continue de la monnaie américaine et la baisse des taux d'intérêt créent un environnement exceptionnellement favorable pour l'économie française. ● LE DOLLAR, qui s'est apprécié de plus de 20 % depuis la mi-novembre 1996, contribue à stimuler les exportations françaises. L'Insee estime qu'une hausse de 10 % du billet vert « fouette » la croissance de la France, à hauteur de 0,4 point de la richesse nationale, la première année. ● LA CONSOMMATION des ménages en produits manufacturés demeure cependant heurtée. Selon l'Institut, elle a baissé de 2,9 % au cours du mois de juin. De son côté, l'investissement des entreprises ne donne pas encore de signes de reprise. ● LA DEMANDE INTÉRIEURE reste donc la priorité du gouvernement, qui pourrait, cependant, profiter d'une embellie économique sans précédent depuis les années fastes de 1988 et 1989.**

Lionel Jospin bénéficie d'un environnement monétaire favorable

Une accélération de la croissance économique commence à être envisagée, la hausse du dollar et de la livre stimulant les exportations françaises. Mais les investissements des entreprises et la consommation des ménages restent faibles

L'ÉCONOMIE française est-elle en train de vivre un retournement de conjoncture, un peu identique à celui – spectaculaire – qu'elle a connu en 1987, à l'époque du « contre-choc » pétrolier ? Si l'on s'en tient aux derniers indicateurs de croissance connus, la question est à l'évidence prématurée. En 1996, la croissance a été faible, le produit intérieur brut (PIB) ne progressant que de 1,5 %. Pour les deux derniers trimestres dont les résultats sont disponibles, la tendance est encore plus préoccupante : le PIB n'a augmenté que de 0,2 % au quatrième trimestre de 1996 et, à nouveau de 0,2 % au premier trimestre de 1997.

Pourtant, plusieurs indicateurs récents laissent à penser que la conjoncture est peut-être arrivée, en ce début d'été, à un point de bascule. Après la croissance molle, la reprise serait-elle en passe de s'enclencher ?

● **L'appréciation du dollar et la baisse des taux d'intérêt**. Si les conjoncturistes français sont confiants, c'est que l'environnement économique est devenu exceptionnellement favorable du fait de la baisse continue des taux d'intérêt et de l'appréciation du dollar.

Les taux d'intérêt à dix ans sont ainsi tombés de 6,60 % début 1996 à 5,48 % maintenant. Dans le même temps, les taux à trois mois ont chuté de 5,70 % à 3,30 %. Quant au dollar, il n'a cessé de s'apprécier depuis la mi-novembre 1996 : il est passé de près de 5,1O francs à près de 6,20 francs, soit une hausse de plus de 20 % en près de huit mois.

Dans le cas de la baisse des taux d'intérêt, les conjoncturistes peinent, certes, à quantifier l'effet sur la consommation des ménages ou sur l'investissement des entreprises, mêmes s'ils savent évidemment qu'il est fortement favorable. Pour les variations de changes, la mesure est plus simple : dans une récente note de conjoncture (*Le Monde* du 26 mars), l'Insee estimait qu'une appréciation de 10 % du dollar entraînait pour la France une majoration de la croissance de l'ordre de 0,4 point de PIB la première année et de 0,6 point la deuxième année.

Les spectaculaires mouvements de changes, conjugués à la baisse des taux, placent donc l'économie française dans une situation qui n'avait jamais été aussi favorable depuis le début de la décennie. Ils contribuent à doper encore un peu plus la demande étrangère adressée à la France, dont les produits deviennent plus compétitifs. Avec des excédents sans précédent de 15,6 milliards de francs en avril et de 16,4 milliards en mai, le commerce extérieur constitue le principal moteur de la croissance française. Dans la foulée, la situation de l'industrie, qui doit répondre à une demande étrangère dynamique, se redresse. Dans sa dernière enquête mensuelle (*Le Monde* du 29 juillet), l'Insee souligne que *« l'activité devrait progresser à un rythme élevé dans les mois à venir »*.

Un environnement extérieur exceptionnellement favorable

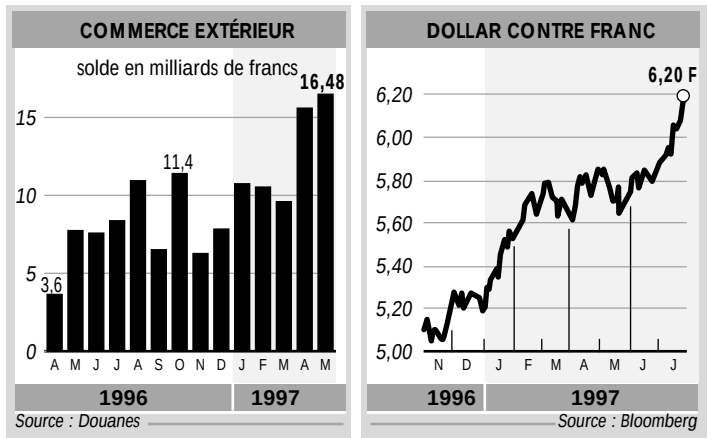

La baisse des taux et l'appréciation du dollar contribuent aussi à accroître spectaculairement la profitabilité des entreprises dont la capacité de financement était négative de 149,2 milliards de francs en 1990 et positive de 134,7 milliards de francs en 1996 (*Le Monde* du 20 juillet).

Il n'est donc pas excessif de dire que l'environnement économique n'a jamais été aussi favorable depuis dix ans. Comme en 1987, à l'époque du « contre-choc », la conjoncture fait sentir un parfum de reprise. C'est la raison pour laquelle l'Insee estime que la croissance devrait dépasser 3 % en rythme annualisé au cours du second semestre de 1997.

● **Les aléas de la prévision.** Cette estimation doit cependant être maniée avec prudence parce que plusieurs aléas peuvent contrarier ce scénario. D'abord, l'accélération de la croissance française repose, pour l'heure, sur la demande étrangère : selon l'Insee, les exportations devraient progresser de 7 % en 1997, après 4,8 % en 1996. En contrepartie, la demande intérieure reste très faible, pour ne pas dire atone : elle ne devrait progresser, selon l'Institut, que de 1,4 % en 1997, après 0,9 % en 1996.

Pour que la reprise se confirme, il importe donc que cette demande intérieure – que le gouvernement entend favoriser – prenne progressivement le relai de la demande étrangère. Or, dans l'immédiat, c'est loin d'être acquis. D'abord, la consommation des ménages suit encore une évolution heurtée, notamment dans le cas des produits manufacturés. En hausse de 0,6 % au premier trimestre, elle a diminué de 0,5 % au deuxième, selon les statistiques publiées mardi 29 juillet par l'Insee. Pour le seul mois de juin, la baisse a même atteint 2,9 %.

Dans le cas de l'investissement des entreprises, la tendance n'est guère meilleure : la hausse devrait être limitée à 1,6 % en 1997. De tous les indicateurs économiques récents, c'est le plus inquiétant. Alors que tous les conjoncturistes pronostiquent depuis longtemps un redémarrage des dépenses d'équipement, celles-ci tardent à se concrétiser.

D'autres aléas sont également pris en comptes par les conjoncturistes, comme les effets dévastateurs d'une éventuelle correction boursière à Wall Street, d'une surchauffe excessive de l'économie britannique, ou encore de tensions sur les changes, à l'approche des échéances décisives prévues par le traité de Maastricht (lire ci-contre). Mais à ces bémols près – qui sont évidemment loin d'être secondaires – le petit microcosme des économistes français est en effervescence : l'optimisme est de retour.

L. M.

Le nouveau gouvernement a plus de chance que celui d'Alain Juppé

LE PREMIER MINISTRE n'a pas, jusqu'à présent, à se plaindre de l'attitude des opérateurs des marchés financiers internationaux. Ceux qui fixent, à travers le monde, les cours des devises et le niveau des taux d'intérêt sont pour lui de solides alliés et favorisent la réussite de sa politique économique. Depuis que Lionel Jospin s'est installé à l'Hôtel Matignon, non seulement les investisseurs internationaux n'ont à aucun moment manifesté le moindre de signe de défiance à son égard ni cherché à provoquer une crise monétaire, mais ils lui offrent de surcroît un environnement monétaire exceptionnellement favorable.

Son prédécesseur n'avait pas eu cette chance. Alain Juppé était arrivé en pleine tempête monétaire internationale. Le dollar était tombé, au printemps 1995, à ses plus bas niveaux historiques face aux devises européennes (1,3450 mark et 4,80 francs) et face à la monnaie japonaise (79,75 yens). Le plongeon du billet vert, qui avait eu des effets catastrophiques pour les économies européennes en phase de reprise, avait aussi provoqué d'importants remous sur le marché des devises européennes. La lire italienne s'était effondrée, tandis que le franc avait fait l'objet d'attaques face au deutschemark. Pour défendre la devise française, la Banque de France avait relevé ses taux directeurs et elle avait maintenu en place, durant de longs mois, ce dispositif de crise. Les taux d'intérêt français étaient montés jusqu'à 8 %, soit 3 % au-dessus des rendements allemands de même échéance. Enfin M. Juppé avait eu à subir les conséquences du krach obligataire de 1994, qui avait hissé les taux à long terme à des niveaux très élevés (8 %).

RÉDUCTION DES TAUX DIRECTEURS

M. Jospin bénéficie d'une météorologie monétaire plus clémente. Depuis deux ans, la situation sur les taux d'intérêt s'est normalisée. Grâce à l'appréciation du franc vis-à-vis du mark, la Banque de France a pu réduire, dans des proportions considérables, ses taux directeurs. Les appels d'offres se situent actuellement à 3,10 %, leur plus bas niveau depuis vingt-cinq ans, et ils sont revenus pratiquement à la même hauteur qu'en Allemagne (les prises en pension de la Bundesbank s'effectuent à 3 %). Les taux d'intérêt à long terme ont également fortement reflué et s'établissent à un niveau exceptionnellement bas (5,48 % à dix ans). Derrière le Japon et la Suisse, la France possède aujourd'hui les rendements obligataires les plus bas du monde, ce qui offre aux ménages français qui veulent acquérir un logement ou aux entreprises qui souhaitent investir, des conditions de financement particulièrement avantageuses.

La Bourse de Paris, enfin, après plusieurs années de stagnation, progresse fortement depuis un an, soutenue par l'euphorie boursière mondiale. L'indice CAC 40 a gagné 50 % depuis le mois de juillet 1996. Cette progression a pour effet d'augmenter la puissance financière des entreprises mais aussi d'augmenter la richesse des ménages qui possèdent des actions, ce qui peut présenter, comme aux Etats-Unis, des conséquences positives sur la consommation intérieure.

La situation sur le marché des changes est également très favorable. Les monnaies des pays concurrents se sont vivement redressées, depuis deux ans, vis-à-vis du franc, ce qui a permis à l'économie française d'améliorer fortement sa compétitivité. Depuis le printemps 1995, la lire italienne a regagné 20 % de sa valeur. Au cours des seuls neuf derniers mois, la livre sterling s'est appréciée de 30 % et le dollar de 25 %.

SOURCE POTENTIELLE D'INSTABILITÉ

Selon les experts de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), cette évolution favorable devrait continuer au cours des prochains mois. *« La dépréciation du franc se poursuivrait »* jusqu'à la fin de l'année 1998. Le dollar gagnerait encore 7 % l'année prochaine et la livre sterling s'adjugerait 2 % supplémentaires. D'autres experts préfèrent miser sur une stabilisation des devises à des niveaux proches de leurs cours actuels. Selon les spécialistes du courtier américain Merrill Lynch, le billet vert s'établirait à 6,05 francs à la fin de l'année. La situation se dégraderait en revanche légèrement, selon les analystes de Paribas, sur le front des taux d'intérêt. Les rendements à dix ans remonteraient à 6,4 % fin 1997 tandis que les taux à trois mois se tendraient à 3,6 %.

Le principal risque monétaire, pour M. Jospin, semble aujourd'hui résider dans un brusque renversement de tendance du dollar. L'autre menace est liée à la construction monétaire européenne. Si les marchés financiers parient aujourd'hui sur le lancement de l'euro à la date prévue, ils pourraient faire montre de nervosité au fur et à mesure qu'on approchera du 1er janvier 1999. Les zones d'ombre qui continuent aujourd'hui encore à entourer le fonctionnement de la future Union monétaire sont autant de facteurs d'instabilité potentielle.

Pierre-Antoine Delhommais

SOCIETA' ITALIANA PER AZIONI PER IL TRAFORO DEL MONTE BIANCO
GRUPPO AUTOSTRADE

ANNONCE DE PUBLICATION DE L'AVIS DE CONCOURS

- La Société Italienne pour le Tunnel du Mont Blanc lance un concours d'idées pour le projet d'adaptation de la SS 26 dir, pour raccorder l'autoroute Aoste - Mont Blanc et la plate-forme du tunnel. L'objectif est celui d'atteindre un haut standard de qualité architecturale et fonctionnelle de l'ouvrage routier, de requalifier et de protéger l'environnement, avec une attention particulière au paysage et à l'agglomérat urbain.
- La participation est ouverte aux architectes et aux ingénieurs inscrits aux Ordres professionnels et/ou équivalents des pays d'appartenance ainsi qu'associés ou réunis en groupe et/ou sociétés d'ingénieurs. Les concurrents pourront se servir de conseillers ou de collaborateurs, même qui ne seraient pas inscrits à l'Ordre.
- Pour l'inscription et pour avoir droit à l'envoi du matériel documentaire prédisposé, les concurrents devront verser Lit. italiennes 300.000.
  La demande d'inscription devra être présentée sur papier simple d'ici le 30 Août 1997 à la Société à **via Salaria 243, 00199 Roma - Italia (tél. + 39 6 84463213, fax + 39 6 84463220)**.
- Les ouvrages devront parvenir, sous peine d'exclusion à la société, d'ici le 30.11.1997 avant 12 h 00.
- La Commission chargée de juger communiquera sa décision finale dans les 60 jours qui suivent la délivrance des ouvrages.
- Le Concours se terminera par un classement de mérite et par l'attribution des prix suivants: 1er: 100 millions de Lit. italiennes; 2éme: 50 millions de Lit. italiennes; 3éme: 25 millions de Lit. italiennes; et cinq remboursements de 5 millions de Lit. italiennes chacun.
- La Société acquiert la propriété des projets qui ont reçu un prix au concours, celle-ci pourra, sans contestation possible, confier la rédaction du projet préliminaire aux auteurs à un tiers, éventuellement associé au gagnant. Les auteurs des projets qui auront gagné un prix ne pourront réclamer rien d'autre.
- L'avis de concours complet a été publié sur le Supplément n. 130 du Journal Officiel de la CEE en date du 9 juillet 1997 et sur le Supplément n. 53 du Journal Officiel de la République Italienne en date du 8 juillet 1997.

SOCIETA' ITALIANA PER AZIONI
PER IL TRAFORO DEL MONTE BIANCO
L'Administrateur délégué
Dott. Francesco COLOMBO

Un scénario strictement contraire à celui de 1981

ANALYSE

Le commerce extérieur est florissant et une reprise de l'activité se profile

C'EST PEU DIRE que 1997 ne ressemble guère à 1981. Si, politiquement, les premiers pas du gouvernement de Lionel Jospin n'ont aucune ressemblance avec ceux de Pierre Mauroy, la différence est encore plus grande dans le domaine économique. Au regard de la conjoncture des deux époques, on peut même dresser un constat paradoxal : le scénario économique d'aujourd'hui est strictement à l'opposé de celui d'hier.

La première différence a trait à la contrainte extérieure. En 1981, elle se fait lourdement sentir. Déficitaire de 62 milliards de francs en 1980, puis de 59 milliards en 1981, le commerce extérieur n'offre aucune marge de manœuvre au gouvernement. Il l'apprend d'ailleurs très vite à ses dépens, puisque, relançant la consommation intérieure, il stimule aussitôt les importations et creuse le déficit commercial à 93 milliards de francs en 1982. Ce qui le contraint à négocier précipitamment le virage de la rigueur.

Or, en 1997, la situation est exactement opposée. Avec un excédent historique de près de 120 milliards de francs, le commerce extérieur n'est plus une contrainte, mais constitue, en fait, le seul vrai moteur de la croissance interne. Et, en tout cas, le gouvernement peut afficher son ambition de relancer prudemment la consommation intérieure sans craindre de renouer avec les déficits extérieurs.

La deuxième différence a trait à la situation des finances publiques. Contrairement à une idée répandue, le début des années 80 est, en effet, marqué par une situation qui n'a rien de calamiteuse. En 1980, les déficits publics sont nuls, ou presque. Ensuite, sous le coup des premières mesures du gouvernement de gauche, ils se creusent, passant à près de 2 % du produit intérieur brut en 1981, puis à près de 3 % en 1983. Mais, avec le recul, il faut admettre que cette augmentation n'a rien de spectaculaire. Même si, dans les premiers mois, les socialistes conduisent une politique d'inspiration franchement keynésienne de relance par le budget, ils respectent avant la lettre le fameux critère des 3 % de déficit, qui sera ultérieurement édicté par le traité de Maastricht.

A l'époque, si marge de manœuvre il y a, elle est donc d'abord budgétaire. Or, en 1997, la situation, là encore, n'a rien de commun. Avec des déficits publics qui atteignaient encore 4,2 % du PIB en 1996, cette marge de manœuvre n'existe plus. La politique budgétaire est même, à l'inverse, totalement sous contrainte.

La troisième différence porte sur la situation des entreprises. En 1981, elle est totalement dégradée. Avec un partage de la valeur ajoutée qui se fait à hauteur de 68,7 % pour les salaires et de 25,8 % pour les profits, elles se trouvent placées dans un état de sous-compétitivité, qui contraint le gouvernement à un douloureux réajustement. C'est alors qu'est mise en œuvre la fameuse « politique de l'offre », assise sur la désindexation des salaires sur les prix, destinée à restaurer la compétitivité des entreprises.

CHANCE INESPÉRÉE

En 1997, ce schéma est lui aussi inversé. Avec un partage de la valeur ajoutée qui avantage exagérément les profits (31,5 % à la fin 1996) et qui pénalise donc les salaires (60,3 %), la consommation s'essouffle et le gouvernement a de bons arguments à faire valoir pour défendre une « politique de la demande » apte à relancer l'activité.

Enfin, il y a peut-être une quatrième différence : la conjoncture pourrait aider Lionel Jospin, alors qu'elle a joué en la défaveur de Pierre Mauroy. En 1981, tous les conjoncturistes pronostiquaient une forte croissance économique et les socialistes pouvaient penser que le choc de leur politique de relance serait compensé par les effets de la reprise mondiale. Mais, en fait, il n'en a rien été. Sous le coup des effets différés du second choc pétrolier, la conjoncture s'est totalement retournée et la croissance des pays de l'OCDE a reculé de 0,5 % en 1982. La relance est donc intervenue au pire moment – à contre-temps –, creusant du même coup les déficits extérieurs.

Or, en ce milieu d'année 1997, comment s'annonce l'activité ? Si le pronostic doit être formulé avec prudence, il indique, néanmoins, que l'environnement économique devrait être autrement plus favorable que celui qui a prévalu depuis le début de la décennie. Alors que la croissance semblait condamnée à ne pas progresser de plus de 1,2 % l'an depuis le début des années 90, pour la première fois les conjoncturistes semblent pressentir une véritable reprise.

Si tant est qu'il faille faire une comparaison, la conjoncture qui se profile semble donc beaucoup moins s'apparenter à celle de 1981 qu'à celle des années 1988-1989. Ce serait pour M. Jospin une chance inespérée, mais pas pour autant la fin des controverses économiques. Il suffit de se souvenir des polémiques suscitées par la gestion de Michel Rocard des dividendes de la croissance.

Laurent Mauduit

ARRÊT La cour d'appel de Lyon a rendu, lundi 28 juillet, un arrêt très en retrait par rapport au tribunal correctionnel à l'égard des responsables de l'Eglise de scientologie de Lyon. ● JEAN-JACQUES MAZIER, fondateur et ancien président de cette branche lyonnaise a ainsi été condamné à trois ans de prison avec sursis et 500 000 francs d'amende, contre trois ans d'emprisonnement ferme dont dix-huit mois avec sursis en première instance. Cinq autre responsables ont vu leurs peines réduites. ● SI L'INSTRUCTION a fait apparaître des pratiques frauduleuses, les magistrats n'ont tenu compte que des aspects pénalement répréhensibles du dossier ouvert en 1988, après le suicide d'un des adeptes. Ils ont en revanche suivi la jurisprudence pour estimer que *« l'Eglise de scientologie peut revendiquer le titre de religion ». Lire aussi notre éditorial page 10.*

La justice ne conteste pas à l'Eglise de scientologie le titre de « religion »

La cour d'appel de Lyon a réduit les peines infligées en première instance aux responsables de la branche lyonnaise après le suicide d'un de ses adeptes en 1988. Les magistrats ont condamné des « manœuvres frauduleuses » mais refusé de porter une appréciation sur la doctrine

LYON
de notre envoyé spécial

La quatrième chambre de la cour d'appel de Lyon, présidée par Grégoire Finidori, a condamné, lundi 28 juillet, Jean-Jacques Mazier, fondateur et ancien président de la branche lyonnaise de l'Eglise de scientologie, à trois ans de prison avec sursis, 500 000 francs d'amende et cinq ans d'interdiction des droits civiques, civils et de famille. Confirmant la part de responsabilité de ce responsable scientologue dans le suicide de Patrice Vic, un adepte psychologiquement affaibli qui s'était défenestré en mars 1988, la cour a cependant estimé qu'une peine d'emprisonnement ferme, telle que l'avait prononcée le tribunal de Lyon le 22 novembre 1996 – trois ans dont dix-huit mois avec sursis (*Le Monde* daté 24-25 novembre 1996)–, *« n'apparaissait pas indispensable »*.

Particulièrement moins sévères que les juges de première instance, les magistrats ont également réduit les peines infligées à cinq autres responsables scientologues lyonnais condamnés pour escroquerie ou complicité, les portant au maximum à un an de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende, et ont relaxé neuf autres adeptes, dont sept avaient été condamnés en première instance (le parquet avait fait appel de deux relaxes). Ils ont également jugé irrecevables certaines demandes de dommages-intérêts de parties civiles, dont l'une d'elles avait obtenu en première instance près de 400 000 francs, au motif que la plaignante avait déjà perçu ces sommes par le biais de transactions.

Comme leurs homologues du tribunal, huit mois auparavant, les magistrats de la cour d'appel rappellent tout d'abord que *« la liberté de croyance est un des éléments fondamentaux des libertés publiques françaises exprimé dans* (..) *la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen »*. Délimitant avec soin les contours de leur saisine, ils estiment qu'*« il est vain, dès lors, de s'interroger sur le point de savoir si l'Eglise de scientologie constitue une secte ou une religion, la liberté de croyance étant absolue »*.

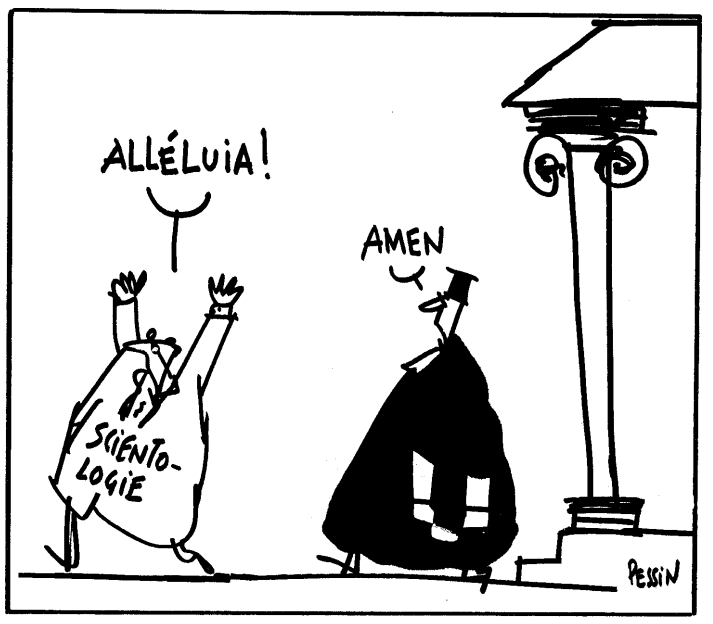

S'ils vont jusqu'à estimer pour leur part, dans le droit-fil d'un arrêt de la cour d'appel de Paris datant de 1980, que *« l'Eglise de scientologie peut revendiquer le titre de religion »* – notamment au regard de *« la foi commune »* manifestée par ses adeptes –, les juges expliquent en substance que l'essentiel, en ce qui les concerne, est que ces activités s'exercent *« dans le cadre des lois existantes »*.

Evitant soigneusement de porter un *« jugement de valeur »* sur la doctrine générale de la scientologie que les magistrats de première instance n'avaient pas hésité à fustiger en stigmatisant ses *« paradis artificiels »*, les magistrats de la cour d'appel s'en sont donc tenus à l'analyse de *« la scientologie telle que pratiquée »* à Lyon. Ils relèvent ainsi essentiellement deux procédés frauduleux caractérisant à leurs yeux l'escroquerie dans le dossier lyonnais : la publication de petites annonces ambiguës aux allures de fausses offres d'emplois et l'utilisation d'un test de personnalité gratuit *« conçu pour donner des résultats* (...) *de nature à inquiéter le sujet »* et à enclencher *« un processus de versements de sommes de plus en plus importantes pouvant atteindre des centaines de milliers de francs »*.

Collant toujours au plus près des réalités lyonnaises, les magistrats jugent donc que *« les dirigeants du centre de dianétique et de l'Eglise de scientologie de Lyon, par une série de manœuvres frauduleuses, ont fait de leurs Eglises, dont il n'appartient pas à la cour d'apprécier la doctrine, des entreprises de captation de fonds au préjudice des adeptes »*. *« Jean-Jacques Mazier,* disent-ils, *poursuivait des objectifs financiers ou commerciaux »* et, *« même s'il n'est pas démontré qu'il s'est enrichi personnellement, a entretenu une confusion non contestée entre ses comptes personnels et ceux de l'association »*. De plus, concernant le suicide de Patrice Vic, *« il a créé les conditions favorisant le passage à l'acte suicidaire »*, par les pressions qu'il avait exercées *« sur un sujet dont il connaissait l'état de fragilité »* en le poussant à s'endetter.

BÉNÉFICE DU DOUTE

Cependant, se démarquant du jugement de première instance, les magistrats de la cour restreignent l'éventail des responsabilités aux scientologues haut placés dans la hiérarchie des deux associations en cause (Eglise de scientologie et centre de dianétique de Lyon). Conformément à la jurisprudence des années 80 à laquelle la défense s'était longuement référée, la cour accorde à sept prévenus, condamnés en première instance, le bénéfice du doute eu égard à *« leur incontestable sincérité dans leur croyance* [qui] *n'était pas de nature à leur permettre de porter un jugement critique sur les agissements dont ils étaient témoins »*.

Ces prévenus, dont la cour estime qu'ils peuvent *« faire également figure de victimes », « ne constituaient,* selon elle, *que de simples rouages des associations dont ils assuraient le fonctionnement »*. Seuls deux d'entre eux ont néanmoins été condamnés, les magistrats estimant que les faits qui leur étaient reprochés (la vente quasi forcée d'un « électromètre » au prix de 39 000 francs à une mère *« dans un état de particulière faiblesse »*), relevaient de l'extorsion de fonds.

« Si les infractions présentent une incontestable gravité, notamment en ce qui concerne Jean-Jacques Mazier, en raison de l'ampleur de l'entreprise de captation de fonds, souvent mise en œuvre au préjudice de personnes vulnérables, il y a lieu de retenir que les prévenus n'ont aucun antécédent judiciaire et qu'une certaine sincérité a pu pousser plusieurs d'entre eux dans les errements reprochés », estiment, en conclusion, les magistrats de la cour d'appel.

« C'est une victoire pour la scientologie », a commenté, après le prononcé de l'arrêt, Danièle Gounord, porte-parole du mouvement répertorié par la commission d'enquête parlementaire sur les sectes en France. L'ancienne présidente de l'Eglise de scientologie de Paris, qui était poursuivie pour complicité d'escroquerie et dont la relaxe a été confirmée en appel, constate que *« la scientologie se voit en quelque sorte conférer le statut de religion »* et observe, comme l'ensemble des défenseurs des scientologues prévenus, que sur vingt-trois personnes initialement poursuivies, seules six ont finalement été condamnées.

Jean-Michel Dumay

Un mouvement répertorié parmi les sectes

Dans le rapport parlementaire sur les sectes en France, publié en janvier 1996, l'Eglise de scientologie est classée parmi les *« mouvements psychanalytiques ». « Avec des fers de lance comme la scientologie, ce courant apparaît aujourd'hui comme l'un des substituts privilégiés des doctrines religieuses traditionnelles »*, écrit Jacques Guyard, député rapporteur. Une phrase de Lafayette Ron Hubbard y est citée : *« Si l'on veut vraiment devenir millionnaire, le meilleur moyen consiste à fonder sa propre religion. »*

Le rapport du député Alain Vivien, publié en février 1983, constatait déjà, à propos de la scientologie, alors connue sous le nom d'*« Eglise de la nouvelle compréhension »*, que *« cette secte n'avoue pas de but explicitement religieux* [et] *préfère proposer des techniques d'épanouissement personnel ». « Des pressions morales sont exercées sur l'adepte »*, notait encore, témoignages à l'appui, le rapport Vivien, ajoutant que *« le prosélytisme de l'Eglise de scientologie n'hésite pas devant les tactiques d'infiltration en milieu scolaire* [et] *dans les médias »*.

« La liberté de croyance étant absolue... »

***VOICI** des extraits du jugement de la cour d'appel de Lyon :*

« Attendu qu'il est exact que la liberté de croyance est un des éléments fondamentaux des libertés publiques françaises exprimé dans l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : " nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi " (...) ; que l'article 1er de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat précise que la République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public (...) ; que l'article 9 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (...) réaffirme le principe de manifester sa religion sous les seules restrictions résultant des nécessités de la sécurité publique, de l'ordre public, de la santé ou de la morale publiques ;

VERBATIM

» Attendu qu'il est vain, dès lors, de s'interroger sur le point de savoir si l'Eglise de scientologie constitue une secte ou une religion, la liberté de croyance étant absolue ; que dans la mesure où une religion peut se définir par la coïncidence de deux éléments, un élément objectif, l'existence d'une communauté, même réduite, et un élément subjectif, une foi commune, l'Eglise de scientologie peut revendiquer le titre de religion et développer en toute liberté, dans le cadre des lois existantes, ses activités, y compris ses activités missionnaires, voire de prosélytisme (...). »

L'intransigeance de l'Allemagne envers l'organisation

FONDÉE en 1954 par un écrivain de science-fiction américain, Lafayette Ron Hubbard, l'Eglise de scientologie est une organisation extrêmement structurée, comptant 200 églises, missions et groupes à travers le monde. Forte de six millions d'adeptes, elle recense 4 000 membres actifs en France, où elle a approché environ 40 000 personnes. C'est aux Etats-Unis, où elle a fondé son siège international à Los Angeles, que la secte est la plus puissante, protégée par le strict respect de la liberté de conscience.

Cherchant à élargir son cercle d'influence à l'Europe occidentale puis orientale, l'Eglise de scientologie se heurte, depuis quelques mois, à l'attitude intransigeante des autorités allemandes, qui se sont lancées dans une véritable guerre ouverte contre l'organisation.

« INFLUENCE TOTALITAIRE »

Considérée comme une secte en Allemagne, où elle compterait quelque 70 000 adeptes, l'Eglise de scientologie inquiète le gouvernement fédéral qui l'accuse de chercher *« à exercer une influence totalitaire sur les institutions et la société »*.

En janvier 1996, alors que la France se contentait d'« épingler » la scientologie dans son rapport parlementaire sur les sectes, Bonn prenait des mesures policières et fiscales autrement plus radicales contre l'organisation, soupçonnée de vouloir faire de l'Allemagne sa base d'extension vers l'Europe de l'Est et la Russie.

Estimant que la scientologie ne peut *« aucunement être qualifiée de communauté religieuse ni d'Eglise »* et qu'elle *« poursuit exclusivement des intérêts économiques »*, l'Allemagne a déchu la secte de son statut d'association et a interdit toutes mesures fiscales en sa faveur.

Bonn a par ailleurs invité les administrations communales à empêcher tout démarchage publicitaire pour la scientologie et a assujetti l'organisation aux contrôles et aux sanctions prévus pour les entreprises commerciales. En août 1996, le gouvernement de Bavière a franchi un pas supplémentaire en interdisant l'embauche de tout membre de la scientologie dans la fonction publique locale.

En retour, l'Allemagne s'est attiré les foudres de l'organisation qui s'est lancée dans une campagne mondiale de diffamation, comparant l'état allemand à un *« Etat néo-nazi »* qui persécuterait les scientologues comme le troisième Reich persécutait les juifs. Ce discours a été relayé dans une *« lettre ouverte à Helmut Kohl »*, parue le 17 octobre 1996 dans le *New York Times* et signée par 34 personnalités de la scène et de l'écran, parmi lesquelles Constantin Costa-Gavras, Dustin Hoffmann ou Oliver Stone, qui ne sont pas scientologues.Fait inhabituel, l'Etat américain lui-même a critiqué officiellement, le 27 janvier, les mesures de *« discrimination »* frappant les adeptes de la secte en Allemagne, tout en précisant qu'il ne s'associait pas *« à la tactique de terreur de la scientologie à l'égard du gouvernement allemand »*.

L'Allemagne ne semble nullement prête à baisser la garde. Dernière passe d'armes en date, le gouvernement fédéral a décidé, le 6 juin, de soumettre la scientologie à l'observation systématique des renseignements généraux. Cette mesure, qui s'appliquait déjà dans les Länder de Bavière et du Bade-Wurtemberg, est limitée à une période d'un an à l'issue de laquelle les autorités allemandes se réservent la possibilité d'interdire la secte.

Cécile Prieur

Les précédentes décisions de justice

● **1977 :** le fondateur de l'Eglise de scientiologie, Lafayette Ron Hubbard, et trois autres responsables, Georges Andreu, Henry Laarhuis et Jacqueline Valentin, sont poursuivis pour des faits d'escroquerie. Seul Georges Andreu, alors président de l'Eglise de scientologie, comparaît devant le tribunal correctionnel de Paris, les trois autres prévenus sont jugés par défaut.

● **1978 :** le 14 février, Georges Andreu est condamné à un an de prison avec sursis et 3 000 francs d'amende. Ron Hubbard, Henry Laarhuis et Jacqueline Valentin sont condamnés par défaut.

● **1980 :** dans un arrêt rendu le 29 février, la cour d'appel de Paris relaxe Georges Andreu, considèrant qu'il *« n'avait fait qu'exécuter les directives générales de Ron Hubbard »*. La décision précise que *« le fait scientologique semble correspondre à une activité qui s'applique à la définition habituellement donnée à la religion »* et constate que, *« dans la scientologie* (...), *l'élément subjectif qu'est la foi est complété par un élément objectif constitué par l'existence d'une communauté humaine »*.

● **1982 :** sur la base des mêmes arguments, deux des trois responsables condamnés en première instance, Henry Laarhuis et Jacqueline Valentin, sont relaxés par deux jugements du tribunal de grande instance de Paris, les 13 juillet et 21 décembre.

● **1996 :** le 22 novembre, dans les attendus de son jugement notamment relatif aux scientologues lyonnais, le tribunal correctionnel de Lyon estime que *« la liberté de croyance est un des éléments fondamentaux des libertés publiques françaises »*, mais ajoute que *« cette liberté a toutefois ses limites dans l'intérêt de l'ordre public »*.

LOCATION DE VELOS

Cyclo'Star (à 5 mn de la mer)

9, rue Fernand Laffargue - SOULAC - ☎ 05.56.09.71.38

VOUS VOULEZ ÉTONNER VOS AMI(E)S...

Venez vite chez "CYCLO'STAR" qui vous propose le vélo aérodynamique de l'an 2000 "FUTURA".

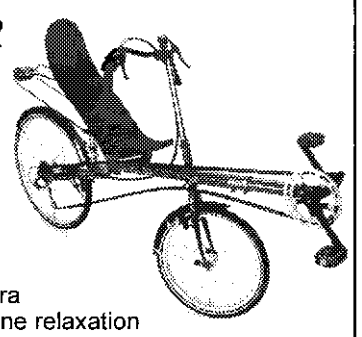

Le siège dorsal vous soutiendra parfaitement et vous permet une relaxation tout en faisant du sport. Le vélo couché vous procurera plus de **confort**, plus de **vitesse** et vous fera regarder le paysage comme jamais auparavant.
(Finies les crampes musculaires aux épaules, au cou, etc).
CYCLO'STAR est l'un des seuls en Gironde à vous proposer le vélo FUTURA. Vous serez reçus par une équipe jeune et dynamique.

(LOCATION : Vélo femme, homme, enfant, V.T.T., V.T.C., voitures à pédales, tandem routier et siège enfant).

DÉPÊCHES

■ **SIDA : la fédération Aides a dénoncé,** lundi 28 juillet, l'absence de *« modalité pratique d'application »* dans la mise en œuvre des traitements d'urgence en cas de contamination accidentelle par le virus du sida (rupture de préservatif, partage de seringue chez les toxicomanes). Dans une lettre adressée le 24 juillet aux centres d'information et de soins pour l'immunodéficience humaine, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a indiqué que l'accès de tous à ces thérapies « du lendemain », actuellement réservées aux seuls personnels de santé, était *« envisageable* (...) *dans l'attente de recommandations »* annoncées pour la mi-octobre.

■ **COUVRE-FEU : le tribunal administratif de Paris a rejeté,** vendredi 25 juillet, le sursis à exécution demandé par Bernard Boucault, préfet de la Seine-Saint-Denis, à l'encontre de l'arrêté du maire (RPR) d'Aulnay-sous-Bois réglementant la circulation la nuit des mineurs de moins de treize ans.

■ **ÉDUCATION : 590 364 élèves ont obtenu le brevet des collèges,** soit un taux de réussite de 74,6 %, en diminution de 0,1 % par rapport à 1996. La série d'enseignement général obtient le meilleur taux de succès (75,9 %), devant les séries technologiques (68,3 %) et professionnelle (65,4 %). Les résultats les plus élevés sont enregistrés dans les académies de Rennes, Nantes et Grenoble, et les moins bons en Corse, à Bordeaux et à Strasbourg.

■ **DROGUE : la quantité de stupéfiants saisie dans le nord de la France** au cours du premier semestre 1997 est en augmentation de 130,9 % par rapport à la même période de 1996, a annoncé, lundi 28 juillet, la direction interrégionale des douanes Nord - Pas-de-Calais - Picardie.

DISPARITIONS

André Giraud

Un homme d'action jaloux de l'indépendance nationale

ANDRÉ GIRAUD, ancien ministre de l'industrie et ancien ministre de la défense, est mort dimanche 27 juillet, des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-douze ans.

Pape des technocrates, expert en géopolitique, à la fois stratège et homme d'action, André Giraud aurait pu devenir premier ministre. N'étaient son caractère entier, son mépris des « parlottes » et une incurable propension à dire leurs quatre vérités à tous ceux – y compris le président de la République François Mitterrand – qu'il n'estimait pas à la hauteur de leurs tâches. Comme le général de Gaulle, qu'il vénérait, comme Pierre Guillaumat, auquel il avait succédé à la tête de l'orgueilleux corps des Mines, il n'avait en tête qu'un souci, un peu naïf et quasi obsessionnel : la France, son rang, et surtout son indépendance, qu'elle soit énergétique, militaire, industrielle ou scientifique. André Giraud était, sans concession, un grand serviteur de l'Etat, et s'il fut, un temps, tenté par la politique, il ne se résigna jamais à ses compromissions.

Né en 1925 à Bordeaux, l'amour de la chose publique lui est inculqué au berceau. Fils unique d'une famille de fonctionnaires *« modeste et très en ordre »*, éduqué à la dure par un père surveillant général au lycée, le jeune André se révèle inévitablement un excellent élève. Tenté par la littérature, féru d'art et de peinture – il peindra en amateur jusqu'à la fin de sa vie –, c'est un accessit de mathématiques au concours général qui décide de son avenir.

Il entre à Polytechnique en 1944, à dix-neuf ans, et en sort major dans une promotion où figure un autre brillant sujet : Valéry Giscard d'Estaing, dont il deviendra le ministre. Elitiste, sûr de son intelligence, il n'est pourtant pas « polar ». Sportif, gourmand, fonceur, il pratique le rugby, l'athlétisme et même le parachutisme, court le jupon et anime les chahuts de l'X. *« J'aime l'action. Je suis un opérationnel »*, dira-t-il plus tard.

En 1949, jeune ingénieur frais émoulu de l'Ecole des mines, il séjourne un an au Texas, où il découvre, fasciné, la grande industrie privée et l'« or noir », sa première passion. Pendant vingt ans, d'abord à l'Institut français du pétrole, puis à la direction des carburants du ministère de l'industrie, il veillera sans relâche à l'indépendance énergétique française. En mai 1968, il passe avec brio sa première épreuve du feu. Avec le préfet Paul Camous, il est l'un des seuls à vouloir maintenir en service les rouages de l'Etat, et il parvient à ravitailler Paris en essence à la veille du week-end de Pentecôte, mettant ainsi fin à la *« chienlit »*.

CHEF DES « NUCLÉOCRATES »

En 1969, il fait sa première, et unique, intrusion dans le monde feutré des cabinets ministériels, en acceptant de suivre Olivier Guichard à l'éducation nationale. Il en gardera un mépris tenace pour les « parlottes » et plaidera sans cesse pour une réduction au strict minimum des cabinets, qui, pense-t-il, constituent un intermédiaire inutile entre le ministre et la haute fonction publique. En 1970, après vingt ans de pétrole, il découvre l'atome et devient le chef de file incontesté des « nucléocrates ». Nommé administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), il trouve un organisme totalement désemparé. EDF est en campagne, l'armée tentée, l'industrie hostile. André Giraud réorganise complètement le Commissariat, crée des filiales, règle le conflit avec EDF, et obtient la maîtrise complète du cycle du combustible nucléaire. En 1978, la politique le rappelle, mais c'est cette fois comme ministre du gouvernement de Raymond Barre qu'il revient à l'industrie. Crise de la sidérurgie, second choc pétrolier, contestation nucléaire, l'époque est difficile. Convaincu que *« le progrès technique est le principal instrument du progrès social »*, il promeut, le premier, l'informatique et les technologies de pointe, et crée une direction de l'innovation. Dans l'énergie, il lance un vigoureux programme d'économies et développe les énergies dites « nouvelles », comme les biocarburants, dont il restera l'un des principaux défenseurs, contre ses amis pétroliers. Ses démêlés avec René Monory sur les prix de l'essence et surtout avec Albin Chalandon, président d'Elf, défraient la chronique. Honnête jusqu'à l'abnégation, il suggère de supprimer le poste de ministre de l'industrie pour le rattacher directement à l'économie et aux finances.

Pressenti comme premier ministre par VGE, il vit mal la victoire de François Mitterrand en 1981. Pendant sa traversée du désert, il critique l'*« indigence »* socialiste, notamment en matière de défense, et refuse la présidence d'un grand groupe national que lui propose Jean-Pierre Chevènement, préférant enseigner la géopolitique des matières premières à l'université Dauphine.

En 1986, il est récompensé de sa fidélité : Jacques Chirac, devenu premier ministre, le nomme ministre de la défense. A ce poste prestigieux, il s'épanouit et donne enfin toute sa mesure. Son autorité, son goût de l'ordre, son patriotisme un peu désuet, son intransigeance sont ici des atouts. Fort des amitiés internationales nouées dans le pétrole et le nucléaire, il voyage sans arrêt, au point de tenir le rôle d'un quasi-ministre des affaires étrangères. Jaloux de l'indépendance nationale, opposé au désarmement comme à la suppression du service national, il se heurte régulièrement au président de la République, qu'il accuse en privé de montrer *« son maillot rose »*.

PRISES DE POSITION

En 1988, il est à nouveau « premier ministrable » en cas de victoire de la droite à la présidentielle. Gaulliste dans l'âme, mais proche de Valéry Giscard d'Estaing et de Raymond Barre, il annonce qu'il se ralliera à Jacques Chirac s'il devient le champion de la majorité, et entame une courte campagne électorale dans les Yvelines. Il a compris qu'une consécration élective lui était indispensable pour se construire un destin national. Les avatars de la politique locale le découragent vite. Le haut fonctionnaire a beau faire, il n'a pas l'aisance d'un élu professionnel. Il sait charmer, mais en petit comité ; l'œil bleu acier devient alors pétillant, la bouche gourmande, le ton paternel. Mais en public, il reste distant, cassant, voire un peu rude, son ironie blesse ses interlocuteurs. Finalement, écœuré par la seconde victoire de François Mitterrand, il ne se présente pas aux législatives de 1988.

André Giraud a renoncé à la politique active, mais ni à l'influence ni à la parole. Consultant international dans le privé et chef tout-puissant du corps des Mines, il multiplie interviews et prises de position, critiquant aussi bien l'engagement de la France dans la guerre du Golfe que la politique de défense ou l'arrêt des essais nucléaires. Président du Conseil scientifique de défense, il est chargé en 1996 de diriger la commission de réflexion sur la réforme de la comptabilité de l'Etat.

« C'était un modèle pour nous tous, les ingénieurs hauts fonctionnaires. Il croyait que la France peut être un grand pays pourvu qu'elle le veuille. Il était un homme au service passionné de l'Etat et de la France », écrivait-il, en 1991, dans les colonnes du *Monde*, rendant hommage à Pierre Guillaumat. André Giraud aurait pu, aussi bien, écrire ainsi sa propre épitaphe.

Véronique Maurus

William Brennan

Un grand juriste américain, défenseur des Noirs

WILLIAM BRENNAN, ancien juge à la Cour suprême des Etats-Unis, est mort jeudi 24 juillet à Washington à l'âge de quatre-vingt-onze ans, des suites d'une pneumonie. Il avait pris sa retraite en 1990 après une congestion cérébrale. Le juge Brennan avait accédé en 1956 à la Cour suprême. Nommé par le président Eisenhower, il faisait partie de l'aile progressiste de la Cour, où il joua un rôle décisif dans les années 50 et 60. Il ne fut jamais le chef de cette institution, clé de voûte du système judiciaire américain et qui joue un rôle considérable dans l'évolution des mœurs, mais il rédigea quelques-uns des plus importants arrêts de cette dernière.

C'est notamment lui qui, en plein mouvement pour la reconnaissance des droits civiques, fut l'auteur, en 1962, de la fameuse décision « Baker contre Carr », qui affirmait pour la première fois aux Etats-Unis le principe de l'égalité politique des Noirs, popularisé par le slogan *« Un homme, une voix »*. Champion des libertés individuelles, de l'égalité de tous devant la justice et de la supériorité du gouvernement fédéral sur les Etats, William Brennan a rédigé partiellement ou entièrement lui-même, et en tout cas signé, 1 350 avis qui ont souvent fait pencher la Cour suprême du côté du progrès.

Il a toute sa vie mis l'accent sur l'importance du 14e amendement à la Constitution qui affirme que tout citoyen américain a droit à un procès en bonne et due forme. La philosophie implicite de ce texte, inlassablement commenté par le juge Brennan, est de garantir *« la dignité essentielle de tout individu »*, dès lors que celui-ci a maille à partir avec la justice.

Pendant ses treize première années à la Cour suprême, William Brennan eut pour *chief justice* (président de la Cour) Earl Warren. C'était l'époque où la Cour abordait des domaines qui lui étaient jusque-là inaccessibles et prenait un poids considérable, en faveur du changement, dans la société américaine. Très souvent, le juge Brennan fit pencher la balance du côté d'une interprétation plus *« sociale »*, en tout cas moins *« conservatrice »*, de la Constitution. Même si le nom d'Earl Warren reste associé dans les mémoires à cette évolution progressiste (et à la commission d'enquête qu'il dirigea sur l'assassinat du président Kennedy), il serait injuste d'oublier le rôle déterminant joué par le juge Brennan. De l'avis des spécialistes, ce dernier a peut-être été le membre de la Cour suprême le plus influent de toute l'histoire des Etats-Unis... sans en être jamais le chef.

D. D.

ETUDIANTS

SALAIRE des JEUNES DIPLÔMÉS

2,23 F/mn

3615 LEMONDE

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Nathalie et **Patrick SKRZYPCZAK**
sont heureux de faire part de la naissance de

Laure,

le 21 juillet 1997.

28, avenue Victor-Hugo,
95400 Villiers-le-Bel.

Annie PRADALÈS
et
Gérard KÉBABDJIAN,
Nicole et **Bernard MERCADIER**
sont très heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Prune,

chez **Christine MERCADIER**
et **Henri KÉBABDJIAN,**
33, rue des Archives,
75004 Paris.

Mariages

Mme Louise GASPARD,
Mme Gisèle PROCH,
M. et Mme Michel HIRSCH,
ont le plaisir de faire part du mariage de

Michel et **Deborah,**

qui a eu lieu à la mairie de Mety (Moselle), le 26 juillet 1997.

Décès

– Mme Jocelyne Gaud-Allouch
et Jacques,
Mme Colette Allouch,
M. Denis Allouch et Nadège,
ses enfants,
Jean-Philippe, Vanessa et Raphaël,
ses petits-enfants,
Les familles Allouch, Gouetta, Bédissi,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger ALLOUCH,

survenu le 25 juillet 1997, à Paris.

130, rue La Fayette,
75010 Paris.

– Mme Yannick Bercholz,
son épouse,
Catherine Bercholz-Aylward,
Vincent Bercholz,
Cerise Bercholz,
Pivoine Bercholz,
ses enfants,
Laura, Claire, Paul-Andrew, Maxime, Appoline et Hugo,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain Oleg BERCHOLZ,
avocat à la Cour,

survenu le 22 juillet 1997, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, avenue Hoche,
75008 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Niort (Deux-Sèvres). Fontenay-le-Comte (Vendée).

Mme Hélène Brethé,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Richard,
Mme Mireille Richard,
ses beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Emile BRETHÉ,
professeur honoraire
de lettres classiques,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 30 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Etienne de Niort, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame de Fontenay-le-Comte.

Le corps repose au salon funéraire des pompes funèbres Terrasson, 15, rue d'Inkermann, à Niort.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, rue Gambetta,
79000 Niort.

– Troyes. Strasbourg. Jérusalem.

Mme Henri Cahen,
M. et Mme André Marx,
Nathalie, Olivier,
Le docteur et Mme Michel Cahen,
Vincent, Lionel,
Les docteurs Danièle et Serge Goldmann,
Talia, Gadiel,

ont la profonde douleur de faire part du décès subit de

M. Henri CAHEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président honoraire
de la communauté israélite de Troyes.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière israélite de Strasbourg.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Cet avis tient lieu de faire-part.
57, rue du Général-de-Gaulle,
10000 Troyes.

CARNET DU MONDE

21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 105 F
Abonnés et actionnaires ..... 95 F
Thèse étudiants ..... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Périgueux.

Xavier Darcos,
son époux,
Romain et Eve-Géraldine Darcos,
ses enfants,
M. et Mme Jean Beaudry,
ses parents,
Mme Jean-Gabriel Darcos,
sa belle-mère,
M. et Mme Jean-Edmond Delbes,
leur fille et leur gendre,
M. et Mme Damien Clermont
et leurs filles,
M. Dominique Curan
et ses enfants,
Mme Philippe Darcos
et sa famille,
M. et Mme Jean-Marie Darcos
et leur fille,
Mme Pierre Darcos,
M. et Mme Alain Darcos
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Darcos
et leur fille,
M. et Mme Jean-Paul Fayette
et leurs enfants,
M. et Mme Alex Maury
et leur famille,
Ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, nièces et neveux,
Les familles Faget, Bertrand, Bourla,
Parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du brutal rappel à Dieu de

Mme Xavier DARCOS,
née **Marie-Lyse BEAUDRY,**

décédée subitement, dans sa cinquantième année, d'un infarctus, à Périgueux, au matin du 26 juillet 1997.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le lundi 28 juillet, à 15 heures, dans l'église Saint-Etienne de la Cité.

« Seigneur, prends pitié de nous
Il est incertain où la mort nous attende,
attendons-la partout. »
Montaigne.

Virgo Frères,
24660 Notre-Dame-de-Sanilhac.

– Les inspectrices,
Et inspecteurs généraux de l'éducation nationale,
MMmes et MM. les chargé(e)s d'une mission d'inspection générale,
Les inspectrices,
Et inspecteurs de l'Académie de Paris,
Le président,
Et les membres de l'Amicale des IGEN et des inspecteurs généraux de l'instruction publique,

font part avec peine de la brutale disparition, dans sa cinquantième année, le 26 juillet 1997, à Périgueux, de

Mme Xavier DARCOS,
née **Marie-Lyse BEAUDRY,**

épouse de leur doyen général.

Ils s'associent de tout cœur à la douleur de sa famille et de ses amis.

Sylviane DEHAN,
née **CURT,**

nous a quittés le 23 juillet 1997.

Elle a rejoint son époux,

Marcel DEHAN,

décédé le 29 avril 1997.

Une messe sera célébrée le samedi 13 septembre, à 10 h 30, en l'église de Talant-Vieux-Village (Côte-d'Or).

Le Raysse,
24370 Cazoules.

– Mme André Giraud,
son épouse,
M. François Giraud,
Mme Marie-Thérèse Giraud,
M. Christophe Giraud,
M. et Mme Pascal de Moidrey,
ses enfants,
Raphaël, Justine, Pénélope, Lucas,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André GIRAUD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général des Mines,
ancien ministre de l'industrie,
ancien ministre de la défense,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu à son domicile, le 27 juillet 1997, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, le jeudi 31 juillet, à 10 h 30, suivies de l'inhumation dans l'intimité au cimetière de Levallois-Perret.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, avenue de la Porte-de-Villiers,
92300 Levallois-Perret.

– L'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique,
Le haut-commissaire à l'énergie atomique,
Le personnel du Commissariat à l'énergie atomique,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André GIRAUD,
ancien ministre,
ancien administrateur général du CEA,
ancien président de COGEMA,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 27 juillet 1997.

– Le conseil d'administration,
Le président,
La direction générale,
Et l'ensemble du personnel de l'Institut français du pétrole,
ont eu la tristesse d'apprendre le décès de

André GIRAUD,
ancien ministre,

survenu le 27 juillet 1997.

André Giraud, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur général des Mines, était diplômé de l'Ecole du pétrole et des moteurs. Entré à l'IFP en 1951, il a toujours œuvré pour le développement de l'Institut, dont il fut directeur général adjoint de 1959 à 1964.

Que sa famille trouve ici l'expression de la plus profonde sympathie de tout le personnel de l'IFP et des sociétés associées du groupe ISIS.

– Le personnel de la Compagnie générale d'innovation et de développement (Cogidev)
a la tristesse de faire part du décès de son président-directeur général, fondateur de la Cogidev,

M. André GIRAUD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général des Mines,
ancien ministre de l'industrie,
ancien ministre de la défense,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 27 juillet 1997, à l'âge de soixante-douze ans, à son domicile.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 31 juillet, en l'église Saint-Louis des Invalides, l'inhumation aura lieu au cimetière de Levallois-Perret.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Les lauréats,
Et tous les membres de la Fondation Georges-Besse,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur fondateur et président d'honneur,

André GIRAUD.

(Lire ci-dessus.)

– Les enfants,
Et les amis de

Joëlle de GRAVELAINE,

ont la tristesse de faire part de son décès, le samedi 26 juillet 1997.

Nous nous rassemblerons auprès d'elle, le jeudi 31 juillet, à 9 h 30, au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

– Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel de l'Association Accueil et Confort pour personnes âgées (ACPPA),
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean PALLUY,
président d'honneur de l'ACPPA.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 29 juillet 1997, en l'église de Mornant (Rhône).

– Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel de la Fédération nationale Accueil et Confort pour personnes âgées (FNACPPA),
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean PALLUY,
président de la FNACPPA.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 29 juillet 1997, en l'église de Mornant (Rhône).

– Le Seigneur a accueilli dans Sa Paix

M. Maurice VLIEGHE,
président fondateur
de l'Institut européen interrégional
de la consommation (IEIC),

décédé à Lille, le 25 juillet 1997, dans sa soixante-dixième année.

La messe de funérailles sera célébrée mercredi 30 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Paul, à Hem (Nord).

De la part de :
Mme Maurice Vlieghe-Vanloot,
son épouse,
Ses enfants,
Et petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

115, avenue de la Marne,
59510 Hem.

Avis de recherche

– Les amis de

René RICHTERICH

qui l'auraient vu ou auraient de ses nouvelles depuis le 15 juillet 1997 sont priés de téléphoner en France, à
D. Coste : 01-49-09-95-32
ou en Suisse, à
B. Suter : (0) 26-66-83-324.

HORIZONS

ENQUÊTE

Les cavaliers du Niger

3

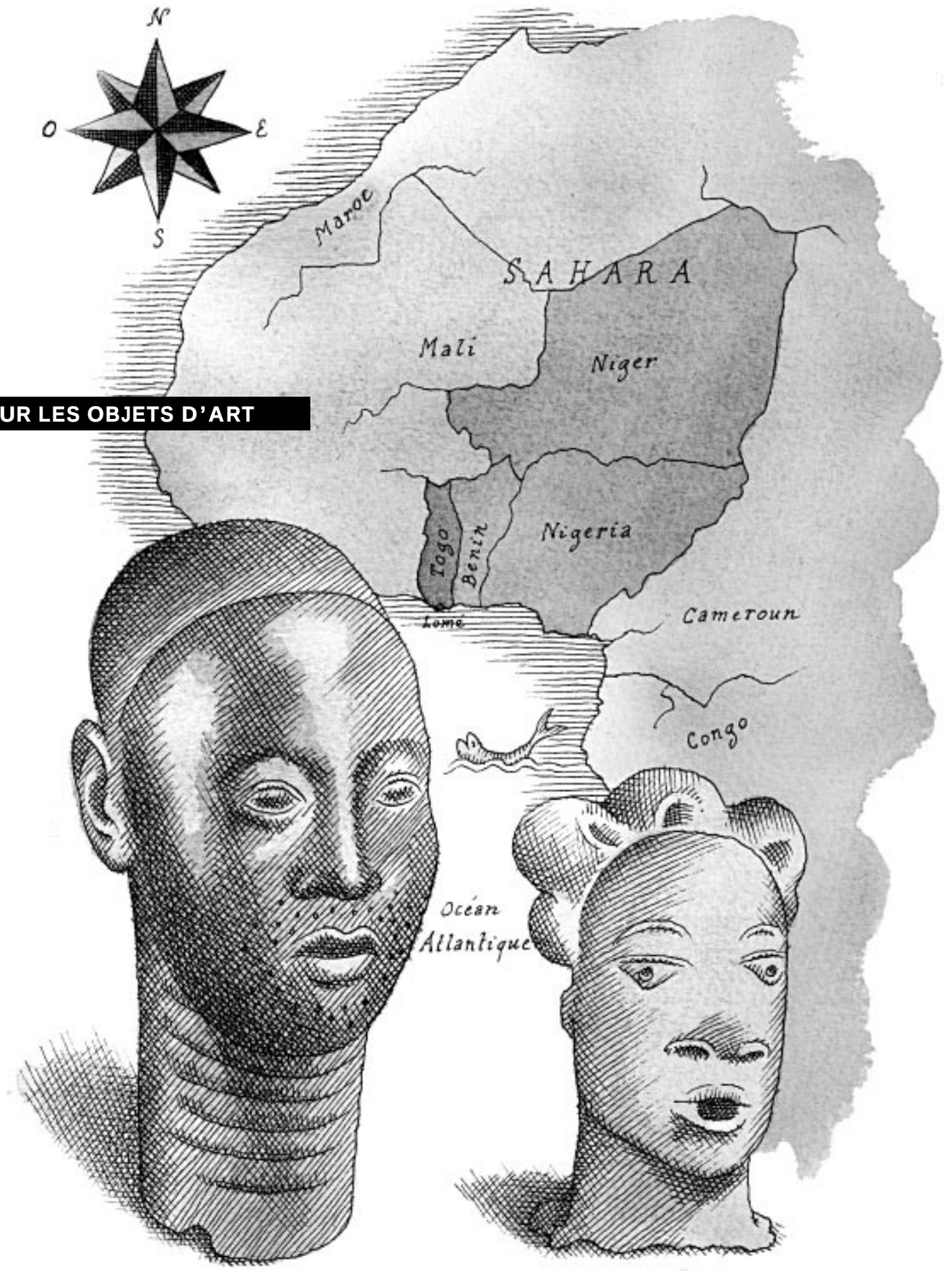

LA savane clairsemée, piquetée d'acacias, se déroule à perte de vue. Nous sommes à quelque 150 kilomètres de Niamey, sur la rive droite du fleuve Niger. En ce début de mai, la saison sèche va s'achever. Il fait une chaleur accablante. Le thermomètre avoisine les 50 degrés à l'ombre. De maigres villages se serrent sous les feuillages des jujubiers, dont la présence trahit un point d'eau ou un oued à sec. A Bourra, un hameau de 200 familles, on vit de quelques troupeaux de chèvres, de moutons étiques et de la culture du mil, l'aliment de base. Depuis deux ans, une autre denrée vient améliorer l'ordinaire des paysans : la vente de statuettes de terre cuite.

RAZZIA SUR LES OBJETS D'ART

C'est ici, en labourant son champ avec une araire, que Tobbo, un jeune agriculteur, a déterré sa première pièce. En creusant un peu, à 30 centimètres de la surface, il en trouvé une deuxième. Du coup, il a abandonné le mil pour retourner son terrain de fond en comble. En trois mois, la récolte a été bonne : une centaine de pièces. Aujourd'hui son demi-hectare ressemble à un champ de mines. Le sol sablonneux est jonché de tessons de céramique.

Seules les statuettes intéressent les apprentis chercheurs, et les jarres qui les accompagnent sont systématiquement cassées. Tobbo montre quatre ou cinq excavations plus profondes : elles ont été faites deux jours auparavant par des inconnus, venus d'un autre village. *« La chasse aux statues est devenue une drogue pour les villageois, mais ils ne se rendent pas compte qu'ils tuent la poule et que les œufs sont comptés »*, commente Boubé Gado, l'archéologue qui, bien malgré lui, a donné le coup d'envoi de cette course au trésor. Tout a commencé en 1979 au moment de la saison des pluies. Un agriculteur de Bourra ramène deux têtes de terre cuite ramassées dans son champ. Il les donne à ses enfants comme jouet. Dans cette région du Niger, la vague de sécheresse, installée depuis dix ans, a fini par ronger le tapis végétal et les intempéries décapent le sol : les fragments de statue sont nombreux à émerger.

Il se trouve que Dulla, le chauffeur de l'Institut de recherche en sciences humaines (IRSH) dont Boubé Gado est le responsable, est originaire de ce village. En janvier 1983, il parle de ces découvertes à son patron. Ce dernier, de passage à Bourra, examine une pièce : elle ne ressemble à rien de ce qu'il connaît. Intrigué, il décide de faire un sondage dans le champ d'où elle vient. Et là, à moins de 1 mètre de profondeur, il tombe sur une série de grandes poteries. *« On ne pouvait plus s'arrêter de creuser tant on était fasciné »*, se souvient-il.

A l'époque, l'IRSH a un peu d'argent, la coopération française fournit le complément et les fouilles peuvent commencer dans les règles sur 700 mètres carrés. Des séries de poteries apparaissent : sphériques, ovales, tubulaires, de tailles diverses ; presque toutes sont surmontées d'une figurine humaine, féminine ou masculine, personnage entier ou réduit à un buste, à une tête. Parfois le torse fait corps avec la poterie, qui, dans presque tous les cas, est ornée d'une décoration complexe. Certaines figurines sont grossières, d'autres d'un raffinement extrême. Elles hésitent entre la quasi-abstraction et le réalisme le plus méticuleux. Les jarres sont elles-même décorées de pictogrammes où Boubé Gado voit la reproduction des scarifications traditionnelles. Les plus élaborées sont surmontées d'un cavalier avec sa monture, son équipement et ses bijoux, bracelets ou colliers, que l'on retrouve souvent, en bronze, à proximité de la jarre avec des vestiges d'ossements humains.

« Il s'agit là de nécropoles, les figurines ont vraisemblablement un lien direct avec la personne inhumée », précise l'archéologue. Dans quelques cas, les poteries ornées sont remplacées par des pierres taillées, sortes d'idoles cycladiques très frustes. *« On n'en sait pas beaucoup plus : les sites où ces pierres se trouvent n'ont jamais été fouillés complètement »*, affirme le patron de l'IRSH, qui, en quelques mois, met au jour 490 jarres. Qui étaient ces gens inhumés avec un tel soin ? Mystère. On sait, d'après les datations, que les plus anciennes de ces nécropoles remontent au deuxième siècle de notre ère et que les plus récentes sont du douzième siècle. Une civilisation inconnue a donc enseveli ses morts pendant dix siècles. Ce qui explique l'enchevêtrement des poteries et des vestiges humains, quand les sites ont été réutilisés au cours des âges. Les villageois employés pour ces fouilles n'aiment guère ce travail : il n'est jamais bon de déranger les morts. En tout cas, les terres cuites n'intéressent guère ces populations islamisées, qui méprisent souverainement les « idoles ». Les travaux archéologiques se sont poursuivis en 1984 et 1985. Ensuite, la situation financière du pays, de plus en plus dramatique, a interdit toute nouvelle campagne. Boubé Gado doit se contenter d'opérer ici ou là quelques sondages, qui confirment l'existence d'autres nécropoles. Les résultats de ces recherches ne sont connus que d'un milieu de spécialistes. En 1994, une grande exposition, « Vallée du Niger », organisée à Paris, recense toutes les civilisations qui se sont épanouies le long du grand fleuve africain. La découverte de Bourra, quasi inédite, est mise en valeur : la couverture du catalogue s'orne donc d'un splendide cavalier nigérien. L'inauguration de cette manifestation fait grand bruit au sud du Sahara. Les radios et les télévisions s'en emparent, d'autant que l'exposition doit être présentée dans chacun des pays riverains du Niger. Les médias de Niamey évoquent longuement le « cavalier » désormais fameux. Du coup, certains prennent conscience de la valeur de ce patrimoine. Quelques notables de Bandio, la ville-marché dont dépend Bourra, récoltent une trentaine de têtes – en négligeant les supports de poterie, – qu'ils tentent de vendre à l'IRSH. L'institut est sans le sou. Ils vont donc les céder aux antiquaires de Niamey. Ces derniers apprennent vite le chemin de Bourra, et la chasse au trésor se propage à toute vitesse dans la région.

« Avant, quand les bergers trouvaient une tête, explique Tobbo, le jeune agriculteur, *ils la cassaient. On pensait que c'était l'œuvre du diable. Aujourd'hui, on sait que ça a de la valeur. On les vend. »* A qui ? *« A des gens qui passent dans les villages. »* Combien ? *« Au début, on les cédait pour 250 ou 300 francs CFA* [100 CFA = 1 franc], *maintenant, une tête vaut entre 2 000 CFA et 4 000 CFA – 5 000 francs CFA pour les cavaliers. Mais les prix montent sans cesse, car on en trouve moins. »* Effectivement, dans les villages, les prix oscillent entre 10 000 CFA et 20 000 CFA. A titre de comparaison, d'après Yves Delacroix, directeur du Centre culturel franco-nigérien, *« un sac de 100 kilos de mil qui peut faire vivre une famille nombreuse pendant trois semaines coûte* [en mai 1997] *14 500 CFA »*.

Les marchands ont également conseillé aux paysans d'exhumer leurs trésors avec plus de précautions, pour sortir la poterie entière. A 10 kilomètres de Bourra, à Dougoulou, un pot tubulaire complet avec un cavalier entier a été vendu 200 000 CFA. Un prix qui se rapproche de ceux pratiqués dans la capitale. A Niamey, une statuette se paye 150 000 CFA, une poterie complète 350 000 CFA, et il faut sortir 850 000 CFA pour une pièce exceptionnelle, comme cette splendide tête féminine proposée par un antiquaire qui tient boutique en face du Petit Marché.

LA vente de ces objets n'est soumise à aucune restriction : au Niger, en dépit des effort de Boubé Gado, il n'existe pas encore de lois pour protéger le patrimoine. Mais, si l'on désire se procurer, à coup sûr, une terre cuite de Bourra de très bonne qualité, il faut se rendre à Lomé. Pourquoi la capitale du Togo ? Parce que c'est là que se trouvent les vrais professionnels de l'art africain, qui commercent avec l'Europe et l'Amérique du Nord. Au domicile de Moussa T., un Malien, on trouve au moins une centaine de ces grandes poteries, intactes. *« Elles sont transportées à bord des camions qui descendent du Niger chargés d'oignons. »* Ici, les prix sont plus élevés : il faut compter 800 000 francs CFA pour une poterie moyenne. Ils vont sans doute grimper encore, car l'autre ressource des antiquaires de Lomé, les terres cuites en provenance du Nigeria, est en train de se tarir. Les plus prisées viennent de la région de Sokoto, de Katsina, au nord du pays, et surtout du plateau de Bauchi, autour de Jos, où l'on trouve, sous terre, les vestiges de la civilisation Nok. Pourtant les lois nigérianes sont formelles : toute pièce archéologique extraite du sol est propriété de l'Etat, les exportations sont formellement interdites. En dépit de ces dispositions, depuis cinq ans, une véritable hémorragie vide le pays des témoignages les plus anciens de son passé. La civilisation Nok s'est épanouie autour du deuxième siècle avant Jésus-Christ. On ne sait pas grand-chose d'elle. Les premières statues ont été extraites à la veille de la seconde guerre mondiale, sur le chantier d'une mine d'étain. L'archéologue William Fagg a étudié les premières pièces exhumées, déposées par la société minière dans les musées nigérians. Ces « nok » étaient des objets mythiques, pratiquement impossibles à trouver sur le marché. Elles sont désormais courantes chez certains grands marchands de Paris, Bruxelles ou Francfort. Têtes de terre cuite qui se négocient autour de 60 000 francs, mais aussi statues entières, parfois magnifiques, comme celle que l'on pouvait voir, au printemps 1997, chez un spécialiste parisien, haute de plus de 1 mètre, ornée de plusieurs personnages et d'un masque de ceinture, en vente pour 600 000 francs.

La prospection de ces pièces n'est pas, comme au Niger, abandonnée aux amateurs : *« Ce sont des mineurs professionnels qui font ce travail,* explique Sylla K., l'un des plus gros antiquaires de Lomé. *Ils creusent jusqu'à 8 ou 10 mètres, avec beaucoup de minutie. Les statues sont en effet souvent éclatées en plusieurs morceaux, avec des racines végétales qui pousent dedans. Les moindres fragments de la pièce sont soigneusement recueillis. »*

IL y a un an encore, 4 000 à 5 000 hommes creusaient entre Jos et Sokoto. En présence de l'armée nigériane, qui est là pour assurer la loi et l'ordre de cette nouvelle ruée vers l'or. Elle assure également une partie du transport. Le tout moyennant finances, bien entendu. Samuel Sidibé, directeur du musée de Bamako, au Mali, admet que *« l'administration nigériane est particulièrement corrompue »* et que *« le laisser-aller du Nigeria est un mauvais exemple pour toute l'Afrique »*.

Les antiquaires installés à Lomé sont souvent d'origine haoussa, l'ethnie majoritaire au nord du Nigeria comme au sud du Niger, et très implantée dans l'armée nigériane. Ils passent la frontière pour choisir leur marchandise. *« Il faut rémunérer l'armée, les douanes, les notables et quelques fonctionnaires des musées avant de pouvoir recevoir les pièces à Lomé »*, précise Sylla K. Certaines valises diplomatiques servent volontiers de relais.

Il existe aussi un axe Lagos-Lomé-Accra, plutôt entre les mains de la communauté malienne. Dans chaque capitale ces antiquaires ont une antenne, petite boutique de souvenirs à l'usage des touristes, à proximité des grands hôtels, le véritable stock étant déposé à leur domicile. Une effigie nok accroupie – à qui il manque un bras – se négocie chez Sylla K. à partir de 4,5 millions de CFA. Il la laissera à 2,5 millions, à condition que le collectionneur se porte acquéreur d'une seconde pièce. Ce dernier n'aura que l'embarras du choix. Il devra cependant se méfier des faux – comme cette tête d'Ifé, qui ne porte guère les six cents ans d'âge qui lui sont généreusement attribués – ou des pièces composites fabriquées à partir de morceaux d'origine différente.

Chez Mama S., le choix est plus limité, mais une très belle tête nok de terre rouge, au profil presque égyptien, est proposée, après un court marchandage, pour 700 000 CFA. L'achat conclu, l'exportation de ces pièces hors du Togo ne pose aucun problème. Elle est parfaitement légale. L'antiquaire assure le conditionnement et l'expédition de la statue. Il délivrera un reçu et la douane un visa de sortie régulier. L'objet débarquera en France, en Belgique ou en Allemagne avec des papiers en règle.

Que faire pour arrêter cette hémorragie ? Les protections légales sont insuffisantes, les discours moralistes stigmatisant les collectionneurs inopérants, quand ils ne sont pas hypocrites. *« C'est à travers la coopération internationale qu'il faut trouver un remède »*, soutient Boubé Gado, qui ajoute : *« Si l'archéologie n'a pas de retombée économique immédiate dans les régions menacées, si elle ne crée pas d'emplois dans la population, alors il n'y aura pas de solution. De toute manière, je préfère que les morts soient pillés, plutôt que de voir crever les vivants. »*

Roland-Pierre Paringaux et Emmanuel de Roux

Dessin : Pierre Le Tan

PROCHAIN ARTICLE
La mise à mort du Musée de Kaboul

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La justice face aux sectes

EN affirmant que la scientologie peut revendiquer le titre de religion, la cour d'appel de Lyon vient d'offrir au mouvement créé en 1954 par l'écrivain de science-fiction Lafayette Ron Hubbard une caution à laquelle, probablement, il ne s'attendait pas. S'appuyant sur la liberté *« absolue »* de croyance, les magistrats inscrivent leur décision dans une tradition française de respect de la liberté d'opinion et confirment une position que la justice avait déjà adoptée en 1980.

Une religion ? Une secte ? Il n'appartient ni à l'Etat ni à la justice d'entrer dans ce débat complexe. La France possède depuis près d'un siècle une bonne législation, la loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905), précisant que *« la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte »*. Toute la question est de savoir si une association cultuelle respecte la loi et la liberté de chaque individu.

Si l'existence d'une *« communauté »* scientologique et la *« foi commune »* de ses adeptes sont reconnues par la cour d'appel, la *« victoire »* revendiquée par les scientologues ne doit pas occulter le fait que, dans le même temps, les principaux responsables de la branche lyonnaise du mouvement ont été condamnés pour escroquerie, et, pour l'un d'eux, pour homicide involontaire par imprudence. Estimant que la scientologie telle qu'elle est pratiquée à Lyon constitue une entreprise ayant pour seul objet la captation de fortune des adeptes, les magistrats rappellent les limites dans lesquelles peut s'exercer cette liberté de croyance. Ils constatent notamment que, dans certains cas, les techniques utilisées par la scientologie aboutissent *« à une véritable manipulation mentale »*.

Les militants anti-sectes qui avaient mis au jour des méthodes accablantes d'endoctrinement, de harcèlement, voire de chantages, utilisées par la scientologie et qui avaient été entendus en première instance, estimeront sans doute que les magistrats lyonnais ont fait preuve de trop grande clémence. Mais ceux-ci, finalement, considérant qu'ils ne leur appartient pas d'apprécier la doctrine générale de *« l'Eglise »*, n'auront pas voulu sortir de leur rôle.

Ce faisant, la décision lyonnaise relancera probablement le débat sur la lutte contre les sectes. En rendant son rapport, en janvier 1996, la commission d'enquête parlementaire, qui avait répertorié l'Eglise de scientologie dans cette catégorie, estimait qu'il n'était *« ni utile ni opportun »* d'élaborer une législation anti-sectes et que le droit pénal, financier, social, fiscal était suffisant pour permettre un contrôle nécessaire. Son rapporteur, Jacques Guyard, préconisait de s'en tenir à une meilleure application de l'arsenal juridique. Les magistrats, eux, rappellent en substance qu'il appartient à la justice de juger seulement des faits et non pas des faits de société. En s'éloignant de la *« dimension pédagogique »* du procès, à laquelle était fermement attaché le procureur de la République de Lyon en première instance, ils renvoient toute la société à une indispensable vigilance.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : **Thomas Ferenczi**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Brest ravagée par de violents incendies

UN « LIBERTY-SHIP » norvégien, l'*Ocean-Liberty*, de dix mille tonnes, qui avait été chargé en juin, à Baltimore, de plus de trois mille tonnes de nitrate d'ammonium et de marchandises diverses, destinées primitivement au port d'Anvers, avait dû, par suite de la grève des dockers belges, venir décharger à Brest, où il s'était amarré le 23 juillet. Lundi, vers 12 h 30, un incendie dont l'origine n'a pas encore été déterminée éclata à bord.

Une seule manœuvre s'imposait : éloigner de la ville le cargo, dont la cargaison explosive constituait un péril imminent. Deux remorqueurs de la marine furent dirigés en toute hâte sur les lieux, et ils se mirent en devoir de déhaler le cargo, que son équipage avait évacué, sur un banc de sable en direction de Saint-Marc, où il s'échoua. On prit alors la décision de cribler les cales de l'*Ocean-Liberty* à coups d'obus de 47 afin de permettre à l'eau de s'y engouffrer et de les noyer.

L'inévitable se produisit vers 17 h 30. L'explosion qui volatilisa la majeure partie de l'*Ocean-Liberty* fut d'une violence inouïe : elle s'accompagna d'un tel déplacement d'air que plusieurs immeubles furent soufflés en un instant et les vitres totalement émiettées non seulement à Brest et dans ses faubourgs, mais également à des lieues à la ronde.

Consécutivement à l'explosion, des incendies s'allumèrent un peu partout dans la ville, où la stupeur et l'affolement étaient indescriptibles. On a dénombré jusqu'ici vingt morts, une centaine de blessés graves et plusieurs centaines de blessés légers. Quant aux dégâts, ils sont considérables.

(30 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : **3615 code LEMONDE**

Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, **01-44-08-78-30**

Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, **01-42-17-29-33**

Le Monde sur Compuserve : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Cher Monsieur Bill Gates...

par Max Dorra

DES articles que vous écrivez régulièrement pour le *New York Times,* j'ai retenu trois choses. Vous êtes gaucher, dites-vous, mais ambidextre pour beaucoup de gestes. Sur les trois heures quotidiennes que vous passez à votre ordinateur, la moitié de ce temps est consacrée à des promenades sur le Web. Enfin, lorsque l'on vous demande : *« Quelle est la question qui vous préoccupe le plus ? »,* vous répondez : *« Je voudrais comprendre comment le cerveau humain fonctionne. Pourquoi certaines perceptions peuvent nous faire changer d'humeur. »*

Trois raisons pour moi de vous faire une proposition. Vous n'ignorez pas que le cerveau humain n'est pas symétrique. Il y a une spécialisation de chaque hémisphère. Le match Kasparov/Deep Blue opposant le plus grand joueur de l'histoire des échecs à l'enfant prodige d'IBM et de Fenghsiung Hsu ne figurait pas, comme l'ont dit les médias, *« la lutte de l'humanité contre la machine »*. Ce n'était qu'une confrontation dans un domaine très particulier, celui des opérations symboliques, des logiques et des stratégies. Bref, l'hémisphère gauche.

Ce siècle a vu fleurir la physique nucléaire, la biochimie moléculaire, l'informatique, le multimédia. A chaque éclosion, nous avons été surpris. Le XXIe siècle sera le siècle de la mémoire. Il est temps par conséquent de lâcher la bride à l'hémisphère droit : l'analogique, les structures, la libre association des idées. Ce qu'aucun langage, « HTML » ou « java », aucun hypertexte trouvé sur Internet ne pourra jamais apporter : les infinies possibilités offertes par la remémoration.

Ici entre en scène Arthur Rimbaud, le poète français auteur des *Illuminations* et du *Bateau ivre.* C'est avec Rimbaud, Bill Gates, que je vous propose de travailler. L'homme numérique, l'individu le plus riche du monde, doit maintenant rencontrer l'adolescent analogique, le voyou dépenaillé.

Ecoutez-moi. Y a-t-il plus exacte description de ces errances passionnées, de cette navigation un peu folle à la recherche de l'inimaginable, bref du surf sur le Web, que ces vers du *Bateau ivre* ?

« Comme je descendais des fleuves impassibles/ Je ne me sentis plus guidé par les haleurs/ Plus léger qu'un bouchon j'ai dansé sur les flots/ J'ai vu des archipels sidéraux ! et des îles/ Dont les cieux délirants sont ouverts au vogueur/ Est-ce en ces nuits sans fond que tu dors et t'exiles/ Million d'oiseaux d'or, ô future Vigueur ? »

OK, direz-vous, quelle est votre proposition, en pratique ?

Vous suscitez, Bill Gates, une quantité impressionnante de fantasmes. Il y a des forums de discussion, des clubs même, consacrés sur Internet à l'idéalisation ou à la diabolisation de votre personne... Mon fantasme : greffer Arthur Rimbaud sur Bill Gates. Il vous suffirait pour cela de consacrer un an environ à la lecture de Rimbaud à l'exclusion de toute autre activité.

Vous prendrez soin de le lire très lentement, en vous arrêtant presque à chaque mot, et de laisser aller votre rêverie... Au bout d'un an, retour à vos occupations, à votre rythme habituel. Je fonde beaucoup d'espoirs sur cette alternance. Elle vous procurera des idées que vous ne pouvez même pas soupçonner aujourd'hui. Vous êtes un ambidextre manuel ; vous serez devenu, si j'ose dire, un ambidextre cérébral.

A votre ordinateur, au lieu de cliquer sur http : //www. microsoft. com/ – la page d'accueil de *Microsoft,* où l'on peut lire *Where do you want to go today ?* – vous vous rendrez d'abord sur le site *Marcel Proust* http : //www. alma-inter. fr/proust/index. html. Vous y trouverez une description et un début d'explication de ces changements d'humeur induits par telle ou telle perception qui vous intriguent tant... Puis le site *Bienvenue sur Rimbaud Web* vous accueillera au http : //www. imaginet/~rimbaud/. Le *Bateau ivre* est à http : //imaginet. fr/~rimbaud/vagaIndex. html.

Tels des rêves, les textes Web ont un contenu manifeste et un contenu latent. On les parcourt d'une flèche guidée par la souris. Apparaît de temps en temps une petite main indiquant l'existence d'un lien. Il ne reste plus qu'à cliquer, et un texte nouveau – il était sous-jacent au texte manifeste – s'imprime sur l'écran. Internet n'est pourtant qu'un médiocre succédané de la mémoire singulière de n'importe quel individu. Lorsque l'on promène son regard autour de soi, n'est-ce pas à l'émotion inexplicablement suscitée par tel ou tel objet apparemment anodin que l'on reconnaît la présence invisible d'un fragment de passé qui, en silence, n'en finit pas de se raconter ?

> C'est avec Rimbaud que je vous propose de travailler. L'homme numérique, l'individu le plus riche du monde, doit maintenant rencontrer l'adolescent analogique, le voyou dépenaillé

Comme Internet, le cerveau humain est l'enjeu d'une lutte à mort. Une guerre entre les marchands qui risquent de l'étrangler et les poètes, qui, à chaque instant, l'inventent. On vous dit indifférent à l'argent, curieux du futur, capable de faire face à ses plus imprévisibles surgissements. C'est sur ce profil inattendu que je mise – follement ? – en vous écrivant.

A Washington, en 1997, vous avez défendu le droit de crypter les messages commerciaux passant par le Web. Mais le réseau des réseaux n'est-il pas lui-même un message codé exprimant à sa façon, à travers une illusion communautaire, une recherche éperdue de sens ? L'œil sur leur écran, le doigt sur la souris, les accros d'Internet attendent. Ils attendent la rencontre imprévue qui changera leur vie, l'événement fondateur. Un jour peut-être, espèrent-ils, des mots de hasard, des images les mèneront ailleurs. Au-delà des codes. Du possible alors s'ouvrira, faisant reculer l'angoisse. Le chemin d'une reconstruction. Un jour.

Mais le Web est un leurre, hélas, que les pires codes déjà infiltrent. Sophistication des logiciels, puissance des microprocesseurs, étendue sans cesse croissante des mémoires, cette explosion incontrôlée comporte en outre un danger, vous le savez bien. Celui de substituer au réel un montage fascinant mais trompeur masquant la misère du monde, faisant oublier la lutte qui partout oppose les dominés aux dominants.

Rien n'est joué, pourtant. Il dépend de nous qu'Internet soit un réseau de résistance, un instrument de création, ou au contraire un voile, un linceul. Mille milliards de gigaoctets ne valent pas une seule métaphore lorsque, portant au-delà des mots, elle fait éclater un montage. Vous vous posez la question, Bill Gates, de savoir *« comment le cerveau fonctionne »*.

Lorsque l'analogique aura été rendu à une planète que vous aurez numérisée, vous formulerez cette interrogation en des termes différents. Jamais alors sans doute vous n'aurez été plus près de la réponse.

Max Dorra *est professeur de médecine à l'université Paris-V.*

Compagnons et camarades à la portion congrue

Suite de la première page

« Je pense qu'ensuite il y aura une nouvelle rupture parce qu'ils voudront reprendre le combat en essayant de gagner des électeurs par des moyens démagogiques... En 1971, lorsque nous étions les plus faibles, j'ai conclu une alliance avec le PC. On me disait alors : "Vous menez le socialisme à sa perte, car les communistes sont les plus forts." *Et où en sommes-nous maintenant ? Il s'agit d'une stratégie à long terme »,* expliquait encore François Mitterrand. Ignorant les mises en garde répétées des Soviétiques et de leurs satellites, le naïf Marchais ne s'était pas caché, en cette même année 1971, de faire le calcul exactement inverse. On conçoit qu'il ait gardé de Mitterrand le souvenir d'une personnalité, comme il l'a dit il y a quelques semaines, *« maléfique »*...

Le machiavélisme de l'ancien président n'est bien entendu pas la seule cause du déclin du PCF : il serait plus juste de dire que, ayant perçu avant bien d'autres l'inéluctabilité de ce déclin, il s'est employé à l'accentuer et à en tirer parti. La gauche eût-elle gagné les législatives de 1978, comme beaucoup s'y attendaient, il aurait été au demeurant difficile de refuser au Parti, compte tenu du bon score qu'il faisait encore, un ou deux portefeuilles majeurs. Mais si elle les a perdues, c'est sans doute parce qu'il faisait encore peur. En 1981, on n'en était plus là. Venant après Budapest et Prague, l'Afghanistan avait achevé de déconsidérer l'URSS et, par la même occasion, un Marchais qui s'était aligné sur elle avec une telle maladresse qu'après avoir beaucoup effrayé les bourgeois il commençait à faire rire de lui : ce qui est, en politique, la pire sanction. Et le Parti lui-même ne voulait pas voir la transformation profonde de la société française, s'obstinant à s'appuyer essentiellement sur une *« classe ouvrière »* devenue de plus en plus minoritaire et de moins en moins allergique à la société de consommation.

A y regarder de près aujourd'hui, on est d'ailleurs en droit de se demander en quoi le Parti communiste français demeure communiste : il ne reste pas grand-chose des fameuses vingt et une conditions du Komintern qui, le 29 décembre 1920, entraînèrent la rupture entre la majorité des délégués au congrès du Parti socialiste unifié de Tours, partisans de l'adhésion, et la minorité demeurée fidèle au socialisme démocratique. L'idée qui prévalait alors était celle de la nécessité, pour venir à bout de l'impérialisme, d'un parti de type léniniste, impliquant *« l'organisation la plus centralisée »* et une *« discipline de fer confinant à la discipline militaire »*. C'est au nom de cette nécessité que Maurice Thorez se décrira devant Staline, en novembre 1947, comme un *« patriote soviétique »*, parlant d'organiser dépôts d'armes et liaisons radio secrètes avec Moscou, et que Georges Marchais s'obstinera longtemps à défendre le *« centralisme »* prétendument *« démocratique »*.

PRISES DE DISTANCE

Depuis, la *« patrie du socialisme »* a disparu corps et biens. L'immense majorité des militants communistes ont cessé d'attendre le « grand soir ». Ils restent unis par une vieille camaraderie, par la volonté de faire front face à la toute-puissance de l'argent. Ils ne sont pas forcément d'accord sur la ligne à suivre. En un mot, ils se différencient de moins en moins de leurs anciens ennemis « social-traîtres ». S'il y avait une logique en Histoire, la scission de Tours devrait un jour être effacée. On n'en est pas là. Pour le moment, il s'agit plutôt de marquer autant que faire se peut à gauche un gouvernement qui a mis résolument le cap sur l'euro et s'apprête à largement ouvrir le capital de nombre d'entreprises publiques.

La déconfiture des « compagnons » est plus sensible encore, puisque le retour de la gauche au pouvoir résulte directement d'une erreur stratégique du président de la République. Que ce dernier n'ait pas immédiatement démissionné après un échec qui est d'abord le sien propre donne la mesure de la distance qu'il a prise vis-à-vis du général. Et que dire du spectacle donné par une famille où les querelles de personnes semblent avoir pris le pas sur toute autre considération ! Cela dit, tout comme les communistes, l'actuel chef de l'Etat est largement la victime de son prédécesseur.

L'homme du 18 juin, qui détestait la droite comme elle le détestait, tenait les socialistes, à en croire son aide de camp Claude Guy (*En écoutant de Gaulle*, Grasset), pour autant *« d'idéologues, de cocus et d'utopistes »*. Aucune de ces trois flatteuses épithètes ne paraît s'appliquer à celui qui a ressuscité le Parti socialiste et s'est appuyé sur lui pour s'emparer du pouvoir. Non content de neutraliser le PCF en s'alliant à lui, Mitterrand a, en rétablissant en 1986 la proportionnelle, jeté dans les pattes de la droite la machine infernale du Front national. Peut-être à l'époque en avait-il sous-estimé les effets, ne pensant qu'à parer au plus pressé en limitant la portée de la victoire attendue de ses adversaires. Mais, aujourd'hui, le résultat est là : sans le maintien après le premier tour de dizaines de candidats d'extrême droite, sans le vote au second de nombre d'électeurs lepénistes pour la gauche, celle-ci aurait eu bien du mal à l'emporter.

Reste que la cohabitation plaît aux Français, ce qui explique la nette remontée du chef de l'Etat dans les sondages, alors qu'un quart d'entre eux seulement ont trouvé *« convaincants »* ses propos du 14 juillet, et que la cote de Lionel Jospin reste élevée. Douchés comme ils l'ont été par tant de promesses non tenues et de coûteuses affaires, sans doute voient-ils là un moyen d'éviter les initiatives trop risquées. C'est un souci voisin qui inspire le système cher aux Américains des *checks and balances* – des contrôles et des contrepoids –, qui les amène par exemple, comme c'est le cas en ce moment, à se doter d'un président démocrate et d'un Congrès républicain.

Mais on ne saurait pousser le parallélisme trop loin : outre-Atlantique, on a presque toujours le moins de *government*, le moins d'Etat possible. Alors que, s'il est un point sur lequel se retrouvent socialistes, gaullistes et communistes, c'est bien sur le rôle central que doit continuer à jouer dans ce pays l'Etat qu'ont façonné tour à tour les capétiens, les jacobins, Napoléon, la IIIe République et l'homme du 18 juin.

André Fontaine

AU COURRIER DU « MONDE »

L'AZERBAÏDJAN, UN EXEMPLE PROMETTEUR

En cette période où l'on assiste dans de très nombreux pays musulmans à une radicalisation de l'islam, il me semble intéressant d'appeler l'attention sur un pays comme l'Azerbaïdjan (...).

Confronté à la guerre du haut Karabakh, qui l'oppose à l'Arménie toute proche, conflit à l'évidence gouverné à partir de Moscou, l'Azerbaïdjan d'aujourd'hui essaie de bâtir une société pluraliste, tolérante à l'égard de toutes les religions. Sa marge de manœuvre entre un Iran intégriste et prosélyte et une Russie qui n'a pas abandonné ses rêves impériaux est étroite. Mais sa réussite peut constituer pour l'ensemble du Caucase, et au-delà pour les pays musulmans, une voie à suivre. (...) Sur le plan économique, le pays possède des richesses considérables en pétrole. Pour exploiter ce potentiel énorme, le gouvernement, sous l'autorité du président Aliev, qui a ramené la paix civile, a eu la sagesse de s'ouvrir au monde occidental en diversifiant les opérateurs pétroliers. (...) Sur le plan politique, l'Etat laïc impose la tolérance entre toutes les religions – la communauté juive a pignon sur rue et bénéficie de tous les droits – ainsi que l'égalité des sexes dans toutes les institutions de l'Etat. Ce simple fait, trop rare en Orient, commande que l'Europe, et notamment la France, apporte son plein et entier soutien à l'Azerbaïdjan, un exemple pour toutes les sociétés islamiques qui se sont engagées dans l'impasse de l'intolérance et de l'intégrisme religieux.

Jacques Myard, député et maire de Maisons-Laffitte

Carrières Internationales

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU **MONDE** SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

© R. Depardon - Magnum Photos

Andersen Consulting est le leader mondial du conseil avec plus de 44 000 collaborateurs dans 47 pays. La très forte croissance que nous prévoyons dans les cinq prochaines années nous amène à recruter de nouveaux collaborateurs.

ANDERSEN CONSULTING

Il y a un moment où Andersen Consulting s'impose...

Pour répondre aux besoins de ses clients, Andersen Consulting a étendu le concept d'externalisation bien au-delà de l'informatique, c'est-à-dire à d'autres fonctions essentielles de l'entreprise, telles que l'administration et la finance, la gestion des achats/approvisionnements, la logistique et l'administration commerciale. Cette offre d'externalisation est un véritable enjeu stratégique pour la croissance de notre Cabinet. Nous complétons aujourd'hui les équipes qui participeront, pour la France et la Belgique, au développement de cette activité.

Responsable du développement commercial

Acteur majeur de l'équipe, vous avez pour principale mission de prospecter et remporter de nouveaux marchés. Vous avez pour rôle de :
– développer des contacts clients et d'identifier ainsi des opportunités d'externalisation ;
– collaborer étroitement avec les membres de l'équipe européenne afin de participer et contribuer à l'élaboration de la stratégie commerciale.

Âgé de 30/35 ans, vous justifiez d'une expérience de 5 années minimum dans une fonction commerciale (idéalement dans l'externalisation d'activité).
Vous faites preuve d'une grande aisance dans les négociations de haut niveau et votre finesse d'esprit, alliée à une bonne culture générale, est votre principal atout. Ce poste nécessite de fréquents déplacements en Europe de l'Ouest. *Réf. RDC*

Responsable de l'élaboration des offres

Pour toute nouvelle opération d'externalisation, vous avez la complète responsabilité de l'analyse financière, la détermination des prix et la négociation contractuelle. Vous avez pour rôle de :
– définir l'offre de service en collaboration avec les équipes commerciales et suivre la mise en œuvre jusqu'à la réalisation des services ;
– garantir la rentabilité commerciale du projet et en analyser les risques ;
– élaborer les contrats en relation avec notre service juridique ;
– conduire les négociations et animer l'équipe de négociation.

Âgé d'au moins 30 ans, vous disposez d'une expérience de 5 années minimum soit dans une fonction commerciale (acquise dans une entreprise de services), soit en qualité de chef de projet (dans un rôle de soutien aux ventes).
Votre facilité à communiquer et à persuader vous a permis de mener des négociations contractuelles de haut niveau. Enfin, vous êtes reconnu pour votre esprit analytique et votre aptitude à superviser et à motiver une équipe. *Réf. REO*

Ces postes nécessitent un bon niveau d'anglais. Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et lettre de motivation) en mentionnant la référence RDC ou REO.
- Pour la France, à Marcella Le Blanc, Andersen Consulting, 55 avenue George V, 75379 Paris Cedex 08.
- Pour la Belgique, à Rudy Vande Velde, Andersen Consulting, rue Royale 145, 1000 Bruxelles.

http://www.ac.com

«Cette annonce est la traduction de celle parue le 5 mars 1997. Elle l'annule et la remplace.»

Come and join the prime contractors for the major european space projects

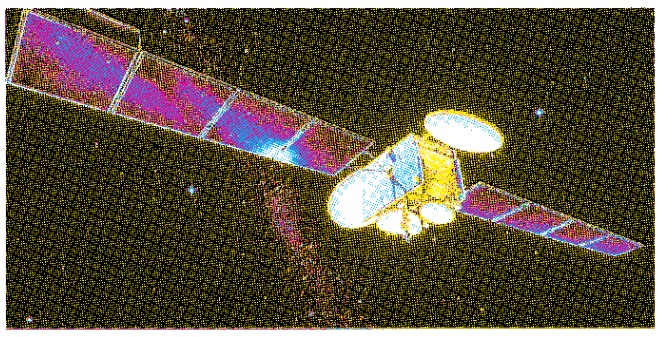

MATRA MARCONI SPACE is Europe's premier manufacturer of space technology, employing 4800 people in the UK and France with sales in excess of $ 1,5 billion. We cover the entire field of space engineering activities including Mission and Systems analysis, Design, Development and Manufacture of spacecraft and equipment and the Integration and Operation of spacecraft and ground segment activities. As part of the LAGARDERE recruitment plan, we are seeking **new graduates** to contribuate to our expansion in the following areas :

YOUNG ENGINEERS

ELECTRONICS
- 4 Digital/low frequency electronics Engineers
- 4 Microwave/high frequency electronics Engineers
- 1 Software Engineer (digital signal processing - radar)

MANUFACTURING
- 1 Mechanical Engineer
- 1 Electrical Engineer

SOFTWARE
- 2 Software Engineers (Unix/VMS - C++ - TCP/IP - X11 Motif)
- 1 On board real time software development Engineer (Hood, Ada, C, C++)

CONTRACTS OFFICER JUNIOR
- 1 International lawyer for commercial contracts

Requirements : fluent in English - Strong communication skills - Team spirit.
To apply for any of theses opportunities based in **UNITED KINGDOM** («CDI» local contract), please address your application form, in French and English, with salary claim, specifying the post for which you are applying and indicating reference SL/UK on the envelope to :
Magali Imparato - MATRA MARCONI SPACE - 31 avenue des Cosmonautes - 31402 Toulouse cedex 04 - France.

MATRA MARCONI SPACE

RÉUNIR LES HOMMES DE TALENT

★EURO RSCG

INTERNATIONAL POSITION
as
CHIEF OF ARCHITECTURE BRANCH
IN THE COMMUNICATIONS SYSTEMS DIVISION
at the
NATO C3 AGENCY
THE HAGUE, THE NETHERLANDS

This NATO scientific and technical establishment expects the incumbent to lead a highly skilled and motivated team of 12 scientists and engineers, defining the communications architecture for NATO's strategic communications. The team produces standards, and "proof of concept" demonstrators for key aspects of the new communications architecture which provides the communications for NATO command and control across the complete NATO theatre of operations, including deployed operations capability.

The work includes support for the development of the NATO core network, which is based on ISDN, and internet technology based data services, the provision of deployable modular communications for out of area operations, the development of standards and prototype of a strategic tactical communications gateway, and the evaluation of ATM for military communications purposes.

Technical support deriving from this work, primarily targeted to assist NATO's operational commanders, is provided to standards bodies within NATO and to the procurement element of the NC3A, and to the nations.

The candidate for this post should have a university degree in a communications related scientific or engineering discipline, preferably equivalent to a Master's, and supplemented by relevant postgraduate qualifications and at least ten years experience. A good knowledge of modern communications techniques, technologies and standards is required, and the proven ability to lead a team. Good liaison skills with other NATO groups and nations are essential. The NATO official languages are English and French ; excellent knowledge of one is required and some knowledge of the other is desirable. Work in these posts is conducted in English.

The NATO C3 Agency offers :
- A pleasant, challenging, working atmosphere in an international community.
- An opportunity to work with highly qualified staff from all NATO nations in modern facilities, well equipped laboratories and access to the latest state-of-the-art equipment.
- Excellent contacts/collaboration with top national research/development institutes and industry for modern system design, test/evaluation activities.
- Excellent tax-free salary, including (where appropriate) expatriation, household and children's allowances, and additional privileges for expatriate staff.
- Education allowance for children, where appropriate, and excellent private health insurance scheme.
- Generous annual leave and home leave.
- A three-year contract which may be renewed by mutual consent.

Candidates, who must be NATO nationals, are requested to forward their resume (quoting **Reference A5-CSD-1138**) *in English or French, to arrive not later than 15 August 1997 to :*

Personnel Officer
NATO C3 Agency
PO Box 174, 2501 CD The Hague
The Netherlands

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie et Le Monde des Initiatives
Appelez Le Monde Publicité au
01-42-17-39-33 – Fax : 01-42-17-39-38

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU **MONDE** SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Consultants SAP – Rejoignez l'ELITE

Excellente rémunération

Postes basés à Paris

Vous vous considérez comme un spécialiste SAP hors pair. Etes-vous pleinement satisfait des projets sur lesquels vous travaillez. Quelles sont les perspectives à long terme dans votre entreprise?

Notre client, l'un des premiers cabinets de conseil du monde, a créé une équipe d'élite composée de consultants stratégiques et de spécialistes de la mise en place de systèmes qui est rapidement en train de s'imposer comme le numéro un des solutions globales pour l'entreprise.

Cette équipe vous offre l'opportunité de travailler sur les projets de reengineering et de mise en place de progiciels les plus ambitieux et les plus intéressants du moment. Sont actuellement en cours une énorme quantité de contrats SAP, mais également d'importants projets consacrés à BAAN, aux applications ORACLE et à Peoplesoft.

Diplômé d'études supérieures, vous avez une grande expérience de la mise en place de l'un des progiciels ci-dessus, souhaitez apporter une valeur ajoutée aux activités du client et êtes disposé à voyager. Pour tous les postes, l'anglais courant est indispensable et une troisième langue est souhaitable.

Notre client offre de véritables opportunités à long terme, une formation approfondie, la chance de développer ou de perfectionner vos compétences en matière de conseil, une excellente rémunération et des primes de performance.

Les entretiens se tiendront à Paris et les réponses seront communiquées rapidement.

Pour en savoir plus, prière d'appeler les conseillers de Harvey Nash à Londres au 00 44 171 333 1834. En dehors des heures de bureau, vous pouvez appeler le 00 44 802 957952 par GSM.

Adressez votre CV à Harvey Nash plc, 13 Bruton Street, London W1X 7AH. Fax: 00 44 171 333 0032. Vous pouvez aussi poser votre candidature par Internet (http://taps.com/Harvey_Nash) ou par mail (harveynash@compuserve.com).

Citez la référence HN2838fr.

HARVEY NASH

Pour faire face à son fort développement en Europe, ROBERT HALF INTERNATIONAL, Leader mondial du recrutement financier depuis 1948, renforce sa position en ouvrant un nouveau bureau à la City - Londres, spécialisé sur les activités bancaires :

RHI BANQUE ET ASSURANCE

39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris
tél : 01 47 23 85 85 - fax : 01 47 23 85 84

RHI BANQUE & ASSURANCE
GROUPE ROBERT HALF

PARIS - LONDRES - NEW-YORK - BRUXELLES - AMSTERDAM

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ DEPUIS 1948

LBW

Chef des Ventes

Filiale Midi-Pyrénées d'un important groupe américain, spécialisée dans le domaine de l'électronique professionnelle, recherche un

pour effectuer la **prospection commerciale et développer les ventes des produits avioniques** embarqués.

De formation Ingénieur Grande Ecole, vous avez une expérience de 8 à 10 ans dans le domaine de l'avionique et une bonne connaissance des avionneurs européens. Anglais courant indispensable.

Le poste est basé en région Toulousaine.

Rémunération : 320/ 380 KF en fonction de l'expérience + voiture.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) à ORC - réf. CV/R - 3, rue Jean d'Alembert - 31270 Cugnaux, qui transmettra.

ORC

INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Parution le vendredi daté samedi

Soyez visionnaire. Soyez créatif. Soyez sélectif.

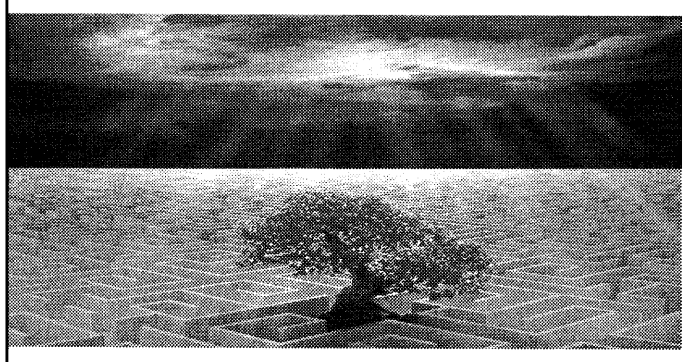

Très peu d'entreprises peuvent offrir le cadre favorable au développement personnel et professionnel que peut vous proposer Hewlett-Packard.

Nous avons la réputation de créer de nouvelles méthodes de travail, d'introduire des technologies de pointe sur le marché et d'offrir un excellent service clientèles en développant la qualité et les compétences de notre personnel.

Ces nouvelles fonctions font partie d'une équipe "virtuelle" innovatrice répartie dans toute l'Organisation européenne des services clientèle dans le cadre de "l'externalisation sélective".

Cette équipe dirigera les forces de vente locales de différents pays, dans le but de remporter les plus grandes victoires commerciales. Ce défi est d'autant plus passionnant que les objectifs commerciaux sont ambitieux.

Nous recherchons donc des professionnels hautement qualifiés et expérimentés afin qu'ils nous rejoignent, qu'ils s'attaquent de front à ce défi et gagnent. Toutes les opportunités ont en commun un vaste ensemble de responsabilités qui comprend le conseil préalable à la vente et la planification de solutions, définition et proposition de solutions appropriées, puis leur exécution, mise en œuvre, réexamen et amélioration.

Un sens aigu des affaires, de la planification et des finances est par conséquent d'une importance vitale, de même que vos qualités relationnelles et vos capacités techniques. Une maîtrise parfaite d'au moins deux langues européennes, dont l'anglais est essentielle.

Les compétences nécessaires de façon spécifique à chaque fonction sont:

Conseillers en conception de solutions Ref. LM-0677 (Conseillers en conception confirmés)

- (SAP/R3) & BAAN
- Internet/Applications de commerce électronique
- Gestion d'entreprise assistée par ordinateur

Ces fonctions exigent toutes une expérience technique adaptée et prouvée, des compétences en prestation de services, ainsi que des compétences solides en présentation, communication, conseil et gestion de projet. Vous avez le sens des affaires et vous vous concentrez sur les performances.

Directeur de projet confirmé Ref. LM-0676

- Solutions d'externalisation sélective

Vous devez être titulaire d'une licence et pouvoir prouver avoir eu au moins quatre ans d'expérience positive dans ce domaine. Vous devez également avoir une large connaissance des stratégies et des technologies informatiques actuelles. Vous avez le sens des performances, des idées novatrices et de bonnes capacités de gestion et de communication.

Ces fonctions représentent de véritables opportunités paneuropéennes de donner forme à l'avenir d'une nouvelle équipe sur un marché en pleine évolution, et d'en faire autant pour votre propre avenir.

Si vous souhaitez en savoir plus, veuillez contacter TSI Resourcing
The Columbia Centre,
Market Street, Bracknell,
Berkshire, RG12 1JG, UK
T: +44 (0)1344 860919
F: + 44 (0)1344 860581
E: mailroom@tsi-group.co.uk

Hewlett-Packard valorise positivement la contribution d'un personnel diversifié. Indépendamment de toutes origines raciales, croyances, religieuses et degrés d'inaptitudes physiques, hommes et femmes qualifiés sont encouragés à poser leurs candidatures.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres

Avec 160 collaborateurs et 15 ans de réussite dans le domaine du service et de l'ingénierie, Acor Informatique axe son développement vers les grandes entreprises nationales et internationales. Aujourd'hui, nous recrutons pour l'un de nos clients leader dans le secteur agro-alimentaire un

chef de projets
GPAO - PRIZEM

Ingénieur de formation, vous alliez à vos 5 ans d'expérience minimum une connaissance approfondie du progiciel PRIZEM de MARCAM sur la plate-forme AS400 (CLP - RPG).

Véritable expert, vous souhaitez investir vos talents dans un poste dimensionné qui vous associera directement à la mise en œuvre des applicatifs et du déploiement en usine.

Merci d'adresser vos lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence CP/LM à ACOR INFORMATIQUE, 18 rue Leriche, 75015 PARIS.

MEDIAPA

informatique Acor

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS

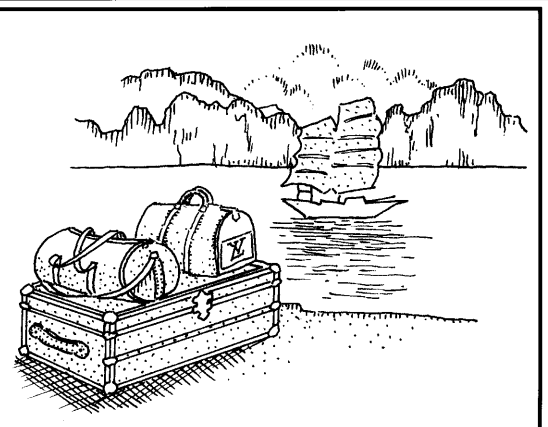

Créé en 1854 et fondé sur la constance de qualité et d'innovation d'une gamme de bagages et de maroquinerie de luxe, Louis Vuitton s'illustre par un CA de plus de 7 milliards de francs en 1996. Ce chiffre est réalisé pour 92% à l'export avec 4 400 collaborateurs. Nous comptons huit sites de fabrication en France, un en Espagne et un aux Etats-Unis, maîtrisant ainsi notre outil de production. Filiale en très forte croissance de LVMH, premier groupe mondial de produits de prestige, nous recrutons pour l'unité de fabrication d'Asnières le :

RESPONSABLE DU CONTRÔLE DE GESTION INDUSTRIEL

Ce poste recouvre les responsabilités classiques de contrôle de gestion : établir et contrôler les budgets, assurer la comptabilité industrielle, élaborer les tableaux de bord et jouer un véritable rôle de conseil interne dans la marche de notre site industriel d'Asnières (92).
Il comporte également un volet plus opérationnel, puisqu'il englobe la responsabilité de la gestion de production : ordonnancement, lancement, approvisionnement, contrôle et suivi des expéditions.
C'est donc un poste qui demande à la fois recul et implication, d'excellentes capacités de management (équipe de 13 personnes à diriger) et exige beaucoup de rigueur et une grande ouverture au dialogue.
De formation Ecole de Commerce ou Ingénieur, vous avez une expérience de contrôle de gestion industriel de 4 à 5 ans et parlez couramment anglais.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature en mentionnant la référence 3502/EDM à notre conseil Elisa Dimitri chez Robert Half France, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris, ou par fax au 01 47 23 38 00, ou par e-mail (format MIME ou BinHex) "robert@half.grolier.fr"

Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.

LV

Le Département Juridique et Fiscal d'un important groupe bancaire international, recherche pour son Service de Prestations Juridiques un(e)

Juriste
Droit Bancaire, Droit des Affaires

Vous désirez approfondir et développer votre expérience de 4 à 5 années déjà acquise auprès d'un établissement financier, dans des fonctions relevant de ces disciplines.
Votre formation (DESS de Droit des Affaires ou de Droit Bancaire) ainsi que votre expertise dans l'approche juridique des produits d'épargne, des services et du marketing bancaires font de vous un conseiller écouté et confirmé auprès d'unités spécialisées.
Vous assisterez le Réseau et les différentes Directions du groupe en fonction des besoins et des solutions juridiques à concevoir et à mettre en oeuvre.
En outre, vous aurez à réaliser les montages juridiques des supports de communication financière, destinés aux professionnels et aux particuliers.
Vous apporterez votre participation tant en ce qui concerne l'analyse et la mise à jour des textes et de la jurisprudence, que dans le montage de dossiers élaborés, relatifs au droit bancaire et à celui de la distribution.
Votre aptitude à communiquer avec des interlocuteurs très différents, et à leur proposer des solutions opérationnelles conditionnera pour une large part votre impact personnel sur ces fonctions.
Ce poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV + prétentions, sous la référence 240/M, à notre Conseil FINANSEARCH - 48, rue La Fayette - 75009 PARIS.

★ EURO RSCG FUTURS

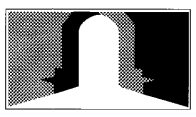

FINANSEARCH

Au sein de BDDP Corporate, premier groupe de communication d'entreprise en Europe, le pôle d'activité Ressources Humaines est spécialisé en communication interne et sociale et en communication pour l'emploi.

directeur de clientèle

Responsable d'un portefeuille existant que vous gérez avec pertinence et développez avec efficacité, vous accompagnez vos clients dans leurs communications Ressources Humaines, interne et externe. A l'écoute de leurs problématiques, vous leur apportez un conseil fin et ciblé. Initiateur d'idées et de stratégies originales, vous savez sortir des sentiers battus pour offrir une vision neuve à votre métier.

Côté pratique, vous coordonnez avec l'aide d'un chef de publicité les actions média, hors média ou multimédia à mettre en œuvre. Le tout, évidemment, dans un enthousiasme totalement contagieux car chez BDDP Corporate, on aime bien les grosses têtes qui justement, ne l'ont pas.

A 28/30 ans, de formation supérieure type Ecole de Commerce, Sciences Po ou 3ème cycle universitaire, votre première expérience en agence ou au sein du département Ressources Humaines d'une grande entreprise vous donne envie d'évoluer vers un poste complet. Ouvert aux nouveaux médias, vous avez de bonnes notions d'internet et d'intranet. Bien sûr, votre anglais est fluent et votre motivation sans limite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence DC à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

MEDIAPA

BDDP Corporate

SV&GM
Conseil en management

SV&GM est un cabinet de Conseil développant une approche pluridisciplinaire pour améliorer les performances de l'entreprise dans trois axes :
- management des entreprises
- efficacité des organisations
- évolution des systèmes d'information

Consultants
Systèmes d'information groupe

Parmi les tout premiers cabinets français (104 MF de CA, 120 consultants et un taux de croissance annuel de 20 %), SV&GM intervient dans différents secteurs économiques.

Nous recrutons des consultants spécialisés dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'information groupe, diplômés d'école supérieure de commerce ou d'ingénieurs.

Débutants ou possédant une expérience de 3 à 5 ans acquise en cabinet d'audit ou au sein d'un grand groupe, vous maîtrisez soit les domaines de la consolidation financière et/ou du contrôle de gestion, soit la mise en place de systèmes d'information.

Vous souhaitez intervenir dans des missions de conseil et devenir un consultant spécialisé dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'information groupe (SUIG, systèmes de consolidation, systèmes de reporting, systèmes de pilotage, SIAD, EIS, ...)

Vous développerez votre sens des responsabilités à travers la qualité et la variété de nos missions. Poste basé à Paris 8ème + déplacements. **Réf : 4510**

Adressez votre dossier de candidature à SV&GM - Conseil en management - Evelyne LEVY, 15, rue Beaujon 75008 PARIS.

CURRICULUM

ILE DE LA RÉUNION

Entreprise Générale de Bâtiment (130 pers.), filiale d'un Groupe, recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER H/F

Le Responsable Administratif et Financier prend en charge la comptabilité générale et analytique, le contrôle de gestion, la gestion du Personnel et participe à la politique sociale de la Société. Autonome, il organise et supervise le travail d'une équipe de 3 Collaborateurs. Doté d'une aisance relationnelle, il sera l'interlocuteur privilégié de la Société auprès, notamment, de notre Maison Mère et de nos partenaires extérieurs.

Agé d'environ 35 ans, de formation de type DESCF, vous avez une expérience similaire de plusieurs années dans le secteur du Bâtiment.

Directement opérationnel, le candidat retenu saura s'imposer par ses compétences, ses capacités de dialogue, de négociation, mais également de convinction.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo sous référence 9772 à : **FRANCE CONSEIL SELECTION**
Rés. les Mousquetaires - 28, rue de Bourgogne - 97490 SAINTE-CLOTILDE.

ORC

Chèque-Vacances
Une idée qui fait bouger

Directeur de la production et des systèmes d'information

Sous l'autorité du Président-Directeur Général, vous serez responsable de l'émission et du remboursement des Chèques-Vacances ainsi que des systèmes d'information de l'agence.

De formation bac + 4 (ingénieur ou universitaire), vous bénéficiez d'une expérience réussie dans un service de traitement de chèques ou TIP pour une banque ou une compagnie d'assurances et vous avez déjà eu en charge la gestion d'un système informatique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) à :
Chèque-Vacances, Service des Ressources Humaines, 5 rue Gabriel Péri, 92584 Clichy Cedex.

GUILLAUME TELL

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres

Le Centre National d'Etudes Spatiales recherche pour sa direction des lanceurs à Evry (91)

2 Ingénieurs Etudes et Développement,

LANCEURS ARIANE

• Un ingénieur chargé des activités relatives à la « propulsion stockable », spécialisé en **thermodynamique, mécanique, mécanique des fluides** (référence ED/PL/20).

• Un ingénieur chargé des activités relatives aux organes de pilotage, liaisons bord-sol et asservissements, spécialisé en **circuits hydrauliques, pilotage, mécanique et asservissements** (référence ED/PL/21).

Vous êtes de formation ingénieur Grande Ecole avec une première expérience industrielle de deux années environ.

Veuillez adresser lettre, CV, photo et prétentions sous la référence choisie à la Division du Personnel du Centre Spatial d'Evry, Rond-Point de l'Espace, 91023 Evry Cedex.

cnes

MEDIA SYSTEM

البنك السعودي الفرنسي

Al Bank Al Saudi Al Fransi

Nous sommes la deuxième Banque Internationale, filiale du Groupe INDOSUEZ

Dans le cadre de la refonte de notre **SYSTEME d'INFORMATION,** nous renforçons nos équipes **ETUDES/DEVELOPPEMENT**.

PROJECT MANAGERS/LEADERS Réf. 402

Rattachés au Directeur des **SYSTEMES d'INFORMATION,** vous prenez en charge :
• l'ensemble des phases liées à l'implantation du Système à l'aide de Grands Standards : **MVS / CICS / UNIX ...**
• conception, spécification, planification et encadrement des équipes Développement.
Responsables de votre budget ainsi que des ressources, vous êtes les **GARANTS** de la conception et la mise en œuvre du **SYSTEME d'INFORMATION.** De formation ingénieur ou équivalent, vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 à 10 ans, dont 3 à 5 ans dans la direction de Grands Projets et/ou développement.
Vous possédez une bonne connaissance fonctionnelle de l'ensemble des opérations bancaires.

BANKING ANALYSTS Réf. 403

En liaison étroite avec les **PROJECT MANAGERS,** véritables Experts des opérations bancaires, vous êtes chargés de :
• la Définition des Besoins auprès des utilisateurs afin de concevoir la modélisation, les tests et les spécifications.
De formation ingénieur ou équivalent, vous possédez une expérience significative d'environ 8 à 10 ans, dont 2 ans dans une fonction de "Banking Analyst". Vous alliez l'expertise des opérations bancaires à d'excellentes connaissances méthodologiques.

METHODOLOGY AND QUALITY ASSURANCE CO-ORDINATORS Réf. 404

Votre mission :
• Administration des Données : **METHODOLOGIE et QUALITE** • Organisation du support des outils **CASE** • Assurer la cohérence des standards, procédures et méthodes de développement • Prendre en charge les formations auprès des utilisateurs.
De formation ingénieur, vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 à 10 ans dans une fonction similaire **METHODOLOGIE et/ou QUALITE.** Vous maîtrisez les procédures et standards : • Outils **CASE** - Excelarator, **ADW...• MS OFFICE, DATACOM** et bonnes connaissances **ISO 9000.**
Des compétences en environnement **MAINFRAME - MVS / CICS / UNIX / WINDOWS-NT** sont requises.

Pour l'ensemble de ces postes, l'Anglais courant est impératif. Postes basés en **ARABIE SAOUDITE.**
CONDITIONS et REMUNERATION ATTRACTIVES. POSTES A POURVOIR dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'adresser votre candidature (CV + prétentions), sous la référence **DG / MCI** à notre Conseil, qui vous garantit une stricte confidentialité.

COGEPLAN HIGH TECH 2, rue Louis David - 75116 PARIS

★ EURO RSCG FUTURS

---

le Shuttle

A L'AUBE DU XXIe SIECLE, VENEZ VIVRE L'UN DES PLUS AMBITIEUX DEFIS EUROPEEN.

La société d'exploitation du tunnel sous la manche recherche pour la Division Achats :

EURO TUNNEL

UN ACHETEUR SENIOR

En liaison avec le Responsable des Achats, vous définissez la stratégie et la mise en œuvre de la politique achat des investissements : matériels roulants, équipements fixes ferroviaires. Pour cette famille de produits, vous assurez l'intégralité de la démarche achat. Vous êtes aussi force de proposition auprès de vos clients internes.

De formation ingénieur, complétée idéalement par un MBA achats, vous disposez d'une expérience d'au moins 5 à 7 ans dans cette fonction, de préférence dans l'achat de produits techniques.

Vous parlez couramment l'anglais.

Le poste est basé à COQUELLES (Calais 62).

Merci d'adresser sous réf. ACH lettre, CV, photo à **EUROTUNNEL**, Direction des Ressources Humaines à l'attention d'Isabelle RAYNAL - BP 69 - 62331 COQUELLES.

OTC

BANQUE PRIVÉE À FORT CARACTÈRE INTERNATIONAL RECHERCHE UN(E) :

Responsable Négociation

Actions-Obligations

Au sein de la salle des marchés, vous serez responsable de l'équipe de 5 personnes chargée de négocier les ordres en actions et en obligations sur les nombreuses places mondiales (Asie, Europe, Amérique).

Outre une expérience similaire de 4/5 ans à un poste d'encadrement, vous possédez une parfaite maîtrise de l'anglais et la connaissance des ordres étrangers.

Ce poste, basé à Paris, est à pourvoir immédiatement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en mentionnant sur lettre et enveloppe la réf. RN/AO/M à : Euro RSCG Futurs - 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

★ EURO RSCG FUTURS

Apax Partners & Cie

Depuis 25 ans parmi les leaders mondiaux du Capital Investissement, nous recherchons pour notre bureau parisien notre

Chargé d'Affaires Spécialiste en Restructurations et Entreprises en Difficulté

Paris **(H/F)** **400/500 KF**

Directement rattaché aux associés de notre bureau parisien, vous intervenez dans la recherche, l'étude et le suivi des investissements, et spécifiquement au sein d'équipes pluridisciplinaires pour la conduite de missions opérationnelles de restructuration autour de 3 axes :

- Vous participez au diagnostic d'entreprises cibles : études d'opportunité, analyse de l'existant, coordination des experts détachés sur la mission.
- Vous élaborez la méthodologie d'intervention et définissez un plan de reprise : montages financiers des opérations, négociations transactionnelles.
- Mise en place des moyens opérationnels lors de la reprise effective de l'activité : enjeux industriels et commerciaux, systèmes d'information, comptables et financiers.

Agé de 27 à 32 ans et issu des meilleures Ecoles d'ingénieurs ou de commerce, vous avez complété votre parcours par une Business School (MBA...). Vous avez développé une expertise des contextes de crise et de restructuration par 3 à 5 années en cabinet (organisation-stratégie-audit) au sein de cellules spécifiques, ou en entreprise. Votre ouverture internationale, votre maîtrise de l'anglais et votre polyvalence sont vos atouts pour vous affirmer dans la fonction et évoluer au sein de notre partnership.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Jean-Marie Lagaillardie, Michael Page Finance**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence JML17547.

Michael Page Finance
Le spécialiste du recrutement Financier

ORGANISME NATIONAL D'EXPERTISE ET DE CONSEIL AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

recherche

INGÉNIEUR CHEF DE MISSION

diplômé(e) d'une grande école d'ingénieur (Mines, Centrale, ...), âgé(e) de 35 ans environ - Réf. A1

CHEF DE MISSION D'EXPERTISE FINANCIÈRE

de formation financière ou comptable supérieure (École de commerce, D.E.S.C.F., ...), âgé(e) de 35 ans environ - Réf. A2

Vous rejoindrez une entité d'une vingtaine de personnes dont l'activité se situe à une charnière stratégique des relations entre les collectivités locales et les grandes entreprises exerçant des activités de gestion de service public (distributeurs d'eau, entreprises de traitement des déchets, ...). Vous aurez à organiser des missions d'expertises pluridisciplinaires auxquelles vous participerez pour évaluer par voie d'audit les résultats obtenus par ces grands opérateurs.

Rigueur, autonomie et aisance relationnelle sont des facteurs importants pour réussir dans ces fonctions. La réalisation de rapports d'expertise requiert aptitude à la rédaction et esprit de synthèse.

Postes basés à Paris. Fréquents déplacements de courte durée à prévoir en France.

Merci d'adresser sous référence choisie CV, lettre manuscrite et dernière rémunération à:

AEC - 14 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

SOFFAL

SOCIÉTÉ JURIDIQUE & FISCALE FRANCO-ALLEMANDE

recherche
pour accompagner son développement des

AVOCATS

parfaitement bilingues allemand-français

Débutant ou expérimenté, vous êtes spécialisé en droit des sociétés, droit fiscal ou procédures.

Vous interviendrez en France dans des structures transnationales.

Ces postes sont basés à Paris 8ème.

De réelles perspectives de carrière vous seront offertes au sein de notre Cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence PB 674747 à EUROMESSAGES - 78 Bd de la République 92514 BOULOGNE Cedex, qui transmettra.

RÉPONSE Garantie

OTC

Le Service Fiscal du Département Juridique d'un important groupe bancaire international recherche un(e)

Fiscaliste confirmé

Vous participerez à la définition du traitement fiscal de l'Impôt sur les Sociétés du Groupe et de ses filiales, dans le cadre de leur intégration fiscale, en liaison avec le responsable du service.
Vous élaborerez des méthodologies fiscales internes et vous effectuerez les revues fiscales lors des arrêtés de comptes.
Dans le cadre d'une activité permanente de conseil et d'assistance auprès du Groupe, vous mettrez en oeuvre les solutions fiscales, juridiques et financières appropriées, afin d'optimiser les résultats fiscaux, et d'en maîtriser les risques.
Au niveau fiscal, vous pourrez être en charge de l'analyse de faisabilité et de sécurité de projets de financements, ainsi que d'une contribution au suivi d'opérations réalisées avec les participations étrangères du Groupe.
Titulaire d'un DESS de Fiscalité, ou de formation équivalente, et ayant prouvé votre expertise dans cette discipline au sein d'un Cabinet et/ou d'un établissement financier durant cinq à sept ans, vous maîtrisez l'anglais dans votre domaine.
Ce poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV + prétentions, sous la référence 241/M, à notre Conseil FINANSEARCH - 48, rue La Fayette - 75009 PARIS.

FINANSEARCH

★ EURO RSCG FUTURS

AMÉNAGEMENT **L'Observatoire photographique du territoire, né en 1992, répertorie les modifications de l'environnement d'un lieu : ville, littoral, zone agricole... Il s'agit d'accumuler des informations visuelles pour restituer l'histoire d'un paysage. ● CHAQUE ANNÉE, un photographe est envoyé dans une région donnée dont il ramène des images documentaires. L'année suivante, les mêmes endroits font l'objet d'une « reprise de vue ». Et ainsi de suite. ● DE GRANDS PHOTOGRAPHES comme Raymond Depardon, Thibaut Cuisset ou John Davies ont accepté de se livrer à ce travail. ● QUINZE SITES sont pour l'instant en cours d'exploration, des Côtes-d'Armor à l'Hérault en passant par la Drôme et l'Indre. ● LES IMAGES traduisent les tendances lourdes : reboisement des campagnes, interventions des services de l'équipement et uniformisation du mobilier urbain.**

Le paysage est mis sous observation photographique

L'évolution de l'environnement d'une quinzaine de sites est étudiée par l'Observatoire photographique du territoire. Quelques grandes tendances se dessinent, comme le reboisement des campagnes et l'uniformisation du mobilier urbain

LE PETIT JEU a toujours un gros succès : on photographie un coin de France, une place de village, un carrefour de banlieue, une entrée de ville, un morceau de campagne, et, quelques années après, on prend une image du même site, sous le même angle, à la même saison, et dans les mêmes conditions météo. Pour voir comment les choses ont tourné. On peut pimenter l'expérience en utilisant, comme référence, une carte postale du début du siècle. Les spectaculaires changements de décors délenchent des torrents de nostalgie.

La revue *Séquences/Paysages* (Ministère de l'environnement/Hazan éd., 112 p., 160 F.), qui vient de publier son premier numéro, dresse l'état des travaux de l'Observatoire photographique du paysage, dans un recueil qui fourmille de photographies bien imprimées, en noir et blanc et en couleur, analysées, disséquées, comparées dans un texte français-anglais. L'observatoire utilise largement la méthode « avant-après », mais sans faire de sentiment. Il se contente d'enregistrer les transformations de l'environnement – villes, villages, zones périurbaines et agricoles, côtes, plages, etc. Il s'écarte de la *« série catastrophe »* et note que les transformations sont parfois des améliorations. Cet organisme, né en 1992 et rattaché au ministère de l'environnement, a pour mission d'accumuler des constats scientifiques, riches en informations.

L'Observatoire envoie chaque année un photographe dans une région donnée, suivant une méthode préétablie. L'auteur doit être chevronné, adepte du style documentaire et de la photographie de paysage : Raymond Depardon, Sophie Ristelhueber, Thibaut Cuisset, John Davies... Des itinéraires précis sont définis en fonction de l'intérêt des acteurs et partenaires locaux : élus, architectes, ingénieurs de l'équipement. Une quarantaine d'images sont retenues. L'année suivante, le même photographe, ou un autre, fera les *« reprises de vue »*, en adoptant le matériel et les indications de celui qui a défriché le site.

ARCHIVES TOUFFUES

Une équipe de trois personnes tient à bout de bras un observatoire jugé fort utile mais qui a eu du mal à trouver sa place au sein du ministère de l'environnement : la directrice et paysagiste Caroline Mollie-Stefulesco, Daniel Quesney, qui travaille à la Cité des sciences et fait le lien avec les photographes, et Véronique Ristelhueber, documentaliste chargée, notamment, de dénicher les archives de ministères qui serviront de repères historiques.

Tous trois citent en référence la Mission photographique de la Datar, qui, dans les années 80, a dynamisé un genre alors moribond. Quinze sites sont en cours d'exploration, des Côtes-d'Armor à l'Hérault, en passant par la Drôme et l'Indre. *« Depardon a ouvert la voie,* explique Caroline Mollie-Stefulesco. *Son rôle a été déterminant car il a accepté qu'un autre auteur revienne sur ses pas. Cette continuité n'allait pas de soi, mais, depuis, est acceptée par tous. »* L'observatoire forge patiemment un outil destiné à enregistrer les modifications du paysage et, accessoirement, identifie les acteurs de ce changement. C'est ainsi que, dans les Côtes-d'Armor, l'œil de Thibaut Cuisset a pointé le développement des stations balnéaires, l'extension des zones agricoles consacrées aux primeurs et à l'élevage des porcs hors sol, l'accès aux plages et l'incidence du Conservatoire du littoral et du paysage.

La grille d'analyse des images est en cours d'élaboration, mais plusieurs constats s'imposent : le reboisement spectaculaire des campagnes, la mainmise des services de l'Equipement sur le paysage – omniprésence des ronds-points, éclairages surdimensionnés, panneaux de signalisation pléthoriques – et le manque d'imagination des collectivités locales qui passent commande du même mobilier urbain – des revêtements de sol aux bacs à fleurs en passant par les réverbères et les bancs.

AMÉNAGEURS DU TERRITOIRE

Les images traduisent aussi l'absence de dialogue entre les différents intervenants sur un même site. *« Chacun suit une logique propre sans se préoccuper de son voisin*, note Caroline Mollie-Stefulesco. *L'espace s'encombre de signes chaque année plus nombreux, émanant des propriétaires privés, des municipalités, des agents de la direction de l'équipement ou des services publics comme l'EDF ou les Télécoms. On a l'impression qu'il n'y a pas de relation entre le projet défini sur la feuille blanche ou sur l'écran et sa réalisation en trois dimensions pour un lieu donné. »*

L'observatoire souhaite donc que les constats puissent servir aux aménageurs du territoire. Avec le rêve de voir s'ébaucher des *« projets globaux »*. Ce ne sera pas chose facile. *« En France, la nostalgie du paysage ancien, plus ou moins mythifié, va de pair avec une absence de regard sur la fabrication du paysage quotidien »*, constate Daniel Quesney. Ces matériaux accumulés seront également exposés à La Villette, en 2001. Reste à savoir si, d'ici là, les services du ministère de l'equipement en auront pris connaissance. Et en tiendront compte.

Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

PHOTO D.R.

JOHN DAVIES

DANIEL QUESNEY

JOHN DAVIES

Aurel avalé par la végétation

Le village d'Aurel (Drôme) fait face au massif du Vercors. Il a été photographié une première fois, en 1900, par les services de restauration des terrains de montagne (RTM) chargés du reboisement de la région *(photo du haut).* A cette date, les maisons du bourg, perchées sur une éminence, sont serrées les unes contre les autres. On remarque néanmoins quelques bâtiments ruinés, signes d'un début d'exode rural. L'activité, essentiellement agricole, est organisée autour de la polyculture. Chaque espace est utilisé par des labours ou des pâtures. La campagne est parsemée d'arbres fruitiers, en particulier de mûriers, perceptibles au premier plan. Sur les pentes les moins raides de la montagne, en arrière-plan, le reboisement est entamé.

En 1995, la photographie prise par Daniel Quesney et analysée par Christian Maisonneuve et Olivier Comte indique les changements considérables du paysage. Le reboisement a porté ses fruits : la montagne sèche est devenue verte. Les anciennes pâtures sont passées à l'état de friches boisées, les pentes qui mènent à l'ancien village sont couvertes d'arbres et la végétation a gagné une partie des rues et des maisons, qui, elles, ont carrément disparu. L'habitat, étroitement concentré, s'est atomisé. Les mûriers ont été arrachés et la polyculture a été remplacée par une monoculture, celle de la vigne – on est ici dans le domaine de la clairette de Die. Des essais d'élevage avicole ont laissé des traces : quatre poulaillers abandonnés au pied du village en témoignent.

E. de R.

Chaillac gagné par la circulation

Depuis trois ans, le photographe britannique John Davies témoigne de l'évolution de la place de l'église de Chaillac (Indre), 1 260 habitants. Ces deux images ont été prises en mai 1995 et mai 1997. La transformation s'est faite en deux temps : fin 1995, le monument aux morts, érigé en 1928, a été déplacé ; durant le premier semestre 1997, la place a été rénovée : le terrain de boules, les bosquets de haies basses, la cabine téléphonique, la pelouse, le luminaire ont été remplacés par des parkings, un terre-plein en enrobé ocre et un autre en stabilisé pour jouer aux boules. La route a été élargie et un virage en angle droit a été arrondi. Sur une autre partie – ici invisible – de la place, le parvis de l'église a été rénové, un bosquet et des terrasses de café ont été aménagés.

Selon la mairie de Chaillac, l'augmentation spectaculaire de la circulation, notamment de poids lourds – phénomène que l'on retrouve dans nombre de villages – a motivé cette rénovation. Le monument était caché par des véhicules et les habitants n'arrivaient plus à entendre le discours du maire, ni la musique, lors des cérémonies officielles. Les enfants jouant autour du monument étaient en danger. Ce déplacement a d'abord provoqué un grand émoi dans le bourg avant d'être bien accepté. John Davies voit, dans cette évolution, la chute d'une tradition rurale, et l'influence du trafic – une pâtisserie à un angle de rues a fermé – et des zones commerciales sur l'aspect des villages. Il a constaté notamment que le monument aux morts est aujourd'hui proche d'un supermarché.

M. G.

AUTOMOBILE Il y a encore six mois, le pessimisme était de rigueur pour l'automobile française. Aujourd'hui, l'espoir renaît. ● TROIS ÉLÉMENTS y contribuent. D'abord, les marchés où sont présents Renault et PSA doivent s'améliorer. Ensuite, les marques françaises sont portées par les produits récemment lancés, comme la Scénic, et à venir, comme la 206. Enfin, l'évolution des devises, surtout de la livre, est très favorable aux constructeurs français : elles leur permettraient d'engranger chacun jusqu'à 2 milliards de francs de bénéfices supplémentaires. ● BON NOMBRE D'ANALYSTES accordent plus de crédit à Renault qu'à PSA. Ce dernier souffre, aux yeux de la communauté boursière, de plusieurs incertitudes. Personne ne sait ce que fera Jean-Martin Folz, qui succédera à Jacques Calvet, président du directoire de PSA, le 30 septembre 1997.

Après deux ans de crise, les constructeurs français remontent la pente

L'évolution des marchés, des produits et des devises place Renault et PSA en bonne posture pour se redresser. Mais nombre d'analystes financiers soulignent les incertitudes qui pèsent sur l'après-Calvet

« CE QU'IL Y A de surprenant dans l'industrie automobile, c'est que rien n'est jamais acquis : les vainqueurs d'hier sont les perdants d'aujourd'hui et inversement », constate un spécialiste du secteur.

Il y a encore six mois, le pessimisme était de rigueur pour l'automobile française. Aujourd'hui, l'espoir et l'optimisme sont, à nouveau, de mise. Dans sa dernière étude sur Renault et PSA Peugeot-Citroën, l'analyste londonien de Salomon Brothers estime que les deux groupes sont en bonne posture pour se redresser. En conséquence, il revoit à la hausse ses prévisions de résultat pour 1998 : 3,2 milliards de francs de bénéfices pour Renault et 2,1 milliards pour PSA. Considérant que l'amélioration attendue fera surtout sentir ses effets l'année prochaine, il n'a pas révisé ses prévisions pour 1997 : Renault serait à l'équilibre, après une perte de 5,2 milliards de francs en 1996, et PSA perdrait 300 millions de francs, après en avoir gagné 734 l'an dernier.

Trois éléments concourent à ce regain d'optimisme. Premier facteur de progression : les marchés où sont présents les constructeurs français doivent s'améliorer. A commencer par la France, le principal marché de Renault et PSA, sur lequel les ventes automobiles ont régressé de 23,7 % au premier semestre 1997. L'Hexagone a souffert de l'arrêt de la prime à la casse du gouvernement Juppé. En vigueur du 1er octobre 1995 au 30 septembre 1996, la « Juppette » a accompagné 600 000 ventes, dont plus de 200 000 n'auraient pas eu lieu autrement : il s'agit d'anticipations d'achats sur les années à venir. La prime Balladur, en vigueur entre février 1994 et juin 1995, avait occasionné 380 000 ventes supplémentaires.

UN VÉRITABLE SUCCÈS

Toute la question est de savoir pendant combien de temps, le marché va pâtir des perturbations dues à ces primes. Les analystes prévoient, dans l'ensemble, que la situation s'améliorera à partir de novembre et que 1998 devrait être satisfaisante.

En Europe, hors France, Renault comme PSA tirent bien leur épingle du jeu. En Italie, où le marché, soutenu par la *« prodette »*, a bondi de 31,3 % sur les six premiers mois de 1997, ils enregistrent les meilleures progressions : +45 % pour Renault et +48 % pour PSA. En Allemagne, Renault s'est taillé une part de marché de 6,2 % au premier semestre, contre 5,5 % un an avant. En Grande-Bretagne, les deux constructeurs ont la cote. En Europe de l'Ouest (hors France), où les ventes ont progressé de 6 % au premier semestre 1997, Renault et PSA ont vu leur part de marché passer respectivement de 6,8 % à 7,3 % et de 8,4 % à 8,6 %. Leurs ventes sur les marchés émergents sont aussi en croissance, mais elles représentent moins de 15 % de leurs recettes.

Deuxième facteur de progression : les marques françaises vont être portées par les produits récemment lancés et à venir. La Scénic de Renault (le monospace Mégane), en vente depuis octobre 1996, est un véritable succès. Tout comme le nouvel Espace, lancé en novembre 1996. Renault lancera, à l'automne 1997, Kangoo, un véhicule utilitaire léger qui aura aussi une version voiture particulière. Enfin, la nouvelle Clio sera lancée en mars 1998.

Chez PSA, les fourgonnettes Berlingo Citroën et Peugeot Partner, et notamment leur version voiture particulière, commencent bien leur vie. En septembre 1997, doit sortir la Citroën Xsara, la remplaçante de la ZX. Au printemps 1998, est attendue la Peugeot 206, la remplaçante de la 205, qui avait sauvé le groupe de l'avenue de la Grande-Armée dans les années 80. La 205 aura ainsi été remplacée par trois produits : la 106, la 306 et la 206, l'objectif étant ainsi de conquérir de nouveaux clients.

Au total, l'âge moyen des véhicules français redescendra en 1998 au niveau de la moyenne européenne, soit 4,2 ans.

Troisième facteur de progression : l'évolution des devises, surtout celle de la livre, est très favorable aux constructeurs français. Chez PSA comme chez Renault, un point de hausse de la livre se traduit par un bénéfice supplémentaire de 120 millions de francs. La devise britannique s'est déjà appréciée de 13 % depuis le début de l'année. Et les ventes des constructeurs français outre-Manche sont en forte progression. Toutes devises confondues, les analystes prévoient que chacun des deux groupes engrange près de 2 milliards de francs de bénéfices supplémentaires avant impôt grâce à l'évolution des parités monétaires.

Dans ce contexte favorable aux constructeurs français, l'analyste de Salomon Brothers fait plus confiance à Renault qu'à PSA. *« Contrairement à ce que nous étions tentés de penser, Peugeot n'est pas le meilleur investissement dans le secteur de la construction automobile en France »*, écrit-il. Il a donc décidé de conseiller la valeur boursière Renault à l'achat et de rester neutre sur PSA. Bon nombre de ses confrères accordent également plus de crédit à Renault qu'à PSA.

PSA souffre, aux yeux de la communauté boursière, de plusieurs incertitudes. Personne ne sait ce que fera Jean-Martin Folz, qui succédera à Jacques Calvet, président du directoire de PSA, le 30 septembre 1997. Les analystes, en revanche, saluent la réorganisation du comité exécutif de Renault et la montée en puissance de Carlos Ghosn, transfuge de chez Michelin, qui a pris le poste de directeur général adjoint le 1er décembre 1996.

Par ailleurs, nombre d'analystes trouvent peu crédible le plan d'économies annoncé par M. Calvet en avril : baisse, d'ici à l'an 2000, des frais de développement de 30 % à 40 %, du prix de revient des voitures de 25 %, des investissements de 20 % à 30 %, des achats de pièces de 25 %, et augmentation de la productivité en usine de 13 % par an. *« Le plan reste flou sur la manière dont sont calculés ces objectifs »*, écrit l'analyste de Salomon Brothers, qui voit toutefois un signe positif dans les annonces de plan social faites en 1997 pour les deux marques du groupe (2 816 suppressions de postes chez Peugeot et 800 chez Citroën). *« M. CaLvet a été très bon dans les années 80. Mais depuis trois ans, il a des préoccupations beaucoup plus sociales »*, estime un analyste.

A l'inverse, le plan de restructuration de Renault – 20 milliards de francs d'économies d'ici à l'an 2000, fermeture de l'usine belge de Vilvorde, réorganisation des sites industriels, filialisation du réseau commercial, suppression de 3 000 postes par an d'ici à l'an 2 000 – qui doit lui permettre de devenir le constructeur le plus compétitif d'Europe à la fin du siècle, leur apparaît clair et crédible. *« Le gros défaut de PSA, c'est son complexe de supériorité. A cause de cela, PSA a moins réagi que Renault »*, estime un analyste.

Virginie Malingre

L'espoir renaît

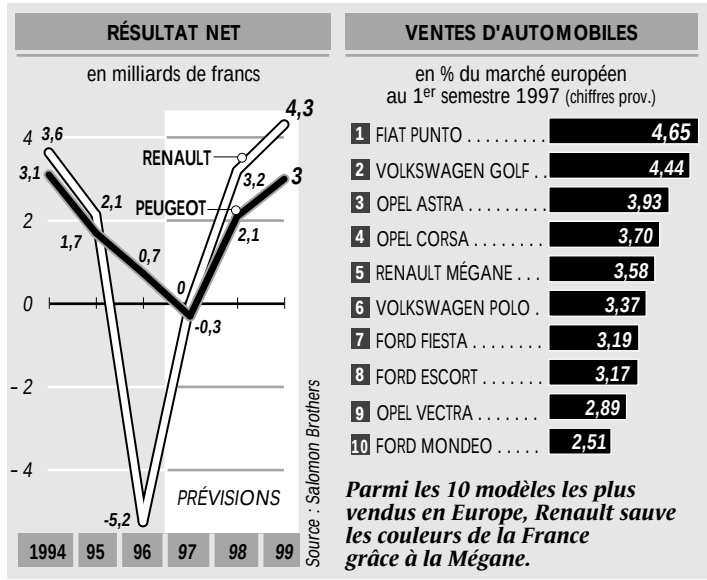

Parmi les 10 modèles les plus vendus en Europe, Renault sauve les couleurs de la France grâce à la Mégane.

L'Italie et l'Espagne dopées par des primes à la casse

En Italie et en Espagne, les ventes se sont respectivement accrues de 31,3 % et de 10,3 % sur les six premiers mois de l'année. Les deux pays ont mis leur industrie automobile sous perfusion, en instaurant des primes à la casse. L'Espagne a, en avril, adopté un système, jusque-là temporaire, sans le limiter dans le temps. Le plan *Prever* (Prévoir) octroie une prime de 80 000 pesetas (3 200 francs) pour l'achat d'un véhicule neuf en remplacement d'une voiture de plus de dix ans. Le parc automobile espagnol est le plus vétuste de l'Union européenne, après la Grèce : une voiture sur trois a plus de dix ans.

En Italie, le gouvernement Prodi a institué, en janvier, une prime à la casse, la « Prodette ». Selon la taille du modèle acheté, l'Etat verse 1,5 ou 2 millions de lires (5 150 ou 6 900 francs) à celui qui remplace sa voiture de plus de dix ans. *« Si la demande automobile augmente de 30 % en 1997 par rapport à l'an dernier, l'impact direct sera une hausse du PIB d'un demi-point, soit près de la moitié de la croissance totale en Italie »*, a déclaré Paolo Cantarella, administrateur délégué de Fiat. Du coup, Romano Prodi, président du conseil, étudie la possibilité de pérenniser ces aides.

Offrir des produits différents pour conquérir une clientèle nouvelle

L'EUROPE de l'automobile est un marché de renouvellement. Les consommateurs achètent, dans l'essentiel des cas, une voiture lorsque la leur ne fait plus l'affaire. Dans ce contexte, les perspectives de progression des ventes ne peuvent qu'être faibles. Pour lutter contre cette donnée, les constructeurs cherchent à concevoir des voitures différentes, susceptibles d'attirer de nouveaux clients. Aux Etats-Unis, ce sont les *light trucks* (pick-up, minivans et autres 4 × 4), et non pas les berlines traditionnelles, qui permettent au marché de poursuivre sa croissance : ils représentent aujourd'hui plus de 40 % du marché américain.

En Europe, le monospace a été le premier véhicule de ce type à faire son entrée sur le marché. L'Espace de Renault, pionnier du genre, a été un succès. L'ex-Régie a ensuite inventé la Twingo, le monospace de la petite voiture, et offre, depuis octobre 1996, la Scénic, le monospace de milieu de gamme, issu de la Mégane, dont le premier prix est de 105 900 francs quand celui de l'Espace est de 153 500 francs. Avec toujours autant de succès. La Scénic représente en moyenne 34 % des ventes de Mégane en Europe. *« 70 % des Scénic sont vendues auprès de nouveaux clients »*, précise Philippe Gamba, directeur commercial Europe de Renault. L'an prochain, le constructeur prévoit d'accroître ses capacités de production et de les faire passer de 4 000 à 7 000 véhicules par semaine. Fin 1998, des modèles concurrents arriveront sur le marché, notamment celui d'Opel. Mais, pendant deux ans, Renault aura été seul sur ce nouveau segment de marché.

PSA, pour sa part, a lancé en juillet 1996 une fourgonnette, baptisée Berlingo pour Citroën et Partner pour Peugeot, dotée d'une version voiture particulière. Cette dernière, conçue sur une idée de Citroën et dont le premier prix est de 84 900 francs, se révèle un succès. *« Elle représente actuellement la moitié des ventes de Berlingo »*, dit-on chez Citroën, et monte en puissance chez Peugeot, où elle a été lancée quelques mois plus tard. Renault s'apprête également à lancer, à l'automne 1997, un véhicule utilitaire léger, avec une version voiture particulière : la Kangoo.

V. Ma.

Les équipementiers européens relèvent la tête

COLOGNE
correspondance

Le discours des équipementiers européens peut paraître incongru en France. Selon Günter Baumann, le président du Clepa, l'association européenne des équipementiers automobiles, les sous-traitants, contraints de réduire leurs marges pendant les années 80, sont désormais en position de redresser la tête. Dans un entretien au *Monde*, il affirme que *« les évolutions à prévoir renforceront l'industrie des sous-traitants, contrairement à ce qui s'est passé ces derniers temps »*.

La part des équipements dans la construction d'un véhicule va continuer de croître. *« La moitié d'une auto est actuellement livrée par les sous-traitants ; cette proportion devrait passer à 70 % ou 80 % »*, selon M. Baumann, qui prévoit que les relations avec les constructeurs vont évoluer en conséquence : *« Pour le moment, une grande marque dispose de sept cents à neuf cents sous-traitants directs. Ce nombre devrait baisser, même si les constructeurs essaient de maintenir une certaine concurrence entre les fournisseurs. »* Comme au Japon et aux Etats-Unis, la branche devra se structurer davantage en pyramide avec des équipementiers principaux dont la vocation sera de livrer des systèmes complets.

Les « années Lopez », du nom de l'ancien directeur de la production et des achats de Volkswagen, dont les méthodes et l'exigence acharnée de baisse des prix avaient provoqué une *« période de sang et de larmes »* dans la profession, semblent révolues. *« M. Lopez a tiré la sonnette d'alarme et a montré que les coûts européens étaient 20 % trop élevés*, indique M. Baumann. *Son action a porté, et les équipementiers sont ressortis plus forts de ces temps difficiles, malgré des profits en perte de vitesse. »*

Désormais, la recherche de compétitivité devrait s'effectuer sur d'autres terrains. *« Le transfert de compétences entre les constructeurs et les sous-traitants est une occasion qui nous oblige à accroître nos efforts de qualité, nos moyens logistiques et nos dépenses en recherche et développement »*, note M. Baumann, qui dirige, dans les environs de Stuttgart, une entreprise familiale, Eberspächer, spécialisée dans les échappements et les chauffages. Les équipementiers seront de plus en plus associés à la conception des composants et au montage sur les chaînes de production.

DÉLOCALISATIONS

M. Baumann ne se fait *« plus d'illusions »* : *« Il y aura moins de firmes européennes, et celles qui resteront présentes seront plus grosses. »* Le président du Clepa, qui représente quelque 3 000 sociétés, *« espère que ces structures vont se maintenir et que les sous-traitants européens sauront développer les coopérations entre eux et se spécialiser sur des produits de grande qualité »*.

Autre tendance forte des années 90, les délocalisations sur les marchés émergents. *« En Europe et en Amérique du Nord, la croissance du marché automobile sera beaucoup plus lente qu'en Asie et qu'en Amérique du Sud, et nous ne pouvons pas éviter d'aller dans ces régions »*, juge M. Baumann, qui voit deux bonnes raisons de s'implanter en dehors des marchés domestiques : suivre les constructeurs européens pour maintenir des liens privilégiés et économiser sur les coûts.

Outre des sites en Allemagne, en France, en Scandinavie et en Amérique du Sud, la société Eberspächer dispose, par exemple, d'une usine en République tchèque, où les salariés reviennent en moyenne à 8 deutschemarks (29 francs) par heure contre 28 pour un Allemand ! *« Les équipementiers européens ont tout à gagner à s'expatrier ; tous les grands noms allemands du secteur se sont déjà implantés en Europe de l'Est »*, reconnaît M. Baumann.

Dans ce contexte, la branche devrait créer environ 250 000 emplois dans le monde dans les trois à cinq ans, *« principalement en Asie et en Amérique du Sud en ce qui concerne la production »*. La baisse des effectifs des constructeurs automobiles, liée à la cession de certaines activités aux équipementiers, devrait, en revanche, concerner plus de 100 000 personnes.

L'Europe devra se contenter de 50 000 postes supplémentaires, mais la répartition sera inégale et touchera avant tout les pays les plus compétitifs : l'est et le sud européens. Ailleurs, elle se fera au gré des conjonctures locales. L'Allemagne devrait ainsi profiter de la bonne santé de ses constructeurs en augmentant ses effectifs de 20 000 personnes, alors que la France doit s'attendre, d'après M. Baumann, à une stabilisation, voire à une baisse du nombre de ses salariés dans la branche.

Philippe Ricard

Concentration dans l'industrie des semi-conducteurs

LA SOCIÉTÉ américaine National Semiconductor a annoncé lundi 28 juillet l'acquisition, pour 550 millions de dollars (3,4 milliards de francs) par échange d'actions, de son homologue Cyrix. Quelques heures plus tôt, Intel, numéro un américain et mondial des semi-conducteurs, avait annoncé le rachat pour 420 millions de dollars, en espèces, de Chips & Technologies, petite firme américaine spécialisée dans les composants traitant les informations graphiques (*Le Monde* du 29 juillet).

Ces concentrations interviennent alors que le secteur des semi-conducteurs commence tout juste à donner des signes de reprise. Les ventes mondiales ont reculé pendant près d'un an et demi (– 7 % en 1996), à la suite de fortes baisses de prix, dues à des surcapacités de production. Le chiffre d'affaires mondial pourrait progresser de 5 % en 1997.

En 1996, Cyrix a accusé une perte nette de 26 millions de dollars sur 184 millions de dollars de ventes. La société texane, dont les comptes sont toujours déficitaires, peine à vendre ses produits : des microprocesseurs (les « cerveaux » des ordinateurs) compatibles avec ceux d'Intel. Le cabinet d'études Dataquest estime que Cyrix devrait vendre 1,5 million de microprocesseurs cette année, contre 70 millions pour Intel, numéro un mondial de ce marché.

Avec National Semiconductor (2 milliards de dollars de chiffre d'affaires), Cyrix rejoint une société qui a, elle aussi, connu des difficultés. Acteur phare des semi-conducteurs jusqu'au début des années 80, la firme californienne, qui a longtemps tenté, sans succès, de concurrencer Intel auprès des fabricants d'ordinateurs, s'est fortement restructurée ces dix dernières années.

La société cherche aujourd'hui à se concentrer sur la conception et la vente de « systèmes sur une puce », c'est-à-dire des composants à forte valeur ajoutée, mélangeant des fonctions de stockage et de traitement de l'information, qui, jusqu'à présent, nécessitaient l'association de plusieurs circuits distincts. L'acquisition de Cyrix s'inscrit dans cette optique. La société résultant de la fusion va notamment développer des composants pour ordinateurs de moins de 500 dollars et autres appareils informatiques bon marché.

Philippe Le Cœur

DÉPÊCHES

■ **AIR FRANCE : Christian Blanc, le PDG du groupe aérien,** a exposé en détail à Lionel Jospin, lundi 28 juillet, *« la situation et les perspectives de développement »* d'Air France. Deux sujets, au moins, ont été évoqués : la privatisation d'Air France et la construction des deux nouvelles pistes sur l'aéroport de Roissy. M. Blanc souhaite une privatisation rapide. Le nouveau ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a déclaré à plusieurs reprises que la privatisation d'Air France n'était pas à l'ordre du jour. Mais son entourage a nuancé ses propos.

■ **BT-MCI : la fusion des opérateurs téléphoniques** britannique et américain *« est dans l'intérêt du public et devrait être approuvée »*, a indiqué, lundi 28 juillet, Reed Hundt, président de la Commission fédérale américaine des communications (FCC). La FCC doit encore approuver formellement la fusion.

■ **CIGNA : l'assureur américain** a signé un accord, lundi 28 juillet, pour vendre sa filiale assurance-vie au groupe Lincoln National pour 1,6 milliard de dollars (9,9 milliards de francs)

■ **LUSOPONTE : le consortium franco-britannique** chargé de la construction du pont Vasco de Gama sur le Tage, à Lisbonne, a porté plainte, lundi 28 juillet, contre le gouvernement portugais, devant le Tribunal international de Commerce de Paris, à propos du coût d'expropriation des terrains , évalué à 380 millions d'escudos (1,26 milliard de francs), alors que le coût réel atteindrait environ deux milliards d'escudos.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance de mardi en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a perdu 172,52 points (0,84 %), pour s'établir à 20 402,74 points.**

■ **LE DOLLAR s'inscrivait en léger repli, mardi matin, lors des premières transactions entre banques européennes. Il cotait 1,8370 mark, 6,19 francs et 117,50 yens.**

■ **L'OR était en hausse, mardi, à l'ouverture du marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 328,00-50 dollars, contre 325,60-90 dollars lundi.**

■ **WALL STREET est restée pratiquement stable, lundi 28 juillet. L'indice Dow Jones a progressé de 0,09 %, soit 7,67 points, pour s'inscrire en clôture à 8 121,11 points.**

■ **LES COURS DU ZINC ont poursuivi leur ascension sur le marché de Londres (LME). Le prix de la tonne a gagné 54 dollars à 1 668 dollars, son plus haut niveau depuis juillet 1990.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Légère reprise à la Bourse de Paris

LES VALEURS françaises repartaient de l'avant, mardi 29 juillet, à la Bourse de Paris. En léger repli de 0,18 % au début des transactions, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,17 %, à 3 027,32 points, quelques minutes plus tard.

La veille, la Bourse de Paris avait marqué le pas après son envolée de la semaine dernière, dans un marché encore relativement étoffé pour un mois d'été. L'indice CAC 40 avait fini sur un repli de 0,12 %, à 3 022,20 points, dans un volume de 7,5 milliards de francs. L'indice avait été brièvement tiré en début et en fin de journée par le dollar et Wall Street.

Selon une opératrice de l'EIFB, la Bourse de Paris a observé lundi *« un palier de consolidation »* prévisible après les deux dernières semaines de hausses et de records quasi ininterrompus. D'autant que l'absence de nouvelles exceptionnelles sur le front des sociétés n'a pas permis de tirer le CAC 40.

Les valeurs bancaires étaient généralement bien orientées, notamment celles du crédit spécialisé comme Selectibanque, plus forte hausse de la cote avec +12,74 %. Le Comptoir des entrepreneurs gagnait 11,45 % et Cetelem 4,22 %.

Les perspectives de restructuration du secteur continuent à soutenir les différentes valeurs. Le CCF, à qui l'on attribue des vues sur le CIC, a ainsi gagné 3,28 %.

Indice CAC 40 sur un an

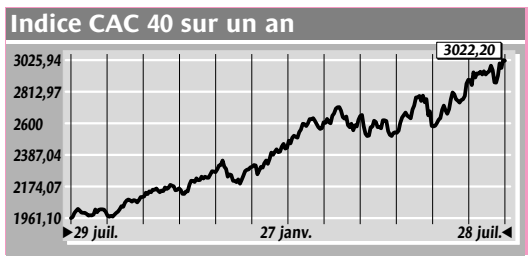

CAC 40/5 jours

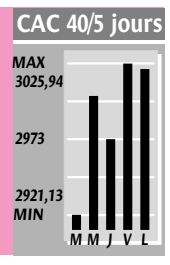

Sophia, valeur du jour

LA SOCIÉTÉ de financement de l'immobilier d'entreprise Sophia, qui doit racheter à AXA-UAP la totalité de sa participation dans Finextel pour 458 millions de francs, a gagné 6,87 %, à 223,90 francs, alors qu'AXA progressait de 0,60 %, à 399,40 francs. L'agence de notation américaine Standard and Poor's a confirmé les notes long terme « A » et court terme « A-1 » attribuées au groupe financier Sophia, mais a modifié la perspective de la note long terme, qui est passée de stable à négative après l'annonce de l'OPA sur Finextel. La hausse de 12,74 % de Selectibanque, elle aussi spécialisée dans le crédit-bail, se serait faite en sympathie avec Sophia.

Sophia sur 1 mois

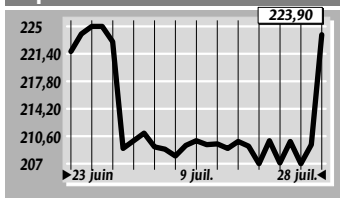

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 29/07	Var. % 28/07	Var. % 31/12
DMC (Dollfus Mi)	103	+4,67	−18,12
Chargeurs	358,90	+4,57	+39,64
Bull#	61,50	+3,36	+92,48
Sanofi	590	+2,07	+14,34
GTM-Entrepose	330	+2	+37,50
Bazar Hot. Ville	575	+1,76	+29,53
Havas Advertising	720	+1,69	+25,21
Cred.Fon.France	63	+1,61	−6,66
Ingenico	153,20	+1,52	+76,09
Casino Guichard	292	+1,52	+20,86
BAISSES, 10h15			
Moulinex #	148,80	−4	+31,76
Nordon (Ny)	366	−3,68	−0,27
Legris indust.	265,10	−2,53	+21,32
Immeubl.France	318	−2,45	+3,92
Selectibanque	68,30	−2,28	−6,43
Geophysique	629	−2,17	+74,72
CS Signaux(CSEE)	224	−2,05	−4,64
Eridania Beghin	867	−1,92	+3,83
Sophia	220,10	−1,69	+15,84
Schneider SA	354,20	−1,61	+47,64

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 29/07	Var. % 28/07	Var. % 31/12
Guerbet	240,10	+4,39	−14,25
Lafuma #	260	+3,17	....
Phyto-Lierac #	452	+2,26	+53,22
Seribo	179	+2,22	+0,56
Emin-Leydier (Ly)#	424	+2,16	+17,45
BAISSES, 10h15			
Maxi-Livres/Profr.	53,55	−6,38	−68,70
louis Dreyfus Cit#	208	−2,75	+22,35
Guy Degrenne	214	−2,72	....
Finacor	72,20	−2,43	+3,14
Arkopharma#	327	−2,38	−0,60

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	29/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Eaux (Gle des)	71850	53330376
Michelin	92232	36559457
Elf Aquitaine	45708	31193761
Sanofi	46355	27249245
Total	34997	21211211
Carrefour	4712	19817145
LVMH Moet Hen.	11972	19034428
Axa	45968	18397212,90
L'Oreal	6933	17541109
Societe Generale	21284	16864767

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	28/07	25/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2058,82	2059,90	−0,05
Ind. gén. SBF 250	1967,58	1967,74	−0,01
Ind. Second Marché	1918,66	1900,86	+0,94
Indice MidCac	1636,16	1627,11	+0,56
Valeurs indus.	2280,52	2285,62	−0,22
1 - Energie	2622,66	2625,26	−0,10
2 - Produits de base	2211,91	2209,17	+0,12
3 - Construction	1856,99	1843,89	+0,71
4 - Biens d'équip.	1621,07	1630,46	−0,58
5 - Automobile	2434,33	2439,03	−0,19
6 - Biens consom.	3848,77	3839,52	+0,24
7 - Indus. agro-alim.	1821,53	1849,24	−1,50
Services	2186,98	2189,88	−0,13
8 - Distribution	4326,27	4340,25	−0,32
9 - Autres services	1370,53	1370,41	+0,01
Sociétés financières	1401,50	1391,59	+0,71
10 - Immobilier	756,89	759,95	−0,40
11 - Services financ.	1390,32	1376,16	+1,03
12 - Sociétés invest.	1919,34	1916,88	+0,13

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

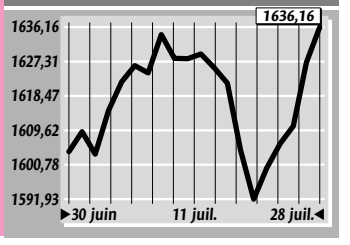

Nouveau record à Wall Street

APRÈS trois séances consécutives de hausse, la Bourse de Tokyo a cédé du terrain mardi 29 juillet. L'indice Nikkei a perdu 172,52 points à 20 402,74 points soit un repli de 0,84 %.

La veille, Wall Street a fini de justesse sur un nouveau record surmontant une vague de prises de bénéfice en fin de séance. L'indice Dow Jones gagnait, en effet, plus de 50 points dans l'après-midi, mais ses gains ont été érodés et il a brièvement évolué à la baisse un quart d'heure avant la clôture. Le principal indicateur a fini en hausse de 7,67 points (+0,09 %) à 8 121,11 points.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en légère hausse redevenant positive en cours de séance, à la faveur d'un bon départ de Wall Street. L'indice Footsie a finalement progressé de 11,1 points à 4 862,6 points, soit un gain de 0,22 %. La hausse initiale de Wall Street a contribué à compenser les inquiétudes du marché britannique sur les taux d'intérêt et la hausse de la livre sterling. Grâce à la vigueur du dollar, la Bourse de Francfort a gagné 1,24 % en clôture de la séance officielle, l'indice DAX affichant 4 371,16 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 28/07	Cours au 25/07	Var. en %
Paris CAC 40	3034,74	3025,94	+0,29
New-York/DJ indus.	8129,93	8113,44	+0,20
Tokyo/Nikkeï	20575,30	20389,50	+0,90
Londres/FT100	4866,40	4851,50	+0,31
Francfort/Dax 30	4371,16	4317,64	+1,22
Frankfort/Commer.	1459,67	1446,66	+0,89
Bruxelles/Bel 20	3168,10	3168,10	....
Bruxelles/Général	2621,90	2592,84	+1,11
Milan/MIB 30	1129	1129	....
Amsterdam/Gé. Cbs	664,10	664,80	−0,11
Madrid/Ibex 35	599,19	596,26	+0,49
Stockholm/Affarsal	2609,30	2609,30	....
Londres FT30	3062,10	3057,90	+0,14
Hong Kong/Hang S.	15666,60	15658,10	+0,05
Singapour/Strait t	1975,01	1980,96	−0,30

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	28/07	25/07
Alcoa	86,31	84,31
Allied Signal	93,43	93,68
American Express	78,87	79,56
AT & T	36,43	35,87
Boeing Co	57,87	58,62
Caterpillar Inc.	57,56	56,81
Chevron Corp.	78,31	78,25
Coca-Cola Co	69,75	70,12
Disney Corp.	79,68	78,93
Du Pont Nemours&Co	66,93	66,87
Eastman Kodak Co	68	67,25
Exxon Corp.	63,18	62,81
Gén. Motors Corp.H	58,50	56,87
Gén. Electric Co	71,50	72,31
Goodyear T & Rubbe	64,50	63,62
Hewlett-Packard	66,43	65,50
IBM	105	106,93
Intl Paper	56,43	57,12
J.P. Morgan Co	110,75	109,31
Johnson & Johnson	60,56	61,50
Mc Donalds Corp.	53,81	53,25
Merck & Co.Inc.	100,43	103
Minnesota Mng.&Mfg	95,50	94,62
Philip Moris	44,81	44,68
Procter & Gamble C	151,56	153,31
Sears Roebuck & Co	62,68	61,81
Travelers	69,62	69,68
Union Carb.	53,50	53
Utd Technol	84,56	85,25
Wal-Mart Stores	38,68	38,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	28/07	25/07
Allied Lyons	4,48	4,49
Barclays Bank	12,27	12,49
B.A.T. industries	5,33	5,26
British Aerospace	13,15	13,23
British Airways	6,43	6,31
British Petroleum	8,13	8,16
British Telecom	4,21	4,14
B.T.R.	1,96	1,93
Cadbury Schweppes	5,81	5,85
Eurotunnel	0,69	0,69
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	13,45	13,30
Granada Group Plc	8,06	8,12
Grand Metropolitan	6,11	6,13
Guinness	6,02	5,95
Hanson Plc	0,87	0,87
Great lc	5,96	6
H.S.B.C.	20,43	20,10
Impérial Chemical	9,47	9,18
Legal & Gen. Grp	4,18	4,17
Lloyds TSB	6,49	6,59
Marks and Spencer	5,67	5,78
National Westminst	8,43	8,45
Peninsular Orienta	6,10	6,14
Reuters	6,41	6,34
Saatchi and Saatch	1,33	1,34
Shell Transport	4,42	4,37
Tate and Lyle	4,21	4,23
Univeler Ltd	17,42	17,36
Zeneca	20,33	20,28

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	28/07	25/07
Allianz Holding N	472,30	468
Basf AG	70,65	70,10
Bayer AG	79	76,80
Bay hyp&Wechselbk	76,15	75,55
Bayer Vereinsbank	95	97
BMW	1475	1495
Commerzbank	61,70	63,20
Daimler-Benz AG	152,90	148,80
Degussa	101,10	99,70
Deutsche Bank AG	120,20	121,70
Deutsche Telekom	42,30	42,55
Dresdner BK AG FR	82,85	81
Henkel VZ	104,60	105,80
Hoechst AG	86,50	85,70
Karstadt AG	682	676
Linde AG	1312	1293
DT. Lufthansa AG	36,15	36,35
Man AG	558,50	559,50
Mannesmann AG	821	793
Metro	98,45	96,70
Muench Rue N	6670	6530
Preussag AG	552	552
Rwe	77,50	76,50
Sap VZ	445	425
Schering AG	202	199,10
Siemens AG	130	122,40
Thyssen	420	414
Veba AG	102	102
Viag	772	779
Volkswagen VZ	993	980

New York. Dow Jones sur 3 mois

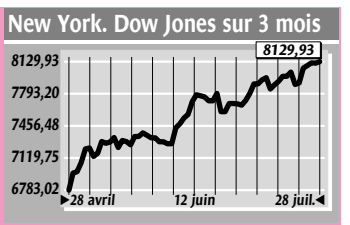

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 6,2184	↗ 1,8422	↗ 117,8200	↗ 3,3708	↘ 10,2750

Progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, mardi 29 juillet. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 16 centièmes, à 130,72 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,47 %, soit 0,09 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en hausse, les opérateurs ayant bien accueilli l'annonce d'une révision à la baisse des besoins de financement du Trésor au cours du quatrième trimestre de son exercice fiscal. Le taux de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 6,40 % en clôture, contre 6,45 % à la veille du week-end.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

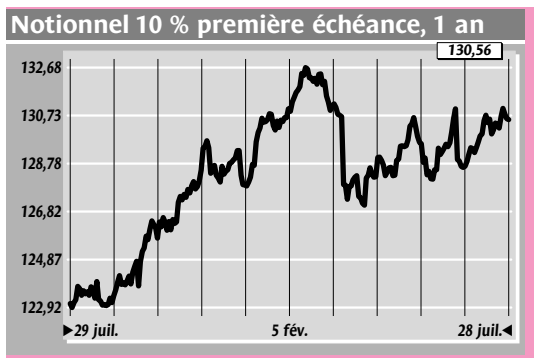

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 28/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,41	6,19	1,70
Allemagne	3	5,55	6,25	1,80
Grande-Bretagne	6,81	6,93	NC	2,80
Italie	6,94	6,37	7,06	2,60
Japon	0,48	2,41	NC	0,50
États-Unis	5,53	6,18	6,45	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 28/07	Taux au 25/07	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 28/07	Vente 28/07	Achat 25/07	Vente 25/07
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	....
1 mois	3,21	3,34	3,25	3,38
3 mois	3,28	3,38	3,30	3,40
6 mois	3,40	3,50	3,38	3,50
1 an	3,56	3,68	3,55	3,67
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3438	....	3,3438	....
Pibor Francs 3 mois	3,4063	....	3,4063	....
Pibor Francs 6 mois	3,5000	....	3,5000	....
Pibor Francs 9 mois	3,5469	....	3,5469	....
Pibor Francs 12 mois	3,6250	....	3,6250	....
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,2995	....	4,2995	....
Pibor Ecu 6 mois	4,3438	....	4,3438	....
Pibor Écu 12 mois	4,4115	....	4,4115	....

MATIF

Échéances 28/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	52043	130,56	130,60	130,40	130,52
Déc. 97	297	99,40	99,40	99,30	99,36
Mars 98	2	98,76	98,76	98,76	98,76
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	10326	96,50	96,51	96,47	96,49
Déc. 97	6509	96,39	96,41	96,37	96,40
Mars 98	3860	96,30	96,31	96,26	96,30
Juin 98	3294	96,18	96,20	96,16	96,19
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	795	97,56	97,56	97,38	97,40

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 28/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	19945	3024	3049	3018	3042
Août 97	8636	3034,50	3058	3028,50	3051
Sept. 97	1092	3045,50	3065	3037	3059
Déc. 97	....	....	....	....	....

Repli du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en léger repli, mardi 29 juillet, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,8370 mark, 6,19 francs et 117,50 yens.

La veille, le billet vert était monté jusqu'à 1,8485 mark et 6,23 francs, ses cours les plus élevés depuis novembre 1989 face à ces deux devises, sans que la présence des banques centrales soit observée.

A ces niveaux, de nombreux opérateurs avaient toutefois préféré prendre leur bénéfice, dans l'attente de la publication de l'indice du coût de l'emploi aux Etats-Unis et de la première estimation de la croissance américaine au deuxième trimestre. Le franc était stable, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3705 francs pour un deutschemark. La livre sterling cotait en net recul, à 10,10 francs et 2,9970 marks.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 28/07	% 25/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,0800	+0,01	326	350
Écu	6,6605	−0,11	....	....
États-Unis (1 usd)	6,2184	+0,47	5,8900	6,4900
Belgique (100 F)	16,3245	+0,01	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,1900	....	....	....
Italie (1000 lir.)	3,4620	−0,06	3,2200	3,7200
Danemark (100 krd)	88,5300	+0,01	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	9,0945	+0,70	8,6400	9,4800
Gde-Bretagne (1 L)	10,2750	−0,35	9,8900	10,7400
Grèce (100 drach.)	2,1575	+0,02	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	78,4700	+0,34	74,1000	84,1000
Suisse (100 F)	409,5700	+0,18	394	418
Norvège (100 k)	81,7000	....	78,5000	87,5000
Autriche (100 sch)	47,9110	+0,02	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9965	−0,08	3,7100	4,3100
Portugal (100 esc.	3,3350	−0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,4895	+0,23	4,1800	4,7800
Japon (100 yens)	5,3085	−0,27	5,1000	5,4500
Finlande (mark)	113,9300	+0,34	109	120

PARITÉS DU DOLLAR	29/07	28/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8422	1,8384	+0,21
TOKYO : USD/Yens	117,8200	116,9400	+0,75

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	6,2140	6,2120	6,1931	6,1856
Yen (100)	5,3008	5,2977	5,3285	5,3231
Deutschemark	3,3700	3,3695	3,3711	3,3706
Franc Suisse	4,0907	4,0873	4,0885	4,0851
Lire ital. (1000)	3,4646	3,4622	3,4677	3,4629
Livre sterling	10,3009	10,2961	10,2991	10,2906
Peseta (100)	3,9999	3,9985	4,0023	3,9977
Franc Belge (100)	16,330	16,311	16,326	16,302

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,29	3,33	3,43
Eurodollar	5,65	5,75	5,75
Eurolivre	6,78	6,97	7,31
Eurodeutschemark	3,08	3,12	3,25

L'OR

	cours 28/07	cours 25/07
Or fin (k. barre)	64300	64900
Or fin (en lingot)	64450	65300
Once d'Or Londres	324,10	....
Pièce française(20f)	370	374
Pièce suisse (20f)	370	374
Pièce Union lat(20f)	371	373
Pièce 20 dollars us	2305	....
Pièce 10 dollars us	1400	1400
Pièce 50 pesos mex.	2400	2405

LE PÉTROLE

En dollars	cours 29/07	cours 28/07
Brent (Londres)	18,54	18,42
WTI (New York)	19,98	19,61
Light Sweet Crude	19,08	19,78

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	29/07	28/07
Dow-Jones comptant	149,08	....
Dow-Jones à terme	149,52	150,67
CRB	238,48	241,18
MÉTAUX (Londres)	**dollars/tonne**	
Cuivre comptant	2360,75	2415,25
Cuivre à 3 mois	2384,50	2342,50
Aluminium comptant	1650,75	1690
Aluminium à 3 mois	1684,50	1693,50
Plomb comptant	632,75	636,50
Plomb à 3 mois	655,50	639,50
Étain comptant	5327,50	5327,50
Étain à 3 mois	5390	5415
Zinc comptant	1658,25	1757,50
Zinc à 3 mois	1627,50	1672
Nickel comptant	6702,50	7150,50
Nickel à 3 mois	7225	7385

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	429,70	433,20
Platine à terme	431,70	435,30
Palladium	....	....
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	342	357,50
Maïs (Chicago)	271	250,50
Grain. soja (Chicago)	778,50	757,75
Tourt. soja (Chicago)	277,50	255
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	63,50	59
Orge (Londres)	75	76
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1556	1588
Café (Londres)	1583	1585
Sucre blanc (Paris)	328,60	329,50
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	75,45	74,97
Jus d'orange (New-York)	74,45	75,35

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 29 JUILLET

Liquidation : 22 août
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↘ PARIS
− 0,02 %
CAC 40 : **3021,56**

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1007	1007	....	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	940	920	− 2,12	51,99
Renault (T.P.)	1750	1749	− 0,05	95,39
Rhone Poulenc(T.P)	2250	2221	− 1,28	105,01
Saint Gobain(T.P.)	1300	1275	− 1,92	71,43
Thomson S.A (T.P)	1005	....	....	51,64
Accor	927	925	− 0,21	20
AGF-Ass.Gen.France	215,90	215,20	− 0,32	5
Air Liquide	968	968	....	14
Alcatel Alsthom	772	773	+ 0,12	10
Axa	399,40	400	+ 0,15	7,50
Axime	675	665	− 1,48	....
Bail Investis.	725	720	− 0,68	64,40
Bancaire (Cie)	760	761	+ 0,13	10
Bazar Hot. Ville	565	575	+ 1,76	16
Bertrand Faure	337,50	336,10	− 0,41	4
BIC	503	509	+ 1,19	6
BIS	505	505	....	8
B.N.P.	280,10	283	+ 1,03	5,40
Bollore Techno.	770	765	− 0,64	7,50
Bongrain	2390	2380	− 0,41	61
Bouygues	510	509	− 0,19	17
Bouygues Offs.	192,80	193	+ 0,10	2
Bull#	59,50	61,50	+ 3,36	....
Canal +	1172	1189	+ 1,45	20
Cap Gemini	396,30	396,20	− 0,02	2
Carbone Lorraine	1433	1450	+ 1,18	18
Carrefour	4212	4201	− 0,26	26
Casino Guichard	287,60	292	+ 1,52	4,50
Casino Guich.ADP	243,90	246	+ 0,86	4,75
Castorama Dub.(Li)	727	731	+ 0,55	11
C.C.F.	299,50	296,80	− 0,90	5,80
Cegid (Ly)	618	618	....	30
Cerus Europ.Reun	34,50	34,40	− 0,28	10
Cetelem	691	691	....	10
CGIP	1810	1800	− 0,55	40
Chargeurs	343,20	358,90	+ 4,57	7
Christian Dalloz	2400	2400	....	12
Christian Dior	1025	1020	− 0,48	9,40
Ciments Francais	202	200,30	− 0,84	1,25
Cipe France Ly #	725	729	+ 0,55	2,50
Clarins	812	815	+ 0,36	7,20
Club Mediterranee	479,90	477,50	− 0,50	4,50
Coflexip	410	408,90	− 0,26	1
Colas	761	763	+ 0,26	25
Comptoir Entrep.	11,45	11,45	....	7,50
Comptoirs Mod.	3000	2981	− 0,63	24
CPR	459,60	461	+ 0,30	22
Cred.Fon.France	62	63	+ 1,61	28
Credit Lyonnais CI	327,60	328	+ 0,12	10
Cred.Nat.Natexis	372	372	....	10
CS Signaux(CSEE)	228,70	224	− 2,05	5,50
Damart	4530	....	....	65
Danone	974	978	+ 0,41	17
Dassault-Aviation	1388	1371	− 1,22	31,50
Dassault Electro	555	550	− 0,90	6,40
Dassault Systemes	419	415	− 0,95	1,70
De Dietrich	234	231,90	− 0,89	5,30
Degremont	417	419	+ 0,47	9
Deveaux(Ly)#	744	749	+ 0,67	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,25	44,80	− 0,99	....
Dexia France	575	575	....	15,70
DMC (Dollfus Mi)	98,40	103	+ 4,67	4
Dynaction	147,90	147,50	− 0,27	3
Eaux (Gle des)	748	738	− 1,33	12
Eiffage	278,80	279	+ 0,07	28,80
Elf Aquitaine	688	683	− 0,72	14
Eramet	316,70	320	+ 1,04	6,60
Eridania Beghin	884	867	− 1,92	33
Essilor Intl	1693	1697	+ 0,23	14,50
Essilor Intl.ADP	1582	1580	− 0,12	15,30
Esso	527	530	+ 0,56	4
Eurafrance	2500	2500	....	72
Euro Disney	9,15	9,20	+ 0,54	0,68
Europe 1	1408	1408	....	19
Eurotunnel	7,10	7	− 1,40	....
Fimalac SA	507	507	....	16
Finextel	106	....	....	3,91
Fives-Lille	400	400	....	14
Fromageries Bel	4290	4225	− 1,51	45
Galeries Lafayette	2450	2450	....	11
GAN	156	155	− 0,64	4
Gascogne (B)	520	520	....	14
Gaumont #	433,40	434	+ 0,13	2,50
Gaz et Eaux	2550	2530	− 0,78	55
Geophysique	643	629	− 2,17	8
G.F.C.	500	500	....	19
Groupe Andre S.A.	532	530	− 0,37	6
Gr.Zannier (Ly) #	173	174,20	+ 0,69	2,20
GTM-Entrepose ■	323,50	330	+ 2	8
Guilbert	876	874	− 0,22	12
Guyenne Gascogne	2100	2089	− 0,52	30
Hachette Fili.Med.	1298	1280	− 1,38	15
Havas	412	412	....	8,50
Havas Advertising	708	720	+ 1,69	13
Imetal	856	862	+ 0,70	16
Immeubl.France	326	318	− 2,45	6
Infogrames Enter.	850	852	+ 0,23	....
Ingenico	150,90	153,20	+ 1,52	5
Interbail	156	156,10	+ 0,06	17,15
Intertechnique	1442	1460	+ 1,24	13,60
Jean Lefebvre	310	....	....	10
Klepierre	780	785	+ 0,64	28
Labinal	1490	1482	− 0,53	21,50
Lafarge	418,10	417	− 0,26	10
Lagardere	171	169,90	− 0,64	3,70
Lapeyre	373	370	− 0,80	5,60
Lebon	215	214	− 0,46	7
Legrand	1230	1231	+ 0,08	4,30
Legrand ADP	805	810	+ 0,62	6,88
Legris indust.	272	265,10	− 2,53	5
Locindus	788	790	+ 0,25	63
L'Oreal	2510	2525	+ 0,59	14
LVMH Moet Hen.	1579	1589	+ 0,63	14,60
Marine Wendel	658	658	....	16
Metaleurop	99,45	99,60	+ 0,15	4
Metrologie Inter.	14,15	14,25	+ 0,70	....
Michelin	392	396	+ 1,02	3,30
Moulinex #	155	148,80	− 4	4
Nord-Est	126	124,80	− 0,95	5,50
Nordon (Ny)	380	366	− 3,68	....
NRJ #	925	920	− 0,54	6
Olipar	73,90	73,40	− 0,67	....
Paribas	432,30	430	− 0,53	13
Pathe	1159	1175	+ 1,38	10
Pechiney	248,10	250,30	+ 0,88	3,30
Pernod-Ricard	308,50	309,30	+ 0,25	4,40
Peugeot	703	705	+ 0,28	3
Pinault-Print.Red	2796	2832	+ 1,28	32
Plastic-Omn.(Ly)	468	468,90	+ 0,19	8,50
Primagaz	531	535	+ 0,75	8,50
Promodes	2620	2585	− 1,33	14
Publicis #	597	605	+ 1,34	4,80
Remy Cointreau	128	128,90	+ 0,70	4,60
Renault	176,40	175	− 0,79	3,50
Rexel	1680	1698	+ 1,07	19,60
Rhone Poulenc A.	259,90	259,50	− 0,15	3,50
Rochette (La)	28,10	28,45	+ 1,24	1,20
Rue Imperiale(Ly)	5560	....	....	120
Sade (Ny)	193	195	+ 1,03	12,50
Sagem SA	3088	....	....	26
Saint-Gobain	869	869	....	17
Salomon (Ly)	480,10	481	+ 0,18	55
Salvepar (Ny)	460	463	+ 0,65	18
Sanofi	578	590	+ 2,07	6,60
Sat	1591	1583	− 0,50	29
Saupiquet (Ns)	658	650	− 1,21	10
Schneider SA	360	354,20	− 1,61	5
SCOR	275	274	− 0,36	10
S.E.B.	1060	1058	− 0,18	11,20
Sefimeg CA	376	376	....	14,60
SEITA	184	183	− 0,54	6,60
Selectibanque	69,90	68,30	− 2,28	6
SFIM	898	909	+ 1,22	30
SGE	138,20	140	+ 1,30	5
Sidel	457,80	458	+ 0,04	4,50
Silic CA	865	864	− 0,11	37,34
Simco	452	452	....	20,76
S.I.T.A	1192	1186	− 0,50	12
Skis Rossignol	121,90	123	+ 0,90	30
Societe Generale	790	796	+ 0,75	17,50
Sodexho Alliance	3127	3150	+ 0,73	26
Sommer-Allibert	206	205,50	− 0,24	4
Sophia	223,90	220,10	− 1,69	17,25
Spir Communic. #	511	508	− 0,58	15
Strafor Facom	421,50	420	− 0,35	7
Suez Lyon.des Eaux	690	686	− 0,57	12
Synthelabo	784	780	− 0,51	5,32
Technip	740	748	+ 1,08	10,50
Thomson-CSF	166	166,90	+ 0,54	2,80
Total	607	606	− 0,16	10,50
UFB Locabail	601	605	+ 0,66	10
UIF	400	402	+ 0,50	14,68
UIS	203,50	206	+ 1,22	14,97
Unibail	552	....	....	29
Unibail	555	555	....	....
Union Assur.Fdal	665	669	+ 0,60	19
Usinor	123,50	121,70	− 1,45	3
Valeo	381,90	380,70	− 0,31	2
Vallourec	372,10	370	− 0,56	6
Via Banque	171,10	170,80	− 0,17	12
Worms & Cie	343	340	− 0,87	9,50
Zodiac ex.dt divid	1483	1490	+ 0,47	10
Elf Gabon	1340	1350	+ 0,74	43,50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	150	150	....	5,40
Adecco S.A.	2350	2389	+ 1,65	13,13
Adidas AG #	745	746	+ 0,13	2,71
American Express	489	489	....	1,11
Anglo American #	345,10	350	+ 1,41	7,30
Amgold #	329,30	331	+ 0,51	9,96
Arjo Wiggins App.	16,95	....	....	0,42
A.T.T. #	225	225,20	+ 0,08	1,63
Banco Santander #	171,90	171,50	− 0,23	2,98
Barrick Gold #	138,50	138,90	+ 0,28	0,34
B.A.S.F. #	240,20	241,50	+ 0,54	4,18
Bayer #	269,50	270	+ 0,18	4,19
Cordiant PLC	14,10	13,65	− 3,19	0,09
Crown Cork ord.#	308	....	....	1,21
Crown Cork PF CV#	288,50	....	....	2,28
Daimler Benz #	518	530	+ 2,31	2,71
De Beers #	221	222,60	+ 0,72	1,98
Deutsche Bank #	405	406	+ 0,24	4,44
Dresdner Bank #	275,20	280,10	+ 1,78	3,82
Driefontein #	46,60	46,40	− 0,42	0,89
Du Pont Nemours #	413,30	417	+ 0,89	3,12
Eastman Kodak #	423,60	423,50	− 0,02	2,21
East Rand #	1,35	1,36	+ 0,74	0,10
Echo Bay Mines #	32,40	32,20	− 0,61	0,15
Electrolux #	488	484,80	− 0,65	6,53
Ericsson #	283,50	279	− 1,58	1,30
Ford Motor #	253,80	....	....	2,06
Freegold #	32,85	33,20	+ 1,06	2,68
GENCOR PROV.REGPT	12,60	....	....	....
General Elect. #	451,70	445,50	− 1,37	1,30
General Motors #	361,60	361,50	− 0,02	2,45
Gle Belgique #	620	....	....	14,19
Grd Metropolitan	64,75	63,15	− 2,47	0,95
Guinness Plc #	61	61	....	1,09
Hanson PLC reg.	30,05	29,80	− 0,83	....
Harmony Gold #	31,20	31	− 0,64	0,47
Hitachi #	70	69,30	− 1	0,24
Hoechst #	293	292,80	− 0,06	3,45
I.B.M #	658	652	− 0,91	1,96
I.C.I #	96	96	....	1,83
Ito Yokado #	367,20	365	− 0,59	0,75
Kingfisher plc #	72	72	....	1,44
Matsushita #	128,90	127,90	− 0,77	0,30
Mc Donald's #	332,20	335	+ 0,84	0,41
Merck and Co #	651	626	− 3,84	2,11
Mitsubishi Corp.#	69,65	69,10	− 0,78	0,18
Mobil Corporat.#	469,20	....	....	5,19
Morgan J.P. #	660	684	+ 3,63	4,52
Nestle SA Nom. #	7890	7960	+ 0,88	78,56
Nipp. MeatPacker #	77,50	....	....	0,71
Nokia A	510	510	....	3,94
Norsk Hydro #	321,20	324	+ 0,87	4,78
Petrofina #	2411	2450	+ 1,61	49,02
Philip Morris #	277,30	277,30	....	2,06
Philips N.V #	511	500	− 2,15	3,59
Placer Dome Inc #	104,50	104,30	− 0,19	0,32
Procter Gamble #	956	943	− 1,35	2,55
Quilvest	369	372,50	+ 0,94	13,63
Randfontein #	12,90	13	+ 0,77	0,62
Rhone Poul.Rorer #	583	583	....	1,58
Rio Tinto PLC #	100,30	100,20	− 0,09	1,23
Royal Dutch #	342,60	343	+ 0,11	14,05
Sega Enterprises	192,90	....	....	1
Saint-Helena #	24,50	24,50	....	0,63
Schlumberger #	460	455	− 1,08	2,30
SGS Thomson Micro.	520	530	+ 1,92	....
Shell Transport #	45	44,80	− 0,44	2,13
Siemens #	436	444	+ 1,83	3,70
Sony Corp. #	605	617	+ 1,98	1,33
Sumitomo Bank #	100	....	....	0,18
T.D.K #	512	510	− 0,39	1,55
Telefonica #	169,70	167,80	− 1,11	1,61
Toshiba #	39,40	39,25	− 0,38	0,22
Unilever #	1349	....	....	10,60
United Technol. #	537	526	− 2,04	1,53
Vaal Reefs #	322,10	326,90	+ 1,49	12,97
Volkswagen A.G #	4662	4610	− 1,11	22,14
Volvo (act.B) #	166	....	....	2,25
Western Deep #	143	143	....	4,60
Yamanouchi #	171	172,80	+ 1,05	0,71
Zambia Copper	15,50	15,20	− 1,93	....

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

MARDI 29 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	....	6,658
CEPME 9% 89-99 CA#	....	8,556 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	....	0,962 d
CFD 9,7% 90-03 CB	123,25	4,704
CFD 8,6% 92-05 CB	120,90	4,053 o
CFF 10% 88-98 CA#	106,96	7,753 o
CFF 9% 88-97 CA#	100,81	7,447
CFF 10,25%90-01CB#	....	3,903 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	....	1,585 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	102,64	4,463 o
CNA 9% 4/92-07	....	2,195 ↓
CRH 8,6% 92/94-03	118,10	0,778
CRH 8,5% 10/87-88#	....	3,470
EDF 8,6% 88-89 CA#	....	3,935 ↓
EDF 8,6% 92-04 #	....	2,686 ↑
Finansder 9%91-06#	125,01	6,115 ↓
Finansd.8,6%92-02#	115,85	4,382 d
Floral9,75% 90-99#	110,62	0,214
OAT 88-98 TME CA#	....	2,544
OAT 9/85-98 TRA	....	4,713 o
OAT 9,50%88-98 CA#	105,10	0,963 o
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	1,698
OAT 8,125% 89-99 #	107,38	1,514
OAT 8,50%90/00 CA#	....	2,934
OAT 85/00 TRA CA#	....	5,770
OAT 10%5/85-00 CA#	115,19	1,808
OAT 89-01 TME CA #	103,50	2,544
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,60	5,799
OAT 8,50% 89-19 #	....	6,521
OAT.8,50%92-23 CA#	....	2,282 d
SNCF 8,8% 87-94CA	106,66	4,340
Suez Lyon.Eaux 90	....	....

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	68	68
Baccarat (Ny)	◆	617	617
Bains C.Monaco		625	625
Bque Transatlantl.	◆	197,50	197,50
B.N.P.Intercont.	◆	800	800
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	◆	421	421
Champex (Ny)	◆	24,20	24,20
CIC Un.Euro.CIP		375	385
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2125	2125
Concorde-Ass Risq	◆	1260	1260
Continental Ass.Ly.	◆	561	561
Darblay	◆	501	501
Didot Bottin	◆	834	834
Eaux Bassin Vichy	◆	3990	3990
Ecia		1020	1050
Ent.Mag. Paris	◆	1410	1410
Fichet Bauche	◆	74,95	74,95
Fidei		37,50	38
Finalens	◆	339,50	339,50
F.I.P.P.	◆	309	309
Fonciere (Cie)	◆	565	565
Fonc. Lyonnaise #	◆	755	755
Foncina #	◆	476	476
Francarep	◆	291,80	291,80
France S.A	◆	1185	1185
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1399	1399
G.T.I (Transport)	◆	192,10	192,10
Immobail	◆	145,20	145,20
Immobanque		599	596
Locamion (Ly)	◆	440,80	440,80
Lucia	◆	41,10	41,10
Monoprix	◆	231	231
Metal Deploye	◆	375	375
Mors	◆	7,85	7,85
Navigation (Nle)	◆	96	96
Optorg	◆	308,90	308,90
Paluel-Marmont	◆	310	310
Exa.Clairefont(Ny)	◆	950	950
Parfinance	◆	262,10	262,10
Paris Orleans	◆	270	270
Promodes (CI)	◆	2100	2100
PSB Industries Ly		395	395
Rougier #		346	345
Saga		86,50	83
S.I.P.H.	◆	278,70	338,60 d
Sofragi	◆	4640	4640
Taittinger	◆	2656	2656
Tour Eiffel	◆	266	266
Vicat	◆	510	510
Caves Roquefort	◆	1900	1900
Elyo	◆	324	324
Finaxa	◆	339,50	339,50
Gaillard (M)	◆	1532	1532
Givaudan-Lavirotte	◆	1570	1570
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	151,20	151,20
Gd Moul.Strasbourg	◆	1988	1988
Hotel Lutetia	◆	300	300
Hotels Deauville	◆	530	530
Immeubl.Lyon(Ly)#	◆	550	550
L.Bouillet (Ly)	◆	305	305
Lloyd Continental	◆	8050	8050
Lordex (Ny)	◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	◆	158	158
Matussiere Forest.		58,50	58,50
Moncey Financiere	◆	3326	3326
M.R.M. (Ly)	◆	449,50	449,50
Navigation Mixte	◆	813	813
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	104	104
Pechiney Intl		119,50	115,70
Poliet	◆	490	490
Sabeton (Ly)		825	835
Samse (Ly)	◆	853	853
Sechilienne (Ly)	◆	1180	1180
Sucr.Pithiviers		3400	3468
Tanneries Fce (Ny)	◆	248	248
Teleflex L. Dupont	◆	89	89
Union Gle Nord(Li)	◆	220	220

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	334	334
Commerzbank AG	212	212
Fiat Ord.	27	27
Gevaert	515	515
Gold Fields South	144	144
Kubota Corp.	23,50	23,50
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	51	51
Robeco	620	616
Rodamco N.V.	199,10	199,10
Rolinco	620	624
Sema Group Plc	149,50	149,50
Solvay SA	3449	3449

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

MARDI 29 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	54,55	54,55
AFE #		469,20	465
Aigle #	◆	297	297
Albert S.A (Ns)	◆	210	210
Altran Techno. #		1996	1997
Arkopharma#		335	327
Montaignes P.Gest.	◆	3150	3150
Assystem #		318	320
Bque Picardie (Li)	◆	696	696
Bque Tarneaud(B)#	◆	345	345
Bque Vernes	◆	102	102
Beneteau #	◆	920	920
B I M P	◆	77,20	77,20
Boiron (Ly) #		350	352
Boisset (Ly)#	◆	580	580
But S.A.		306	303,50
Cardif SA	◆	900	900
C.E.E #	◆	150	150
CFPI #	◆	380	380
Change Bourse (M)		212	212
CNIM CA#		230	230
Codetour	◆	350	350
Comp.Euro.Tele-CET		525	520
Conflandey S.A.	◆	291	291
C.A.Haute Normand.	◆	309	309
C.A. Paris IDF		810	806
C.A.Ille & Vilaine		331,60	331
C.A.Morbihan (Ns)		325	325
C.A.du Nord (Li)		545	550
C.A. Oise CCI	◆	315	315
Devanlay	◆	610	610
Devernois (Ly)	◆	550	550
Ducros Serv.Rapide	◆	85	85
Europ.Extinc.(Ly)#	◆	399,90	399,90
Expand s.a	◆	552	552
Factorem	◆	690	690
Faiveley #		220	220
Finacor		74	72,20
Fininfo	◆	720	720
Fructivie		672	678
Gautier France #	◆	255	255
Gel 2000		51	51
GFI Industries #		1001	1002
Girodet (Ly) #	◆	30,20	30,20
GLM S.A.	◆	285	285
Grandoptic.Photo #		1000	1002
Gpe Guillin # Ly		237	237
Kindy #	◆	169,50	169,50
Guerbet		230	240,10
Hermes internat.1#		565	569
Hurel Dubois	◆	651	651
ICBT Groupe #		238	241
I.C.C.	◆	128,10	128,10
ICOM Informatique	◆	448	448
Idianova	◆	73,50	73,50
Int. Computer #	◆	85	85
IPBM	◆	62	62
M6-Metropole TV		625	616
Manitou #		755	753
Manutan		402	409
Marie Brizard #		759	745
Maxi-Livres/Profr.		57,20	53,55
Mecelec (Ly)	◆	62	62
MGI Coutier	◆	304	304
Monneret Jouet Ly#	◆	135	135
Naf-Naf #		68,50	68,90
NSC Groupe Ny	◆	750	750
Onet #	◆	1000	1000
Paul Predault #	◆	171,40	171,40
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	92,15	92,15
Phyto-Lierac #		442	452
Pochet	◆	751	751
Poujoulat Ets (Ns)	◆	239	215,80
Radiall #	◆	666	666
Robertet #		1354	1340
Rouleau-Guichard	◆	360	360
Securidev #	◆	112	112
Smoby (Ly)#	◆	620	620
Sofco (Ly)	◆	21,35	21,35
Sofibus	◆	369	369
Sogeparc (Fin)		370,20	370,20
Sopra		580	580
Steph.Kelian #	◆	99	99
Sylea		557	555
Teisseire-France	◆	182	182
TF1		504	505
Thermador Hold(Ly)	◆	294	294
Trouvay Cauvin #	◆	105	105
Unilog	◆	735	735
Union Fin.France	◆	656	656
Viel et Cie #		133	130
Vilmorin et Cie #		474	480
Virbac		552	551

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

MARDI 29 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	53	53
Belvedere	◆	895	895
BVRP	◆	195	195
Coil	◆	202	202
Electronique D2	◆	905	905
FDM Pharma n.	◆	210	210
Genset	◆	377	377
Guyanor action B	◆	13,50	13,50
High Co.	◆	180	180
Infonie	◆	93	93
Joliez-Regol	◆	80	80
Mille Amis	◆	94,80	94,80
Naturex	◆	88,20	88,20
Olitec	◆	1300	1300
Picogiga	◆	200	200
Proxidis	◆	26	26
R21 Santé	◆	405	405
Stelax	◆	5,60	5,60

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

MARDI 29 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	770	770
Crédit Gén.Ind.	◆	12,15	12,15
Générale Occidentale	◆	111	111
Mumm	◆	1055	1055
Sté lecteurs du Monde	◆	125	125

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 28 juillet

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		149,38	142,27
Agipi Actions (Axa)		129,50	123,33
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2445,87	2409,72
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14226	14226
Natio Epargne		2224,99	2202,96
Natio Ep. Capital C/D		17173,28	17003,25
Natio Ep. Croissance		3511,52	3442,67
Natio Epargne Retraite		176,01	172,56
Natio Epargne Trésor		11294,59	11272,05
Natio Ep. Patrimoine		150,62	147,67
Natio Euro Valeurs		1162,17	1139,38
Natio Euro Oblig.		1025,08	1014,93
Natio Euro Opport.		1134,09	1111,85
Natio Inter		2266,99	2222,54
Natio Opportunités		202,68	198,71
Natio Revenus		1130,15	1118,96
Natio Sécurité		11461,29	11461,29
Natio Valeurs		1459,52	1430,90
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		92555,65	92555,65
Oblig. ttes caté.		275,23	271,16
CDC-GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)			
Livret Bourse Inv. D	◆	878,22	852,64
Nord Sud Dévelop. C	◆	2657,99	2652,68
Nord Sud Dévelop. D	◆	2511,50	2506,49
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◆	313,42	307,27
Patrimoine Retraite D	◆	303,93	297,97
Sicav Associations C	◆	2424,65	2424,65
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19687,49	19687,49
Mutual. dépôts Sicav C		19351,16	19331,83
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		296,63	290,81
Écur. Capitalisation C		255,14	255,14
Écur. Expansion C		82973,95	82973,95
Écur. Géovaleurs C		3770,83	3696,89
Écur. Investis. D PEA		238,19	233,52
Écur. Monépremière		11348,23	11348,23
Écur. Monétaire C		13057,39	13057,39
Écur. Monétaire D		12435,51	12435,51
Écur. Trésorerie C		320,70	320,70
Écur. Trésorerie D		308,24	308,24
Écur. Trimestriel D		2066,71	2066,71
Éparcourt-Sicav D		193,10	193,10
Géoptim C		12793,28	12604,22
Géoptim D		12450,38	12266,38
Horizon C		2379,59	2332,93
Prévoyance Ecur. D		106,36	106,36
Sensipremière C		13236,64	13203,63
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12041,26	12017,23
Écur. Sécuripremière C		11985,85	11973,88
CNCA (INDOCAM Asset Management)			
Amplia	◇	119894,31	119894,31
Atout Amérique		204,25	199,27
Atout Asie		126,80	123,71
Atout Futur C		856,88	835,98
Atout Futur D		806,64	786,97
Coexis		1963,87	1931,04
Dieze		2231,79	2194,48
Elicash	◇	951578,44	951578,44
Epargne-Unie		223,21	217,77
Eurodyn		2854,34	2784,72
Indicia	◆	1862,59	1816,83
Moné.JC	◇	11973,15	11973,15
Moné.JD	◇	11592,53	11592,53
Oblifutur C		550,59	541,39
Oblifutur D		527,59	518,77
Oraction		1838,58	1793,74
Revenu-Vert		1206,95	1186,77
Sévéa	◆	121,69	118,72
Synthésis		18257,26	17934,44
Uni Association	◇	120,97	120,97
Uni Foncier		1417,06	1382,50
Uni France		916,53	894,18
Uni Garantie C		1904,04	1872,21
Uni Garantie D		1456,28	1431,94
Uni Régions		1807,22	1763,14
Univar C	◇	310,21	310,21
Univar D	◇	297,30	297,30
Univers Actions		272,46	265,81
Univers-Obligations		253,04	248,81
CIC BANQUES			
Francic		784,89	762,03
Francic Pierre		140,32	136,23
Francic Régions		2038,47	1979,10
CIC PARIS			
Associc		1124,42	1124,42
Cicamonde		1719,12	1669,05
Converticic		421,47	415,24
Ecocic		1843,01	1789,33
Mensuelcic		10225,97	10124,72
Oblicic Mondial		4156,74	4095,31
Oblicic Régions		1179,85	1162,41
Rentacic		167,91	165,43
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1393,96	1380,16
Lion 20000 C		17194,95	17194,95
Lion 20000 D		16494,55	16494,55
Lion Association C		11100,44	11100,44
Lion Association D		11100,44	11100,44
Lion Court Terme C		26464,22	26464,22
Lion Court Terme D		23996,09	23996,09
Lion Plus C		1580,39	1549,40
Lion Plus D		1507,54	1477,98
Lion Trésor		2447,92	2423,68
Oblilion		2218,29	2196,33
Sicav 5000		788,63	773,17
Slivafrance		1322,59	1296,66
Slivam		626,70	614,41
Slivarente		247,81	242,95
Slivinter		890,78	873,31
Trilion		5218,41	5151,44
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2415,85	2368,48
CM Option Dynamique		138,05	136,18
CM Option Equilibre		268,92	265,93
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		166,21	161,76
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		924,04	924,04
Créd.Mut.Ep.Ind. C		152,73	148,64
Créd.Mut.Ep.J		22985,20	22985,20
Créd.Mut.Ep.Monde		1871,86	1821,76
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1888,38	1851,35
Créd.Mut.Ep.Quatre		1111,25	1089,46
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		102,61	101,59
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		973,73	931,80
Saint-Honoré Capital		20050,09	19466,11
St-Honoré March. Emer.		1005,45	962,15
St-Honoré Pacifique		866,24	828,94
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◆	1835,55	1835,55
Stratégie Actions	◆	1244,67	1196,80
Stratégie Rendement	◆	2006,35	1943,20
LA POSTE			
Amplitude Amérique		125,86	122,79
Amplitude Europe C		173,59	169,36
Amplitude Europe D		170,68	166,52
Amplitude Monde C		1159,66	1131,38
Amplitude Monde D		1106,33	1079,35
Amplitude Pacifique		124,04	121,01
Elanciel D PEA		195,58	190,81
Émergence Poste D PEA		158,78	154,91
Géobilys C		662,87	653,07
Géobilys D		627,16	617,89
Kaleïs Dynamisme		1153,67	1131,05
Kaleïs Équilibre		1097,19	1075,68
Kaleïs Sérénité		1053,40	1042,97
Latitude C		148,77	148,77
Latitude D		135,53	135,53
Oblitys D		625,51	616,27
Plénitude D PEA		218,80	213,46
Poste Gestion C		14890,53	14890,53
Revenus Trimestr. D		5314,49	5261,87
Solstice D		2367,61	2361,71
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38067,84	38067,84
Actimonétaire D		30997,69	30997,69
Cadence 1 D		1073,82	1063,19
Cadence 2 D		1076,73	1066,07
Cadence 3 D		1064,38	1053,84
Capimonétaire C		411,22	410,81
Capimonétaire D		371,04	370,67
Sogeoblig C/D		9316,75	9224,50
Interoblig C		7731,21	7654,66
Intersélection France D		771,29	756,17
S.G. France opport. C		2109,75	2068,38
S.G. France opport. D		2014,02	1974,53
Sogenfrance C		1974,12	1935,41
Sogenfrance D		1804,44	1769,06
Sogépargne D		314,35	311,24
Soginter C		2836,65	2781,03
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1658,52	1594,73
Sogeliance D	◆	1700,52	1683,68
Sogenfrance Tempo D	◆	214,21	210,01

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

ESCRIME **Avec sept médailles, dont trois titres, la France a dominé les championnats du monde d'escrime, qui ont eu lieu du 14 au 19 juillet au Cap, en Afrique du Sud. ● OUTRE la performance des fleurettistes masculins, médaille d'or par équipes, pour la première fois depuis vingt-deux ans, l'exploit a été réalisé par les sabreurs. ● JAMAIS la France n'avait conquis le titre par équipes. Autrefois loin derrière les Russes et les Hongrois, maîtres incontestés du sabre, les Tricolores se sont hissés au plus haut niveau grâce à une révolution des mentalités et des méthodes d'entraînement dans cette arme. ● À L'ÉPÉE, Eric Srecki avait ouvert la voie dès le premier jour en remportant son deuxième titre mondial consécutif. ● SEULE DÉCEPTION, le maigre bilan des épéistes françaises, qui ont dû se contenter d'une médaille de bronze par équipes.**

L'assaut victorieux des sabreurs français

Les Tricolores sont devenus champions du monde de sabre par équipes pour la première fois de leur histoire, en venant à bout des spécialistes russes. Un titre qui réhabilite une arme longtemps considérée comme le parent pauvre de la discipline

TOUS les escrimeurs tricolores en rêvaient. Pour la première fois, la France est devenue championne du monde de sabre par équipes, samedi 19 juillet, au Cap, en Afrique du Sud. Quelques minutes après la touche victorieuse portée par Damien Touya sur le Russe Pozdniakov, dans le camp français on lâche à l'entraîneur national du sabre, Christian Bauer : *« Franchement, je pensais que ton équipe était bancale. Je ne pensais pas que c'était possible. »*

Au-delà de la boutade, la remarque est révélatrice. Le sabre en France a longtemps été considéré comme le parent pauvre de l'escrime. Il y a quinze ans, l'arme était dominée sans partage par la Hongrie et la Russie. Il était alors impensable que la France rivalise un jour avec ces deux pays. Au prix d'une révolution prodigieuse, elle est aujourd'hui la meilleure nation du monde, avec un collectif homogène et de fortes individualités, comme Damien Touya, médaillé de bronze en individuel.

Lefèbvre, dans les années 50, puis Arabo, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Tokyo, en 1964, avaient écrit les riches heures du sabre français. Et puis, ensuite, le noir complet, le néant. Les Français n'avaient pas su prendre le train conduit par les Hongrois et les Russes, au début des années 70, qui avaient inventé un sabre moderne, plus mobile et donc plus tactique. Les Français sont vite distancés.

« L'arme est tout à coup devenue plus complexe, parce que très technique, explique Christian Bauer. *Désormais, il fallait une petite dizaine d'années pour former un sabreur là où il en faut moitié moins pour faire un bon fleurettiste ou un épéiste. »*

Dans ces conditions, les clubs, découragés, ne se sont pas donné les moyens de se consacrer à cet apprentissage fastidieux. A l'exception de quelques clubs comme Tarbes, où le maître Geuna persiste, le sabre est délaissé. Difficile dans ces conditions d'espérer « sortir » des champions.

> Une petite dizaine d'années pour former un sabreur, là où il en faut moitié moins pour faire un bon fleurettiste ou un épéiste

Le sabre touchera le fond en 1980 avec les Jeux olympiques de Moscou. Malgré le boycott des pays occidentaux, la France décide d'envoyer une délégation. Mais elle sera réduite au strict minimum. En ce qui concerne l'escrime, c'est le sabre qui en fera les frais. Jean-François Lamour sera le seul représentant français à cette arme. Aucun entraîneur ne l'accompagnera. Comme il lui faut quand même un partenaire d'échauffement, on concède qu'Hervé Granger-Veyron soit du voyage... mais en tant que cuisinier de la délégation. A l'époque, les sabreurs sont un peu les marginaux de l'escrime française, plus enclins à se faire remarquer pendant les « troisièmes mi-temps » que sur la piste.

Une reprise en main devient incontournable. Les Hongrois sont les maîtres incontestés du sabre ? Qu'à cela ne tienne. La Fédération française d'escrime (FFE) décide de faire appel à un entraîneur magyar, Laszlo Scepezi. Le déclic est immédiat. Scepezi arrive à construire un groupe d'élite qui trouvera sa consécration avec la médaille d'or de Jean-François Lamour aux Jeux olympiques de Los Angeles, en 1984. Durant les années 80, Jean-François sera une locomotive pour toute une génération d'escrimeurs.

Le retournement est spectaculaire, mais le sabre n'est pas pour autant tiré d'affaire. Des tiraillements se font jour entre la fédération et le « magicien » hongrois, auquel il est reproché une politique d'entraînement exclusivement tournée vers l'élite. Scepezi claque la porte. Dans l'ombre, Christian Bauer prend conscience qu'il faut reconstruire des structures plus solides. En 1992, il prend les rênes du sabre français.

« Dès le départ, j'ai voulu resserrer les liens avec la base, c'est-à-dire les clubs, affirme-t-il. *Il était essentiel de garder notre patrimoine, mais en le faisant évoluer. Ce sont les pays qui, à la base, ont une culture d'escrime qui durent. »* Au début des années 80, on ne dénombrait pas plus de six clubs essentiellement tournés vers le sabre. Il y en a aujourd'hui près de quatre-vingts. Résultat : le réservoir de futurs champions n'a jamais été aussi riche. A tel point que, pour les Universiades, au mois de septembre, Christian Bauer va se permettre d'aligner une équipe uniquement composée d'espoirs, comme Galvez, Pillet ou Semmartin, qui ont à peine la vingtaine.

Si Jean-François Lamour a été un révélateur, les Français ont su par la suite creuser le sillon. Les complexes se sont peu à peu estompés. *« Avant, face aux Russes, on essayait surtout de mettre des touches,* confesse Jean-Philippe Daurelle, l'un des membres de l'équipe championne du monde. *C'est le gros changement par rapport à aujourd'hui. L'équipe est composée de jeunes* [Mathieu Gourdain, Damien et Gaël Touya], *qui n'ont pas connu cette époque. Depuis Lamour, ils ont toujours tiré en baignant dans une dynamique de victoire. Maintenant, quand un Français rentre sur la piste, c'est pour la victoire. »*

Le pari du renouvellement a donc été gagné. C'est ce qui donne toute sa force au titre mondial remporté par Matthieu Gourdain, Jean-Philippe Daurelle, Damien et Gaël Touya. La France dispose désormais d'une école de sabre. L'époque où les sabreurs étaient considérés comme les « voyous » de l'escrime française est révolue. Les mentalités et les profils ont évolué.

Même si les sabreurs ne sont plus ces mauvais élèves qu'on montrait du doigt, l'esprit rebelle n'a pas totalement disparu. Christian Bauer tient à le conserver. Après la victoire du Cap, par solidarité, il a imité ses tireurs en teignant ses cheveux en blond platine pour fêter l'or si chèrement acquis.

Stéphane Lauer

La fédération perd encore un partenaire

C'est paradoxalement au moment où l'escrime française obtient les meilleurs résultats de son histoire qu'elle perd ses sponsors. Juste avant les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, la BNP avait décidé de mettre fin à son partenariat. C'est maintenant au tour de la compagnie d'assurance UAP, rachetée en 1996 par AXA, de cesser de soutenir financièrement la Fédération française d'escrime (FFE). *« Hormis nos partenaires fidèles, comme Adidas, le ministère des sports est désormais notre principal soutien financier »,* a expliqué le président de la fédération, Pierre Abric, après les championnats du monde du Cap.

En 1990, la FFE avait déjà perdu l'appui des apéritifs Martini, en raison de la loi Evin, interdisant le partenariat des marques d'alcool. Fabergé avait ensuite annoncé son retrait en 1995. Cette succession de défections intervient malgré les efforts de la fédération internationale pour rendre la discipline plus médiatique.

Eric Srecki, le « Suédois », au sommet de son art

C'EST parce qu'il habitait à proximité du club parisien de la garde républicaine qu'un jour Eric Srecki se décida à pousser la porte d'une salle d'armes pour découvrir l'escrime. C'est sans doute l'une des seules fois où le champion laissa faire le hasard au cours de sa carrière. Depuis, le chef de file de l'épée française gère son parcours avec une rationalité impressionnante. Premier commentaire après son titre de champion du monde, remporté mardi 15 juillet : *« Je n'ai pas été vraiment surpris. »* Prétentieux ? Eric Srecki est tout le contraire, mais sa lucidité peut déconcerter : *« C'était mon objectif, j'ai le sentiment du travail bien fait. »*

Au regard de l'ensemble de la saison – il a gagné la Coupe du monde, qui récompense le tireur le plus régulier de l'année –, la médaille d'or du Cap est amplement méritée. *« Pourtant, je n'étais pas au mieux pendant ces championnats. Durant la saison j'ai eu de bien meilleures sensations »*, avoue-t-il. Mais Eric Srecki est désormais arrivé au sommet de son art : *« Avec mon expérience, j'ai la possibilité de bien maîtriser toutes les situations, même si je ne suis pas au top. Je fais en sorte de ne pas perdre contre plus faible que moi. »*

Un peu comme les 500 bouteilles de vin qu'il collectionne dans sa cave, chez lui, à Béthune (Pas-de-Calais), Eric Srecki s'est bonifié année après année. Oublié le temps où, avant les Jeux de Barcelone en 1992, son premier titre, il était considéré comme un loser. Du haut de ses 193 centimètres, il affiche désormais l'un des plus beaux palmarès de l'escrime française : champion du monde individuel (en 1995 et 1997) et par équipes (1994), champion olympique individuel (1992) et par équipes (1988).

Mais mettre en avant cette accumulation de titres l'agace : *« On ne peut pas comparer des palmarès à plusieurs générations d'intervalle ; me mettre sur un pied d'égalité avec Philippe Riboud ou Philippe Boisse, c'est flatteur, mais ça ne veut pas dire grand-chose. C'était un autre contexte. »*

UN GOÛT D'INACHEVÉ

A trente-quatre ans et malgré ce palmarès, les victoires font toujours courir Eric Srecki. D'ailleurs, le fait de n'avoir pas décroché de médailles par équipes au Cap lui laisse un goût d'inachevé. Le titre mondial par équipes fait d'ailleurs partie des priorités de la prochaine saison. La dernière ? Après les Jeux olympiques d'Atlanta (1996), l'épéiste avait décidé de continuer encore deux ans, jusqu'aux championnats du monde de La Chaux-de-Fonds (Suisse), en novembre 1998. A leur terme, l'épéiste doit prendre une décision définitive. *« Je n'envisage pas de continuer le haut niveau indéfiniment. Au bout d'un moment, ça n'est pas raisonnable sur le plan physique. Et puis on doit avoir d'autres priorités, familiale et professionnelle. »*

Sur le plan professionnel, Eric Srecki a pris un virage déterminant à la fin de 1996. Il a quitté son poste à la BNP, où il bénéficiait d'un statut d'athlète de haut niveau lui permettant de disposer d'horaires aménagés. *« Je ne me voyais pas bosser à la banque pour les vingt ans à venir*, explique-t-il, *ma sensibilité sportive est restée la plus forte. »* Aussi a-t-il décidé de tenter le concours de professorat de sport, qu'il doit passer en 1998.

Dans la vie comme sur la piste, avec Eric, tout est réfléchi, calculé au millimètre, à l'image de son escrime, qualifiée par ses adversaires de *« chirurgicale »*. A tel point qu'on lui attribue souvent l'image de quelqu'un de froid, de peu expansif. *« Des escrimeurs comme Robert Leroux* [NDLR, médaille de bronze au Cap], estime le champion, *ont besoin de faire monter la mayonnaise, de gueuler, de contester, ça lui permet de se motiver. Moi, je maîtrise les situations en donnant l'impression d'être imperturbable. »*

Mais Eric n'aime pas les étiquettes. C'est pourquoi, lors de la finale des championnats du monde du Cap, il a voulu casser cette image de type qui ne bronche pas. Après la touche victorieuse, il s'est amusé à faire un peu de cinéma en embrassant le sol, comme s'il était arrivé en Terre sainte. Mais on ne va pas contre sa nature. D'ailleurs, tous ses copains l'appellent le « Suédois ». Sa taille et sa blondeur nordique n'y sont pas pour rien. *« Mais*, concède-t-il, *c'est aussi un surnom qui convient bien à mon tempérament. »*

S. L.

Sept médailles pour la France

Le bilan des championnats du monde du Cap (Afrique du Sud) est flatteur pour l'escrime tricolore, qui a installé sa domination mondiale en gagnant sept médailles. Seules déceptions : l'épée dames individuelle, l'épée messieurs par équipes et le fleuret dames, maillon faible de la discipline.

● **Epée messieurs** (mardi 15 et jeudi 17 juillet) **:** Eric Srecki est entré dans la légende en conservant son titre de champion du monde acquis en 1995. En finale, le Français a battu le Russe Kolobkov au terme d'un suspense époustouflant : les deux tireurs étaient à égalité à la fin du temps réglementaire, Eric Srecki ne l'emportant qu'au terme d'une « mort subite ». Autre satisfaction en individuel, la troisième place de Robert Leroux. En revanche, grosse déception pour l'équipe (Srecki, Leroux, Di Martino et Obry), qui ne termine que quatrième d'une compétition remportée par les Cubains.

● **Epée dames** (jeudi 17 et samedi 19 juillet) : c'est incontestablement le plus grand regret de ces championnats du monde. Laura Flessel et Valérie Barlois, respectivement médaille d'or et médaille d'argent à Atlanta (1996), ont été éliminées prématurément. Par équipes, associées à Sophie Moressée-Pichot et Elsa Girardot, les fines lames olympiques ont tout de même trouvé les ressources nécessaires pour arracher une médaille de bronze.

● **Sabre** (mercredi 16 et samedi 19 juillet) : Jean-Philippe Daurelle, Matthieu Gourdain, Damien Touya et son frère ont réalisé une performance en apportant à la France son premier titre mondial par équipes. Les quatre sabreurs ont battu en finale les redoutables Russes. En individuel, Damien Touya, vingt-deux ans, a confirmé qu'il était un des meilleurs sabreurs du moment en décrochant la médaille de bronze.

● **Fleuret messieurs** (mercredi 16 et vendredi 18 juillet) : c'est avec la médaille d'or de Srecki et celle du sabre par équipes, l'exploit de ces championnats du monde. Vingt-deux ans après le dernier titre de la France à cette arme, Lionel Plumenail, Franck Boidin, Patrice Lhotellier et Olivier Lambert sont devenus champions du monde face à Cuba. En individuel, Lionel Plumenail a remporté la médaille de bronze après sa défaite en demi-finales sur le futur vainqueur, l'Ukrainien Sergei Golubitski.

● **Fleuret dames** (mardi 15 et vendredi 18 juillet) : c'est encore, en ce moment, le point faible de l'escrime française. Le groupe est jeune et en devenir. Par équipes, Camille Couzi, Françoise Darchicourt, Clotilde Magnan et Adeline Wuilleme ont rempli leur contrat en terminant quatrièmes.

● **Au tableau des médailles**, la France termine première, avec sept médailles (trois d'or, quatre de bronze), devant Cuba (quatre médailles : deux d'or et deux d'argent) et l'Italie (six médailles : deux d'or, une d'argent et trois de bronze).

MIKE HUTCHINGS/REUTERS

L'épéiste tricolore a mis le monde à sa botte

***LE RUSSE** Pavel Kolobkov (à droite), adversaire en finale d'Erik Srecki, n'était pas n'importe qui : un double champion du monde, farci de l'expérience qui rend les « vieux » sabreurs encore plus redoutables. De son propre avis, le Français n'était pas « au mieux » pour confirmer son titre mondial de 1995. Mais il sait serrer le jeu, se servir de la crainte qu'il inspire désormais à tous ses adversaires, au terme d'une saison qui l'a vu écraser le classement de la Coupe du monde. Au point de porter la dernière touche, celle de la « mort subite », qui ne porte pas mieux son nom que dans ces simulacres de combats individuels.*

SPORTSCHROME/TEMPSPORT

Altitude 5 000 m ; vitesse : 250 km/h, température : de + 40 °C à – 20 °C...

Le vol à voile, sport de glisse en trois dimensions

ICARE, de nos jours, s'il avait appris à faire des compromis, aurait pu pratiquer le vol à voile. Non pas que cette activité l'eût forcément préservé de son destin épique – malgré l'évolution des matériaux composant les planeurs, il arrive encore que le ciel convoque définitivement un pilote, en condamnant l'appareil à s'échouer au sol –, mais le vol à voile est le sport aérien le plus authentique, le plus proche du vol de l'oiseau, car sans assistance. Le seul râlement de moteur provient des remorqueurs, qui tirent les planeurs au départ comme on court pour hisser un cerf-volant. Ensuite, il faut comprendre le vent.

« Un bon pilote a une machine à calculer dans la tête, explique le directeur technique national, Jean-Paul Lauga. *Il doit calculer sa trajectoire en fonction de sa vitesse et du temps qu'il met à descendre. »* A bord de son planeur, le pilote enregistre les données météorologiques à l'extérieur de l'appareil, tout en lisant les indications des outils électroniques de plus en plus précis dont il dispose à bord. Le variomètre, qui indique la vitesse verticale, et les calculateurs fournissent des informations précieuses sur les paramètres de vol. De nos jours, elles sont même communiquées grâce à un simple signal : un son aigu alerte d'une montée, un son grave d'une descente.

Le pilote doit *« vivre l'ascension »*, selon le mot de Jean-Paul Lauga. Le vent est capricieux, voire atrabilaire ; il faut le côtoyer depuis longtemps pour en deviner les humeurs. Epouser la bonne colonne d'air, qui fera remonter le planeur de plusieurs centaines de mètres, est une réussite fragile. L'ascension cylindrique et continue est un idéal ; le plus souvent, elle ressemble à un parcours de montagnes russes, avec montées et descentes parfois brutales.

En compétition, les planeurs sont groupés en trois catégories, en fonction de leur envergure (de 15 m à près de 30 m). Il faut parcourir le plus vite possible, en vol plané, un circuit triangulaire d'une longueur variable (environ 500 km). A 150 km/h de moyenne, avec des pointes à 280, les pilotes passent à grande vitesse d'un courant d'air à l'autre et doivent immédiatement « décoder » le ciel. Allongés et sanglés dans un siège-baquet sous une bulle de Plexiglas, ils subissent de violents changements de température selon l'altitude, de – 20 °C à + 40 °C.

Dès 3 500 m d'altitude, les pilotes ont besoin du masque à oxygène. Il est aussi indispensable de se ravitailler et de boire régulièrement. Une épreuve dure parfois de six à sept heures : une déshydratation peut brouiller les facultés d'analyse et mettre le pilote en danger.

CONCENTRATION ÉNORME

Le vol à voile n'est pas une épreuve physiquement dure, puisque le pilote est quasi immobile ; en revanche, elle est épuisante nerveusement, exigeant une concentration énorme, qui n'est pas sans évoquer celle des joueurs d'échecs.

En vol à voile, sport de glisse en trois dimensions, les têtes brûlées sont châtiées. Alors qu'en compétition les pilotes flirtent avec les 5 000 m, certains illuminés croient que l'Olympe des champions se situe au-delà du raisonnable, et grimpent jusqu'à près de 15 000 m. Ils entrent alors dans une zone où leur appareil n'est plus fiable. Pourtant, les améliorations dans la construction des planeurs sont permanentes : on est passé du bois et de la toile au plastique et au carbone, tandis que les profils des ailes sont étudiés en soufflerie.

En compétition, les participants s'élancent lorsque les conditions météorologiques leur paraissent optimales ; à cet instant, l'heure du départ est enregistrée grâce au système GPS ou une photographie. Depuis deux ans, les boîtes noires embarquées enregistrent les trajectoires des appareils pendant la course. Celles-ci opposent le pilote au chronomètre. Les autres concurrents jouent néanmoins un rôle essentiel, puisqu'ils sillonnent le ciel au même moment.

Dans le concert aérien, il y a les explorateurs audacieux et les suiveurs. Lorsque les meilleurs tracent leur route, les autres empruntent leur trajectoire au plus près. *« Aux derniers championnats du monde, beaucoup de pilotes n'ont fait que "sucer la queue" des planeurs français,* témoigne Jean-Paul Lauga. *Derrière les hommes de tête, on voyait une spirale d'engins s'enroulant et se défaisant comme une bobine de fil. »*

Le vol à voile ressemble parfois à un jeu de dupes et de malins, où les ruses permettent d'aller plus vite ou de ralentir les autres. On peut, par exemple, rechercher les faux départs, afin que les autres concurrents partent devant et deviennent des lièvres de luxe, comme en athlétisme. On peut également voler au ralenti, pour retarder les poursuivants et permettre à un coéquipier, devant, de prendre ses aises. Le peloton du ciel n'a alors rien à envier à celui du Tour de France cycliste.

P. Sm.

La France a survolé les championnats du monde

Les Français ont brillé aux championnats du monde, qu'ils organisaient sur le site de Saint-Auban/Château-Arnoux, dans les Alpes-de-Haute-Provence, du 22 juin au 13 juillet. Vainqueurs de deux des trois titres individuels, ils se sont également imposés au classement par équipes. Avec cinq médailles, ils améliorent leur performance des précédents championnats du monde, organisés en Nouvelle-Zélande en 1995 (trois médailles, dont une d'or), à la grande satisfaction du directeur technique national, Jean-Paul Lauga.

Michel Carrega, le vétéran comblé du ball-trap, ne tire plus que pour la détente

MEGÈVE (Haute-Savoie)
de notre envoyé spécial

Son tour est venu. Comme tous les participants de ces Championnats du monde de ball-trap, disputés à Megève (Haute-Savoie) du 3 au 6 juillet, Michel Carrega ignore d'où va surgir le plateau d'argile. Du stand où il a pris place, on n'aperçoit pas les cinq lanceurs, catapultes mécaniques à la partition imprévisible. Le vétéran français fixe la pente devant lui et met en joue. *« Pull ! »* Un coup suffit. La cible volante, surgie de la gauche, explose en plein vol. Ses débris blancs tournoient et s'échouent plus bas, avalés par les feuillages, dans le cimetière verdoyant des pigeons d'argile.

Michel Carrega le sait : son tir n'est plus aussi précis qu'à la grande époque. Le 25/25, score parfait indiquant que tous les plateaux d'une série ont été touchés, se fait rare. Score final : 184/200, là où le meilleur obtient 197. L'oeil n'est plus infaillible, les mains moins précises. Mais quelle importance ? La gibecière pleine de titres à ras bord et l'orgueil repu depuis longtemps, le Corse, âgé de soixante-deux ans, est venu à Megève pour le plaisir. Histoire de dérouiller son fusil dans la catégorie vétéran.

PALMARÈS IMPRESSIONNANT

Aujourd'hui, il peut tirer pour la détente ; avant, il était trop occupé à gagner. A son palmarès, quatre titres de champion du monde, autant de champion d'Europe, vingt et un titres nationaux. Et les Jeux olympiques ? Quatre participations de 1972 à 1984, et une médaille d'argent à Munich. En fait, les Jeux motivaient moins Michel Carrega que les Championnats du monde, *« beaucoup plus relevés car tous les tireurs sont présents »*.

Battre les meilleurs dans des conditions difficiles l'excitait. Cette perspective justifiait également la discipline impitoyable qui régenta sa vie de sportif. Diététique, préparation psychologique (*« Je lisais des livres de sophrologie »*), pratique d'arts martiaux : le souci du détail n'avait d'égal que sa gourmandise pour les coupes et les médailles. *« Je mangeais des gâteaux aux myrtilles et je buvais du jus de carottes parce que c'est bon pour la vue. »* Et Michel Carrega ne s'autorise à regarder la télévision que depuis quelques années... Aussi exigeant avec les autres qu'il le fut avec lui même, le quadruple champion du monde juge avec sévérité la nouvelle génération des tireurs français. *« Nos jeunes ne sont pas prêts à faire tous les sacrifices. En plus, je déplore qu'ils fument. Quelqu'un qui fume ne peut pas être mon ami. Je ne lui en veut pas, mais je m'éloigne au maximum. »*

Ce fils d'un Parisien croupier et d'une Corse chorégraphe sort de l'ordinaire des tireurs. Alors que la majorité des pratiquants de ball-trap sont des chasseurs frustrés se défoulant sur des pigeons d'argile, lui s'est réservé pour son sport. *« Je tirais déjà 30 000 cartouches par an, ce n'était pas pour avoir un fusil à l'épaule pendant mes loisirs. »* D'autant plus que, malgré la minutie maladive de sa préparation, Michel Carrega n'a jamais été monomaniaque.

PÊCHE AU CORAIL

Ses deux autres passions, la plongée sous-marine et la musique, ont également occupé une place importante dans son parcours professionnel. Dans les années 50, il travaille comme pianiste dans des cabarets en Corse, en Suisse et en Allemagne. Il découvre le ball-trap vers 1958 grâce à un voisin, armurier et pratiquant. A l'époque, il se consacre à la pêche au corail au large de l'Ile de Beauté. En 1967, plusieurs drames le détournent de cette activité moins lucrative qu'exigeante et risquée : trois amis plongeurs meurent, en l'espace de six mois. *« Je me suis alors aperçu que j'avais peur. »*

Michel Carrega entre alors au ministère des sports, où il occupera différents postes tout en menant une carrière de tireur de haut niveau. Dans les années 70, il est à la fois sélectionneur et membre de l'équipe de France, soutenu par deux fabriquants de cartouches et de fusils, *« sans lesquels je n'aurai jamais pu faire carrière »*. Le ball-trap est un sport très coûteux, cibles et munitions étant des denrées périssables. *« J'ai dû dépenser plus de 150 000 francs par an en frais divers, déplacements compris. »*

Ironie des sports confidentiels : bien qu'en possession d'un palmarès énorme, Michel Carrega n'obtient la reconnaissance publique qu'en participant, en 1973, à « La Tête et les Jambes », émission télévisée animée par Pierre Bellemare. Il est « les jambes », chargé de rattraper par sa performance sportive les erreurs d'une « tête » interrogée sur l'aéronautique.

Le manque de considération pour son sport ne surprend pas du tout Michel Carrega, conscient des handicaps majeurs qui plombent le ball trap. *« On est nuisant, bruyant et polluant »*, résume-t-il de façon abrupte, avant d'insister sur les efforts des fabriquants pour inventer des fusils plus silencieux et des produits bio-dégradables.

Le 25 septembre 1999, Michel Carrega partira à la retraite. Il pourra alors profiter du chalutier qu'il va bientôt acquérir et consacrer plus de temps à la pêche et à la musique. De temps en temps, il pointera son fusil vers des pigeons d'argile, sans devoir abuser au préalable de tarte aux myrtilles. De toute façon, comme il dit en souriant, *« en loisir, vous tirez bien, vous êtes content ; vous tirez mal vous êtes content quand même. »*

Piotr Smolar

Maître suisse contre prodige italien

L'élite mondiale des tireurs s'est rassemblée à Megève (Haute-Savoie), du 3 au 6 juillet, pour participer aux 15es championnats du monde de ball-trap en fosse universelle (différente de l'épreuve olympique). Dans cette discipline, les plateaux d'argile sont propulsés par cinq lanceurs, selon une vitesse et des angles inconnus des tireurs. Après quatre jours de compétition serrée, sous une pluie persistante, le Suisse Xavier Bouvier n'a devancé Massimo Fabbrizi qu'à l'issue d'un barrage. Mais, suivant le règlement, l'âge de l'Italien ne l'autorise qu'à devenir champion du monde juniors. Du coup, deux Français, Jean-Charles Devant et Bruno Valeteau, occupent les deux autres marches du podium.

Pas d'heures supplémentaires pour le rameur solitaire

BREST
de notre correspondant

L'affaire ne manque pas de sel par son prolongement terrestre : le 24 septembre 1995, Joseph Le Guen coupait le 5e méridien au large de l'île d'Yeu, réalisant en 103 jours la traversée d'est en ouest de l'océan Atlantique à la rame. Il était parti des Etats-Unis le 13 juin, seul dans une yole de huit mètres de long construite pour la tentative et baptisée *Pour les sauveteurs en mer.*

La traversée avait duré un mois de plus que celle de Gérard d'Aboville, mais l'aventure était saluée comme un authentique exploit. Le marin, âgé alors de quarante-huit ans, était fêté à Molène, son île natale, et accueilli ensuite par plusieurs centaines de Brestois à son arrivée dans le port du Ponant.

Mais les relations se sont gâtées entre Joseph Le Guen et son financier-employeur, la société brestoise Genev. A tel point que le marin l'a assignée devant le conseil des prud'hommes de Brest. Le litige portait notamment sur son contrat de travail à durée déterminée. Pendant le temps qu'a duré la traversée, ce contrat a été suspendu selon une clause contenue dans un protocole d'accord et a été prolongé à l'arrivée pour une même période.

Par la bouche de son avocat, Joseph Le Guen a estimé que ce congé sans solde était illicite et a tiré ensuite les conséquences pécuniaires en tablant sur une durée du travail obligatoirement particulière quand on est maître à bord vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ce qui a amené les prud'hommes à se pencher sur une facture proportionnelle au temps passé en mer, comprenant 824 heures normales, à raison de huit heures de navigation quotidienne, mais aussi 1 648 heures supplémentaires, majorées de 25 % et 50 %, et 1 171 heures de repos compensateur représentant 440 000 francs environ.

Le conseil, qui a rendu sa décision le mardi 24 juin, ne l'a pas suivi sur ce terrain, estimant que le contrat de travail ne valait que dans la phase de préparation de l'événement, et non une fois le marin en mer. Alors que ce dernier demandait au total près de 900 000 francs, considérant notamment que le contrat de travail devait être requalifié en durée indéterminée, le conseil des prud'hommes ne lui a accordé que 14 500 francs correspondant à un solde de salaire. Et depuis, le rameur galère.

Vincent Durupt

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : les principaux championnats européens** s'apprêtent à entamer la saison 1997-1998 (vendredi 1er août pour le championnat de France), qui commencera et s'achèvera plus tôt que d'habitude pour permettre aux différentes sélections nationales de se préparer avant le Mondial organisé par la France en juin et juillet 1998.

■ **Pour ce qui concerne les transferts,** le feuilleton de l'été a été le passage du Brésilien Ronaldo du FC Barcelone (Espagne) à l'Inter de Milan (Italie). Pour plus de 180 millions de francs (record du monde), le club italien a recruté l'attaquant vedette de la sélection brésilienne. Mais les hésitations des dirigeants de Barcelone et les manœuvres des agents de Ronaldo ont compliqué les négociations. Au point que la FIFA a été sollicitée pour régler le différent et a donné aux clubs jusqu'au 31 juillet pour se mettre d'accord sur les indemnités de transfert, tout en considérant acquise l'arrivée de Ronaldo à l'Inter.

■ **Barcelone a engagé le Brésilien Sonny Anderson** pour palier le départ de Ronaldo. Le club catalan permet ainsi à l'AS Monaco de réaliser le plus gros transfert du football français et de toucher près de 90 millions de francs.

■ **Le « marché » en France** a été plus animé que les années précédentes. Le recrutement le plus spectaculaire est le fait du Paris Saint-Germain, qui a enrôlé l'attaquant italien du Milan AC, Marco Simone pour 36 millions de francs. Le PSG a également recruté Florian Maurice, l'avant-centre de l'Olympique lyonnais, pour plus de 40 millions de francs. A noter également l'arrivée de Laurent Blanc (FC Barcelone) à Marseille et de Japhet N'Doram (FC Nantes) à Monaco. La palme du plus grand changement d'effectif revient pour la deuxième année consécutive à Bordeaux : 13 joueurs, plus l'entraîneur Rolland Courbis, s'en vont, tandis que 10 nouveaux arrivent.

■ **La légion étrangère s'agrandit.** Une nouvelle vague de départs permet à des joueurs français de goûter à d'autres championnats et de gagner beaucoup plus d'argent. Ils sont 26 à avoir franchi les frontières pour jouer en Italie, au Portugal, en Allemagne ou en Ecosse. Parmi les gros transferts, ceux d'Ibrahim Ba de Bordeaux au Milan AC, de Benoît Cauet du Paris Saint-Germain à l'Inter de Milan, et d'Emmanuel Petit de l'AS Monaco à Arsenal. Bernard Lama pourrait également s'expatrier et rejoindre le Real Madrid.

■ **Au Brésil**, malgré les transferts impliquant un grand nombre des principaux joueurs, notamment en Europe, seule la Coupe du monde passionne les supporters de l'équipe nationale. Qualifiés d'office pour l'épreuve, puisque détenteurs du titre, les joueurs brésiliens ont démontré que le statut de favori n'était pas usurpé, comme en témoigne leur victoire en finale de la Copa America face à la Bolivie (3-1), dimanche 29 juin, à La Paz.

■ **Si l'équipe de France est elle aussi déjà qualifiée** pour la Coupe du monde 1998 – c'est la « puissance recevante » –, les autres sélections tricolores engagées en compétition ont connu quelques malheurs au cours de l'été. Les moins de vingt ans, – les « Bleuets » –, avaient affiché leurs ambitions avant de se rendre en Malaisie pour disputer les championnats du monde de leur catégorie. Mais ils ont échoué dimanche 29 juin en quart de finale (éliminés aux tirs au but après un match nul 1-1) face à l'Uruguay, finaliste malheureux de l'épreuve remportée par l'Argentine. L'équipe de France féminine était engagée dans la phase finale du championnat d'Europe, organisé par la Suède et la Norvège du 29 juin au 12 juillet et remporté par l'Allemagne. Les Françaises n'ont pu s'extraire du groupe A où elles figuraient en compagnie de l'Espagne, de la Russie et de la Suède.

■ **Jean-Claude Suaudeau n'est plus l'entraîneur de Nantes.** Fidèle au club depuis trente-sept ans, d'abord comme joueur puis comme entraîneur, il a décidé de laisser sa place à la direction de l'équipe professionnelle à son adjoint, Reynald Denoueix, ancien responsable du centre de formation.

■ **Les modifications dans les règles du jeu,** décidées par l'International Board au printemps dernier, sont entrées en vigueur le 1er juillet. Grande nouveauté : le gardien de but ne peut plus prendre le ballon à la main à la suite d'une touche. Par ailleurs, il doit être sanctionné systématiquement d'un coup franc indirect lorsqu'il tarde à relancer la balle.

Mer cruelle

Pêchée dans les temps et servie à l'heure,il ne reste à la marée qu'à savoir être accommodée

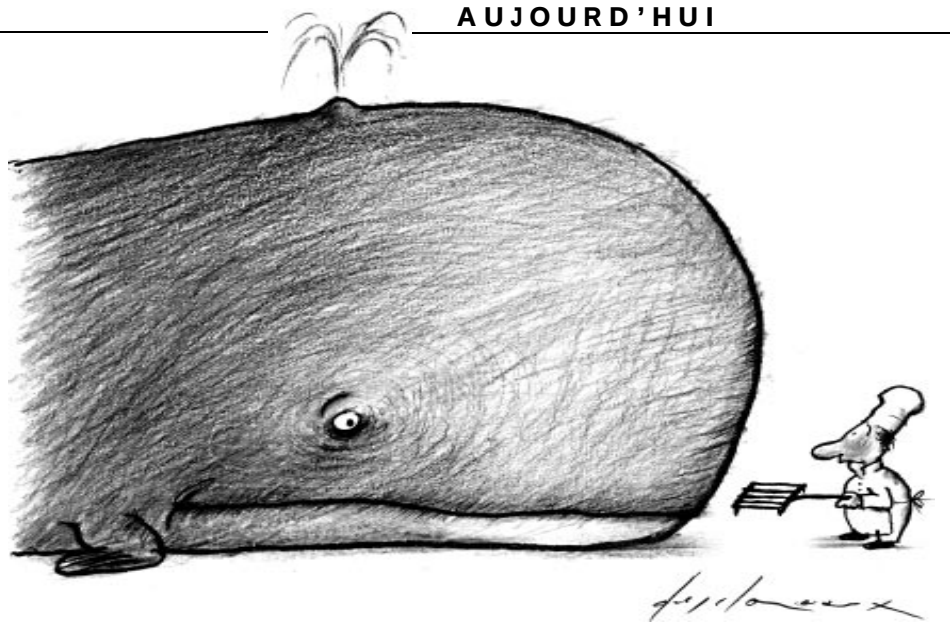

LES POISSONS – quelle vie atroce que la vie de poisson, disait Queneau – ont toujours donné du fil à retordre aux cuisiniers. Jamais assez frais, et quand ils le sont trop, on les accuse d'avoir été saisis dans le froid éternel de la machine à congeler. Vient ensuite la cuisson, casse-tête mal résolu ; et la préparation, exercice toujours périlleux, l'animal gardant par-devers soi un violent penchant à n'être autrement accommodé qu'au court-bouillon de sa soupe originelle. Il faut du cran pour s'attaquer à pareilles créatures et une certaine force de caractère pour oser s'en faire une spécialité. Les réussites sont rares.

C'est vers l'une des vieilles gloires de la poissonnerie avant-gardiste que l'on retournait l'autre soir, chez Paul Minchelli, qui, avec son frère Jean, voilà plus de vingt ans, s'était mis en tête de déniaiser les Parisiens en leur offrant une gamme très nouvelle vague de compositions marines dont on allait beaucoup parler. Ils proposaient leurs prises, crues ou juste roses, flambées à la magistrale ou saisies al dente, amaigries sous l'épreuve du sauna ou rôties au soleil du gril. Rien ne leur résistait. C'était subversif, cher et souvent bon. Leur succès fut considérable.

Aujourd'hui seul, Paul Minchelli a quitté Montparnasse pour s'installer boulevard Latour-Maubourg, quartier où il est fâcheusement impossible de faire la moindre mauvaise rencontre, mais où la marée a les moyens d'être rendue à bon port dans des délais chronométriques. Son restaurant – anciennement Chez les anges – accueille une clientèle toujours fidèle, ou soudain conquise, en tout cas des suceurs d'arêtes disposés à avaler les meilleures.

Attention, nous ne sommes pas dans la manécanterie des cuisiniers à la toque d'or. Ici, malgré des additions à tomber raide, on « positive », on rigole, on décontracte. C'est le genre bon genre, sans le côté *« rides que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux »* ; en titre honorifique, une brève étoile au Michelin couronne l'ensemble, c'est tout. Une ambiance aéro-club et gaietés de l'escadrille, avec sur la carte des blagues façon almanach Vermot. On joue simple. Entre nous.

Entre nous, par exemple, on semble ici adorer les sardines crues. Il y en a toute une batterie à disposition. Alors, commandons de ces bestioles, et donnons-leur une chance en les choisissant avec un léger concassé de tomates. On ne sait jamais. Des fourneaux, un quart d'heure plus tard, un coureur à pied vient livrer la mauvaise nouvelle : plus de concassé. Fin juillet, plus de tomates dans la capitale : Paris isolé, Paris désapprovisionné, Paris sinistré...

On s'étonne poliment, en gueulant un petit coup, tout en se rabattant sur une portion de sans concassé. Oui, oui, fait le gars, avec un filet d'huile d'olive, vous allez voir, c'est très bien. Ah ! la voilà, l'huile d'olive. Le Nord est en train de prendre des bains d'huile d'olive. C'est l'accréditation à tous les assaisonnements, à toutes les fariboles. Un peu de première pression par-là, une touche de pure vierge par-ci. On finira par la boire au goulot, la pure vierge. Pour les restaurateurs d'imagination courte, la sainte huile est devenue une médecine universelle, le remède miracle. Ainsi, pas de miracle : ces sardines innocentes et orphelines, présentées nues comme promis, écorchées à souhait comme convenu, seront à l'huile d'olive pas comme prévu.

La salle tournait à son rythme, celui des endroits où les assiettes repartent en cuisine râpées jusqu'à la porcelaine. Le service était efficace et sportif, de cette nouvelle école qui regarde le client un peu droit dans les yeux. Conseillons le bar – pas le poisson, l'endroit –, on y voit ce qui se passe de moins bas ; confortable au demeurant. Emus et légers comme des papillons, passe un couple de Japonais. Une Italienne demande du citron. On lui fait remarquer que c'est une insulte pour l'institution toute entière ; elle insiste pourtant. Le citron réclamé arrive en même temps que nos rougets.

LA PLACE DU TURBOT

L'émotivité des rougets est extrême, eux-mêmes en sont d'accord. Le voyage les éreinte, la glace leur dresse le poil, les maladroits les navrent. Ceux-ci, assermentés à l'ail et au genièvre, semblaient avoir trouvé leur maître. Cuits et flattés à l'amoureuse, comme ils aiment... Mais quelle drôle d'idée de les avoir fait convoyer d'une gendarmerie à cheval sous forme de pommes de terre et d'une duègne d'aubergines dépourvue de toute autorité. Il aurait fallu qu'on nous explique. Mais le turbot réclamait la place. En plénipotentiaire, un beurre monté proposait ses bons offices.

La portion est considérable, une pièce vraiment peu ordinaire. De quel océan sortait ce monstre ? De quelles profondeurs avait-il puisé autant de mérite à être aussi remarquable ? Vraiment exceptionnel, presque inquiétant. Et très vite se posait la question de savoir par quelles brûlantes méthodes, sous quelles violentes contraintes, on était arrivé à lui donner une allure de poisson cuit ? Ce qui pouvait se produire se produisit : saisi plein goût aux périphéries, il se retrouvait mal à l'aise dans les approches du centre et franchement nature parvenu au cœur. Manque de calibrage dans les bonnes intentions.

Mer cruelle. La nouvelle école de chefs sait qu'il ne convient plus de la prendre en force, ni à la rigolade. Elle est devenue chose savante et sérieuse. Rameau majeur et sensible dans le futur nourrissant de l'homme, il est question aujourd'hui moins d'en faire un spectacle que d'essayer d'en percer, ou redécouvrir, les multiples facettes et sortilèges. Cela demande de la modestie.

Jean-Pierre Quélin

★ Paul Minchelli, 54, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris, tél. : 01-47-05-89-86. Carte : 500-800 F.

BOUTEILLE

Champagne

Delamotte, blanc de blancs non millésimé

■ Le champagne est une métaphore du destin de la cuisine française : l'améliorer à l'infini, mais ne pas la changer. Au sein du Groupe Laurent Perrier, la Maison Delamotte, fondée à Reims en 1760, a conservé son caractère et son savoir-faire. Le pressurage fait appel aux techniques les plus modernes, mais tout le travail de cave reste manuel. L'on sait exprimer la délicatesse du chardonnay issu des sols crayeux des cinq hectares que possède la Maison Delamotte au Mesnil-sur-Oger et des raisins d'une dizaine de vignerons alentour, dont on s'assure la récolte d'année en année. Une délicatesse qui n'exclut ni la densité, ni surtout le caractère vineux, condition nécessaire à l'élaboration d'un grand champagne. C'est une bouteille à conserver sur la table, après l'apéritif, avec les huîtres et les crustacés, les volailles même, et tous les plats à la crème. Un champagne qui est aussi un vin de table.

★ La bouteille : 120 F (en vente à Paris, à la Grande Epicerie, Lafayette Gourmet). Champagne Delamotte. 7, rue de la Brèche-d'Oger 51190-Le Mesnil-sur-Oger. Tél. : 03-26-57-51-65. Télécopie : 03-26-57-79-29.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE POITOU CHEZ CATHERINE

■ Un décor de bistrot parisien, marqué par les années 50, un comptoir, comme il se doit, et la cohorte des habitués venus de la Bourse, amateurs de bons vins et de plats roboratifs. C'est le cadre, banal pourrait-on dire, de ce bistrot que la régularité de sa cuisine et le choix de ses vins élèvent pourtant au rang de référence absolue. Si l'on ajoute la qualité irréprochable de l'accueil, avec ce qu'il faut de connivence, on tient là une fameuse adresse. L'andouille de Guéméné, le gâteau provençal, la côte de bœuf, l'admirable andouillette de Duval, parfaitement cuite, et ses pommes sautées, de quoi apprécier un excellent coulanges lavineuse, un irancy ou bien un vin d'importance tel le maranges 1er cru, clos des Loyères du domaine V. Girardin. Ces agapes n'excéderont pas 150 F, plus les vins. Réouverture le 2 septembre.

★ Paris, 65, rue de Provence (75009), tél. : 01-45-26-72-88. Fermé samedi midi et dimanche.

LE BISTROT DE L'ÉTOILE LAURISTON

■ Un bistrot, un vrai, malgré le décor un peu chic de bois blond, nordique, alors que la cuisine est plutôt ensoleillée. C'est l'une des adresses parisiennes de Guy Savoy, relayé ici par William Ledeuil, jeune chef plein d'enthousiasme. L'entrée du jour, c'est le cannelloni de ratatouille, sauce antiboise et herbes maraîchères. Puis le carré de veau mijoté, fondant, avec une fricassée de pommes de terre, échalotes et cresson, donne la mesure d'une cuisine inventive, et de haut goût. Les pannequets à la confiture de fraise-rhubarbe paraissent issus du cahier de recettes de la grand-mère. Jolie cave où l'on aimera le domaine gramenon « ceps centenaires », vin des côtes du Rhône. Formule : 135 F. Menu : 165 F. A la carte, compter 190 F.

★ Paris, 19, rue Lauriston (75016), tél. : 01-40-67-11-16. Fermé le samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Le radis

Le radis est un moins que rien. Selon la croyance populaire, la valeur de cette racine est proche de zéro (*« ça ne vaut pas un radis »*). Pourtant quoi de plus frais, de plus simple et de plus savoureux que ce beau légume à la croque-au-sel ? Le charme inattendu de ce bijou rose et blanc n'avait pas échappé au grand écrivain japonais Sôseki Natsume, qui, à l'issue d'un long séjour en Europe, écrivait dans son *Oreiller d'herbes* que la nourriture occidentale était dépourvue d'esthétisme, hormis toutefois les radis roses.

Ce n'est pas Juliette Binoche qui le contredirait. L'actrice française récemment oscarisée ouvrait l'autre jour les portes de son potager au magazine *Elle*, pour y faire l'éloge de ses radis. Elle y affichait un goût bien personnel, celui des petits rouges et ronds dits écarlates, *« bien fermes et assez doux »*. Le sourire de Mlle Binoche fait sans doute plus l'unanimité auprès du public français que ne pourraient le faire ses semis. La quasi-totalité des 45 000 tonnes de radis récoltés l'an dernier sur notre territoire étaient des variétés bicolores et allongées. Il n'y a que les Nordistes qui, à l'instar de la comédienne, apprécient ces minuscules sphères unicolores. Cette variété fait pourtant le bonheur de nos voisins belges et hollandais. Ils ont d'ailleurs cru bon nous en expédier sous la forme de « sachets grignotage ». Qui pourrait cependant prendre pour des friandises ces radis dans leur cornet de cellophane, mal lavés, sans fanes et dont on a vaguement tenté d'éradiquer les radicelles ?

Pour nos compatriotes, il n'y a de radis digne de ce nom que bicolore. Le chromatisme à ce sujet est extrêmement précis : un tiers de blanc et deux tiers de rouge sont aujourd'hui les proportions les plus fréquemment rencontrées. Ces couleurs très tranchées n'ont pas toujours fait l'unanimité. Selon l'Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes (Aprifel), chaque région avait autrefois des désirs stricts quant au coloris de ses radis. *« La partie blanche devait atteindre la moitié de la racine dans le midi de la France, moins d'un tiers en région parisienne et ne pas être plus longue qu'une tache de lait dans l'Ouest. »*

Dans la famille Guehennec, maraîchers depuis quarante ans dans les Yvelines, on se soucie surtout de ne pas livrer de radis trop piquants pour cause d'insolation. L'été, les 400 bottes que l'on façonne ici quotidiennement en plein champ viennent à maturité deux fois plus vite qu'au printemps. L'arrosage ne doit pas manquer si l'on veut que le soufre contenu dans le radis, celui qui lui donne sa saveur astringente, reste dans des proportions raisonnables.

Si l'Ile-de-France est une grande pourvoyeuse de radis durant l'été, les pays de Loire restent cependant le berceau de ce légume. Des coopératives comme Val nantais en produisent plus de quatre millions de bottes chaque année. Celles-ci sont vendues avec leurs fanes, ce qui présente au moins deux avantages. La fraîcheur du radis s'y lit facilement (le feuillage flétrit très rapidement), et cette partie quand elle est bien verte se marie parfaitement avec une salade de laitue.

Guillaume Crouzet

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97160

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

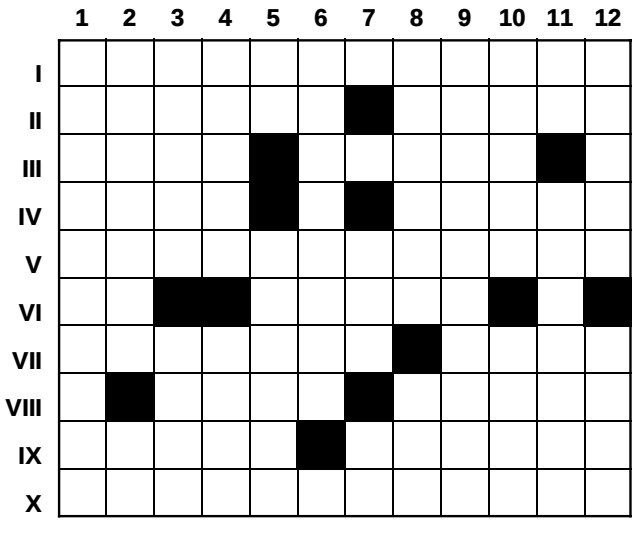

HORIZONTALEMENT

I. Pour travailler à toute vapeur. – II. Le principal moyen de communication. Châtiment au pays de Boris. – III. Pâte batave. Abandonné par les siens. – IV. Communiquer. Pommier non greffé. – V. Gain de temps avant l'exécution. – VI. Le titane. Station d'hiver en Suisse. – VII. Restés sous le choc. Foyer du bouddhisme au Japon. – VIII. Donne de la couleur au regard. La presse l'a fait tomber. – IX. Est passé du petit séminaire au grand doute religieux. Fixais le cours des choses. – X. Ses fleurs en grappes sont jaunes, ses fruits sont rouges.

VERTICALEMENT

1. Une sonnerie pour le militaire, un point de chute pour le civil. – 2. Un plus pour améliorer l'ensemble. A la pointe de l'épée. – 3. Coiffure pour un souverain. Ce n'est plus la peine d'en parler. – 4. Mettre en volumes. La Garonne y trouve sa source. – 5. Bout d'émail. Son châssis est toujours plus large que haut. – 6. Brillants mais brefs. – 7. Entre Naxos et Santorin. Démonstratif. – 8. Ne se discutent pas. Ne se discute pas s'il est ferme. – 9. Barbarie. – 10. Le plus grand en France. Prît une direction. – 11. Déchiffré. Chant au départ, mais pas chant du départ. – 12. L'être en philo. Assure une bonne prise.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97159

HORIZONTALEMENT

I. Résipiscence. – II. Amoroso. Néon. – III. Boue. Olifant. – IV. ATT. Aleviner. – V. Tiédie. Olt. – VI. Tonus. Fia. Cf. – VII. Enée. Burinai. – VIII. Ultime. Ill. – IX. RER. Eee. Scie. – X. Sustentaient.

VERTICALEMENT

1. Rabatteurs. – 2. Emotion. Eu. – 3. Souteneurs. – 4. Ire. Duel. – 5. Pô. Ais. Tee. – 6. Isole. Bien. – 7. Sole. Fumet. – 8. Ivoire. – 9. Enfilai. Si. – 10. Néant. Nice. – 11. Cône. Câlin. – 12. Entrefilet.

SCRABBLE ®

PROBLÈME N° 28

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré E M O R S T U

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : D E L O R U U. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A G I M P R S. Trouvez un sept-lettres ; en utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 6 août.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 23 juillet.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

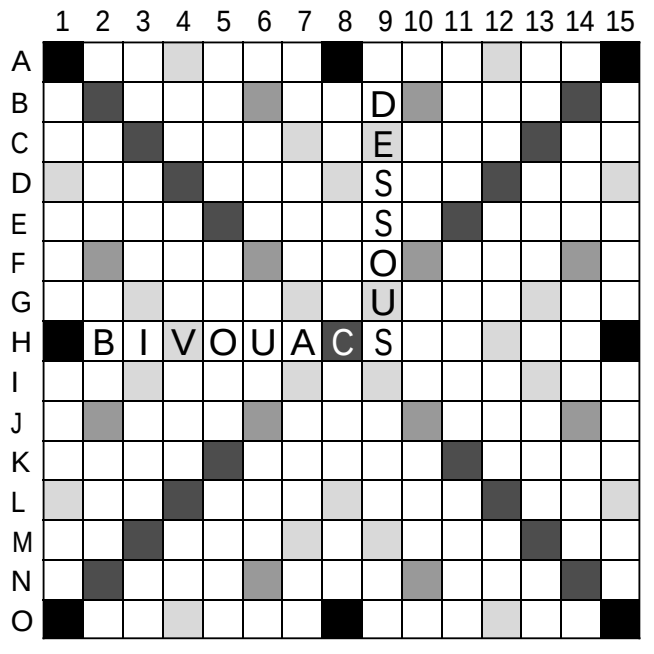

a) NATUREL, I 1, 70, faisant PU, OR, TE et IL (64 points en I 9).

b) DELURANT, A 8, 80 – REFLUANT, C 6, 76, ou l'anagramme FLEURANT – VALURENT, E 8, 72, ou l'anagramme LEVURANT – PLANTEUR, 4 H, 72, ou l'anagramme PLEURANT – ENROULAT, 5 E, 82, ou les anagrammes RELOUANT, ALENTOUR et ROULANTE.

c) BIVOUAC.

d) DESSOUS.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre

PRINTED IN FRANCE

Nuages au nord

UNE PETITE PERTURBATION traversera, mercredi, le nord du pays. Elle abordera les côtes de la Manche le matin et se dirigera vers l'est. A l'avant et à l'arrière de cette zone nuageuse et très faiblement pluvieuse, le temps sera ensoleillé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages porteurs de petites pluies éparses aborderont les côtes de la Manche dès le matin. Puis le ciel se dégagera rapidement. Il fera 18 à 22 degrés près de la mer et 23 à 27 ailleurs.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Près des côtes, il fera beau avec un début de journée sous les nuages et parfois la pluie. Ailleurs, les nuages s'épaississont après une matinée ensoleillée. Des ondées passagères tomberont çà et là. Elles seront suivies d'une belle amélioration en fin de journée. Il fera 22 à 28 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après une journée ensoleillée, quelques nuages porteurs de petites pluies aborderont la Champagne, puis l'ouest de la Bourgogne et de la Lorraine dans la soirée. Il fera 27 à 29 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur le Poitou-Charentes, des nuages pouvant donner de petites ondées progresseront dans l'après-midi. Sur les Pyrénées, quelques nuages se développeront sur le relief. Ailleurs, le soleil brillera du matin au soir, avec des températures atteignant 28 à 32 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera estivale, avec au meilleur de la journée 28 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le beau temps se poursuivra sans nuance. Soleil et chaleur seront au menu. Il fera 28 à 30 degrés près des côtes, 29 à 32 ailleurs, et jusqu'à 35 localement dans l'arrière-pays provençal.

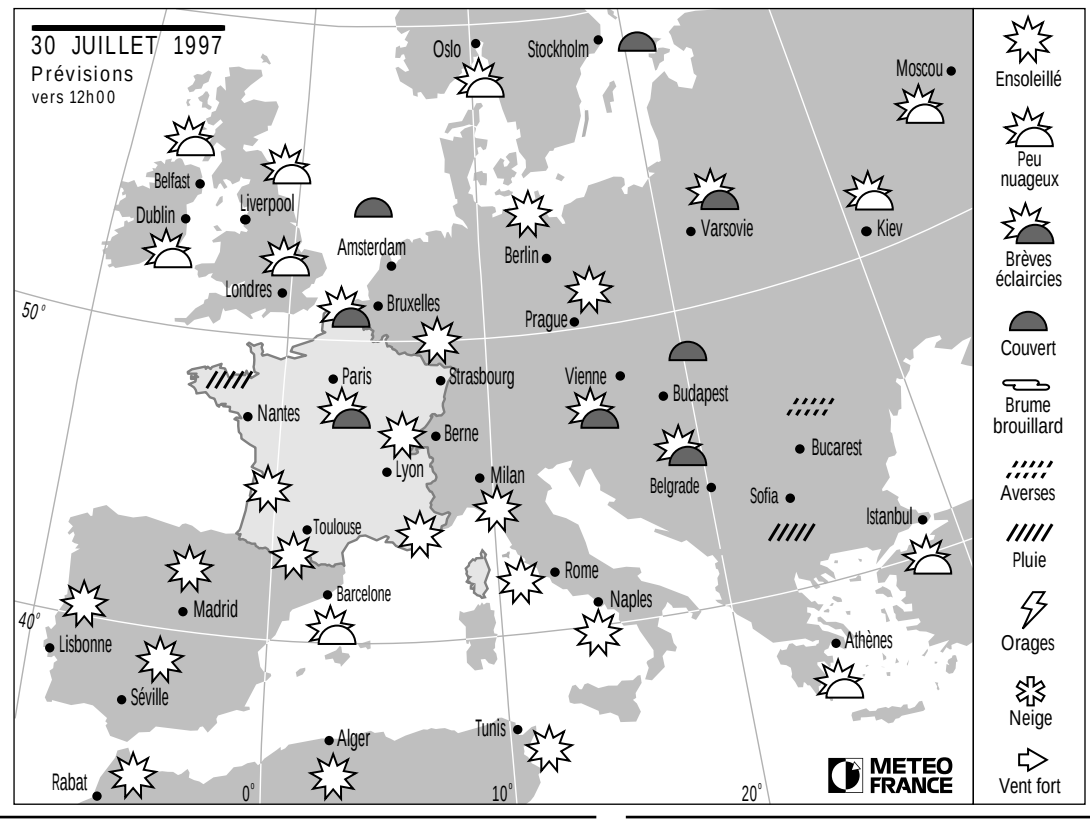

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHILI.** Plusieurs milliers d'habitants sont victimes des intempéries qui affectent depuis trois jours les villes de Valdivia, Osorno et Puerto Montt, dans le sud du Chili. Près de 4 500 personnes sont isolées dans la région de Puyehue (900 km de Santiago).
Plus d'un millier de personnes ont subi d'importants dégâts matériels, notamment à Osorno où la crue des fleuves Rahue et Damas, qui traversent la ville, ont privé de toit 200 familles. A Valdivia ce sont 150 familles qui sont sans logement.

■ **INDONÉSIE.** La société de voyage Best tours propose des destinations exotiques tel le circuit « Découverte Prestige : Java et Bali », en hôtels de luxe, à partir de 8 290 francs par personne (15 jours/12 nuits). Tél : 01-44-50-52-00.

PRÉVISIONS POUR LE 30 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	18/27	S
BIARRITZ	20/24	S
BORDEAUX	21/29	S
BOURGES	17/30	S
BREST	15/21	S
CAEN	17/21	S
CHERBOURG	13/20	S
CLERMONT-F.	16/30	S
DIJON	15/28	S
GRENOBLE	15/31	S
LILLE	16/26	N
LIMOGES	19/28	S
LYON	18/30	S
MARSEILLE	20/31	S
NANCY	15/27	N
NANTES	16/27	S
NICE	21/25	S
PARIS	14/28	N
PAU	18/26	S
PERPIGNAN	22/31	S
RENNES	14/25	P
ST-ETIENNE	16/29	N
STRASBOURG	15/27	S
TOULOUSE	20/30	S
TOURS	16/29	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/30	N
FORT-DE-FR.	25/30	C
NOUMEA	19/23	S
PAPEETE	23/29	N
POINTE-A-PIT.	24/31	N
ST-DENIS-RÉ.	20/25	P
EUROPE		
AMSTERDAM	16/25	C
ATHENES	24/30	S
BARCELONE	23/29	S
BELFAST	12/16	S
BELGRADE	17/26	N
BERLIN	16/26	S
BERNE	14/27	S
BRUXELLES	15/27	N
BUCAREST	15/27	P
BUDAPEST	17/23	C
COPENHAGUE	14/21	S
DUBLIN	10/17	S
FRANCFORT	16/28	S
GENEVE	16/26	S
HELSINKI	14/20	P
ISTANBUL	21/27	S
KIEV	16/24	S
LISBONNE	19/31	S
LIVERPOOL	14/19	S
LONDRES	15/22	S
LUXEMBOURG	16/27	S
MADRID	20/37	S
MILAN	22/31	S
MOSCOU	15/25	S
MUNICH	13/25	S
NAPLES	22/32	S
OSLO	11/23	S
PALMA DE M.	20/32	S
PRAGUE	14/23	S
ROME	21/30	S
SEVILLE	23/37	S
SOFIA	16/22	P
ST-PETERSB.	15/21	C
STOCKHOLM	13/24	C
TENERIFE	16/21	C
VARSOVIE	15/20	N
VENISE	20/28	S
VIENNE	17/25	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	12/26	C
BUENOS AIR.	15/20	P
CARACAS	25/30	N
CHICAGO	16/24	S
LIMA	20/25	C
LOS ANGELES	17/23	N
MEXICO	13/24	N
MONTREAL	14/23	S
NEW YORK	17/27	S
SAN FRANCIS.	13/20	S
SANTIAGO/CHI	4/8	P
TORONTO	14/25	N
WASHINGTON	17/27	S
AFRIQUE		
ALGER	18/30	S
DAKAR	26/29	N
KINSHASA	18/29	N
LE CAIRE	23/33	S
MARRAKECH	19/26	S
NAIROBI	12/22	C
PRETORIA	9/20	S
RABAT	19/26	S
TUNIS	22/32	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	28/36	C
BOMBAY	27/29	P
DJAKARTA	24/30	N
DUBAI	32/40	S
HANOI	26/32	P
HONGKONG	27/31	P
JERUSALEM	24/30	S
NEW DEHLI	28/31	P
PEKIN	26/30	P
SEOUL		
SINGAPOUR	27/31	P
SYDNEY	8/14	N
TOKYO	24/29	C

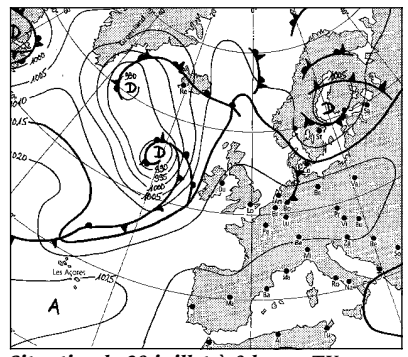

Situation le 29 juillet à 0 heure TU

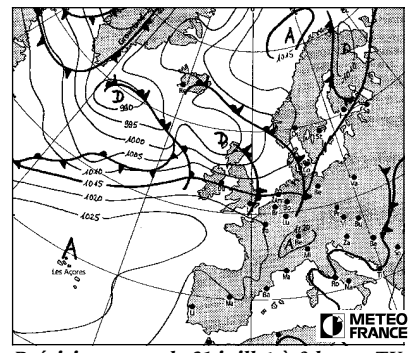

Prévisions pour le 31 juillet à 0 heure TU

COMMUNICATION

La direction de « Midi Libre » et la CGT mettent fin à leur conflit

UN ACCORD a été signé, lundi 28 juillet, entre la direction de *Midi Libre* et le Syndicat du Livre, mettant fin à cinq semaines de conflit, qui ont transformé la nouvelle formule du quotidien en drame. *Midi Libre* s'apprêtait, mardi 24 juin, à faire le grand saut – nouvelle formule, nouveau format, nouvelles rotatives, mis au point depuis un an par un nouveau PDG, Claude Bujon, qui a succédé à son père, et un nouveau rédacteur en chef, Alain Plombat –, à l'image de son cousin de Perpignan, *L'Indépendant*, qui avait adopté un format berlinois, quelques mois plus tôt. Mais lundi 23 juin au soir, les rotatives se sont tues.

A la veille de la nouvelle formule, annoncée à grand renfort de campagne publicitaire, les ouvriers du Livre CGT du journal se sont mis en grève : aucun accord n'avait été conclu avec les rotativistes.

Ulcéré, Claude Bujon a dénoncé *« quelques irresponsables, sciant méthodiquement la branche sur laquelle ils sont (confortablement) assis »*. La CGT demandait une vingtaine de postes supplémentaires et une augmentation de 800 francs. Un long conflit allait s'ouvrir, observé le plus souvent avec inquiétude par les autres patrons de presse, alors qu'à Paris des mouvements des ouvriers des messageries perturbaient la distribution des quotidiens et des magazines.

Le PDG du groupe Midi Libre, Claude Bujon, a déclaré, lundi 28 juillet à l'AFP, que cet accord *« permet d'utiliser les matériels installés dans la forme que souhaitait la direction »*. Selon lui, *« on est dans l'épure proposée le 22 juin, à savoir 78 ouvriers pour une période transitoire. Après, on réduira les effectifs à hauteur de 68, 69 »*. Il a précisé que rien n'avait été arrêté sur la question des salaires et annoncé que la direction avait levé les sanctions envisagées contre cinq délégués syndicaux.

UN PARI RISQUÉ

Pour Francis Renard, secrétaire du CE et membre de la Filpac-CGT, cet accord est un *« compromis de démarrage, qui nous permet de reprendre dans de bonnes conditions »*, en précisant que, sur la question des salaires, *« tout sera vu dans les mois à venir »* et que, sur celle des effectifs, *« les deux parties s'y retrouvent »*. La nouvelle formule du quotidien devrait désormais paraître début août. Selon la direction, le conflit a coûté une trentaine de millions de francs.

Claude Bujon a d'une certaine manière gagné son pari – absurde –, en montrant qu'il pouvait tenir tête au Syndicat du Livre et qu'il pouvait faire imprimer son journal à l'étranger. En adoptant une attitude peu conciliante, il a pris le risque de laisser s'étendre le conflit, tout en habituant les lecteurs de la région à vivre sans *Midi Libre*, alors qu'il avait su créer une attente de la nouvelle formule.

Le Syndicat du Livre a, de son côté, confirmé qu'il pouvait perturber la parution des journaux, mais le conflit a montré les limites de son action puisque la direction a pu éditer un quotidien à l'étranger. La fédération du Livre CGT (Filpac) a tout fait pour ne pas embraser le conflit.

Mais la situation, à Montpellier comme aux NMPP, indique que l'éclatement du syndicat et la perte de sa toute-puissance favorisent des conflits parfois irrationnels et incontrôlables.

Alain Salles

Cinq semaines de blocage

● **23 juin au soir :** les ouvriers du Livre-CGT de *Midi libre* se mettent en grève illimitée, alors que doit être lancée la nouvelle formule du journal.
● **1er juillet :** la direction fait paraître une feuille d'informations locales, distribuée gratuitement.
● **3 juillet :** la direction publie un journal de 12 pages imprimé à l'étranger et vendu 2 francs.
● **15 juillet :** la direction propose une reprise du dialogue. La CGT accepte.
● **16 juillet :** la parution d'un 32 pages imprimé à l'étranger entraîne une grève de solidarité des ouvriers du Livre des autres titres du groupe, *Centre-Presse* et *L'Indépendant*. La réunion prévue est ajournée par la direction.
● **19 juillet :** le syndicat accepte de reprendre le travail. Des négociations s'ouvrent sans délai.
● **24 juillet :** les ouvriers rejettent le préaccord de la direction.
● **28 juillet :** signature d'un accord et fin du conflit.

L'Université d'Hourtin sous le signe du politique

LORS de sa session des 25 et 26 juin à Bruxelles, le Parlement européen a estimé entre un million et un million et demi le nombre de nouveaux emplois qui pourraient être créés avec le développement de la société de l'information. Même très approximative et optimiste, une telle évaluation devrait encourager les gouvernements à explorer prioritairement ce secteur, dont tous les experts disent qu'il dominera le XXIe siècle. Or, les dirigeants et la plupart des hommes politiques européens subissent plus qu'ils ne maîtrisent la mondialisation de la communication.

Au-delà de l'enjeu économique et social, c'est le fonctionnement des démocraties qui peut être en cause lorsqu'on abandonne le pouvoir d'informer aux seuls impératifs d'un marché dominé par quelques grands groupes. *« Peut-il y avoir une réponse politique à la mondialisation dans ce secteur qui se trouve être l'un des plus stratégiques pour la sortie de la crise ? »*, interroge Marcel Desvergnes, le créateur et l'organisateur de l'Univesité d'été de la communication.

Pour sa dix-huitième édition, qui rassemblera, du 25 au 29 aoÛt à Hourtin (Gironde), des personnalités politiques, des journalistes et des responsables des médias, la manifestation organisée par le Crepac d'Aquitaine a précisément choisi comme thème de réflexion « Et le politique ? ». Alors que le président Bill Clinton a clairement défini une ligne politique américaine pour les nouvelles technologies de communication en s'appuyant sur les opérateurs nord-américains, l'Europe campe sur la défensive. *« On cherche avant tout à mettre des barrières,* déplore Marcel Desvergnes. *On a l'impression d'une stratégie de bastides alors que le politique devrait avoir une stratégie d'alliances d'un pays à l'autre, de manière à contrebalancer les stratégies économiques. »* Nulle ligne Maginot ne pouvant contenir le déferlement libéral actuel sur les médias – électroniques ou non –, quelle autre réponse le politique peut-il apporter ? Devra-t-il se contenter de réguler une évolution décidée ailleurs ?

Pour sa semaine de réflexion d'Hourtin, le Crepac d'Aquitaine a dû modifier en partie la liste de ses invités politiques, le gouvernement ayant changé depuis l'élaboration du programme. Ce dernier, en revanche, n'a subi aucune modification ; les questions soulevées par l'avènement de la société de l'information sont résistantes aux alternances.

★ Renseignements : Crepac d'Aquitaine, résidence Mozart, BP 110, 2, rue Jean-Artus, 33030 Bordeaux Cedex. Tél. : 05-56-69-62-62. Fax : 05-56-69-62-60. E-mail : crepac@crepac.com.

Canal Plus porte plainte contre les chaînes généralistes

RIVAUX sur le marché de la télévision à péage, Canal Plus et Télévision par satellite (TPS), bouquet de programmes numériques contrôlé par TF 1, France Télévision, la CLT-UFA, France Télécom, M 6 et la Lyonnaise des eaux, mènent aussi une guerre de position auprès des tribunaux. Depuis plus d'un an, à une plainte de l'un des protagonistes répond obligatoirement une plainte de la partie adverse.

Après la saisine du Conseil de la concurrence par TPS contre Canal Plus (*Le Monde* daté 27-28 juillet), la chaîne cryptée n'a pas tardé à répliquer. Elle a annoncé, lundi 28 juillet, avoir saisi le tribunal de commerce de Paris, le 11 juillet, *« du refus qui lui a été opposé en avril dernier par l'ensemble des chaînes hertziennes et leur régie de diffuser sur leurs antennes un spot publicitaire présentant Canal Plus »*. En clair, il est reproché aux chaînes généralistes alliées dans TPS d'avoir refusé d'ouvrir leur écrans publicitaires pour passer un spot de promotion de Canal Plus.

Dans un communiqué, la chaîne cryptée considère que *« le refus par TF 1, France 2, France 3 et M 6 de cette campagne publicitaire prive Canal Plus de l'accès à la quasi-totalité des écrans publicitaires audiovisuels hertziens nationaux »*. Canal Plus place son combat sur le plan des principes. Selon la chaîne présidée par Pierre Lescure, l'obstruction des chaînes généralistes est *« une violation de la liberté d'expression et du pluralisme de l'information qui sont pourtant protégés par la convention européenne des droits de l'homme et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen »*.

Plus précisément, *« Canal Plus considère que TF 1, France 2, France 3, M 6 et leurs régies respectives abusent gravement de leur position, au mépris des principes de liberté du commerce et de la concurrence »*. Par son action près le tribunal de commerce de Paris, la chaîne cryptée tente d'obtenir la condamnation *« des sociétés en cause à diffuser sous astreinte les spots publicitaires de Canal Plus »*. En outre, selon Marc-André Feffer, vice-président de la chaîne cryptée, les chaînes généralistes *« se sont concertées »* pour refuser de diffuser le spot publicitaire interprété par Antoine de Caunes, *« alors qu'elles sont en concurrence sur le marché publicitaire »*. D'après le vice-président, les chaînes généralistes ont motivé leur opposition en arguant que *« Canal Plus les concurrencerait sur ses trois heures de programmes quotidiens en clair »*. *« Il est inadmissible d'être "black listé" du marché publicitaire télévisé »*, conclut Marc-André Feffer.

Chacun se renvoie la responsabilité de l'origine du conflit. Pour TPS, *« c'est Canal Plus qui a commencé »*. Il y a quelques mois, la chaîne cryptée a refusé de diffuser un spot de promotion de TPS au motif que ses écrans publicitaires étaient surchargés. En privé, certains à Canal Plus ne cachaient pas leur peu de goût à retransmettre la campagne publicitaire d'un annonceur avec lequel ils sont en concurrence frontale. Toutefois, la chaîne cryptée ne souhaite pas en rester là. En septembre, *« Canal Plus devrait faire de nouvelles propositions aux chaînes hertziennes »* à l'occasion de sa campagne publicitaire de la rentrée.

Guy Dutheil

Protocole d'accord en Italie

Canal Plus, la RAI, Telecom Italia, Mediaset/Fininvest et Cecchi Gori ont signé, lundi 28 juillet à Rome, un protocole d'accord *« pour le développement rapide et concret de la télévision numérique à péage en Italie »*. Selon le communiqué commun des cinq sociétés, le cadre général du projet *« à majorité italienne »* sera défini d'ici au 30 septembre. Il est prévu que, outre les signataires, *« la plate-forme sera accessible et utilisable pour des opérateurs tiers »*.

Cet accord s'inscrit *« dans un processus plus large de convergence entre les différents secteurs des médias, des télécommunications et de l'informatique qui se traduit dans la diffusion de la télévision numérique et des services interactifs à large bande (parmi lesquels Internet) »*. Le communiqué précise enfin que *« cette collaboration ne se limitera pas à l'Italie »*. Une extension aux pays méditerranéens et d'Europe de l'Est est évoquée.

DÉPÊCHES

■ **RADIO : Gilles Schneider va rejoindre Radio France Internationale (RFI)** en qualité de directeur de l'information, où il succédera à Anne Toulouse, qui occupait ce poste depuis août 1996. Ancien directeur de la rédaction d'Europe 1, Gilles Schneider avait été nommé en août 1996 directeur délégué de l'antenne après l'arrivée de Jérôme Bellay aux commandes de la radio de la rue François-Ier.

■ **PUBLICITÉ : la société d'affichage Giraudy a cédé 40 % du capital de Girosport,** régie publicitaire d'affichage dans les stades, au groupe Jean-Claude Darmon, qui en contrôle désormais la totalité. La transaction, effective le 30 juillet, a été réalisée pour un montant de 32,5 millions de francs. Girosport a déclaré en 1996-1997 un chiffre d'affaires de 115 millions de francs, soit 17,6 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe Darmon. Celui-ci est détenu à 59,31 % par Jean-Claude Darmon, à 15 % par l'investisseur britannique Henderson Investors, 20 % étant dans le public et 5,69 % auprès d'actionnaires minoritaires.

■ **ESPAGNE : le président de la chaîne de télévision privée Antena 3,** Antonio Asensio, a démissionné de son poste, lundi 28 juillet. C'est la conséquence de la prise de contrôle de 25 % du capital d'Antena 3 par le groupe de télécommunications Telefonica, qui en assurera la gestion (*Le Monde* du 26 juillet). – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : la chaîne de télévision publique Channel 4 va cesser** dans deux ans de reverser une partie de ses recettes publicitaires au réseau privé ITV. Un accord conclu au moment du lancement de Channel 4, en 1982, prévoyait que les chaînes privées constituant le réseau ITV devaient aider financièrement la chaîne publique si celle-ci ne parvenait pas à s'octroyer 14 % du marché publicitaire. Au-delà, c'est Channel 4 qui devait reverser à ITV la moitié de ses recettes supplémentaires. Or, c'est ce qui se produit depuis plusieurs années en raison du succès de Channel 4, qui capte 10 % de l'audience nationale : elle a ainsi versé 87 millions de livres (environ 870 millions de francs) à ITV au titre de 1996. – (*AFP.*)

L'ÉTÉ FESTIVAL

Aux vacances américaines, on demande souvent de l'exotisme : l'Ouest, les canyons... A New York, pourtant, John Rockwell, pour la deuxième année, a décidé de proposer, avec le Lincoln Center Festival, une manière de « s'amuser dans le plus grand sérieux » : le théâtre sud-africain voisine avec Ornette Coleman, la musique de chambre avec l'opéra, et, morceau de choix, on présente le très raffiné « Candide » de Leonard Bernstein. Trop complexe, trop « décalé », ce spectacle ne fera sans doute pas les beaux jours du box-office. Pour ceux qui n'ont pas traversé l'Altantique, le parcours des festivals est toujours aussi riche. Avignon encore, Bergerac et les cent ans de « Cyrano », Beaune et la musique baroque. Au programme du week-end du 1er août, Pergolèse et Haendel.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Baroque

Les Hospices de Beaune sont une fondation charitable du XVe siècle. Durant 520 ans, de 1451 à 1971, l'Hôtel-Dieu a abrité des malades. Par la beauté de son architecture et la disposition de ses tuiles vernissées, il évoque pourtant plus le luxe d'un palais gothique que la simplicité d'un hospice. Pendant l'été, Beaune accueille le Festival international de musique baroque avec Xerxès, *de Haendel, le 2 août.*

Au Lincoln Center, s'amuser dans le plus grand sérieux

New York/Musique. Dans une programmation qui se veut éclectique, le « Palestrina » de Pfitzner dégage, malheureusement, un certain ennui

POUR LA DEUXIÈME édition du Lincoln Center Festival de New York, qui se termine le 27 juillet, John Rockwell, son directeur, auquel revient la rude tâche d'animer l'été un centre musical qui déborde de musique à longueur d'année, s'est placé sous la bannière du *« serious fun »*. Selon ses propres mots, son but est donc d'amuser dans le plus grand sérieux. Le théâtre sud-africain de l'après-apartheid y voisine avec la musique d'Ornette Coleman jouée par le New York Philharmonic, le ténor Christoph Homberger joue les Anna Russell (qui racontait et chantait le *Ring* de Wagner en moins d'un quart d'heure ; lui délire a capella à propos de *La Flûte enchantée* de Mozart) entre des performances vidéographiques.

Rockwell invite Covent Garden à danser et se paie le luxe de présenter le *Palestrina* de Hans Pfitzner (1869-1949) au Met, voire de jeter un coup d'oreille sur sa musique de chambre.

Et puisque dans *Palestrina*, il est question du mythe Palestrina et de la musique de Palestrina comme recours « pur » contre la « débandade » polyphonique de l'avant-concile de Trente, Rockwell revient à l'original en lui consacrant deux programmes donnés en ouverture et en clôture du festival par l'ensemble Pommerium. L'an passé, on était rentré comblé d'une manifestation où John Eliot Gardiner opposait sa manière beethovénienne à celle de Kurt Masur, où Morton Feldman avait eu droit à quelques mémorables concerts anthologiques. Pas question de renoncer, cette année encore, aux moiteurs estivales de « la ville qui ne dort jamais ».

A vrai dire, on aura lutté contre l'assoupissement, pendant le *Palestrina* de Pfitzner, « légende musicale » aux longueurs wagnériennes mais nettement moins enivrantes. Sur le papier, l'idée « sonnait » bien : comment un compositeur opposé à la *« décadence de la culture allemande »* saisit-il la figure légendaire d'un Palestrina « sauvant » la musique polyphonique des rigueurs papales comme de la tentation moderniste, au moment du concile de Trente, sans pour autant se mouiller dans les intrigues du pouvoir religieux? Le traitement de l'icône palestrinienne, chez Pfitzner, plonge sans vergogne dans le kitsch, l'anti-historicité la plus débridée (le pompon étant décroché à la fin du premier acte, quand le fantôme de Josquin Des Prés vient le soutenir dans son dur choix : collaborer ou ne pas collaborer, telle est la question) et dans des sentiments assez proches de ceux exprimés par l'extrême droite française actuelle, récupérant Jeanne d'Arc à des fins similaires. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que Pfitzner allait trouver l'écho idéal à ses convictions « pures » et antisémites dans l'univers nazi dont il partagera trop mollement les thèses pour être gravement inquiété au soir de sa vie, à l'issue de la deuxième guerre mondiale.

C'est dire l'audace de John Rockwell que d'avoir imposé cette figure controversée à New York, quand la communauté juive mélomane de la ville avait vidé les salles lors des débuts américains d'Herbert von Karajan... La salle du Metropolitan Opera, ce 24 juillet, est étonnamment clairsemée, comme l'était, la veille, celle de l'Alice Tully Hall, où était présentée de manière substantielle la musique de chambre de Pfitzner. Sont-ce les mêmes motifs qui expliquent l'absence de public, ou la réputation d'« étouffe-chrétien », si l'on ose dire, de cette musique?

On ne saurait l'affirmer. Mais, avec toute la meilleure volonté du monde et dans la mesure où il est possible d'oublier le fatras idéologique réactionnaire de Pfitzner, il est difficile de reconnaître des qualités réelles à ce qu'on a entendu. Le final du *Quintette pour piano et cordes op. 23* (1908) ou celui de la *Sonate pour violoncelle et piano op. 1* (1890) sont d'une indigence et d'une vulgarité indicibles. Dans le *Sextuor pour violon, alto, violoncelle, contrebasse, clarinette et piano op. 55* (1945), l'idée du gâtisme en musique s'illustre comme nulle part ailleurs. Quand la musique semble tenir debout, c'est qu'elle pille effrontément Brahms ou Mahler (le Lied *Wanderers Nachtlied*, chanté magnifiquement par Catherine Wyn-Rogers mais joué comme un déchiffrage par les solistes de l'orchestre de Covent Garden). *Palestrina* (représenté en 1917) amplifie ces défauts, mais intéresse par la manière dont Pfitzner fait sonner le mythe palestrinien, en intégrant assez savamment la musique de son héros/héraut. (On renverra le lecteur curieux au très intéressant volume d'*Ostinato rigore* nº 4 (revue internationale d'études musicales, Jean-Michel Place, 1994), et plus particulièrement à l'article de Guy Gosselin « Le *Palestrina* de Hans Pfitzner : la légende du mythe ».) On peut reconnaître au deuxième volet de l'opéra des qualités de constraste avec le premier acte, approchant les deux heures :l'assemblée d'ecclésiastiques est décrite avec suffisamment d'ironie pour réveiller l'attention de l'auditeur hébété. Le début du troisième acte ne manque pas d'un certain lyrisme, mais il retrouve vite le territoire familier de la pompe, pour ne pas dire du pompier.

> Le théâtre sud-africain de l'après-apartheid y voisine avec la musique d'Ornette Coleman jouée par le New York Philharmonic, le ténor Christoph Homberger joue les Anna Russel entre des performances vidéographiques

La distribution est luxueuse (Thomas Moser dans le rôle-titre, entouré de Randi Stene, Ruth Ziesak, Anthony Rolfe Johnson, Thomas Allen, Robert Tear...), l'orchestre (de la Royal Opera House, Covent Garden) d'abord très médiocre puis acceptable, le chef (Christian Thieleman, opération marketing en cours, rayon « chef d'orchestre », chez Deutsche Grammophon) aussi concerné qu'on peut l'être, semble-t-il. Après l'autopsie, *Palestrina* est réenterré, sans aucun doute une bonne fois pour toutes à New York.

Après ces récupérations pfitznériennes lourdement délétères, on se réjouissait de réentendre le modèle original, lors du second programme, « Palestrina et ses contemporains », donné en clôture de festival (le 27 juillet) par l'ensemble vocal américain Pommerium (opération marketing en cours, rayon « ensemble de musique ancienne », chez Deutsche Grammophon/Archiv Produktion).

DIRECTION TERNE

Un récent disque du groupe (consacré à Dufay) nous avait laissé indifférent, quoique admiratif d'une technique rappelant celle, académique mais efficace, des Tallis Scholars britanniques. Mais, comparés à Pommerium, les chanteurs anglais semblent des braseros, ce qui n'est pas peu dire lorsqu'on sait les qualités imperturbablement marmoréennes du groupe de Peter Phillips. En direct (au fond de l'Alice Tully Hall, rang X, siège 112, où l'on nous avait placé), le son est mat, plat, la prononciation molle. Surtout, la direction d'Alexander Blachly est d'une tristesse, d'un terne, d'un ennui rédhibitoires. Sa gestique est sèche, les attaques le sont aussi. Les sopranos peinent dans l'aigu, manquent d'homogénéité. La justesse d'ensemble n'est pas impeccable.

Notre confrère du *New York Times,* Bernard Holland, écrivait assez drôlement, le 22 juillet : *« Pommerium chante Palestrina dimanche à l'Alice Tully Hall. Appréciez Pfitzner pendant la semaine, mais laissez-le à la maison quand vous viendrez. »* Mais Palestrina est resté lui aussi au placard. A ce compte-là, il ne restait plus du *«serious fun »* cher à John Rockwell qu'un trop-plein de sérieux. Le *« fun »* devait être ailleurs.

Renaud Machart

Un « Candide » raffiné et le bonheur de retrouver Bernstein

CANDIDE, de Leonard Bernstein (musique), Hugh Wheeler (livret), Richard Wilbur, Stephen Sondheim, John Latouche (paroles), Eric Stern (direction), Patricia Birch (chorégraphie), Harold Prince (mise en scène), Jim Dale (Voltaire), Jason Danieley (Candide), Harolyn Blackwell (Cunégonde), Brent Barrett (Maximilien), Andrea Martin (la Vieille Dame), Gershwin Theatre, 222, West 51st Street, New York, le 25 juillet.

John Rockwell, directeur du Lincoln Center Festival, a ces mots pour décrire sa programmation : *serious fun.* Pendant toute son existence, Leonard Bernstein aura pratiqué, pour son plaisir et pour sa gloire, le *serious fun.* Chacun convient aujourd'hui qu'on retiendra de cette figure de la musique nord-américaine contemporaine sa pièce maîtresse, *West Side Story*, dont les magnifiques airs, le duo du balcon et les ensembles aux rythmes afro-cubains, sont sur les lèvres de chacun. Bernstein était fier de cette musique (qu'il réenregistra à la fin de sa vie, pour Deutsche Grammophon, avec des chanteurs lyriques, ces « stars » qu'il affectionnait tant), il était fier de *Candide*, une « opérette comique », ni vraiment opéra ni vraiment faite pour Broadway ; mais il souhaitait avant toute chose que l'on retînt comme fondamentale l'une de ses œuvres « classiques » et « sérieuses ». Il y a matière à admiration dans la *Troisième Symphonie*, dans les *Trois Méditations pour violoncelle,* extraites de *Mass*, dans *Songfest,* sans doute aucune. Mais rien n'empêchera *West Side Story* d'être pour toujours à Bernstein ce que l'*Adagio pour cordes* est à son compatriote Samuel Barber. Un succès mérité mais encombrant.

Candide n'a jamais été un véritable succès populaire. L'ouvrage a toujours sonné trop complexe, trop raffiné, trop « décalé » pour le grand public de Broadway. Pourtant, la salle rit beaucoup, ce 25 juillet. Mais elle rit plus des pitreries irrésistibles des acteurs-chanteurs qu'elle ne savoure les subtilités du texte, pourtant très remanié (et pourvu d'acccompagnements musicaux de John Mauceri, ancien assistant de Bernstein, qui remplissent là un vide qui ferait trop peur au public, faut-il imaginer...).

La musique est éblouissante. La culture, le répertoire et l'humour particulier de Bernstein lui donnent une couleur inimitable, faite d'allusions et de lieux communs (un air « des bijoux » à vocalise, un chœur à la Gilbert & Sullivan, un « Tango juif » marqué, selon les termes de Bernstein, *« moderato hassidicamente »*, typique de la comédie musicale juive new-yorkaise). Les rythmes sont asymétriques, la mise en place redoutable. *Candide* n'est pas *Les Misérables*, qui fêtent leur dixième année de présence à l'affiche de Times Square. Il est à craindre que les exigences du box-office ne rendent bientôt sa liberté à *Candide* et ne le mènent dans une nouvelle galère dont quelqu'un le sortira volontiers dans quelques années, à Broadway ou ailleurs.

HISTOIRE ABRACADABRANTE

Cette production vise l'*entertainment.* Les décors, les costumes, façon carnaval et farces et attrapes, ne donnent pas dans le raffinement. Mais cette histoire abracadabrante, où tout doit aller vite (à y songer, *Les Noces de Figaro* paraissent en comparaison d'un *timing* d'une folie toute relative), n'en demande pas moins. La distribution est d'une drôlerie, d'une efficacité remarquables. A l'exception du jeune interprète de Candide, tous sont des stars. Harolyn Blackwell a interrompu sa carrière lyrique traditionnelle pour chanter pendant quelques mois le rôle de Cunégonde, qui demande les moyens d'une vraie colorature. Elle est ébouriffante d'aise vocale et scénique. Elle bouge avec un naturel confondant. Le rôle de la *Old Lady* demande plus d'abattage que de voix. Andrea Martin fait crouler la salle de rire par son accent yiddish, ses déhanchements boiteux (sa composition dans le tango *I Am Easily Assimilated* laisse pantois) et ses œillades assassines. Elle n'a plus vingt ans mais elle lève la jambe, bouge, court avec infiniment plus de prestance que les divas du lyrique.

Jim Dale a l'assurance des vieux routiers. Il amuse avec un rien. Il ne cabotine pas ; il *sait.* Son dernier monologue avait des relents shakespeariens. Le chic absolu. Signe des temps : les orchestres de fosse diminuent, l'amplification augmente. Ce son n'est en rien fidèle à ce qu'on pouvait entendre voilà trente ans dans les petites salles de Broadway. Cette électrification sommaire donne une couleur laide à l'ultraprécision de la direction d'Eric Stern. C'est bien le seul hic d'un spectacle qui est un bonheur absolu.

R. Ma.

SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié dans Le Monde depuis janvier 1990

3617 LMDOC
recherche de références

36 29 04 56
recherche et lecture en texte intégral

A L'AFFICHE

Jazz au Fort Napoléon
Après une petite montée on arrive au-dessus de La Seyne-sur-Mer, dans l'enceinte d'un fort type Vauban. Le jazz y a trouvé une belle place dans la cour intérieure. Le pianiste Andrew Hill, qui a joué avec les derniers classiques comme avec les plus grands défricheurs, y sera le 30 juillet. Sa présence doit être saluée comme une exception. Steve Lacy, Jef Sicard, un quartette avec Joe McPhee et André Jaume, Louis Sclavis lui succéderont.
Jusqu'au 2 août. Renseignements au 04-94-06-84-00.

Festival d'Ambert
De nombreuses compagnies de théâtre pour enfants se sont une nouvelle fois donné rendez-vous dans le Puy-de-Dôme pour cinq jours de spectacles continus. On pourra voir *2 500 à l'heure*, par le Théâtre de l'Unité, *Arthurin*, par la compagnie Lulubelle, *Toque-O-Fonie* et *De ville en ville*, par le Teater Taptoe, *Boucle d'or*, par la compagnie Jeanne Bouillotte, *Glub ! Glub !*, par la compagnie Yllana, *Igloo*, par le Petit Théâtre, *Le Bonhomme de paille,* par la Compagnie Didascalie, *Maux d'ogres,* par le Brakabrik Théâtre, *Tahiti,* par la Compagnie Wurre Wurre, *Pyrame et Thisbée* par le Ton und Kirschen Theater et *La Danse des poules* par la Compagnie Abel et Gordon.
En salle, 63 Ambert. 21 heures, le 1er ; 14 h 30, 17 h 30, 21 heures et 22 h 30, du 2 au 5. Tél. : 04-73-82-68-43. 40 F et 80 F.

ET SUR INTERNET
★ Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Beaune sous de fastueux auspices

La manifestation musicale est magnifiée par un décor exceptionnel

ETAIT-IL besoin que le dauphin de France – le futur Louis XI – rappelât au chancelier de Bourgogne, Nicolas Rolin, que, ayant fait tant de pauvres dans l'exercice de sa charge, il était juste qu'il leur eût offert un dernier asile ? L'homme qui prononça avec réticence le vœu de croisade lors du fameux banquet du Faisan en 1454 – magistralement restitué par Dominique Vellard et l'ensemble Gilles Binchois lors de l'édition 1989 du Festival de Beaune – peut avoir la conscience tranquille. S'il désira que l'Hôtel-Dieu – qui conserva sa vocation hospitalière jusqu'en 1971 – rachetât avec ostentation les inévitables iniquités de la raison d'Etat, le travail et l'intelligente programmation de la directrice artistique, Anne Blanchard, font des Hospices de Beaune l'un des plus fastueux rendez-vous musicaux de l'été.

D'abord par son audace, toujours difficile à imposer, luxe de découvertes et d'exhumations courageuses (en 1997, l'*Antigona* de Traetta ou *Los Elementos* de Litterès, en attendant ses *Acis et Galatée* et *Didon et Enée* pour les crus 1998 et 1999), et par la compréhension du génie du lieu. C'est le cas notamment de la grande salle des Hospices, vaste vaisseau lambrissé ; peintures, festons et blasons répétés ne nous sont pas parvenus sans une nécessaire restauration, mais plutôt habile et respectueuse des documents qui dévoilaient le premier état de cette « salle des pôvres » où les malades, à deux par couche, pouvaient suivre l'office de la chapelle depuis leur lit puisqu'une simple cloison *« à clère voye »* sépare comme un voile de gaze la salle du sanctuaire.

Une rigoureuse consigne de sécurité a, depuis 1996, contraint à déplacer la scène des concerts aux portes de la chapelle. Si la mesure a fortement réduit la capacité d'accueil, elle a le mérite de retrouver l'orientation originale du regard comme de l'écoute. Impossible, désormais, d'échapper à la gloire de Philippe le Bon, grand-duc d'Occident, et de sa dernière épouse, dont les écussons ouvrent le lieu saint, ni à celle du chancelier Rolin, dont les emblèmes – le rameau de chêne, la devise *« Seulle »* et l'étoile – signent la chapelle.

Impossible, désormais, d'échapper à la gloire de Philippe le Bon, grand-duc d'Occident, et de sa dernière épouse

Si le fabuleux *Jugement dernier* de Van der Weyden ne trône plus au-dessus de l'autel, le Festival de Beaune a su rendre la magie efficace du lieu. L'ensemble Doulce Mémoire, emmené par Denis Raisin-Dadre, donnait le 25 juillet pour la première fois en public le magnifique programme paru au printemps autour de Baldassar Castiglione et coproduit par Beaune (Astrée-Auvidis, E 8604), avec une bande de *pifferi* (chalemie, bombarde, flûte et autres percussions) toujours aussi impressionnante.

Loin de ces métamorphoses festives, *L'Enlèvement au sérail,* de Mozart, deuxième *singspiel* donné par Christoph Spering après le *Zaïde* de Beaune cru 1996, eut la malice d'échanger le vin de Chypre qui endort la vigilance d'Osmin en... pommard. D'une version de concert plutôt sage malgré la verdeur incisive voulue par le chef, on retiendra la grâce toute scénique du trio Osmin-Pedrillo-Blonde (Alan Ewing, magistral, Christoph Genz et Uta Schwabe, dont la pétulance et l'abattage augurent bien du talent dramatique).

Le récital mozartien de Véronique Gens – habituée du rendez-vous bourguignon – a prolongé l'illusion d'une grâce sans gravité, même si l'engagement dramatique fut bien sobre jusqu'aux deux derniers airs. Aujourd'hui, le retable secourable du *Jugement dernier* a déserté la chapelle, mais l'écrin n'est pas vide. S'il faudra attendre l'édition 1998 pour retrouver les poutres peintes et sur les modillons les visages facétieux, grimaces humaines et têtes animales qui réjouissent le visiteur, le chancelier Rolin doit être quitte avec le ciel, le sanctuaire des *« pôvres, privilégiés de Dieu »* n'est pas prêt d'être profané.

Philippe-Jean Catinchi

HORS CHAMP

■ **Jean-Jacques Aillagon,** président de la Mission pour la célébration de l'an 2000, a longuement séjourné à Avignon, non seulement parce qu'il est un fidèle de la manifestation mais parce qu'il préparait avec les responsables locaux les collaborations entre sa mission et la ville qui sera « capitale culturelle » européenne lors du changement de millénaire. Plusieurs projets sont à l'étude qui seront rendus publics prochainement. L'un d'entre eux est pour l'instant au stade de la réflexion : Avignon pourrait abriter dans trois ans la collection d'art contemporain du galeriste parisien **Yvon Lambert,** qui est venu visiter l'hôtel de Caumont, propriété du conseil général du Vaucluse récemment libérée par la faculté de lettres, en compagnie de l'architecte **Sylvain Dubuisson,** qui pourrait se charger bientôt de son aménagement. Il lui faudrait alors surmonter un problème délicat : un grand format du peintre **Anselm Kieffer,** l'un des fleurons de la collection Lambert, ne peut pas trouver sa place dans la configuration actuelle de ce très beau bâtiment du XVIIe siècle. Dans un autre hôtel particulier, qui jouxte le précédent, pourrait s'installer la même année l'Ecole des beaux-arts d'Avignon, l'ensemble constituant une cité des arts où seraient présentés des expositions temporaires et les travaux d'artistes en résidence. Il reste pourtant à trouver les financements nécessaires à cet important projet, la ville d'Avignon souffrant toujours de la faiblesse de ses finances.

■ **Marlon Brando** doit commencer, fin juillet, le tournage d'une comédie noire, *Free Money,* aux côtés de **Charlie Sheen** et **Donald Sutherland.** La star devrait par ailleurs participer à un projet, tenu secret, où elle aurait pour partenaires **John Travolta** et **Sean Penn.** Les trois acteurs se sont rencontrés à Mexico pour discuter d'un scénario écrit par Brando.

■ Le nouveau film de **Giuseppe Tornatore,** dont le tournage doit débuter fin juillet à Cinecitta, s'intitule *The Legend of the Pianist on the Ocean.* **Tim Roth** tient le rôle principal.

■ L'acteur **Gérard Desarthe** *(notre photographie)* sera à l'affiche de la rentrée théâtrale parisienne, avec *Oncle Vania* de Tchekhov, donné au Théâtre Hébertot à partir du 20 septembre dans une mise en scène de **Patrice Kerbrat.** Par ailleurs, le comédien prépare une mise en scène de *Partage de midi,* de **Paul Claudel,** qui sera créée en juin 1998 au Théâtre Vidy-Lausanne (Suisse), avant d'être présentée au Festival d'Avignon un mois plus tard. La distribution de *Partage de midi* est déjà bien avancée. A une – importante – nuance près : Gérard Desarthe est à la recherche de son Ysé.

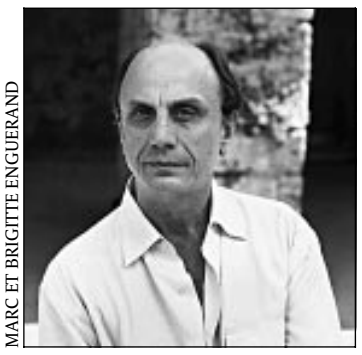
MARC ET BRIGITTE ENGUERAND

Charade chorégraphique sous le soleil du Midi

Avignon/Danse. Baptême du feu pour « Le Vif du sujet ». Une première édition qui a joué la sécurité au lieu de l'audace annoncée

« LE VIF DU SUJET ». Sur une idée de François Raffinot. Réalisation : Amélie Grand. Jardin du lycée Saint-Joseph, jusqu'au 31 juillet, à 11 heures et à 18 heures. Tél. : 04-90-14-14-14.

Le solo demande de la bravoure. Etre seul en scène, oser l'être, imposer sa présence, tenir et soutenir l'intérêt de l'auditoire, geste après geste. Qu'il se livre tout entier ou, à l'inverse, qu'il choisisse de jouer la distanciation, le danseur en solo est nu. Le visage fragile de Pascal Allio, tandis qu'il s'avance vêtu de blanc, dit à la fois cet effroi et sa détermination à défendre sa peau. Il inaugure « Le Vif du sujet », manifestation inédite dont la première mouture a eu lieu le 26 juillet, à 11 heures et à 18 heures, dans le jardin du lycée Saint-Joseph. La scène, dressée pour l'occasion, est abritée par un grand arbre. Le mistral y tournoie avec insolence. On est bien à Avignon.

Seul un chorégraphe pouvait avoir l'idée du « Vif du sujet ». On la doit à François Raffinot, qui vient d'achever son mandat de commissaire à la danse auprès de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Il s'agit de rendre hommage aux danseurs. « Le Vif du sujet » inverse les rôles : pour une fois, l'interprète choisit son chorégraphe, et le somme de lui écrire une danse sur mesure. Raffinot a confié la réalisation de son idée à Amélie Grand, connue pour Les Hivernales, rendez-vous chorégraphique qu'elle a créé à Avignon il y a vingt ans. La parole a été donnée aux danseurs Pascal Allio, Christie Lehuédé, Angela Rinaldi et Gaetano Battezzato. Ils ont choisi pour les servir respectivement Jean Gaudin, Charles Cré-Ange, Heddy Maalem et Mani Marina Blandini. La règle du jeu stipule que les chorégraphes, à leur tour, élisent un compositeur chargé d'écrire une musique. Compositeur qui lui-même sélectionne l'interprète qui jouera sur scène sa partition. Bref, une charade chorégraphique. Autre règle : les protagonistes ne doivent jamais avoir été invités à Avignon. Baptême du feu.

Idée excitante. Sur le papier. La danse s'amuse. Avec un propos sérieux : prouver que les chorégraphes sont des auteurs. Provoquer des rencontres aussi inédites que ce « vif » original. Patatras ! les quatre danseurs ont choisi le chorégraphe avec lequel ils travaillent, pour certains depuis des lustres. Où est la nouveauté ? On n'est plus dans le sujet. On ne joue plus. Où est l'audace, l'inattendu ? Pour tempérer la déception, on se dit qu'un chorégraphe, connaissant son danseur comme sa main, peut le mettre à nu plus sûrement qu'un inconnu. Et que le risque est peut-être de cet ordre.

PAS UN CHEVEU QUI DÉPASSE

On aura vu quatre boulots. Impeccables. Pas un cheveu qui dépasse. Quatre danseurs dont la qualité est incontestable. Le contre-ténor Robert Expert a volé la vedette à Pascal Allio. Pour être l'ingénu qui donne son titre à la pièce de Jean Gaudin, doit-il pour autant dénuder une épaule, tomber le pantalon ? La fragilité d'Allio suffirait à exprimer son ingénuité. Il a un côté lunaire qu'il aurait été, en revanche, intéressant d'exploiter sous le soleil zénithal d'Avignon. La danse ne résiste pas à la musique de Michel Museau, belle, et drôle à se tordre de rire... Nathalie Rinaldi accorde ses figures tracées à l'équerre aux suites pour violon de Philippe Hersant. Seule intrusion : des vêpres sonnées à toute volée qui, pour quelques minutes, réduisent le violon de Philippe Graffin au silence...

Gaetano Battezzato, en slip-string, est un yogi qui danse. D'abord sur une colonne, puis au sol. Mais est-ce encore de la danse ? Un trajet spirituel plutôt. Les trois premiers solos exprimaient une même douceur, un même désir de sérénité et de maîtrise de soi. Christie Lehuédé est la seule à perturber ces danses « néo-baba ». Un fouet. Sourire et morsure. Elle ne relâche jamais la pression de sa danse désarticulée, répétitive, sauf pour venir rôder – on la sent capable de tous les mauvais coups – autour d'Alain Rigout, qui chante Molière et Baudelaire mis en musique par un Ghédalia Tazartès plus extraterritorial que jamais.

Et Rigout, avec sa voix déchirante, son air d'être là en étant surtout ailleurs, est un phénomène. Qui agace beaucoup. Que, personnellement, on admire. Il « scatte » sur Baudelaire comme un troubadour : *« Avez-vous remarqué qu'un cercueil de vieille est aussi petit que celui d'un enfant ? »* Voix murmurante de l'ogre qui guette. Danse de cambrure, qui se tord sur talons hauts : *All about Zouzou* est l'expression d'une femme qui ne se prend pas pour une gamine. Voilà.

Dominique Frétard

Redécouverte d'un « Macbeth »

Montpellier/Musique. L'orchestration de l'opéra d'Ernest Bloch frise le pompiérisme

FESTIVAL DE RADIO-FRANCE ET DE MONTPELLIER. MACBETH, d'Ernest Bloch. Version concert. Direction musicale : Friedmann Layer. Avec Jean-Philippe Lafont (Macbeth), Markella Hatziano (Lady Macbeth), Jean-Philippe Marlière (Macduff), Jacque Trussel (Banquo), Christer Baldin (Duncan), Marcel Vanaud (Le Portier), Sophie Fournier, Hanna Schaer, Ariane Stamboulidès (trois sorcières), Wojtek Smilek (Un vieillard et première apparition). Chœur de la Radio lettone, Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon. Le 26 juillet. Prochains concerts : Musique tsigane de Roumanie, le 29 juillet à 22 heures. Connesson, Mozart, Sibelius, Strauss, le 30, à 21 heures. Concert John Adams, le 31 à 21 heures. Tél. : 04-67-02-02-01.

« Les boulistes sont les gens les plus pacifiques et les plus frénétiques du monde », affirmait Balzac. Sur la promenade qui mène de la place de la Comédie au Corum, les pétanqueurs ont pris le pouvoir. Sous les platanes, les triplettes s'affrontent. Henri Salvador fait équipe avec deux *« Parisiengs »* et attire les badauds. Perché sur un kiosque, un organisateur du concours rameute les « isolés » et gourmande jovialement les lambins.

Ainsi va Montpellier en ce dernier week-end de juillet, entre sport et musique. Dans les mains des joueurs, les boules claquent comme des castagnettes. Dans la grande salle de l'Opéra Berlioz, les notes déferlent comme un torrent. On y donne la dernière redécouverte du Festival de Radio-France et de Montpellier, *Macbeth*, d'Ernest Bloch.

La pièce de Shakespeare a inspiré une dizaine de compositeurs plus ou moins obscurs, à l'exception de Verdi, bien sûr, et d'Ernest Bloch, qui mena une carrière solide entre sa Suisse natale, la France et les Etats-Unis, où il mourut en 1959. Créé à l'Opéra-Comique de Paris en 1910, son unique opéra n'a été depuis qu'épisodiquement rejoué, en Italie, à Londres, aux Etats-Unis. L'ouvrage fut, à sa naissance, davantage applaudi par le public que salué par la critique.

Pour les critiques d'aujourd'hui, c'est une aubaine de réentendre ce *Macbeth* dont il n'existe aucun enregistrement disponible. Dans cette œuvre du tournant de siècle, ils peuvent éplucher ce qui rappelle les décennies précédentes (le post-romantisme) ou les mouvements en vogue (la modalité, Debussy, Dukas) et discerner les pistes de l'avenir proche (Bartok ou Stravinsky pour la pulsation rythmique). Le public semble moins convaincu : des têtes dodelinent et quelques déserteurs s'éclipsent pendant les trois heures du concert.

Comme dans ses œuvres symphoniques (*Schelomo* pour violoncelle ou la symphonie *Israël*), Bloch lâche toute la puissance de l'orchestre. Avec une prédilection pour les cuivres et les percussions, des alliances de timbres inattendues (flûtes et cors) et des effets de relief sonore aussi efficaces que la marche de la forêt de Birnam sur le château du roi félon.

L'ouverture qui installe un climat sombre, les vifs dialogues des sorcières, les monologues de Macbeth, le grand air parlé-chanté de Lady Macbeth, les scènes de tumulte où interviennent les chœurs montrent une vraie sensibilité théâtrale, appuyée sur le livret français d'Edmond Fleg qui suit au plus près la trame shakespearienne. Mais l'orchestration massive, qui frise le pompiérisme, les grands crescendos qui visent à impressionner plutôt qu'à émouvoir, le dramatisme systématique et volontariste finissent par lasser.

TENSION INTÉRIEURE

Si les chœurs lettons et les pupitres de l'Orchestre de Montpellier sonnent bien, Friedmann Layer ne parvient pas toujours à maintenir les équilibres. Les cordes sont reléguées au second plan, et les chanteurs ont du mérite à se « frayer la voix » dans la marée des décibels. Jean-Philippe Lafont s'investit pleinement dans le rôle de Macbeth. Son interprétation est poignante et vocalement impeccable.

La tension est plus intérieure chez la jeune mezzo-soprano grecque Markella Hatziano (Lady Macbeth), avec ses aigus clairs et ses graves colorés et chauds. Bien entourés par une distribution homogène, ils donneraient presque envie d'entendre ce *Macbeth* dans une version scénique où le théâtre pourrait (peut-être ?) donner des ailes à la musique.

Pierre Moulinier

Cyrano, cent ans, chez lui

Bergerac/Théâtre. Pierre Debauche a installé le héros de Rostand en bordure de la Dordogne

CYRANO DE BERGERAC, d'Edmond Rostand. Mise en scène : Pierre Debauche. Avec Didier Kersten, Sophie Carrier, Jean-Marc Desmond, Carole Bouillon, Nicolas Rivals, Jean-Marie Degove, Romain Puyelo, Aël Pujol, Sylvie Laurent-Pourcel, Benjamin Julia, Martine Marty, etc. Quai Salvette, 24-Bergerac. 21 heures, les 6, 7, 8, 9, 10. Tél. : 05-53-74-66-63. Durée : 3 heures. De 30 F à 80 F. Dernières.

Cyrano de Bergerac a cent ans et pas une ride. Pourtant, en 1897, à la veille de la première, le Tout-Paris théâtral s'attendait à un four, à commencer par Edmond Rostand, qui, en larmes dans les bras de Coquelin, son acteur-metteur en scène, s'excusait par avance de l'avoir entraîné dans cette galère. On sait la suite. Une œuvre devenue un mythe, un personnage élevé au rang de héros national et un triomphe jamais démenti qui a même gagné le grand écran avec le tandem Rappeneau-Depardieu.

A Bergerac, on ne pouvait faire moins que de lui consacrer un festival. Après une sorte de galop d'essai, en 1996, où se croisaient les deux Cyranos, celui de la pièce et celui de l'Histoire, la ville est allée chercher un homme de théâtre qui, à sa manière, n'a pas pris une ride, lui non plus. Un voisin, de surcroît, Pierre Debauche, travaille toute l'année au Théâtre du Jour, à Agen.

Ce pionnier de la décentralisation a l'air d'un débutant. Il y a chez lui un côté infatigable, inaltérable. Comme un brin de folie qui s'alimenterait à la passion de la scène. A sa volonté inébranlable de pratiquer autrement le théâtre, d'entretenir une autre relation avec les textes et le public. En près de quarante ans de carrière, de Vincennes à Agen en passant par Nanterre-Amandiers, Limoges et Rennes, il a servi corps et âme le service public, qui, ingrat, a fini par le lâcher. Déficit, rupture de contrat, procès contre l'Etat, il innovait, mais voyait la subvention de sa compagnie réduite à la portion congrue. S'arrêter ? Pas question. Au contraire. Un budget annuel de 8 millions de francs, dont plus de 80 % sont couverts par les recettes, voilà sa réponse. Il y a du Vilar et du Copeau réunis chez Debauche.

Dans la compagnie composée essentiellement des anciens et actuels élèves de l'école, le stakhanovisme du « patron » ne fait plus peur à personne. « Bagnards heureux », comme chacun se plaît à le dire, les comédiens répètent et jouent à longueur de journée et d'année. Créations données en alternance (douze pièces au répertoire), animations, spectacles pour enfants, cafés et chocolats littéraires, dans les locaux de la compagnie à Agen, Toulouse et en tournée, le planning est chargé mais formateur.

A Bergerac, le rythme ne se ralentit pas. Il faut être en forme pour affronter, quasiment les pieds dans l'eau de la Dordogne, les trois heures et demie (entracte compris) de *Cyrano*, dont, bien entendu, il ne s'agissait pas de supprimer un alexandrin. Pierre Debauche peut être fier de ses vaillants petits soldats.

De Didier Kersten surtout, qui, outre l'avantage d'avoir enfin à peu près l'âge voulu par la pièce, prend en charge avec aisance, subtilité et grâce le rôle écrasant de Cyrano. En face, Sophie Carrier (Roxane), Jean-Marc Desmond (Christian de Neuvillette), Nicolas Rivals (de Guiche) et Benjamin Julia (Ragueneau) lui donnent une réplique plus incertaine. Dommage pour l'équilibre du spectacle.

Jean-Louis Mingalon

Nadeige Choplet et ses spermatozoïdes

Au Viaduc des arts, à Paris, une artiste prolifique

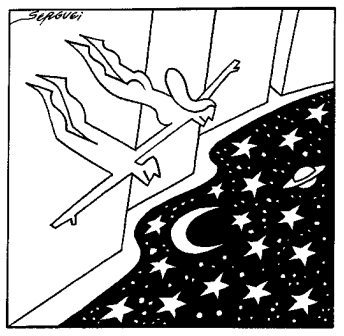

LES PASSANTS écarquillent les yeux devant la vitrine de la galerie, se renfrognent, ou éclatent de rire. Il n'est pas fréquent de croiser un spermatozoïde de 1,70 mètre de long. Alors dix-neuf de la même eau, en plâtre, qui tournoient dans l'espace courbe formé par les piles du Viaduc des arts, c'est beaucoup. Ce n'est pas trop. Nadeige Choplet, une jeune artiste sortie depuis peu de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, a remarquablement su tirer parti de la configuration particulière de la galerie pour donner à son travail une ampleur confondante : qui pousse la porte voit les sculptures, baptisées *Esprits frétillants*, s'échapper du sous-sol, avant de se ruer vers lui. Une fois remis de son émotion, il se demandera lequel de ces *« esprits »* sortira vainqueur de cette course à la vie, avant de se rendre compte qu'il s'agit, bien évidemment, de lui-même. D'autres œuvres tournent autour du même thème, avec des bonheurs divers, mais jamais sans troubler le visiteur, comme cet objet, moitié boîte moitié lit, contenant un agrandissement du livret de mariage de monsieur et madame Choplet : une pièce intitulée *Ecrin*, sensible et affectueuse, avec le papa sur le dessus, tout de même. Du sourire à la métaphysique, une des expositions les plus réjouissantes de Paris, cet été.

★ « Faible force » : Galerie Claude Samuel, Viaduc des arts, 69, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Gare-de-Lyon. Tél. : 01-53-17-01-11. Jusqu'au 7 septembre. Entrée libre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Une histoire du cinéma européen
Le Studio des Ursulines affiche quelques chefs-d'œuvre du cinéma européen des années 20 à 60. Parmi les films présentés : *Le Dernier des hommes* (1924) et *L'Aurore* (1927) de Friedrich Wilhelm Murnau, *Octobre* (1927) de Sergueï Eisenstein, *Trois dans un sous-sol* (1927) d'Abram Room, *Tempête sur l'Asie* (1928) de Vsevolod Poudovkine, *L'Homme à la caméra* (1929) de Dziga Vertov, *Le Bonheur* (1934) d'Alexandre Medvedkine, *Au bord de la mer bleue* (1935) de Boris Barnett, *Rome ville ouverte* (1945) de Roberto Rossellini, *Le Voleur de bicyclette* (1948) de Vittorio De Sica, *Riz amer* (1949) de Giuseppe De Santis, *Bellissima* (1951) et *Nuits blanches* (1957) de Luchino Visconti, *Les Vitelloni* ((1953) et *La Dolce Vita* (1960) de Federico Fellini, *Le Cri* (1957) de Michelangelo Antonioni, *J'me balade dans Moscou* (1964) de Georgij Danelija.
Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5e. Mo Luxembourg. Jusqu'au 31 août. Tél. : 01-43-26-19-09. 32 F et 40 F.

Occidentale de fanfare
Seize musiciens-compositeurs de l'Occidentale de fanfare recomposent la géographie française en unissant la Bretagne à la Gascogne. Ils réinterprètent la tradition de la fanfare en y joignant avec humour les accents du jazz. En mélangeant les orchestres traditionnels des deux régions (le bagad et la ripataoulère), ils s'en font le trait d'union et composent un répertoire unique.
Dans le cadre de Paris Quartier d'été. Arènes de Montmartre, 18 heures, le 29, Mo Anvers. Place des Fêtes, 21 heures, le 29, Mo Place-des-Fêtes. FNAC Saint-Lazare, 12 h 30, le 30, Mo Saint-Lazare. Centre Georges-Pompidou, 20 heures, les 30 et 31, Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-83-64-40. Entrée libre.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en régions

PARIS

Achille Tonic
de Ferdinand Lecomte, avec Corinne Benizio, Gilles Benizio, Isabelle Caubère, Luisa De Martini, Philippe Risler et Vadim Sher.
Chapiteau, 43, quai d'Austerlitz, Paris 13e. Mo Austerlitz, Quai-de-la-Gare. Du mardi au dimanche, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 2 heures. 70 F et 90 F. Jusqu'au 14 août.*

Les Filles d'Eve (en anglais et en français)
de Laurence Février, mise en scène de l'auteur, avec Anne Benoît, Natasha Cashman, Marie-Laudes Emond, Laurence Février, Emmanuel Gayet et Madeleine Mainier.
Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvres, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. A partir du 4 août. Du lundi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-28-97-04. Durée : 1 h 40. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 6 septembre.*

Folie magique
de Chantal Saint-Jean et Jan Madd, mise en scène de Chantal Saint-Jean, avec Jan Madd, Christel Colas, Nadia Savelberg et Caroline Moreau.
Métamorphosis, face au 55 quai de la Tournelle, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-39-99-09. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 30 août.*

George Dandin
de Molière, mise en scène de Fabrice Maigrot, avec Julie Lefebvre, Alexandra Royan, Isabelle Haumesser, Ludovic Bertrand, Franck Messin, Didier Menin, Bernard Vallon et Rotem Dahan.
Lavoir moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mercredi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 h 30. 50 F et 90 F. Jusqu'au 13 septembre.*

Italienne avec orchestre
de Jean-François Sivadier, mise en scène de l'auteur, avec Cyril Bothorel, Charlotte Clamens, Norah Krieff et Jean-François Sivadier.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Les mercredi, jeudi, vendredi, lundi à 21 heures ; les samedi et dimanche, à 18 heures et 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 1 h 20. 70 F et 90 F. Dernières.*

Les Jumeaux vénitiens
de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Sophie Bouilloux, Kristov Carpi, Isabelle Carré-Goethals, Bruno Choel, Richard Guedj, Franck Jazède, Jean-Michel Molé, Alice Papierski, Yves Pignot, Michel Scotto Di Carlo et Philippe Uchan.
Théâtre hébertot, 78bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 30 août.

Lepervenche
d'Emmanuel Genvrin, mise en scène de l'auteur, avec Pierre-Louis Rivière, Délixia Perrine, Jacques Deshayes, Rachel Pothin, Leïla Neigrau, Teresa Small, Hocine Buazza, Jean-Luc Trules, Arnaud Dormeuil, Philippe de Bruggada, Emmanuel Genvrin, Nicole Leichnig, Albertine Itela, Jean Amemoutou, Xavier Filliol, Marie Gage, Rachid Buazza et Philippe Clavie.
Gare, cour Sernam, 69, rue Molière, 94 Ivry-sur-Seine. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 3 heures. 70 F et 90 F. Jusqu'au 4 septembre.*

La Locandiera
de Carlo Goldoni, mise en scène de Jean-Simon Prévost, avec Michel Dury, Frédéric Gay, Bernard Charnace, Pascal Cotinat, Céline Codogno, Alexandre Colas, Claude Dassonville et hélène Rodier.
Pré-Catelan, jardin Shakespeare, route de Suresnes-Pré-Catelan, Paris 16e. Mo Porte-Maillot puis bus 244, arrêt Bagatelle. A partir du 1er août. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-19-95-33. Durée : 2 heures. 60 F et 100 F. Jusqu'au 31 août.*

Ne touchez pas à Molière
d'après Molière, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre, avec Agnieska Bihel, Christophe Bihel, Paddy Hayter, Shaji Karyat, Heinzi Lorenzen, Joe Cunningham, Harry Holtzman, Massaouda Sekkal, Kes Hayter, Sasha Vine et deux musiciens.
-Square Réjane, Paris 20e. Mo Porte-de-Vincennes. Les mercredi 30 et jeudi 31, à 21 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 2 h 15. 70 F et 90 F.*
-Quai de Seine, Paris 19e. Mo Crimée. Les samedi 2 et dimanche 3, à 21 h 30.
-Collège des Irlandais, Paris 5e. Le mardi 29, à 21 h 30.

Les Palmes de M. Schutz
de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Gérard Caillaud, Béata Nilska, Emmanuel Patron, Christiane Muller, Patrick Zard' et Claude d'Yd.
Théâtre de la Michodière, 4, bis, rue de la Michodière, Paris 2e. Mo Opéra, Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-47-42-95-22. Durée : 3 heures. De 50 F à 220 F. Jusqu'au 30 septembre.

Pour un oui ou pour un non
de Nathalie Sarraute, mise en scène de Jean-Sébastien Oudin et Cyril Ripoll, avec Cyril Ripoll et Jean-Sébastien Oudin.
Proscénium, 2, passage du Bureau, Paris 11e. Mo Alexandre-Dumas, Charonne. Du mardi au jeudi, à 20 h 30. Tél. : 01-40-09-77-19. Durée : 1 h 15. 60 F et 100 F. Dernières.*

Quelqu'un
de Robert Pinget, mise en scène de Jacques Seiler, avec Jacques Seiler.
Théâtre Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-43-22-77-30. Durée : 1 h 20. 60 F et 120 F. Jusqu'au 30 août.*

Qui a peur de Virginia Woolf ?
d'Edward Albee, mise en scène de Pierre Constant, avec Jean-Pierre Cassel, Béatrice Agenin, Franck Fairlo et Anne Loiret.
Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Place-de-Clichy. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-44-53-88-88. Durée : 3 heures. De 90 F à 240 F. Dernières.

L'Ultima Récital
de Marianne James et Véronique Vola, mise en scène des auteurs, avec Marianne James et Ariane Cadier ou hélène Halevy (pianiste).
Théâtre Daunou, 7, rue Daunou, Paris 2e. Mo Opéra. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-42-61-69-14. Durée : 1 heure. De 100 F à 190 F. Jusqu'au 31 décembre.

RÉGIONS

AVIGNON
La Maman et la Putain
de Jean Eustache, mise en scène de Thierry Lavat, avec Michèle Harfaut, Laurence Kelepikis, Benjamin Boyer et Juliette Poissonnier.
Théâtre de l'Escalier-des-Doms, 1bis, rue des Escaliers-Sainte-Anne, 84 Avignon. 17 h 50, le 2 août. Tél. : 04-90-14-07-99. Durée : 1 h 30. 60 F et 85 F. Dernière.*

Quartett
de Heiner Müller, mise en scène de Benoît Lavigne, avec Hélène de Saint-Père et Jean-Philippe Ecoffey.
Théâtre des Halles, 4, rue Noël-Biret, 84 Avignon. 16 h 30, le 2 août. Tél. : 04-90-85-52-57. Durée : 1 h 15. 65 F et 90 F. Dernière.*

Eclipse
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Julio Arozanera, Bartabas, Nathalie Barot, Manuel Bigarnet, Catherine Bosch, Ketile Dubus, Abdelrrahman el-Bahjaoui, Laure Guillaume, Etienne Regnier, Quincella Swyningan, Aïcha Touré et Messaoud Zeggane.
Châteaublanc-Parc des expositions, 84 Avignon. 22 heures, le 2 août. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. 150 F et 180 F. Dernière.*

Dédale
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Laurent Bariteau, Jonathan Chasseigne, Nathalie Decrette, Iréné Panizzi, Vendula Prager, Rodolphe Serres, Anatol Sternberg, Guillaume Viry et Sophie Weiss.
Cour d'honneur du Palais des Papes, 84 Avignon. 22 heures, le 2 août. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. De 110 F à 190 F.*

BERGERAC
Cyrano de Bergerac
d'Edmond Rostand, mise en scène de Pierre Debauche, avec Didier Kersten, Sophie Carrier, Jean-Marc Desmond, Carole Bouillon, Jean-Marie Degove, Romain Puyelo, Aël Pujol, Sylvie Laurent-Pourcel, Martine Marty, Alain Ours, Olivia Le Divelec, Sapphô Marlhiac, Olivia Jerkovic, Etienne Kimes, Anne Labonne, Delphine Lainé, Jean-Luc Daltrozzo et Eric Sautonie.
Quai Salvette, 24 Bergerac. 21 heures, du 6 au 10 août. Tél. : 05-53-74-66-63. Durée : 3 heures. De 30 F à 80 F. Dernières.*

BUSSANG
La Forêt
d'Alexandre Ostrovski, mise en scène de Jean-Claude Berruti, avec Joséphine Derenne, Bobette Levesque, André Baeyens, Frédéric Solunto, Margot Lefevre, Jean-Claude Luçon, Gérard Albouze, Pierre Comte, Nicolas Luçon, Jean-Luc Couchard, Yves Graffey et Vincent Roy.
Théâtre du Peuple, rue du Théâtre, 88 Bussang. 15 heures, les 2, 4, 7, 8, 9, 10 et 11 août. Tél. : 03-29-61-50-48. Durée : 3 h 30. De 60 F à 100 F.*

MONTÉLIMAR
Un Cid
d'après Pierre Corneille, mise en scène d'Emilie Valantin, avec Jacques Bourdat, Isabelle Rouabah, Jean Sclavis, Jean-Pierre Skalka, Emilie Valantin et Christian Chiron et Yannick Herpin (musiciens).
Château des Adhémar, 26 Montélimar. 21 h 30, du 8 au 11 août. Tél. : 04-75-46-59-94. Durée : 1 heure. 60 F et 80 F.*

PÉRIGUEUX
Mimos
avec la Cie Mossoux-Bonté, Le Colombier, Décor sonore, La Cie Spirli-Deschamps, Slava Polunin, A und P Theater, Le Diable par la queue, Los de Abajos, La Société des Mimes cinglés, Maboul Distorsion, La Cie du Revoir, La Cie d'Ailleurs, Ariadone, Marco Carolei, Mitsuyo Uesugi et Iris.
Nouveau Théâtre, 1, avenue d'Aquitaine, 24 Périgueux. 17 heures, les 4, 6 et 8 août ; 12 h 30, les 7 et 9 ; 12 heures, le 10. Tél. : 05-53-53-18-71. 70 F et 100 F.*

SARLAT
Festival des Jeux du théâtre
avec « Petit boulot pour vieux clown » (Visniec-Lee), « Lune de miel » (Jean-Luc Annaix), « Le Neveu de Rameau » (Diderot-Couleau), « La Femme rompue » (Beauvoir-Seigner), « Marie Tudor » (Hugo-Lidon), « Les Trois Molière » (Molière-Thiry).
-Jardin des Enfeus, 24 Sarlat. 21 h 45, les 5 et 7. Tél. : 05-53-31-10-83. 100 F. Dernières.
-Abbaye Sainte-Claire, 24 Sarlat. 21 heures, les 3 et 6. Tél. : 05-53-31-10-83. 80 F. Dernières.
-Place de la Liberté, 24 Sarlat. 21 h 45, les 2 et 4. Tél. : 05-53-31-10-83. De 90 F à 150 F.*

VAOUR
L'Eté de Vaour
avec Laura Herts, L'Attrape-Théâtre, Ton und Kirschen Wandertheater, Les Amuse-Girls, le groupe En/Vers Théâtre, Rufus, BP Zoom, les Théâtres de cuisine, « Trézène mélodies », Les Micos, Peter Wyssbrod, Carcara Producteur, L'Apprentie Compagnie, Bolek Polivka.
Spectacles en salle, 81 Vaour. 20 h 30 et 22 h 30, les 2, 4, 5, 7, 8 et 10 août ; 21 h 30 et 22 h 30, les 3 et 9. Tél. : 05-63-56-36-87. De 30 F à 90 F.*

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
Ismène, du poète Yannis Ritsos
de Yannis Ritsos, mise en scène d'Yves Thouvenel, avec Christine Berthier et Marco Sanna.
Chapelle des Pénitents-Gris, rue de la République, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 17 heures, le samedi. Tél. : 04-90-85-07-29. Durée : 1 heure. 55 F et 80 F. Dernière.*

Milarepa, l'homme de coton
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Bruno Abraham-Kremer, avec Bruno Abraham-Kremer, Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musicien) et Sharmila Roy (chanteur).
Cloître de la Collégiale, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 22 heures, le samedi. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 80 F et 100 F. Dernière.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUP DE FOUDRE ET CONSÉQUENCES
Film américain d'Andy Tennant, avec Matthew Perry, Salma Hayek, Jon Tenney, Carlos Gomez, Tomas Milian, Siobhan Fallon (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e.

LE JOUR DE LA BÊTE (*)
Film espagnol d'Alex de La Iglesia, avec Alex Angulo, Armando de Razza, Santiago Segura, Terele Pavez, Nathalie Sesena, Marie Grazie Cucinotta (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

MAD DOGS
Film américain de Larry Bishop, avec Ellen Barkin, Gabriel Byrne, Richard Dreyfuss, Jeff Goldblum, Diane Lane, Gregory Hines (1 h 32).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

LES MILLE MERVEILLES DE L'UNIVERS (*)
Film français de Jean-Michel Roux, avec Tcheky Karyo, Julie Delpy, Chick Ortega, Feodor Atkine, Maria De Medeiros, James Hyndman (1 h 27).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).

SPEED 2 : CAP SUR LE DANGER
Film américain de Jan De Bont, avec Jason Patric, Sandra Bullock, Willem Dafoe, Temuera Morrison, Brian McCardie, Christine Firkins (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e.

EXCLUSIVITÉS

ABEL
d'Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe.
Hollandais (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

ANGEL BABY
de Michael Rymer,
avec John Lynch, Jacqueline McKenzie, Colin Friels, Deborra Lee Furness, Robyn Nevin.
Australien (1 h 45).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Lucernaire, 6e.

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).

BEAVIS ET BUTT-HEAD SE FONT L'AMÉRIQUE
de Mike Judge,
dessin animé américain (1 h 21).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+).

BOX OF MOONLIGHT
de Tom DiCillo,
avec John Turturro, Sam Rockwell, Catherine Keener, Lisa Blount, Annie Corley, Alexander Goodwin.
Américain (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49).

LA CICATRICE
de Krzysztof Kieslowski,
avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski.
Polonais (1 h 44).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).

DAAYRA
d'Amol Palekar,
avec Nimal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali, Faiyyaz, Nandu Madhav.
Indien (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

DOUBLE TEAM
de Tsui Hark,
avec Jean-Claude Van Damme, Dennis Rodman, Mickey Rourke, Natacha Lindinger, Paul Freeman, Valeria Cavalli.
Américain (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e.

LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LE FAN
de Tony Scott,
avec Robert De Niro, Wesley Snipes, Ellen Barkin, John Leguizamo, Benicio Del Toro, Patti d'Arbanville-Quinn.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

LES GARÇONS WITMAN
de Janos Szasz,
avec Alpar Fogarasi, Szabolcs Gergely, Maia Morgenstern, Peter Andorai, Lajos Kovacs.
Franco-hongrois (1 h 33).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

HANTISES
de Michel Ferry,
avec John Berry, François Négret, Marina Golovine, Francis Boespflug.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

HÔTEL AURA
de Renato De Maria,
avec Sergio Castellitto, Iaia Forte, Isabella Ferrari, Roberto De Francesco, Matteo Urzia.
Italien (1 h 40).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).

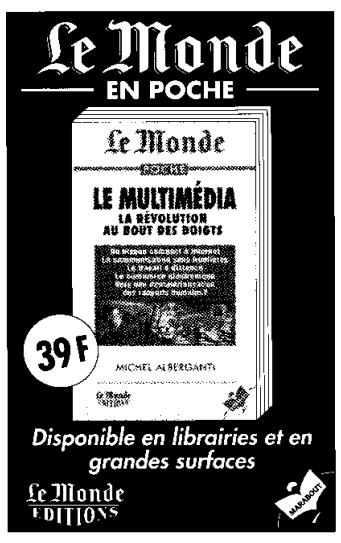

GAUMONT LES HALLES, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
de Henry Selick,
dessin animé américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

JEUNESSE
de Noël Alpi,
avec Jérémie Covillault, Sonja Codhant, Blandine Lenoir, Nicolas Koretzky, Bernard Le Coq, Arielle Dombasle.
Français (1 h 26).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

MA VIE EN ROSE
d'Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

MENTEUR, MENTEUR
de Tom Shadyac,
avec Jim Carrey, Maura Tierney, Justin Cooper, Jennifer Tilly, Swoosie Kurtz, Amanda Donohoe.
Américain (1 h 26).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Normandie, dolby, 8e.

MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

MORDBURO
de Lionel Kopp,
avec Ornella Muti, Philippe Clévenot, Patrick Catalifo, Maurice Benichou, Dominique Pinon.
Français (1 h 40).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
de Nils Skapans et Janis Cimermanis,
dessin animé letton (46 min).
VF : Le République, 11e (01-48-05-51-33).

PASSAGE DES HOMMES LIBRES
de Luis Armando Roche,
avec Roy Dupuis, Christian Vadim.
Franco-vénézuélien (1 h 36).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

SCREAM (**)
de Wes Craven,
avec Drew Barrymore, Courteney Cox, David Arquette, Neve Campbell, Matthew Lillard, Rose McGowan.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

LE SILENCE DE RAK
de Christophe Loizillon,
avec François Cluzet, Elina Löwensohn, Jacky Berroyer, Roland Amstutz, Marcel Bozonnet, Pierre Baillot.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Lucernaire, 6e ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES VIRTUOSES
de Mark Herman,
avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson.
Britannique (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), dolby, 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78).

REPRISES

L'ADORABLE VOISINE
de Richard Quine,
avec James Stewart, Kim Novak, Jack Lemmon, Elsa Lanchester, Janice Rule, Philippe Clay.
Américain, 1958 (1 h 45).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES
de Peter Brook,
avec Terence Stamp, Dragan Maksimovic, Grégoire Aslan.
Britannique, 1977 (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservations au 01-40-30-20-10.

SPECTACLES
RÉSERVEZ VOS PLACES SUR MINITEL
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

MARDI 29 JUILLET

TF 1

20.45

LA GITANE ■
Film de Philippe de Broca, avec Claude Brasseur, Valérie Kaprisky (1985, 95 min). 745233
Quelques ratés du scénario mais, dans l'ensemble, le film est rondement mené.

22.20 Les Films dans les salles.

22.30

LA BELLE AMÉRICAINE
Film de Robert Dhéry, avec Robert Dhéry, Alfred Adam (1961, version colorisée, 100 min). 9770233

0.10 Comme une intuition.
0.15 Les Sauveteurs de l'impossible. Série.
1.05 et 1.45, 2.30, 3.55 **TF1 nuit.**

1.20 Reportages. Documentaire. Quelques mots d'amour. **2.00** Cas de divorce. Série. Renard contre Renard. **2.40** Jard Van Ness et l'ensemble orchestral de Paris. Concert. **4.05** et 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. **5.05** Musique (5 min).

France 2

20.50

COUP DE JEUNE ■
Film de Xavier Gélin, avec Martin Lamotte (1991, 100 min). 842271
Un savant septuagénaire boit un mélange de sa composition et se retrouve dans le corps d'un gosse de quatre ans.

22.35

LA CAVALE DES FOUS
Film de Marco Pico, avec Pierre Richard, Michel Piccoli (1992, 95 min). 7395436

0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Les Routiers. Série. Pari gagné.

1.20 Trois mousquetaires à Shanghaï. Documentaire. **2.05** Little Karim. Documentaire. **2.55** Manu. Les trains couchettes. **3.05** Transantarctica nº 6. Documentaire. **3.20 24 heures d'info.** **3.30** Météo. **3.35** Jeux sans frontières (rediff., 115 min).

France 3

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Divertissement présenté par Sylvain Augier. La Guadeloupe - les Saintes (105 min). 847726

22.35 Journal, Météo.

23.05

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Documentaire. Le chemin des Amérindiens (55 min). 3353829

0.00 ▶ Passion d'une vie. Ici Londres, les Français parlent aux Français : Jean Marin (55 min). 55943
0.55 Les Brûlures de l'Histoire. De Fidel à Castro, du rebelle au dictateur : 1959-1962. Invité : Jean-Pierre Clerc.

2.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

Arte

20.45

▶ LA VIE EN FACE : HÔTEL ABYSSINIE
Documentaire de Fabienne Le Houerou et Patricia Plattner (1996, 55 min). 7471610
Ce documentaire nous emmène en Abyssinie à la rencontre des survivants de l'éphémère Empire italien d'Afrique Orientale constitué par Mussolini en 1936 et défait six ans plus tard.

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : BEAUTIFUL LOSERS
LES ANGES DÉCHUS DU ROCK

21.45 Beautiful Losers. Documentaire de Diethard Küster (1997, 90 min). 5509875
23.15 Candy Mountain ■ ■ Film de Rudy Wurlitzer et Robert Frank, avec Kevin J. O'Connor (1987, v.o., 95 min). 3828962
0.50 Kevin Coyne. Le célèbre inconnu, documentaire (1997, 10 min). 1582943
1.00 Kevin Coyne : Cœur de feu. Documentaire (1979, 30 min). 5128276
1.30 Kevin Coyne : Sous le dernier mur. Concert enregistré au Tempodrom, au pied du mur de Berlin, en 1982 (40 min). 6065127
2.10 Colère. Documentaire (rediff., 25 min).

M 6

20.45

LES NOUVELLES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS
Série, avec Matthew Porretta, Anne Galvin, Richard Ashton (110 min). 489165
Robin et la flèche d'or. Au prix de son âme.

22.35

LE MANOIR DU SECRET
Téléfilm Δ de Tim Fywell, avec Douglas Hodge, Jeremy Northam (130 min). 6266441
Les restes d'une femme et d'un bébé, morts il y a près de dix ans, sont retrouvés à proximité d'un manoir.

0.45 Zone interdite. (rediff.).

2.50 Culture pub. Magazine (rediff.). **3.05** Jazz 6. Magazine. **3.55** Turbo. Magazine (rediff.). **4.25** Jeux et Combats. Documentaire. **4.50** Coulisses FFF. Documentaire. **5.15** Les Piégeurs (rediff.). **5.40** Mister Biz - Best of. Magazine (rediff., 20 min).

Canal +

20.35

L'AMOUR À TOUT PRIX
Film de Jon Turteltaub, avec Sandra Bullock, Bill Pullman (1995, 95 min). 962788
Laborieuse comédie sentimentale.

22.10 Flash d'information.
22.15 La vie comme elle est.... Court métrage.

22.30

JEFFERSON À PARIS ■
Film de James Ivory, avec Nick Nolte, Greta Scacchi (1994, v.o., 134 min). 1300417

0.45 L'Œil du cyclone. Magazine (25 min). 6155740
1.10 Remake, Rome ville ouverte Film de Carlo Lizzani (1995, 114 min). 9323769

Radio

France-Culture
20.50 Du Jazz pour tout bagage. [2/5].
21.10 D'un théâtre l'autre. 1964 - 1971. [2/5].
22.10 Les Chemins de la connaissance. [2/5].
22.40 Nocturne. [2/5]. Bernard Herrman [2/5]

0.05 Du jour au lendemain. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.30 Concert. Festival de Sion. Donné en direct de l'église des Jésuites, par l'Academy of Ancient Music, dir. Andrew Manze : Œuvres de Haendel.
22.30 Concert. Festival de Grenade. Donné le 16 juillet, au Patio de Los Marmoles, par le Quatuor Cristofori.

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). **2.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées. Samson François, piano.

22.25 Les Soirées... (suite). **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Les Gens de Mogador. Téléfilm [4/6] de Robert Mazoyer (100 min). 13959455
21.40 Télétourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Strip Tease. Magazine.
23.30 Les Grandes Enigmes de la science.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Les Ailes de légende. [44/44]. Le F-4 Phantom.
21.35 Femmes d'islam. [2/3].
22.30 C'est passé par l'Inde.
23.25 ▶ Man No Run.

Histoire
21.00 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. [3/3].
22.00 Wallenberg, autopsie d'une disparition.
23.00 De l'actualité à l'histoire. Magazine.

Paris Première
20.00 et 0.35 20 h Paris Première.
21.00 James Stewart. A Wonderful Life.
21.55 Les Documents du JTS.
22.30 L'Amour par terre ■ ■ Film de Jacques Rivette (1983, 125 min). 11987908

France Supervision
19.25 et 20.30, 0.20 Coup de cœur. Invité : Angelo Petronio, bluesman.
19.35 Trio Esperança. Concert enregistré en septembre 1995 (55 min). 85327707
20.45 CinéActu. Magazine.
21.00 Les Francofolies 1997 : Arthur H, Testa, Kacel. Concert enregistré à La Rochelle en juillet 1997 (90 min). 71221788

Téva
20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 L'Echange. Téléfilm de John Power, avec Lisa Hartman Black (1994, 95 min). 508850165
23.00 Clair de lune. Série.
23.45 Madras. De Daniel Lafarge (25 min).

Ciné Cinéfil
20.30 Hara-kiri ■ ■ Film de Masaki Kobayashi (1963, N., v.o., 130 min). 79172418
22.40 Monsieur Personne ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 85 min). 73247417

Ciné Cinémas
20.30 Exotica ■ Film d'Atom Egoyan (1994, 100 min). 4254392
22.10 La Rivière ■ ■ Film de Mark Rydell (1984, v.o., 120 min). 23689184

Festival
20.30 Le Mouton noir. Téléfilm de Francis de Gueltzl, avec Michèle Laroque, Alain Teulié (95 min). 66377436
22.05 Deux amies d'enfance. Téléfilm [2/3] de Nina Companeez, avec Ludmilla Mikael, Aurore Clément (100 min). 28932962
23.45 Eden. Court métrage de Robert Réa (15 min).

Série Club
20.15 Les Arpents verts. Send a Boy to College.
20.45 L'Age de cristal. Rêves mortels.
21.35 Un juge, un flic.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Treizième étage.
23.00 Mandrin. Feuilleton [5/6].

Canal Jimmy
20.30 Friends (3e saison). The One at the Beach (v.o.).
20.50 Bob Marley & The Wailers Caribbean Nights.
22.20 Portrait. Magazine.
22.25 Des agents très spéciaux. Opération volcan.
23.20 Star Trek : la nouvelle génération. Etre ou ne pas être (v.o.).

Disney Channel
20.10 Le Livre de la jungle ■ ■ Film d'animation de Walt Disney (1967, 90 min). 9434786
21.40 Honey West.
22.05 Richard Diamond.
22.30 Juste pour rire.
23.35 Sylvie et compagnie. Robin côté cour.
23.55 Thierry la Fronde.

Eurosport
19.00 Tennis. En direct. Tournoi de Montréal (240 min). 35865900
23.00 World Cup Legends.
0.00 Cyclisme. (90 min).

Voyage
20.35 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières. Découvrir la Grèce 2.
23.00 Chez Marcel. Invité : Michel Drucker.

Muzzik
20.00 et 1.40 L'Invité. Paul Hillier.
21.00 Symphonie nº 10 de Mahler. Concert (80 min). 506679788
22.20 Dvorak et Brahms, concertos pour violon. Concert (60 min). 504524691
23.20 Mojazz, Live at the House of Blues. Concert (60 min). 508332829

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 21.00, 1.00 World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Ecologia. **0.45** Artissimo. **1.45** Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

LES CODES DU CSA
○ Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

MERCREDI 30 JUILLET

TF 1
16.15 La Joyeuse Tribu. Série. Crise au sénat.
17.15 Vidéo gag.
17.30 Extrême limite. Série.
17.55 Les Années fac. Série.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour.

20.45

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo. Yssingeaux rencontre Puy-en-Velay (155 min). 26975011

23.20

LES YEUX D'HÉLÈNE
Téléfilm [5/9] de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Jean-Pierre Bouvier (100 min). 8838063
Arnaud perd la mémoire. L'affection de Geneviève ne suffit plus à le rassurer. Avant de se suicider, il lègue ses yeux à Hélène...

1.00 et 1.45, 2.45, 3.50 **TF1 nuit.**

1.15 Cas de divorce. Série. Couture contre Couture. **1.55** et 2.55, 4.00, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. Vietnam : de lumières et d'eaux. **4.55** Musique (15 min).

France 2
15.40 La Cavalière. Téléfilm [1 et 2/2] de Philippe Monnier, avec Ilaria Borrelli. (180 min). 6446585
18.45 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A Cheval !, Météo.

20.55

L'AMOUR À L'OMBRE
Téléfilm de Philippe Venault, avec Tom Novembre (100 min). 7679837
Un vieux garçon se retrouve à son insu impliqué dans un trafic d'héroïne. Il est arrêté et mis en prison. Sa mère contacte une jeune avocate.

22.35

VUE SUR LA MER
Magazine présenté par Maïtena Biraben. Invités : Khaled, 2 Be 3, Tribal Jam (75 min). 3571108
23.50 Journal, Bourse, Météo.
0.10 Les Routiers. Série.
1.00 Urti. Documentaire.

1.25 Chrétiens orientaux. Magazine (rediff.). **1.55** Jour du seigneur. Magazine (rediff.). **2.25** 15 ans l'aventure. Documentaire. **3.20** Urti. Documentaire. Droit et réalité de l'école en Côte d'Ivoire. **3.35 24 heures d'info.** **3.50** Météo. **3.55** Les Echos de la noce. Documentaire. **4.40** Un ticket pour l'espace. Les pionniers de l'espace. Bivouacs sur la lune (50 min).

France 3
16.55 40º . En direct de Collioure.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

FOOTBALL
Coupe Intertoto. En direct. Demi-finale retour : Montpellier - FC Cologne (125 min). 39572740
Battus 2-1 à Cologne, les Montpelliérains peuvent espérer une victoire afin d'accéder à la finale de cette compétition qui les opposerait au vainqueur de Lyon - Istanbulspor (1-2).

22.55

AU-DELÀ DE L'ÉCRAN
Divertissement. La télé des jeunes. Invité : Jackie Berroyer (40 min). 7378924
23.35 Journal, Météo.
0.00 Un siècle d'écrivains. Documentaire. Gaston Leroux (50 min). 46561

0.50 Autour du cinéma. Les mystères du premier film. **1.40** Les Brûlures de l'Histoire. 1945 : de Yalta à Potsdam (60 min).

La Cinquième
18.00 Voyage au pays des Dieux. Jérusalem. **18.25** Vie privée : récupération.

Arte
19.00 Le Tour du monde en 80 jours. [11/14].
19.30 7 1/2. Magazine. Fenêtre sur la vie.
20.00 Naissance du XXe siècle. [9/12] L'ordre nouveau (25 min). 43214
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : HITLER, UN INVENTAIRE
Documentaire de Guido Knopp et Harald Schott [5/6] Le seigneur de la guerre (60 min). 9301818
Les ambitions du despote qui voulut non seulement annexer des territoires mais aussi asservir leurs populations.

21.45

MUSICA : CANDAULE À HAMBOURG
Une création mondiale. Introduction.
Un drame d'André Gide transposé en Orient par Alexandre Zemlinski.

21.55 Le Roi Candaule. Opéra en trois actes de Zemlinski enregistré au Staatsoper de Hambourg en 1996. Mise en scène de Günter Krämer (135 min). 4564030
0.10 ▶ La Lucarne : Octobre. Court métrage d'Abderrahmane Sissako (1993, N., 35 min). 4244649

0.45 L'Expulsion du paradis ■ ■ Film de Niklaus Schilling (1976, rediff., v.o., 120 min). 3916603.

M 6
18.00 Highlander. Série.
18.50 Open Miles.
18.55 Les Anges de la ville.
19.50 Tour de France à la voile.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. La fugue d'Al.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Quelle planète !

20.45

DEUX MILLIONS DE DOLLARS DANS UN FAUTEUIL
Téléfilm d'Yves Lamoureux, avec Marie-Sophie L. Berthier, Bruno Wolkovitch (105 min). 962011
Comédie policière.

22.30

LA GUERRE DES RUES
Téléfilm Δ de Dick Lowry, avec Ray Sharkey, Mario Van Peebles, (100 min). 2134818
Deux inspecteurs de New York recherchent un dealer de crack qui a abattu de sang-froid un policier. L'équipier attitré du défunt mène sa propre enquête, hors des circuits officiels...

0.10 Secrets de femmes. Série □.
0.45 Sexy Zap. Magazine. □

2.15 Fréquenstar. **2.55** Mister Biz - Best of. **3.20** Fan de - Best of. **3.45** Et le ciel t'aidera. **4.35** Les Piégeurs. **5.00** Turbo.

Canal +
17.00 Babylon 5. Série.
17.40 Le Dessin animé.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.35 Les Simpson.
19.00 ▶ Les Conquérants du feu. Série.
19.45 Flash d'information.
19.57 Le Zapping.
20.00 10 années formidables.
20.35 Le Journal des sorties.

21.00

THE SUBSTITUTE
Film de Robert Mandel, avec Tom Berenger, (1996, 110 min). 6417189
Une jeune femme, professeur d'histoire dans un lycée de Miami, est agressée par un gang d'élèves.

22.50 Flash d'information.
22.55 La Vie comme elle est....

23.05

SEXE, CENSURE ET CINÉMA
Documentaire de Franck Martin. [5/6] Pour adultes seulement (50 min). 2641301
23.55 Amour et Mensonges Film de Lasse Hallström (1995, v.o., 103 min). 8117011
1.40 L'Œuvre au noir ■ ■ Film d'André Delvaux (1988, 105 min). 9360290

Radio

France-Culture
20.50 Du Jazz pour tout bagage. [3/5].
21.10 D'un théâtre l'autre. Œ 1964 - 1971 [3/5].
22.10 Les Chemins de la connaissance (rediff.).
22.40 Nocturne. Bernard Herrmann, un musicien américain [3/5].

0.05 Du jour au lendemain. Jean-Claude Pirotte (Un voyage en automne). **0.50** Coda. Elvis Presley, 20 ans après : Pèlerinage à Memphis [3/5]. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.00 Festival de Salzbourg. Concert donné en direct du Residenzhof, à Salzbourg, par le Chœur du Singverein de Vienne et l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, dir. Marc Minkowski : L'Enlèvement au Sérail, de Mozart, Akram Tillawi (Selim), Paul Groves (Belmonte), Christine Schäfer (Constanze).

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). Atlas puccinien.
2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées. Rouslan et Ludmila, opéra en cinq actes, de Glinka, par le Chœur et l'Orchestre du Kirov, dir. Valery Gergiev, Vladimir Ognovienko (Rouslan), Anna Netrebko (Ludmila), Diadkova (Ratlir), Pluzhnikov (Finn), Guennadi Bezzoubenkov (Farlaf), Galina Gorchakova (Gorislava), Mikhaïl Kit (Svetosar), Irina Bogachova (Naïna), Yuri Marusin (Baïan).

0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
19.30 Journal (TSR).
20.00 Fort Boyard. (France 2 du 26/7/97).
21.45 Les Suisses du bout du monde. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Savoir plus santé. Invité : le professeur Pierre Bonfils, ORL à l'hôpital Boucicaut, à Paris.
23.30 Bons baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 ▶ Chacun son tour. Le rêve forcené d'Henri Desgrange.
22.10 Les 24 heures de Sagone. Record de plongée.
22.30 Des hommes dans la tourmente. [12/32]. L'oncle Sam versus la Prohibition.
22.55 Les Ailes de légende. [44/44]. Le F-4 Phantom.
0.00 Femmes d'islam. [2/3].

Histoire
20.00 Quand la Chine s'éveillera. [2/4].
21.00 Envoyé spécial : les années 90.
22.00 La Maison des prés. Téléfilm [3/12] de Serge Moati (60 min).
23.00 Le Magazine de l'Histoire.

Paris Première
20.00 et 23.15 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Les Documents du JTS.
22.20 Vedettes en coulisse. Petula Clark au Far-West.
0.15 Lester Bowie & Brazzy Voices. Concert (95 min). 67708431

France Supervision
20.55 Off, le magazine des festivals.
22.00 Concerts Mozart.
23.00 Nancy Jazz Pulsations : Jacques Thollot. Concert (55 min). 66889301
23.55 Les Francofolies 1997 : Arthur H, Testa, Kacel. Concert (90 min). 38396566

Ciné Cinéfil
20.30 Moi, moi, moi et les autres Film de Alessandro Blasetti (1965, N., v.o., 105 min). 9909045
22.15 Pension d'artistes ■ ■ Film de Gregory La Cava (1937, N., 90 min). 9924276
23.45 Reveille With Beverly ■ Film de Charles T. Barton (1943, N., v.o., 75 min). 34034189

Ciné Cinémas
20.30 Les Maris, les Femmes, les Amants ■ ■ Film de Pascal Thomas (1988, 115 min). 2116437
22.25 ▶ Louis, enfant roi ■ ■ Film de Roger Planchon (1992, 160 min). 85731924
1.05 Star profiles : Kathleen Turner (25 min).

Festival
20.30 L'Amoureux de madame Maigret. Téléfilm de James Thor, avec Jean Richard, Annick Tanguy (85 min). 94372160
21.55 Tatort : Epicerie fine. Téléfilm de Hajo Gies (125 min). 71754473

Série Club
20.15 Les Arpents verts. Never Look a Gift Tractor in the Mouth.
20.45 Caraïbes offshore. Les pirates des Caraïbes.
21.30 et 1.30 Un juge, un flic. Mort en stock.
22.30 Alfred Hitchcock présente. C'est perdu.
23.00 L'Age de cristal. Rêves mortels.
23.45 Lou Grant. Agression.
0.40 Panique aux Caraïbes. Le neuvième jour (50 min).

Canal Jimmy
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Etre ou ne pas être.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.45 Seinfeld. La statue indienne.
22.10 Chronique de mon canapé. Magazine.
22.15 Une fille à scandales. Le code amoureux (v.o.).
22.40 Spin City (v.o.).
23.05 Game On. Col en V ou col roulé (v.o.).
23.35 Friends (3e saison). The One at the Beach (v.o.).
23.55 Sex Machine.

Disney Channel
20.10 La Fille de l'équipe.
20.35 Sports.
21.35 Sport Académie.
22.05 La Belle Anglaise.
23.00 Animaux de toutes les Russies. Soleil d'hiver.
23.30 Sylvie et compagnie.
23.55 Thierry la Fronde.

Téva
20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Etre né quelque part. De Hervé Chabalier.
23.00 Clair de lune. Série.
23.45 Otage de l'attente. De Jean Khalil Chamoun (45 min).

Eurosport
19.00 Tennis. En direct. Open du Maurier. Tournoi de Montréal (240 min). 69160112
23.00 Sports de force. Open européen Herkules 1997.
0.00 Golf. WPGET. 8e manche. Open d'Allemagne féminin.

Voyage
20.20 Chronique Meunier.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières. Découvrir l'Italie 1.
23.00 Chez Marcel. Invité : Amir El Azabi.
0.00 Aux 4 coins du monde : Maroc (50 min).

Muzzik
20.00 Quatuor Razumovski nº 2. Concert enregistré à la Grande Bibliothèque royale, à Edimbourg (45 min). 500070653
20.45 Les Instantanés de la danse. Magazine.
21.00 Don Quichotte. Emission musicale. Ballet. Musique de Ludwig Minkus.
22.30 England, My England. Téléfilm de Tony Palmer, avec Simon Callow (155 min). 594279045
1.05 Jazz en Provence. Concert enregistré à Orange en 1979 (65 min). 504070509

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 21.00, 1.00 World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** 90º Est. **0.45** Visa. **1.45** Odeon.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

Les films sur le chaînes européennes

RTBF 1
20.50 La Neige et le Feu. Film de Claude Pinoteau (1991, 115 min). Avec Vincent Perez, Géraldine Pailhas, Matthieu Rozé. *Drame.*

RTL 9
22.20 A bout portant. Film de Don Siegel (1964, 95 min). Avec Lee Marvin. *Policier.*
0.20 Le Nouveau Testament. Film de Sacha Guitry (1936, N., 95 min). Avec Sacha Guitry. *Comédie.*

TMC
22.50 Hercule. Film de Carlo Rim et Alexandre Esway (1937, N., 120 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

14e ÉPISODE

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** – Suite du récit de Blueberry : sur la diligence emmenant le révérend Younger vers l'Ouest, Blueberry se remet de sa saoulerie, en trinquant avec le cocher sur le banc avant de la diligence, soulevant la réprobation écœurée de l'homme d'Église. La nuit venue, les hommes installent le bivouac au son lancinant des tambours indiens.

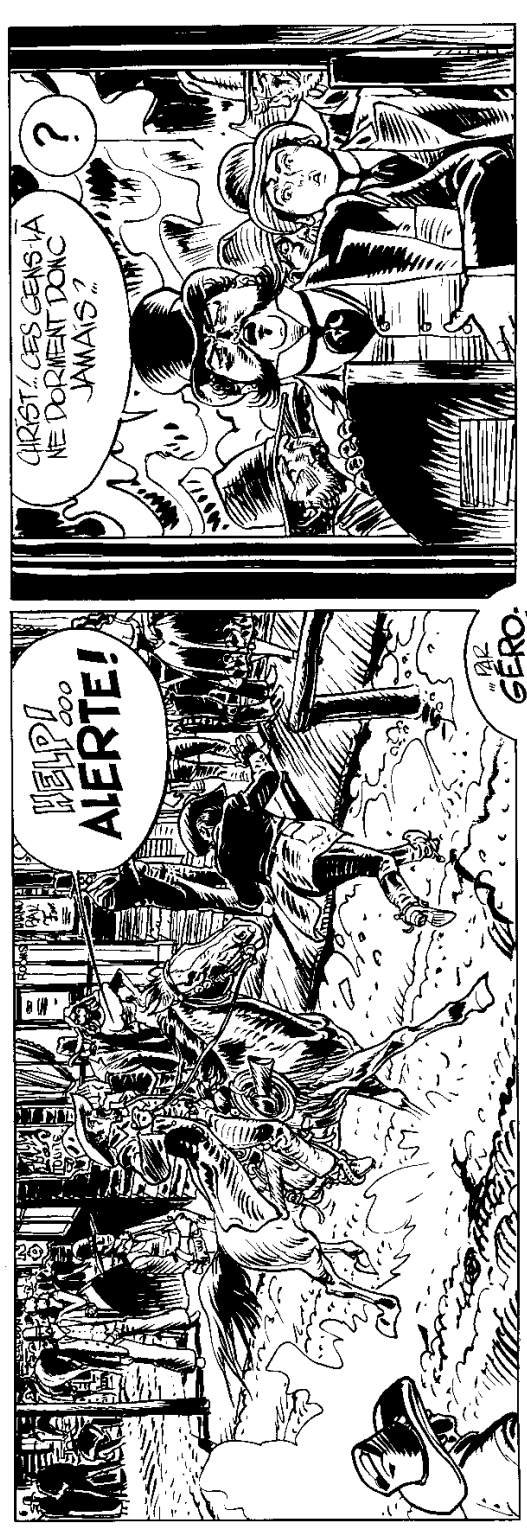

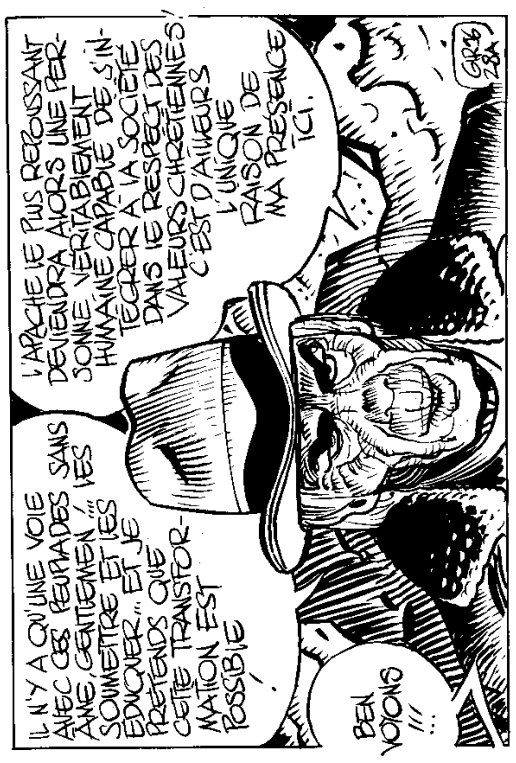

© Dargaud Editeur 1997

Le Monde

MERCREDI 30 JUILLET 1997

Lionel Jospin confirme la mise à contribution du budget de la défense

STRASBOURG
de notre correspondant

Le premier ministre, Lionel Jospin, a profité, lundi 28 juillet, de sa première visite aux armées depuis son arrivée à Matignon pour répondre aux mises en garde du président de la République sur la professionnalisation des armées et les ressources budgétaires consacrées à la défense. Lors d'une garden-party, le 13 juillet, au ministère de la défense, Jacques Chirac avait en effet déclaré qu'il veillerait *« à ce que nos forces continuent de disposer des ressources nécessaires tant à leur rénovation qu'au maintien de leurs capacités et de leur entraînement »*.

Ainsi, depuis la base aérienne de Colmar-Meyenheim (Haut-Rhin), justifiant son déplacement *« en tant que chef du gouvernement et responsable de la défense nationale »*, Lionel Jospin a clairement indiqué, à destination de l'Elysée, que le processus de professionnalisation des armées *« engagé par le président de la République »* ne serait pas remis en cause, veillant à rappeler qu'il entendait conduire ce processus *« à son terme, et dans les délais prévus »*. Rassurant vis-à-vis des armées, le premier ministre a par ailleurs souligné, devant un parterre d'officiers, que *« le gouvernement veillera à ce que vous puissiez continuer à remplir vos missions dans de bonnes conditions »*.

LEÇONS TARDIVES

Toutefois, M. Jospin a confirmé que, *« dans un contexte budgétaire 1998 de maîtrise des dépenses publiques »*, la défense serait mise à contribution. *« Nous devons le faire parce que c'est nécessaire, car les comptes publics et leur maîtrise déterminent aussi notre capacité à nous présenter comme il faut dans la bataille économique aujourd'hui. Nous devons le faire également en raison des rendez-vous européens que nous confirmons »*, a-t-il précisé.

Devant la presse, le chef du gouvernement a expliqué que la France avait *« attendu plus que d'autres pays pour tirer les leçons »* de la nouvelle donne géostratégique et avait eu tendance *« à rester sur un certain surdimensionnement »* de ses forces armées, précisant : *« Cela concerne tous les gouvernements. »*

La base de Colmar qu'est allé visiter en Alsace le premier ministre, accompagné du ministre de la défense, Alain Richard, est l'une des premières bases aériennes engagées dans l'expérience de la professionnalisation. Ayant rassemblé jusqu'à sept cents appelés du contingent il y a quelques années, elle n'en compte plus aujourd'hui que cent soixante. A l'horizon 2002, elle ne devrait plus accueillir qu'une quarantaine de volontaires du service national. En revanche, elle a déjà recruté près d'une centaine de *« militaires techniciens de l'air »* (MTA), dont vingt-cinq femmes, et en attend au total plus de deux cent vingt.

Ces MTA, recrutés pour des carrières courtes (quatre ou huit ans, exceptionnellement onze), ont été les vraies vedettes de la visite de M. Jospin. A Colmar, le remplacement progressif des appelés par les MTA a déjà touché des sections de sécurité incendie et sauvetage ou des escadrons de protection.

Le premier ministre a profité de ce déplacement pour confirmer aux élus alsaciens que l'Etat ne ferait rien pour une éventuelle implantation de la compagnie de fret aérien rapide DHL, puisque les collectivités locales n'en voulaient pas.

Jacques Fortier

L'affaire Coencas dévoile des réseaux d'influence autour du tribunal de commerce de Nanterre

L'industriel aurait versé 5 millions de francs à Paul-Loup Sulitzer pour des « interventions »

***« NE T'INQUIÈTE PAS,** tout est arrangé avec le tribunal de commerce de Nanterre. »* Rapporté aux policiers de la brigade financière par l'un de ses plus proches collaborateurs, ce propos, qu'aurait tenu l'industriel Michel Coencas en 1996, alors que s'organisait en coulisses la reprise frauduleuse de l'une de ses propres sociétés, Affinal, pourrait avoir valeur de confirmation. L'information judiciaire ouverte, le 12 juin à Nanterre (Hauts-de-Seine), a d'ores et déjà conduit, en effet, à la mise en lumière de pratiques contestables autour de la reprise de sociétés en difficulté. La déposition du bras droit de M. Coencas, Daniel Barus, mis en examen le 23 juillet, au terme de quarante-huit heures de garde à vue, pour *« complicité d'escroquerie aggravée »*, semble avoir permis de préciser et d'élargir les soupçons des enquêteurs.

La découverte, au cours d'une perquisition, d'un contrat liant le groupe Valois, leader mondial de la fonderie et de l'affinage, dont M. Coencas est le PDG et l'unique actionnaire, à l'écrivain-homme d'affaires Paul-Loup Sulitzer pourrait en effet ouvrir de nouvelles pistes. Expliquant que *« M. Coencas privilégie l'aspect relationnel dans ses affaires »*, M. Barus a expliqué que l'objet apparent de ce contrat était la rémunération de *« l'image personnelle »* dont l'auteur à succès était censé faire bénéficier le groupe, mais qu'il consistait en réalité à rémunérer le *« réseau »* de relations de M. Sulitzer. Selon les services financiers du groupe Valois, cet accord aurait rapporté quelque 5 millions de francs à l'écrivain, payés sous forme de traites. Le bras droit de Michel Coencas a ainsi relaté, sur procès-verbal, qu'un soir de septembre ou d'octobre 1996, M. Sulitzer, *« après être entré dans le bureau, a immédiatement indiqué à M. Coencas qu'il allait téléphoner à Lise Toubon, afin qu'il obtienne un rendez-vous avec M. Benmakhlouf* [le procureur général de Paris], *pour une intervention de celui-ci dans un dossier en cours d'acquisition ». « Le lendemain,* a-t-il précisé, *ce rendez-vous m'a été confirmé par M. Coencas. »*

Ce témoignage, appuyé en termes voisins par l'épouse de M. Barus, interrogée séparément, n'indique pas quelles suites auraient été données à cette intervention – si elle a existé – ni sur quel *« dossier »* elle portait. Après un précédent séjour de plusieurs mois en détention provisoire, dans une affaire qui lui a valu un non-lieu, M. Coencas était engagé, à l'automne 1996, dans la reprise de la société auvergnate Dapta-Mallinjoud, soumise au tribunal de commerce de Thiers (Puy-de-Dôme). Interrogé par *Le Monde,* Alexandre Benmakhlouf, ancien directeur du cabinet de Jacques Toubon à la chancellerie, a fermement démenti avoir reçu *« M. Coencas ou l'un de ses représentants »*. Répondant également à ce témoignage – qui ne la met pas en cause –, Lise Toubon nous a affirmé, lundi 28 juillet, n'avoir *« jamais demandé aucun rendez-vous pour personne ». « J'ai rencontré quelques fois M. Sulitzer*, a-t-elle précisé, *mais je ne me souviens pas d'avoir jamais reçu un coup de téléphone de lui. »* Sollicité depuis le 24 juillet, l'écrivain, en vacances dans un pays étranger, n'avait en revanche, pas pu être contacté mardi matin 29 juillet.

La brigade financière a, par ailleurs, découvert d'autres contrats, liant le même groupe Valois à une société de conseil baptisée LEE, contrôlée par le député (PS) et maire de Thiers, Maurice Adevah-Pœuf. Sur la base de ces accords, ce dernier a perçu, pour 1997, environ 800 000 francs. Justifiant ces rémunérations par *« une activité de lobbying »*, M. Adevah-Pœuf a indiqué au *Monde* avoir signé *« plusieurs contrats, dont certains sont en cours »* avec M. Coencas, qu'il qualifie d'*« ami de longue date »*. Il a toutefois précisé qu'aucun de ces contrats, qui portent sur *« des analyses de situation sur des reprises de sociétés »*, n'est en rapport avec les entreprises actuellement visées par l'enquête ouverte à Nanterre, ni avec la reprise de Dapta-Mallinjoud, pour laquelle il admet s'être *« beaucoup dépensé »*.

PLUSIEURS MISES EN EXAMEN

Sous réserve d'éclaircissements ultérieurs, la mise au jour de ces *« contacts »* soigneusement entretenus par M. Coencas vient conforter l'impression de mélange des genres déjà produite par l'enquête du juge d'instruction Bernard Augonnet. Outre Michel Coencas, libéré le 25 juillet après deux semaines d'incarcération contre une caution de 10 millions de francs, d'autres figures de la juridiction nanterrienne ont été mises en examen : Didier Calmels, ancien syndic-vedette reconverti dans les affaires ; son épouse, Elysabeth Vincent, qui était aussi secrétaire général du tribunal de commerce ; Martine Farnier, administrateur judiciaire jusqu'alors réputée pour son intégrité – et qui a, elle aussi, passé quinze jours en détention provisoire (*Le Monde* du 18 juin)...

L'histoire peut se résumer ainsi. Le 9 novembre 1995, le tribunal de commerce de Nanterre ordonnait la cession d'Affinal, une fonderie d'aluminium de l'Oise, à une entreprise marseillaise, la Société nouvelle de récupération industrielle (SNRI). Désireux de conserver la société – qui fut un temps présidée par sa mère –, M. Coencas avait successivement proposé un plan de continuation, puis une cession au profit d'une autre de ses filiales, Fonlem. Mais les juges avaient rejeté ces options. L'enquête a montré, depuis, que derrière le repreneur marseillais, se cachait le même groupe Valois. C'est d'ailleurs Didier Calmels, conseil de M. Coencas et de la SNRI, qui rédigea les deux offres, identiques jusque dans la forme, pour le compte de Fonlem, puis de la SNRI – chacune facturées 350 000 francs.

Dirigée par un proche de M. Coencas, la SNRI jouait le rôle du cheval de Troie, animée en sous-main par d'anciens administrateurs du groupe Valois. Les statuts de la société nouvellement créée, baptisée Affinal Industrie, furent directement établis par les services juridiques du groupe, et la constitution du capital facilitée par l'émission d'un chèque de 2 millions de francs de M. Coencas, tiré sur le compte d'une SCI Hugo... La boucle fut bouclée lorsque, le 31 octobre 1996, la SNRI céda ses parts à une filiale du groupe Valois, restituant à son propriétaire initial une fonderie débarrassée de son passif (près de 400 millions de francs) – et d'une partie de son personnel, licencié dans le cadre du plan de cession. Devant les enquêteurs, M. Coencas, qui ne souhaite pas s'exprimer publiquement mais conteste les faits qui lui sont reprochés, a justifié cette opération par *« une logique économique »*. Dans un rapport de synthèse, les policiers évoquent, eux, l'existence de *« règles d'influence et d'ententes qui semblent régir le mode de fonctionnement du tribunal de commerce de Nanterre »*.

Hervé Gattegno

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le mardi 29 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20402,74	– 0,84	+ 5,38
Honk Kong index	15772,06	+ 0,67	+ 17,25

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

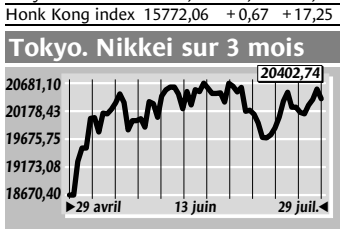

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/07	Var. en % 28/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	3021,56	– 0,02	+ 30,48
Londres FT 100	4858,70	– 0,08	+ 17,97
Zurich	1947,28	....	+ 47,38
Milan MIB 30	22704	– 0,23	+ 44,64
Francfort Dax 30	4371,16	....	+ 51,32
Bruxelles	14919	– 0,36	+ 41,13
Suisse SBS	2742,70	....	+ 46,37
Madrid Ibex 35	6817,69	....	+ 32,26
Amsterdam CBS	668	....	+ 52,76

Tirage du *Monde* daté mardi 29 juillet 1997 : 472 543 exemplaires 1 3

ABONNEMENT VACANCES

Ce n'est vraiment pas le moment de vous passer du Monde

Abonnez-vous !

❑ OUI, je souhaite m'abonner au *Monde* pendant mes vacances *(en France métropolitaine uniquement).*

Je choisis la durée suivante : 701 MQ 005

❑ 2 semaines (13 Nos) : **91 F** ❑ 2 mois (52 Nos) : **360 F**
❑ 3 semaines (19 Nos) : **126 F** ❑ 3 mois (78 Nos) : **536 F**
❑ 1 mois (26 Nos) : **181 F** ❑ 1 an (312 Nos) : **1 890 F**

► **Je joins mon règlement soit :** _____ **F par**
❑ Chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
❑ Par carte bancaire N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Date de validité |_|_|_|_| Date et signature obligatoires

► ***Mon adresse en vacances : du*** |_|_| |_|_| |9|7| ***au*** |_|_| |_|_| |9|7|
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : _____
► ***Mon adresse habituelle :***
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : _____

vous pouvez également vous abonner sur **3615 *LE MONDE* code ABO**

* *Pour l'étranger nous consulter* http://www.lemonde.fr

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à :
LE MONDE service abonnements
24, avenue du Général-Leclerc – 60646 Chantilly Cedex – Tél. : 01-42-17-32-90

USA - CANADA
Le Monde (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year. *Le Monde*, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75542 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain
N. Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N. Y. Box 15-18 ; Champlain N. Y. 12919.1518

L'incendie de Marseille a pris naissance dans une décharge

MARSEILLE
de notre correspondant

Le parquet d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a ouvert, lundi 28 juillet, une information judiciaire contre X... et contre la société Onyx-Méditerranée, gestionnaire de la décharge de Septèmes-les-Vallons, d'où est parti l'incendie qui a ravagé près de 4 000 hectares autour de Marseille. L'instruction a été confiée au juge Stellina Borési et vise trois délits : blessures involontaires (sur une vingtaine de secouristes), dégradations et destructions d'objets immobiliers ou mobiliers provoquées par un manquement à une obligation de sécurité et infractions à la loi sur les installations classées.

Un expert judiciaire a été commis pour déterminer les causes exactes du sinistre. Seule certitude dont dispose la justice, l'incendie a pris naissance dans le centre technique d'enfouissement sur la commune de Septèmes, vendredi 25 juillet à 11 h 45. Les flammes ont franchi le grillage d'enceinte pour gagner un vallon, malgré les efforts de recouvrement du foyer avec de la terre.

Quelque temps auparavant, deux camions-bennes des Houillères de Provence s'étaient présentés à la décharge pour y déverser des morceaux de fer, du bois, du papier, des poussières de charbon, des pierres et des fragments de bande transporteuse en caoutchouc. Classée en catégorie II (déchets industriels banals et ordures ménagères), la décharge est bien habilitée à recevoir ce type de produits. Cependant, *« les résidus susceptibles d'exploser ou de s'enflammer spontanément »* y sont formellement interdits. La société Onyx indique que *« le personnel de la décharge a décelé, au moment du déchargement, une odeur suspecte de brûlé. Il a donc immédiatement contrôlé une nouvelle fois le chargement en l'étalant sur la zone d'enfouissement »*. Attisé par un vent violent, le feu a pris *« spontanément »* lors du compactage.

Aux Houillères de Provence, on se défend d'avoir livré *« quoi que ce soit de chaud »* à la décharge, où un contrôle visuel et olfactif du chargement doit être pratiqué *« de façon systématique »* dès l'entrée sur le site. La société Onyx soutient n'avoir commis *« aucune faute »*, mais, en la désignant nommément dans son réquisitoire introductif, le procureur d'Aix-en-Provence estime que l'exploitant a *« la plus lourde responsabilité »*.

Cogestionnaire de la décharge, la municipalité de Septèmes, qui a vu partir en fumée 250 hectares de pinède reboisée sur son domaine, a fait part de son intention de se constituer partie civile, tout comme la ville de Marseille et les autres communes du massif de l'Etoile, ravagé par le feu sur un front de 18,5 kilomètres.

Luc Leroux

Nicolas Sarkozy a été reçu à l'Elysée

LE PORTE-PAROLE DU RPR, Nicolas Sarkozy, a été convié, mardi 29 juillet, à un petit déjeuner de plus d'une heure avec Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, à la demande de Jacques Chirac, mais il n'a pas rencontré, cette fois, le chef de l'Etat. Ce premier rendez-vous à l'Elysée de l'ancien porte-parole balladurien depuis l'élection présidentielle pourrait signifier la normalisation de ses relations avec M. Chirac et préparer d'autres entretiens. M. Sarkozy occupe aujourd'hui les fonctions de numéro deux du RPR, au sein de l'équipe de transition composée par le nouveau président du mouvement, Philippe Séguin.

Le chef de l'Etat poursuit, de son côté, ses consultations avec les dirigeants de l'opposition. Après François Léotard, président de l'UDF, et Alain Madelin, président de Démocratie libérale (*Le Monde* des 24 et 25 juillet), M. Chirac a reçu à dîner, lundi 28 juillet, François Bayrou, président de Force démocrate et du groupe UDF de l'Assemblée nationale.

La droite et la gauche rendent hommage à André Giraud

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a salué, lundi 28 juillet, la mémoire d'André Giraud, *« un grand Français fidèle à son pays et dévoué au service de la République »*. Dans un message adressé à la veuve de l'ancien ministre, décédé dimanche à l'âge de soixante-douze ans *(lire page 8)*, Jacques Chirac souligne que *« nombreux sont ceux qui savent combien l'industrie française, et singulièrement l'industrie nucléaire, lui doivent »*. Pour Valéry Giscard d'Estaing, *« il représentait l'image même des grands ingénieurs français qui savaient mettre leurs extraordinaires capacités au service des causes d'intérêt général »*. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, et Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, ont salué lundi un *« grand serviteur de l'Etat »* qui *« a consacré toute sa vie au développement de l'industrie française »* et qui *« a notamment œuvré avec succès à la mise en place d'une politique énergétique ambitieuse, fondée sur une filière nucléaire indépendante »*.

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS : le chanteur Pascal Obispo et l'un de ses musiciens** ont été légèrement blessés d'une décharge de plomb, lundi 28 juillet, au cours d'un concert place d'Austerlitz, à Ajaccio (Corse-du-Sud). Un jeune homme a tiré sur la scène avec une carabine à plomb pour se venger du refus qui lui avait été opposé d'entrer gratuitement. Le chanteur ne souffre que d'une blessure superficielle au-dessus d'une arcade sourcilière. L'auteur des coups de feu a été placé en garde à vue. – *(Corresp.)*

■ **SCOUTISME : la ministre de la jeunesse et des sports,** Marie-George Buffet, s'est déclarée *« admirative d'un tel rassemblement »* en visitant, lundi 28 juillet, le 3e Jamboree national des Scouts de France, qui réunit plus de 21 000 jeunes à Jambville (Yvelines).

■ **MIEL : les apiculteurs de Provence** ont installé, lundi 28 juillet, vingt-cinq ruches sur la place de la mairie d'Arles (Bouches-du-Rhône) pour protester contre un projet de démoustication par épandage aérien de produits chimiques, qu'ils considèrent nocifs pour les abeilles.